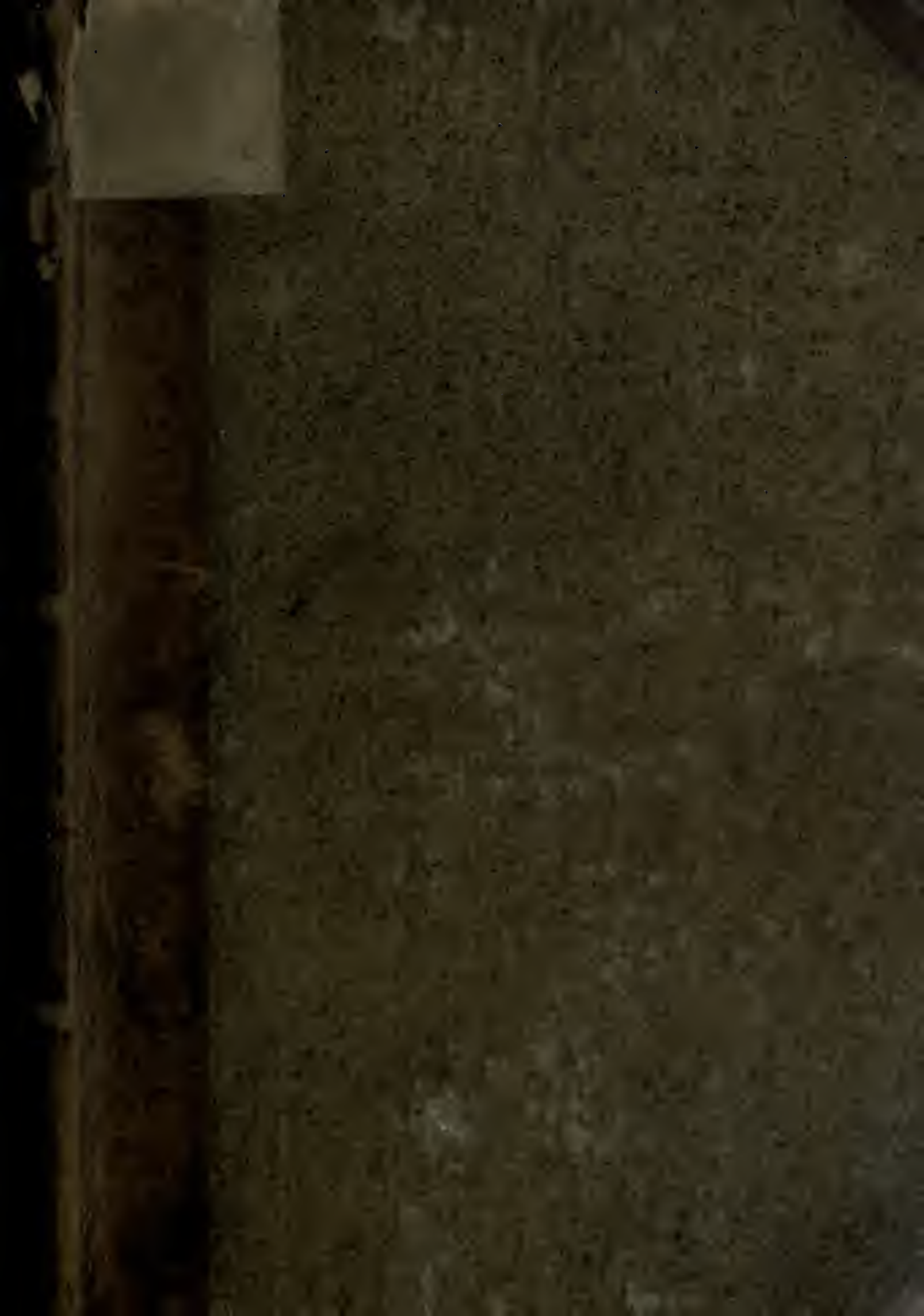


9

22
9.

98

=18

RECUEIL
D'ANECDOTES
BIOGRAPHIQUES, HISTORIQUES
ET
POLITIQUES.
SUR
LES PERSONNAGES
LES PLUS REMARQUABLES,

ET LES

EVÉNEMENS LES PLUS FRAPPANTS,

DE LA RÉVOLUTION FRANÇOISE.

Thiault

à PARIS 1798.
DE L'IMPRIMERIE DE J. B. DU SAULT.



Avant-propos.

On a déjà beaucoup écrit sur la Révolution françoise, mais le genre des anecdotes sur les Personnes qui y ont joué de grands rôles, et sur les événemens les plus remarquables, semble devoir réunir le plus de suffrages, et par cela seul, mériter la préférence; En effet, cette manière de raconter les faits, et de peindre le Caractére des individus, offre une foule de variétés intéressantes: Elle n'a pas à la verité, la suite et la perfection d'une histoire générale, mais elle met cependant le Lecteur a portée de connoitre a peu de frais, les principaux événemens, et de pouvoir en raisonner avec précision.

Quel que puisse être le mérite littéraire de ce recueil, on le présente au Public avec confiance, parce qu'en raison des matières qu'il renferme, il devient précieux par lui

même : il a aussi l'avantage de la nouveauté, et outre les faits historiques qui y sont relatés, il offre l'Esquisse originale des caractères d'un grand nombre de ceux, qui pendant le cours de la Révolution Françoise se sont élevés d'un état obscur à un haut degré d'Eminence.

L'Editeur de ces anecdotes a la satisfaction de pouvoir en garantir l'authenticité; Elles ne sont pas fondées sur des bruits vagues, ni sur de fausses relations, mais sur des connoissances directes; il a été lié trop étroitement avec les circonstances du temps, pour n'avoir pas connu particulièrement les caractères et les actions de ceux qui font le sujet de cette collection; il va les décrire avec l'impartialité qui doit être la Base de tous les récits, et déclare d'avance, que son intention n'est pas d'offenser qui que ce soit.

Il étoit impossible dans un ouvrage de ce genre, d'observer une classification distincte, ou un ordre chronologique; mais on a suppléé en quelque sorte a ce déffaut, par une Table alphabétique des Noms, et par une autre Table raisonnée, des Pro-

scriptions qui ont eu lieu en France, à commencer par celle des Brissotins au mois de juin 1793, jusques et comprise celle des Royalistes au mois de Septembre 1797: On y a joint aussi la liste de ceux qui ont voté pour la mort de Louis XVI.

Il est inutile de s'étendre sur la nature intéressante de cette publication; des mémoires sur des hommes qui ont pris une part active a un des plus grands événemens de l'histoire politique du monde, et sur les suites qui en sont resultées, doivent fixer l'attention de tout être sensé et raisonnable: mais il sera impossible de se rappeller sans horreur, le nombre prodigieux de victimes, qu'à produit l'étonante et inouie Révolution françoise.

Comme il est ici question de révolution, il ne sera pas hors de propos d'insérer au commencement de cet ouvrage, quelques fragmens des visions et révélations de Joachim Greulich, au mois d'Août 1653 qui se trouvent dans un infolio, imprimé en allemand a Schaffhouse en 1741 intitulé: » Gottfrid Arnolds unpartheysche Kirchen- und Ketzer-Historie. » pages 308 et 309.

Tome 2. on y verra la chûte du Roi de France, et celle de celui de Pologne, il y est dit aussi, quelque chose sur l'Italie.

On a copié mot a mot, ces articles tels qu'ils sont sur l'original, (qu'on trouve dans toutes les Bibliothéques un peu considérables) a côté des quels on a mis la traduction Françoise.

Plusieurs Personnes ont regardé ces visions et révélations comme des Prophéties; le Lecteur fera a cet Egard, les réflections qu'il jugera à propos.

Table raisonnée

Des Proscriptions qui ont eu lieu en France, à commencer par celle des Brissotins au mois de Juin 1793, jusques et comprise celle des Royalistes au mois de Septembre 1797.

Brissotins.

Députés arrêtés en vertu des Décrets des 31 Mai, 1 et 2 Juin 1793, condamnés a mort le 30 Octobre suivant, et exécutés le lendemain.

Brissot.		Carra.	Beauvais.
Vergniaux.	de la Gironde.	Gardien.	Duchâtel.
Gensonné.	de la Gironde.	Valazé, *s'est tué.*	Mainviele.
Ducos.	de la Gironde.	Duprat.	LeHardi, *du morbihan*
Fonfrede.	de la Gironde.	Sillery.	Boileau.
Lacaze.	de la Gironde.	Fauchet.	Antiboul.
Duperret.		Lasource.	Vigée.

Députés mis hors de la Loi pour s'être opposés aux Décrets ci dessus mentionnés; exécutés, morts en Prison etc.

Gorsas.	Birotteau.	exécutés à Bordeaux	Bernard.
Coustard.	Grangeneuve.	exécutés à Bordeaux	Rebecky.
Kersaint.	Barbaroux.	exécutés à Bordeaux	André, *de corse.*
Manuel.	Guadet.	exécutés à Bordeaux	Lidon.
Cussi.	Salles.	exécutés à Bordeaux	Valadi.
Noel.	Duchezeau.		Mazuyer.

Rabaut de St-Etienne. Condorcet, *s'est empoisonné.*

Buzot, Pétion } *trouvés morts dans un champ de la Gironde* Chambon, *s'est tué.*

Perrin, *mort dans les fers.*

Autres individus mis à mort.

Lebrun, *ex-ministre.*

Roland, *ex-min.* } *se sont*
Clavieres, *ex-min.* } *tués.*

Bailly, *ex-maire de Pâris.*

Le Pelletier, *de St-Fargeau à été poignardé par Pàris.*

Députés Brissotins mis hors de la Loi, et rappellés à la Convention le 8 Mars 1795.

Kervelegan.	Laplaigne.	Vallée.
Lanjuinais.	Rouyer.	Bonnet.
Louvet, *mort.*	Isnard.	Savary.
Bergoin.	Devérite.	La Riviere.
Chasset.	Bresson.	Lesage, *du département de l'Eure.*
Defermont.	Doulcet.	
Duval.	Gamon.	Hardi, *de la Seine inférieure.*
Meillan.	Mollevault.	

Députés Brissotins condamnés à 14 mois de prison pour avoir protesté contre les sus-dits Décrets, et rappellés à la Convention le 8 Décembre 1796.

Cazeneuve.	Aubry.	Jarry.
Rouault.	Ribereaux.	Serre.
Girault.	Derazey.	Baviel.
Chastellin.	Bailleul.	Laurence.
Dugue-dasse.	Ruault.	Saladin.
Le Breton.	Obelin.	Mercier.
Dusaulx.	Babey.	Vallée.
Lacroix.	Blad.	Lefebvre.
Saurine.	Meisse.	Royer.
Queinet.	Peyre.	Garilhe.
Salmon.	Bohan.	Varlet.
Corbel.	Fleury.	Dubusc.
Guittes.	Vernier.	Blangui.
Ferroux.	Grenot.	Massa.
J. A. Rabaut.	Amyon.	Delamarre.

Fayole. Laurenceot. Faure.
Hecquet. Marboz. Blaux.
Descamps. Estadens. Rivaud.
Lefevre. Bresson. Forêts.
Daunou. Morisset. Brunet.
Périés. St.-Prix. Despinassy.
Vincent. Michel. Dulaure.
Tournier. Giroust. Faye.
Rouzet. Soulignac. Godefroi, *mort.*
Thomas Payne. Olivier Gerente.
Doublet, *mort en prison.* Philippe Delville.
Couppé, *Départ. du Nord.* Richou, *Départ. de l'Eure.*

JACOBINS.

Condamnés à mort, et exécutés le 24 Mars 1794.

Hebert. Laumur. Desfieux.
Ronsin. Bourgeois. Descombes.
Vincent. Mazuel. Armand.
Montmoro. Ancard. Dubuisson.
Ducroquet. Hubert leClerc. Proly.
Kock. Perreyra. Cloots, *député.*

Députés exécutés le 5 Avril 1794.

Camille des Moulins. Hérault de Séchelles.
Danton. Philippeaux.
Lacroix. Chabot.
Fabre Déglantine. Delauney, *d'Angers.*

Exécutés le 13 Avril 1794.

Chaumette. Lapallu. Lebrasse.
Gobel. Rameau. Beysser.
A. Dillon. B. Lacroix. Baras.
Bucher. Gramont. Simon. *député.*
Lacombe. Gramont, *jun.*
Lasalle. Duret.

Autres individus exécutés.

D'Espagnac.	Emanuel Frey.	Westermann.
Junius Frey.	Gusman.	Dieterich.

Jacobins mis hors de la Loi, par un décret de la Convention; exécutés le 28 Juillet 1794.

Députés.

Robespierre, Couthon } *du comité de salut Public.*
St.-Just, *du C. de S. Public.*
Robespierre, *junior.*

Autres décrétés d'arrestation, le 2 Août 1794.

David, *échappé.* La Vicomterie.
tous les deux du comité de sureté générale.

Autres individus exécutés.

Henriot, *Gén.*	Gency.	Bougon.
Fleuriot, *maire.*	Simon.	Quenet.
Payan.	Forestier.	Lavalette.
Dumas.	Guerin.	Vivier.
Bernard.	Dhazard.	Laurent.
Gobeau.	Cochefort.	Wouarme.

Autres Exécutions.

12 Individus exécutés le 12 Juillet 1794.

72 Membres du Conseil Gen. de la Commune le 29 id.

Coffinhal, *du Tribunal révolutionnaire le 18 idem.*

Deschamps, *le 12 Août.*

Le Mounier, *le 30 idem.*

Membres du Tribunal révolutionnaire de Paris, exécutès le 6 Mai 1795.

G. T. Sellier, *Président.*
Fouquier Tinville, *accus. public.*
F. P. G. Launey, E. Foucault } juges.

Jurés.

Renaudin.	Lanne.	Herman.
Joachim.	Dupommier.	Verney.
Villate.	Châtelet.	P. le Roi, *surnommé 10 Août.*
Prieur.	Gérard.	
Boyenval.	Benoit.	

Convaincus d'avoir Commis au Tribunal révolutionnaire l'an 2 de la République, des Crimes tendants à provoquer la dissolution de la Convention : d'avoir été la cause qu'une multitude innombrable de Citoyens à péri sous l'apparence de formes Légales : d'avoir dressé une Liste de Proscription : d'avoir ordonné que des femmes seroient éxécutées avec leurs Enfans : d'avoir jugés et condamnés, 30, 40, et même 60 Personnes à la fois, dans l'espace de 3 heures : d'avoir rédigé des dénonciations d'une manière si confuse, que le Père à souvent été pris pour le fils, et le fils pour le Père : d'avoir refusé aux accusés, des copies de leurs accusations : d'avoir nommé des jurés au lieu de les avoir tirés au sort.

CONSPIRATION DES JACOBINS du 1er Avril 1795.

Attribuée aux Députés du Parti de la Montagne.

Députés Montagnards, décrétés de déportation et d'arrestation, les 1er, 5 et 18 Avril 1795.

Collot d'Herbois Billaud Varennes. Barrere } *évadés.* Vadier }	*Condamnés à la déportation.*	Chales. Choudieu. Foussedoire. Huguet. Leonard Bourdon. Amar. Duhem. Granet. Crassous. Lecointre.	*Décrétés d'arrestation, et rendus en prison.*
Ruamps Thuriot Moïse Bayle Hentz Maignet. Cambon. Levasseur.	*Enfuis lors de leur décret d'arrestation, et condamnés à la déportation, s'ils ne se rendent pas en prison.*		

Autre Conspiration, contre la représentation Nationale.

des 20, 21, et 22 mai 1795 : attribuée en partie à la Montagne.

Ferraud, Député, fut assassiné à la Convention pour avoir crié « *Respectez le Sanctuaire des Loix* » lorsque la multitude entra dans la salle en criant « *Du Pain! la Constitution de 1793! Vive la Montagne!*

Suite de la Conspiration contre la représentation Nationale.

Députés décrétés d'arrestation par la Convention; et condamnés à mort, déportation, et détention, par la commission Militaire de Paris.

Condamnés à mort.

Goujon Romme Duquesnoy.	} *se sont tués.*	Duroi. Bourbotte Soubrany	} *éxécutés après s'etre blessés.*

PEYSSAR, condamné à la déportation.

Condamnés à l'Arrestation.

Prieur, *de la marne.*	Forestier.	Le Jeune.	
Pinet, *l'ainé*	Lavallée.	Javoques.	
Albitte, *l'ainé.*	Pautrisel.	Dartigoete.	
Le Carpentier.	Sergent.	Mallarmé.	
Bory.	Baudot.	Fayau.	
Lacosté.	Escudier.	Môre.	} *se sont tués.*
Allard.	Laignelot.	Ruhl.	}

Autres Condamnés.

26 Gen-darmes. 12 Autres.	} *à mort*	5 hommes. 1 Femme.	} *déportés*	10 hommes. 9 Femmes.	} *prison*

Conspiration et Rébellion dans les Sections de Paris, lee 3, 4 et 5 Octob. 1794; attribuée aux Jacobins et aux Royalistes.

Condamnés à mort, et à la détention, par le Conseil militaire sièegant au Théâtre français.

A mort.

Le Bois, *éxécuté.*

Contumacés.

Dutrône.	D'Aubry.	Parel.
Budant.	Quatremere.	Jardin.
Dubreuil.	Dancian.	Duchozal.
St.-Didier.	Juneau.	Bonnery, *St.-Venant.*

Durand. Poncelain. Michaut.
Riche. Villebois. Regnault.
Bisson. Saucede. Cheret.
Dumesnil. Leroux. Taille - piedbondy, *junior.*
Chaumont. Coquerel.
D'Amour, et Raucourt le jeune, condamnés à la détention.

Condamnés à mort, déportation, et aux fers, par le Conseil militaire de la Section le Pelletier.

A mort.

De Lafond - Soule, *éxécuté.*

Contumacés.

Landevége. Salverte. Daureville.
Vaublanc. Le Maître. Périgny.

A la déportation et aux Fers.

Langevin, *dép.* Ratel, *dép.* La Courtelle, *24 ans de Fers.*

A la Détention.

Briere. Charton. Perrin.
Huguet. André. Favier.

Condamnés à mort, et à Détention par le Conseil militaire, siégeant dans le Palais Egalité.

Jugés par Contumace.

Chapatin. Gauthier. Hoemelle.
Dommanger. Bouger-Rene. Charpentier.
Gassicourt. Langeac. Archambteau.
Sandrin. Nourry. Segalla.
Frambosier. Castellane.

Condamnés à la Détention.

Le Touzet. Chaveccy. Picheraux.
Detert. Fontaine. Grouvel.

NB. Plusieurs de ceux qui ont été Contumacés, ont interjetté appel aux Tribunaux, et leurs jugemens ont été annullés.

Autre Conspiration ; et attaque du Camp de Grenelle, dans la nuit du 9 au 10 Septembre 1796.

Condamnés à mort, détention et déportation, à des époques différentes.

A mort.

Cailleux.	Monard.	Javoques.
Chameux.	Vautier.	Gagnant.
Claudel.	Filliol.	Lafond.
Delabarre.	Pachon.	Pitoy.
Deucout-Justin	Sandos.	Bichet.
Gathelot.	Virion.	Bruchet.
Hivert.	Babi.	Buquet.
Jacob.	Bertrand (*de Lyon*)	Morant.
Jamin.	Bonbon.	Savoie.
Lay.	Cusset.	Theret, *du Tribunal révolutionnaire.*
Mollet.	Huguet.	

A la Déportation.

Doulcet.	Houduille.	29 autres.

A la Détention.

Romainville, 23 autres, dont 4 jusqu'à la paix et un pour 6 mois.

Conspiration pour renverser la Constitution, et détruire les autorités, découverte dès le 10 Mai 1796.

Condamnés à mort, et à être déportés ; par la haute-Cour de Vendôme le 25 Mai 1797.

A MORT

Babeuf, *journaliste.* Darthe, *ex-commis de la guerre.*

A ÊTRE DÉPORTÉS.

Germain.	Menessier.	Buonarotti.
Blondeau.	Robert-Lindet } *acquittés.*	Drouet, *du Conseil des 500, se sauva le 18 Août 1797.*
Bouin.	Vadier. } *acquittés.*	

Tentative des Royalistes pour rétablir la Monarchie; devenue infructueuse le 4 Septembre 1797.

Membres des autorités constitueés, etc.

Condamnés à la déportation le 4 Septembre 1797.

Du Conseil des Cinq-Cens.

André.	Bourdon de l'Oise	Doumolard.
Aubri.	Cadroi.	Duplantier.
Aymé.	CamilleJourdan	Duprat.
Bayard.	Conchery.	Desmolières.
Blain.	Lahaye.	Gau.
Boissi-d'Anglas	Larue.	La Carrière.
Borne.	Doumere.	Jourdan du Rhône.
Mac-Curtaiin.	Noailles.	Saladin.
Le Mercier.	Pavie.	Simeon.
La Rivierre.	Pastoret.	Vauvilliers.
Mersan.	Madier.	Polissant.
Millard.	Praire-Montaud.	Villot.

Le Marchand-Gommecourt. Quatremère-Quinci.
Pichegru Ex-Général. Imbert-Colomés.
Vienot-Vaublanc. Villaret-Joyeuse.

Du Conseil des Anciens.

Barbé-Marbois.	Muraire.	Rovere.
Dumas.	Murinais.	Tronçon-duCoudrai
L'Homont.	Paradis.	Vaillant.
Portalis.	Lafond-ladébat.	

Du Directoire.

Carnot. Barthelemy.

Autres individus.

Cochon, *ex-ministre de la Police.* Mailhe, *ex-conventionel.*
Dossonville, *commis de Police.* Suard, *journaliste.*
Ramel, *com. de la Garde.* Duverne de Presle.
Brottier. Miranda. Morgant.

EPOQUES RÉVOLUTIONNAIRES.

Etats-Généraux assemblés à Versailles le 5 Mai 1789

Prise du château de la Bastille la 14 Juillet 1789

Le Roi conduit de Versailles à Paris le 6 Octobre 1789

Le Roi part de Paris; est arrêté à Varennes le 21 Juin 1791

Le Roi accepte la Constitution le 14 Sept. 1791

Le Roi assailli aux Thuilleries le 20 Juin 1792

Les Thuilleries sont prises, et le Roi va se réfugier dans l'Assemsemblée-Législative le 10 Août 1792

La Royauté est abolie et l'Ère Republ. commence le 22 Septembre 1792

Le Roi est conduit à l'échafaud, et décapité le 21 Janvier 1793

Le parti Brissotin est arrêté le 31 Mai 1793

La Reine décapitée à Paris le 25 Octobre 1793

Madame Elisabeth décapitée le 10 Mai 1794

Robespierre, Couthon St.-Just, et Robespierre cadet guillotinés le 28 Juillet 1794

Louis XVII mort au temple le 8 Juin 1795

La Constitution mise en activité le 22 Sept. 1795

Madame royale, échangée à Huningue le 25 Décembre 1795, arriva à Vienne le 9 Janvier 1796

Carnot et Barthelemi, directeurs; 42 membres du Conseil des 500; 11 du Conseil des Anciens, et 9 autres individus accusés d'avoir conspiré pour rétablir la Royauté, ont été condamnés à la déportation le 4 Sept. 1797

LISTE ALPHABETIQUE

des Députés à la convention Nationale, qui ont voté pour la mort de Louis XVI.

Nota. Tous ceux qui sont marqués d'une * ont subi une mort violente, et ceux marqués d'un D. ont été déportés. Quelques uns qui se sont échappés, ont été jugés à mort par Contumace; beaucoup d'autres ont été mis hors de la Loi, emprisonnés, rappellés etc. Voyez sur cela, la Table raisonnée des Proscriptions.

Albitte, (*avocat*)
Allafort.
Alquier.
Amar, *avocat, trésorier de France.*
Amyon
Anthoine.
Aoust, *marquis d'*
Armonville, (*cardeur*)
Aubry. D
Audouin, *journaliste.*
Audrein, (*prêtre*)
Ayral. *
Azéma.
Bar.
Barbaroux. *
Barbeau.
Barras, *vicomte.*
Barrere, *avocat.* D
Barthelemy.
Bassal, (*curé*)
Baudot, *médecin.*
Baudran.
Bayle, (*moïse*)
Bayle, (*Pierre*) *
Bazire (*avocat*) *
Beauchamp.
Beaugeard.
Beauprey. *
Beauvais, (*médecin*) *
Beffroi.
Bellegarde, *chev. de St. Louis.*
Bentabole, *fils d'un munitionnaire.*
Bernard, (*de saintes*)
Bernard, (*des sablons*)
Bertier.
Bertrand.
Besson.
Bezard.

Billaud-Varennes, *avocat.* D

Birotteau. *

Bissy, (*le jeune*)

Blad.

Blanval, (*marchand*)

Bô, (*médecin*)

Bohan.

Boileau. *

Boisset.

Bollet.

Bollot.

Bonnesieur.

Bonnet-Chabanolles.

Bonnet de Mautruy.

Bonnet, (*avocat*)

Bonneval.

Bonnier d'Alco, *président à la chambre des comptes.*

Borie, (*avocat*)

Bouchet St.-Sauveur.

Boucheron.

Bouillerot.

Bouquier.

Bourbotte. *

Bourdon, (*de l'Oise*) D

Bourdon, (*Léonard*)

Bousquet.

Boussion, (*médecin*)

Boutronne.

Boyenval. *

Boyer-Fonfrede. *

Breard.

Brisson.

Brissot, *écrivein.* *

Brival, (*avocat*)

Brun.

Buzot. *

Calés, (*avocat*)

Calon.

Cambarcerés, *conseiller à Montpellier.*

Cambert.

Camboulas.

Camille Desmoulins, (*avocat*) *

Campmas, *médecin.*

Camus, *avocat.*

Carnot, *Cap. du génie.* D

Carpentier.

Carra, (*journaliste*) *

Carrier, (*procureur*) *

Cassanyes.

Cavaignac.

Chabot, (*capucin*) *

Chales, (*prétre*)

Chambon. *

Champmartin, *apothicaire.*

Charbonier, *commis de la marine.*

Charlier, (*avocat*) *

Charrel.

Châteauneuf-Randon, (*marquis de*)

Chaudron-Rousseau.

Chaumont.

Chazal (*fils*)
Chazeaud.
Chedaneau.
Chenier, *poéte.*
Choudieu.
Clauzel.
Clével.
Clootz, (*Anacharsis*)
Cochet.
Cochon, *avocat.* D
Collot-d'Herbois, (*comédien*) D
Colombel.
Cordier.
Coupé, (*curé*)
Courtois.
Couthon, *avocat.* *
Crevelier.
Cusset. *
Dameron.
Danton, (*avocat.* *
Dartigoete.
David, (*peintre*)
Delagueule.
Dellbret.
Delechez, *avocat.*
Délecloi.
Deleyre, *écrivain, mort 1797.*
Delmas, (*officier de milice*)
Deschamps. *
Desgrouai.
Despinassi, (*capit. d'artillerie*)
Deville.
Deydier, (*notaire*)
D'Herbez-Latour.
Dormier.
Drouet, (*maître de poste*) D
Dubois Dubayst, *garde du Roi.*
Dubois de Crancé, (*ancien mousquetaire*)
Dubouchet, (*médecin*)
Dubreuil.
Ducos, (*fils*) *négociant.* *
Ducos (*ainé*)
Dufriche-Valazé, (*avocat*) *
Duhem, *médecin.*
Dulaure, (*chirurgien*)
Dumont.
Duplantier.
Dupont.
Dapont.
Duprat. *
Dupuits, (*avocat*)
Duquesnoi. *
Durocher.
Duroi. *
Duval.
Dyzés.
Egalité, (*duc d'Orléans*) *
Enjubault. *
Eschassériaux, (*avocat*)
Escudier.
Esnue de la Vallée.
Espert.
Fabre. *

Fabre d'Eglantine, (*poëte et comédicn*) *

Faure.

Fauvre.

Fayan.

Ferraud. *

Ferroux.

Ferry.

Finot.

Fiquet.

Flageas.

Florent-Guiot.

Forestier. *

Foucher, *notaire*.

Fouché.

Fournel.

Foussedoire.

Frécine.

Frémenger.

Freron, (*fils du journaliste*)

Froger.

Gamon.

Garnier.

Garnier, (*de saintes*)

Garreau.

Garos.

Gasparin, (*cap. d'infant.*) *

Gaston, *Noble*.

Gaultier, (*avocat*)

Gay-Vernon, (*evêque*)

Gelin.

Genevois.

Genissieu.

Gensonné, (*avocat*) *

Geoffroi.

Gibergues, (*prêtre*)

Girard.

Giraud.

Gleizal.

Gouzi.

Goyre.

Goupilleau, *notaire*.

Goupilleau, *avocat*.

Gourdan.

Granet.

Grenot.

Guadet, *avocat*. *

Guermeur.

Guerno.

Guillebert-Romme, *professeur de math*. *

Guillerault.

Guillemardet.

Guillermin.

Guimberteau.

Guitton-Morveau, *avocat général à Dijon*.

Guyardin.

Guyés.

Havin.

Hentz.

Herard.

Hourier-éloi.

Hubert le Clerc. *

Huguet, (*évêque*) *
Jac
Jacomin.
Javogues. *
Jay-St.-Croix.
Jeanbon-St.-André, (*ministre protestant*)
Jean-de-Bry, *avocat*)
Ichon, (*prêtre*)
Ingraud.
Johannot.
Jouenne, *épicier.*
Isoré
Isnard, *Md. parfumeur.*
Julien.
Julien-du-Bois.
Julien de Toulouse, *protest.*
Julien-Souhait.
Laboissiere.
La Combe. *
La Combe-St.-Michel, *Cap. d'artillerie.*
La Coste (*avocat*)
La Coste (*médecin*)
La Crampe.
La Croix (*avocat*) *
La Croix (*de constant*) *
Laguyre.
Laignelot.
La Kanal, *prêtre.*
Laloy.
Laloue.

Lamarque.
Lanot.
Laplaigne.
Laporte.
Lanthenas
Lasource, *protestant* *
Launey (*d'Angers*) *
Laurence-Villedieu.
Laurent. *
Laurent.
Lavicomterie, *écrivain.*
Lebas. *
Lecarlier.
Lecarpentier.
Leclerc.
Le Cointre (*marchand*)
Le Cointre-Puyravaux.
Le Fyot.
Le Gendre.
Le Gendre, (*boucher.*) *mort.*
Le Jeune.
Le Moine-Villeneuve.
Le Pelletier de St.-Fargeau, *Presid. à Mortier.* *
Le Quinio.
Le Sage.
Le Sage-Senaut.
Lesterp-Beauvais. *
Le Tourneur.
Le Tourneur (*offic. du génie*)
Le Vasseur.

Le Vasseur (*de la Sarthe*)

Leyris.

Lidon. *

Lindet (*Robert*) *avocat.*

Lindet (*Evêque*)

Loiseau.

Lombard-lachaux.

Loncle.

Louchet.

Louis.

Louvet (*Poëte,*) *mort.*

Loysel.

Lozeau.

Magnien.

Magniet, *avocat.*

Mailhe. D

Mailly.

Meisse.

Mallarmé.

Marat (*anatomiste*) *

Maribon - Montaut, *ancien Mousquetaire.*

Martel.

Marragon.

Martineau.

Massieu (*Evêque*)

Mathieu.

Mauduit.

Maule.

Menesson.

Merlin (*de Douay*) *avocat.*

Merlin (*de Thionville*) *avocat.*

Merlinot.

Meyer.

Michaud, *avocat*

Milhaud (*avocat*)

Monestier (*médecin*)

Monestier (*avocat*)

Monot (*avocat*)

Moutegut.

Montgilbert.

Montmayon.

Mòre (*épicier*) *

Moreau.

Monnet.

Moulins.

Musset (*Curé*)

Nioche.

Niou (*ingénieur*)

Noel-Pointe. *

Osselin *

Oudot.

Paganel (*Curé*)

Panis.

Pelletier.

Pelissier (*médecin*)

Pénières.

Perard.

Perrin *

Pétion (*avocat*) *

Petit.

Petit-Jean.

Peyrés,

Peyssard, *garde du Roi.* D.

Pflieger.
Phelipeaux. *
Pinet.
Piqué.
Piorry.
Pocholle.
Pons-de-Verdun (*poëte*)
Portiés.
Poulain-Grandpré.
Poultier, *bénédictin.*
Prècy.
Pressavin.
Prieur du Vernois, *offic. de génie.*
Prieur, (*de la marne*) *avocat.*
Primaudière.
Projean (*avocat*)
Prost.
Pryese.
Pottier.
Quinette.
Rabaud-Pommier.
Raffron.
Ramel (*command. des gardes*) D
Rebecqui. *
Regnault.
Réveillere-lepaux (*avocat*)
Riberau.
Ribet.
Richard (*maître de poste*)
Ricord.
Ritter.
Robert.
Robert.
Robespierre (*avocat*) *
Robespierre (*cadet*) *
Robin.
Roubaud (*médecin*)
Rovere, *noble.*
Roux.
Roux-Fazillac, *garde du Roi.*
Rouyer.
Roy.
Ruamps.
Rudel.
Ruelle.
Sacy.
St.-Just. *
Saladin. D.
Salengros.
Salicetti (*avocat*)
Savornin.
Sautereau.
Sauteyra.
Scellier.
Seconds.
Sergent, *graveur.*
Serveau.
Servieres.
Sevestre.
Siblot, *médecin*

Soubeyran.

Soubrany, *offic. de dragons.* *

Syeyes (*abbé*)

Taille-fer (*médecin*)

Tallien, *journaliste.*

Taveau.

Tavernel. *

Tellier. *

Thabaud.

Thibaudeau (*avocat*)

Thomas.

Thurion.

Thurreau.

Thuriot.

Treilhard (*avocat*)

Treillard.

Vadier, *conseiller à Pamiers.*

Valdruche.

Vatelier.

Venaille.

Vergniaux. *

Vernetey.

Vidalin.

Vidalot.

Villers.

Vinet.

Voullant.

Ysabeau.

TABLE DES MATIÈRES.

NB. Tous les noms dont les pages sont marquées en chiffres romains, ne se trouvent que dans la Table raisonnée qui est au commencement du volume.

ANECDOTES

BIOGRAPHIQUES, HISTORIQUES

ET POLITIQUES.

SUR LA RÉVOLUTION FRANÇOISE.

Extrait des Visions et Révélations de Joachim Greulich en 1653, cité dans l'Avant-propos.

Den 28 augusi zu nacht um 4 uhr auf der grossen uhr, kam der engel Gottes wieder zu mir und sprach: Siehe in den himmel, wie er so blutig ist; da sahe ich darinnen ein blutiges schwerdt und neben dem schwerdt stund geschrieben mit güldenen buchstaben: Du schönes Welschland, und auf der andern seite stund wieder mit güldenen buchstaben geschrieben: Großes glück und große victoria, das Welschland haben wird, aber ich weiß ihren Feind nicht, der mit ihnen kriegen wird.

Dans la nuit du 28 août, à 4 heures sonnées au grand horloge, l'Ange du Seigneur m'apparut de rechef et me dit: „Vois comme le Ciel est ensanglanté; alors j'y vis un glaive teint de sang, à côte duquel étoit écrit en lettres d'or: Belle Italie! et de l'autre côté étoit aussi écrit en lettres d'or: L'Italie aura grand bonheur et grande victoire; mais je ne connois pas l'ennemi avec qui elle combattra.»

Und nach diesem sprach der engel gottes wieder zu mir, ich sollte in den himmel sehen, wie er so blutig sey, da sah ich darinnen ein blutiges schwerdt, und ein Creiß oben darauf, und auf der rechten seiten neben dem schwerdt stund geschrieben mit güldenen buchstaben: Jhro königliche majestät in Frankreich, und auf der linken stund abermahl mit güldenen buchstaben: Schönes Frankreich, es wird jämmerlich mit dir zugehen, da fragte ich den engel Gottes, was das bedeuten wird, da sagte er zu mir, siehe wohl an den himmel, wie des Königs in Frankreich sein name sich daran verdunckelt, und er hat sich gantz verlohren, das bedeut, daß er soll mit den seinen verjagt und verderben werden, und

Après cela l'Ange du Seigneur vint encore à moi, et me dit de regarder comme le Ciel étoit ensanglanté; et j'y vis un glaive teint de sang avec un cercle par-dessus, et à la droite du glaive étoit écrit en lettres d'or Sa Majesté royale de France; et à la gauche étoit aussi écrit en lettres d'or: Belle France, il t'arrivera malheur! Je demandai alors à l'Ange, ce que cela signifioit; il me dit: regarde, bien au Ciel, tu verras comme le nom du Roi de France y est obscurci, et comme il est entièrement perdu, cela signifie que lui et les siens seront chassés et ruinés; et que la

es wird ein sterben auch dazu kommen.

Ueber eine weile kam der engel Gottes wieder zu mir und sprach: Siehe in den himmel, wie er so blutig ist, und ich sahe darinnen einen grausamen stuhl gesetzt, und auf dem stuhl sass einer in einer güldenen Crone, und er hatte in seiner rechten hand septer und Reichs-apffel, und über seinen Stuhl (der grausam schön war anzusehen) stund mit güldenen buchstaben geschrieben: Königliche Majestät in Frankreich, und über der schrift stund eine blutige fahne und der engel Gottes sagte zu mir: Siehe jüngling, da kommen des königs in Frankreich seine

Mort fera aussi de grands ravages.

Quelques temps après l'Ange du Seigneur ma'pparut encore et me dit: regarde le Ciel, et vois comme il est ensanglanté, et j'y vis un siège d'une grandeur prodigieuse, sur lequel étoit assis quelqu'un avec une couronne d'or, qui tenoit dans sa main droite un sceptre avec une pomme impériale, et au-dessus de son siège (qui étoit superbe à voir) étoit écrit en lettres d'or; Sa Majesté royale de France; il y avoit au-dessus de cette inscription un drapeau rouge, couleur de sang, et l'Ange me dit: Jeune homme, vois les conseil-

Räthe, die ältesten sowohl als die jüngsten, das beysamt der blutigen fahnen kniend für dem könig in Frankreich, sie müssen einen eid ablegen, daß sie bey ihrer treu und glauben bey ihme leben und sterben wollen, und auch gegen ihres königs feinde seyen; und wie das verrichtet war, saß der könig noch auf seinem stuhl: Und der engel Gottes sprach zu mir: Siehe jüngling, wie der könig seine Crone, Septer und Reichs-apffel alles verrostet, und es anfangs alles schöne geglißen hat, nun aber siehest du, daß er mit allem königlichen Ornat von seinem Stuhl herunter gestossen wird.

Ueber eine weile kam der engel Gottes wieder

lers du Roi, les plus vieux, comme les plus jeunes qui s'assemblent près du drapeau et qui s'agenouillent devant le Roi; ils doivent lui prêter le serment de foi et de fidélité de vivre et mourir pour lui, et de s'opposer à ses ennemis: lorsque cela fut fait, le Roi étoit encor assis sur son siège, et l'Ange me dit: Jeune homme, vois comme la couronne du Roi, son sceptre et sa pomme impériale sont rouillés; tout cela étoit très brillant au commencement; mais à présent tu le vois renversé de son siège avec tous ses ornemens royaux.

Quelques temps après, l'Ange du Sei-

zu mir, und sprach: Siehe wie der himmel so blutig; da sahe ich darinnen einen grausamen stuhl gesetzt, und auf dem stuhl saß einer, der war bekleidet mit teutscher Nation, er hatte auch eine güldene Crone auf dem haupt, auch Septer und Reichsapfel führte er in seiner rechten hand, und über seinem haupt stund mit güldenen Buchstaben geschrieben: Das ist Königl. Majestät in Pohlen; und über der schrift stund eine blutige fahne, und über der fahne stund mit güldenen buchstaben geschrieben zweymal: Verflucht, Verflucht von Gott bist du König in Pohlen, und auch dein gantzes Land mit; und der engel Got-

gneur m'apparut derechef, et dit: Vois comme le ciel est ensanglanté; alors j'y vis un siège d'une énorme grandeur, sur lequel étoit assis quelqu'un vêtu dans le costume allemand, qui avoit une couronne d'or sur la tête, et portoit dans la main droite un sceptre avec une pomme impériale; et au-dessus de sa tête, étoit écrit en lettres d'or: C'est la majesté Royale de Pologne, et sur cette inscription il y avoit un drapeau rouge couleur de sang, sur lequel étoit écrit deux fois, en lettres d'or: Maudit, mandit de Dieu sois-tu, Roi de Pologne, avec tout ton païs; et l'Ange me

tes sagte zu mir: Jüngling, ich sage dir, siehe wohl darauf. Da kamen des Königs in Pohlen seine Räthe, da kamen die kriegsführer, die fielen für dem könig in Pohlen nieder auf ihre knie, und legten kniend dem könig in Pohlen einen eid ab beysamt den blutigen fahnen, und wie das verrichtet ward, saß der könig noch auf seinem stuhl, und der engel Gottes sagte zu mir: Siehe wohl auf den könig in Pohlen; da sahe ich, das er von seinem königlichen stuhl gestossen; und ich sahe wohl darauf, aber der fluch von Gott stund noch über ihm mit güldenen buchstaben geschrieben im himmel, daſſ ich jüngling dem könig in Pohlen seinen Untergang andeuten soll.

dit: Jeune homme, je te dis de bien faire attention: Alors vinrent les Conseillers du Roi de Pologne et ses Gégéraux, lesquels, assemblés près le drapeau rouge, se mirent à genoux devant Sa Majesté et lui prêtèrent un serment; et lorsque cela fut fait, le Roi étoit encore assis sur son siège; et l'Ange me dit: Regarde bien le Roi de Pologne; alors je vis qu'il fut poussé hors de son siège Royal: et je vis ensuite que la malédiction de Dieu étoit encore écrite au-dessus de lui dans le Ciel, en lettres d'or; afin que moi, jeune homme, puisse annoncer la chûte du Roi de Pologne.

Louis XVI.

Ce Monarque naquit à Versailles le 23 août 1754, et fut sacré à Rheims le 11 juin 1775. On doit à sa mémoire la justice de dire, qu'il fut un des rois de France qui s'occupa le plus réellement de la réforme des abus, et qui desira le plus sincèrement le bonheur du peuple : Il en donna des marques certaines dès son avènement au trône : Maupeou fut éxilé ; les Parlemens rappellés ; la servitude et les corvées abolies ; le code criminel adouci ; et la question préparatoire supprimée. Il fut d'abord surnommé *le Juste* ; ensuite *le Bienfaisant*, puis il s'arrogea celui de *Père du Peuple*.

De telles dispositions promettoient un règne heureux ; mais elles n'etoient pas suffisantes pour détourner les coups du sort dont Louis étoit menacé, et pour prévenir le bouleversement de son Royaume. Sa Majesté avoit plus de bonté que d'énergie, et jamais le nom de *Tyran* ne fut plus mal appliqué qu'à sa personne.

Les abus de l'Administration, la corruption de la majeure partie des Gens en place, l'avidité des Financiers, les déprédations des Favoris et la dépravation des Moeurs, réveillèrent le desir d'un changement. L'Ambition posa les bases de son calcul, la Perfidie tendît ses pièges, et le Roi, bercé par l'amour du bien public, par l'espoir du bonheur particulier de ses sujets, s'endormit dans le sein de la Philantropie, et ne pensa jamais qu'un Peuple, qu'il aimoit, dût un jour le laisser conduire à l'échafaud.

Le mal alla toujours en augmentant; Mr. Necker fut appellé à la tête des finances; il en changea tout le systême, et ne laissa qu'une dette immense; méprisé de la noblesse, parce qu'il étoit vain et orgueilleux; et haï du clergé, parce qu'il étoit protestant; il s'efforça de paroître populaire; en falloit-il davantage pour être l'idole du Peuple, qui fut toujours aussi inconséquent dans son amour que dans sa haine?

Bientôt la fortune publique s'épuisa, les particuliers craignoient pour la leur, et le Roi, toujours occupé de la réforme des abus et du rétablissement de l'ordre dans les

finances, assembla les *Notables* du Royaume pour aviser aux moyens de réparer les désordres. Le résultat des délibérations de cette auguste Assemblée fut la convocation des *Etats-généraux* le 5 mai 1789, qui dégénérèrent ensuite en Assemblée Nationale, Constituante, Législative, etc. Alors on vit naître un dangereux Philosophisme : le Vice, impunément, leva sa tête altière ; le système religieux, devenu politique, fut ridiculisé, et le Trône fut ébranlé. Une troupe de factieux se répandit dans la Capitale, fit accroire au Peuple qu'il étoit esclave, et l'engagea à la révolte pour recouvrer sa liberté.

La Bastille fut prise d'assaut le 14 juillet 1789. Les détenus, pour crime, ou comme perturbateurs du bon ordre, furent mis en liberté dans tout le Royaume ; des gens flétris par la Justice occupèrent des emplois ; le désordre devint général, et le 5 octobre 1789, la Fayette, à la tête des Gardes nationales et de la populace de Paris, marcha à Versailles, viola la résidence de son souverain, et le lendemain toute cette cohorte emmena de force le Roi à Paris, après avoir massacré la majeure partie de ses Gardes-du-corps.

La famille royale, toujours exposée aux plus grands dangers, jugea qu'il étoit prudent de s'éloigner; mais elle fut arrêtée à Varennes, ramenée à Paris le 21 juin 1791, et gardée à vue. Le Roi accepta le 14 septembre 1791, la constitution qui lui fut présentée par l'Assemblée Nationale: assailli dans son château des Thuileries le 20 juin 1792, et attaqué derechef le 10 août suivant, il fut forcé d'aller se réfugier dans l'Assemblée Législative: Sa Majesté fut ensuite jugée coupable, et transférée au Temple avec sa famille; son évasion servit de prétexte pour établir qu'elle avoit abdiqué la Couronne; la Royauté fut abolie, et l'Ere républicaine commença le 22 septembre 1792.

La tour du Temple, dans laquelle le roi et sa famille furent renfermés, étoit entièrement isolée par la démolition des bâtimens adjacens, et la partie du jardin, où il leur étoit permis de prendre l'air, fut entourée de murailles d'une hauteur extraordinaire. Louis occupoit le premier étage, et sa famille le second; les fenêtres étoient masquées, de manière à empêcher de voir ce qui se passoit dehors, et ne donnoient de jour que par le haut. L'escalier, qui conduisoit à son appartement, étoit divisé

en six parties, à chacune desquelles il y avoit une porte de fer, garnie de forts verroux; ces portes étoient si basses et si étroites, qu'il falloit se baisser et se mettre de côté pour y passer; elles étoient toujours closes, lorsqu'on en avoit passé une, il falloit attendre qu'elle fut fermée pour en ouvrir une autre: il y avoit au haut de l'escalier une septième séparation, dont la porte étoit si pesante, qu'il fallut 15 hommes pour la poser sur les gonds. La prémiere porte de l'appartement étoit pareillement de fer, et une garde de 300 hommes veilloit nuit et jour autour de la prison.

Pendant tout le temps, qu'on employa à ces réparations, qui coutèrent des sommes immenses, Louis habita la partie du Palais qui avoit été conservée, et lorsqu'on lui permettoit de prendre l'air, il n'avoit d'autre récréation que celle de voir deux mille ouvriers occupés à fortifier sa prison, et fut témoin de la célérité avec laquelle l'ouvrage fut achevé.

Ce fut vers le milieu du mois de septembre 1792, que le Roi entra dans cette tour obscure; la Municipalité alors ordonna à ses commissaires, qui étoient de de garde au Temple, de lui ôter plumes,

pinceaux, encre et papier, dont il ne put faire usage que lorsqu'il fut traduit comme délinquant à la barre de la Convention nationale.

L'appartement qu'occupa le Roi consistoit originairement dans une seule pièce, qui fut alors divisée en quatre parties; il mangeoit dans la première, couchoit dans la seconde, et son valet-de-chambre habitoit la troisième: Louis se retiroit quelquefois dans la quatrième, qui lui servoit de cabinet. Il y avoit dans la chambre-à-coucher une pendule, sur laquelle étoit écrit » *Le Paute, horloger du Roi* «; et lorsque la Convention nationale eut décrété que la France seroit une République, les commissaires, qui étoient toujours au Temple, collèrent un papier sur les mots: *du roi:* Ils en firent de même sur le tableau de la Constitution de 1791, qui pendoit dans la salle à manger, et écrivirent par dessus: *(L'An premier de la République)* ce fut ainsi qu'on annonça au malheureux Monarque qu'il étoit déchu de la royauté.

Deux commissaires de la municipalité passoient tout le jour dans la chambre du Roi, le suivoient lorsqu'il alloit dîner, et si, pendant le repas, lui, la Reine, ou Madame

Elisabeth demandoient quelque chose au valet-de-chambre qui les servoit, avec un ton de voix plus doux qu'à l'ordinaire, ils s'écrioient rudement : *Parlez plus haut*!

Louis se levoit à six heures du matin, consacroit ses premiers momens à la prière, et récitoit le service auquel sont obligés les Chevaliers de l'ordre du St.-Esprit : le refus, qu'on lui fit d'un prêtre pour lui dire la messe, fut une privation à laquelle il parut très-sensible. Il observoit sa religion aussi exactement que les circonstances le permettoient; car lorsqu'un vendredi, contre l'usage ordinaire, on ne lui servit que de la viande, il prit seulement un verre de vin, dans lequel il trempa un morceau de pain, dit en souriant: *Voilà mon dîner*, et ne fit à cet égard ni plainte, ni observation : sur ce qu'on lui représenta qu'il ne devroit pas être si scrupuleux, et que dans sa situation il n'étoit pas nécessaire de jeûner, il répondit tranquilement : » *Je n'ai jamais gêné vos consciences, ne gênez pas la mienne, chacun fait ce qu'il croit être pour le mieux.* «

A 9 heures du matin le Roi se réunissoit à sa famille dans la salle à manger, et lorsque le déjeûné étoit fini, il se retiroit dans sa chambre avec son fils, à qui il donnoit des leçons

de latin et de géographie : sa fille, dans le même-temps, recevoit des instructions de la Reine, et Madame Elisabeth, sa soeur, s'occupoit à faire de petits ouvrages.

Lorsqu'à la fin on lui ôta toute communication avec sa famille, il chercha le moyen d'adoucir cette privation par la lecture ; Tacite, Tite-Live, Sénèque, Horace, Virgile et Térence étoient ses auteurs favoris, et les livres françois qu'il préféroit, étoient ceux qui traittoient des voyages. Il lut aussi les papiers publics jusqu'au mois d'octobre, mais ses geoliers, sentant que la tournure que prenoient les affaires, lui devenoit de plus en plus intéressante, lui firent encore éprouver cette privation.

Lors des massacres des 2 et 3 septembre, des Energumènes, ayant mis la tête de l'infortunée princesse de Lamballe sur une pique, la promenèrent long-temps autour du Temple, dans l'espérance qu'elle seroit vûe par la famille royale, à qui on ne manqua pas d'en donner avis, par un rafinement de cruauté.

Aussi-tôt que la Convention nationale eut manifesté son intention, de traduire le Roi en jugement, les précautions pour sa garde, ainsi que la sévérité de sa détention, furent redoublées ; les geoliers du Temple et toutes

les personnes employées auprès de sa majesté, furent retenues prisonnières dans la tour, et strictement observées; non-seulément ils n'avoient pas la jouissance d'un couteau; mais encore on leur avoit ôté tout ce qui étoit composé de fer, d'acier, ou d'autres métaux. Les provisions, portées dans la prison, étoient soigneusement inspectées, et les cuisiniers, ainsi que ceux qui les servoient, étoient obligés de manger de chaque mets qui étoit servi sur la table du roi. Enfin, le malheureux monarque, condamné à mort par la convention nationale, comme criminel de lèze-nation, fut décapité le 21 janvier 2793.

Marie-Antoinette d'Autriche.

Cette reine infortunée, entraînée dans le tourbillon des plaisirs, s'y livra sans peine; elle étoit jeune, grande, belle et séduisante, et la duchesse de Polignac, sa favorite, eut soin d'entourer Sa Majesté de ceux qu'on nommoit *les Roués de la cour:* de-là vinrent les dépenses énormes, auxquelles Mr. de Calonne fit face pendant quelques temps,

avec l'amas d'argent qu'avoit fait Mr. Necker, par le moyen de ses emprunts successifs; et le peuple, s'imaginant que la conduite peu réservée de Marie-Antoinette, étoit la seule cause de toutes les déprédations, lui voua une haine éternelle. La fameuse scéne du collier, dans laquelle on lui fit jouer le principal rôle par des intrigues, dont il seroit difficile de démêler le vrai motif, acheva de la perdre dans l'esprit du public; et l'on se crut alors autorisé à l'accabler par des inculpations les plus fortes, et peut-être les plus injustes.

La reine renonça à l'ancienne étiquette de la cour; la magnificence du Trône fit place à l'élégance, et l'on vit bientôt disparoître les ajustemens pompeux qui donnoient aux femmes de qualité cet air noble et décent qui exigeoit des hommes un maintien honnête et une conduite respectueuse: tout cela fut remplacé par des parures négligées et par des manières libres qui caractérisoient l'aisance et la volupté: au moyen de quoi, on n'appercevoit plus de différence entre la bourgeoise et la femme de la cour, entre le commis et le prince du sang. Les réglemens pour participer à l'honneur de monter dans les carrosses du roi et être présenté

à la cour, exigeoient de fortes preuves de noblesse; mais bientôt la faveur se manifesta, le beau danseur, le gros joueur, l'homme à la mode, furent admis sans preuves, aux bals, aux jeux, aux soupers de la reine, et la frivolité fut préférée au vrai mérite et à la qualité. Cette ancienne étiquette de la cour, qui sembla ridicule aux yeux de beaucoup de gens, ne pourra jamais passer pour un abus, son fardeau ne pesoit pas sur la peuple, mais elle soutenoit la majesté et la splendeur du trône; elle affermissoit les anneaux de cette chaîne de distinctions si nécessaires au bon ordre dans un grand état.

Marie-Antoinette naquit à Vienne le le 2 novembre 1755, et fut marié à Louis XVI le 16 Mai 1770. Son air affable et ses actes de bienfaisance, qui paroissoient partir d'une belle ame, lui gagnèrent tous les coeurs au commencement de son mariage. Elle a eu des torts, sans doute —— mais étoient-ils assez graves pour avoir mérité le sort qu'elle a subi? L'impartialité seule peut répondre à cette question.

Après une captivité d'environ quinze mois dans la tour du Temple, Marie-Antoinette fut traduite en jugement devant le

tribunal révolutionnaire ; les outrages qu'elle y reçut sont au-delà de l'expression ; et sous l'apparence d'une forme judiciaire, elle fut condamnée à mort et conduite à l'echafaud le 25 Octobre 1793.

Madame Royale.

Marie-Therese-Charlotte de France, née à Versailles le 19 décembre 1778, est actuellement dans sa dix-huitième année, belle et aussi bien élevée que les circonstances ont pu le permettre, on peut la regarder comme un prodige. Elle conserva toujours sans affectation, même au sein du malheur, la fierté et la dignité que lui donnoient sa naissance. Renfermée dès ses plus jeunes ans dans la tour du Temple avec ses parents, elle sut mettre à profit les sages conseils et les leçons d'une mère infortunée, qui ne négligea rien pour son éducation. Elle étoit dans cet âge où la sensibilité prend son essor, et connoissoit déjà toute l'horreur de sa situation, qui augmentoit de jour en jour ; car, successivement séparée de son père et de sa mère, elle vit l'un aller à l'échaffaud, et ignora long-temps que l'autre avoit subi le même sort.

Cette aimable princesse, fière sans être méprisante, fit toujours observer les distances à ceux qui étoient préposés à sa garde, et ne leur adressoit jamais la parole; mais répondoit avec esprit et réserve lorsqu'on la questionnoit; sa grandeur d'ame et la force de son caractère, l'auroient indubitablement conduite à l'échauffaud; mais la chûte de Robespierre suspendit pour un tems l'exercice des cruautés, et la convention, desirant procurer la liberté aux Députés que Dumouriez avoit livrés aux Autrichiens, crut pouvoir, sans inconvénient, demander qu'ils fussent échangés avec quelques autres contre la princesse; ce que la cour de Vienne accepta sans hésiter, fort aise de se débarrasser de tels prisonniers, et de donner un asyle à la vertu et à la candeur.

Enfin, Marie-Therese-Charlotte fut échangée à Huningue, le 25 décembre 1795, contre Camus, Bancal, Beurnonville, la Masque, Quinette, Drouet, Malet et Semonville, et arriva à Vienne le 9 janvier 1796. Elle fait l'admiration de cette cour, s'est acquise l'estime publique, et jouit du même traitement que les jeunes Archiduchesses :

Mad. de Souci, qui l'accompagna jusqu'à Vienne, fut aussitôt renvoyée en France.

Monsieur le Dauphin.

Louis-Charles naquit à Versailles le 25 mars 1785. Il fut d'abord nommé Duc de Normandie, puis à la mort de son frere, décédé à Meudon, il eut le nom de Dauphin, comme principal héritier de la Couronne. Il étoit encore trop jeune pour s'appercevoir de la profondeur de l'abîme dans lequel il étoit précipité; car il n'avoit que dix ans et demi lorsqu'il fut renfermé au Temple.

A la Mort de Louis XVI, Marie-Antoinette, suivant l'étiquette de la Cour, traita son fils avec tout le respect qu'une Reine Douairiere doit au Roi, et le considéra comme Louis XVII. Les Royalistes de la Vendée le proclamèrent aussi sous cette qualité, tandis que Monsieur, frère du feu Roi, éxerçoit au-delà du Rhin, la Régence que les Émigrés lui avoient deférée.

Simon, qui étoit ci-devant savetier, fut nommé Gouverneur du Dauphin: il inculquoit dans l'esprit de son Élève, tout le

contraire de ce qu'il falloit pour être Roi : il lui apprenoit à jurer, à chanter *la Carmagnole*, à crier : *vive la République!* et à maudire son Père et sa Mère.

Louis-Charles devint hébêté ; son Éducation et les Liqueurs spiritueuses qu'on lui fit boire, n'y contribuérent pas peu ; enfin, il mourut au Temple, le 8 juin 1795, des suites d'une humeur scrophuleuse qui l'étouffa ; ainsi que l'ont déclaré les médecins.

Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI.

Le digne objet de l'admiration et des regrets de toutes les ames vertueuses et sensibles, naquit à Versailles le 3 mai 1764.

Les plus excellentes qualités, qui peuvent rendre une femme aimable et estimable, s'étoient réunies dans la Personne de Madame Elisabeth. On n'entreprendra point ici, de détailler les vertus dont l'auteur de la Nature l'avoit douée, il suffira de dire qu'elle les possédoit toutes, et que son éloge est gravé dans tous les coeurs bien nés, avec des caractéres ineffaçables.

Parmi les traits sublimes qui honoreront à jamais la mémoire de cette illustre Princesse, on en remarque deux par lesquels on peut juger de sa grandeur d'ame et de la fermété inébranlable de son caractére: Lorsqu'on vînt l'avértir que des assassins se disposoient à forcer les portes de son appartement, croyant aller chez la reine, elle répondit tranquilement, »*Laissez-les entrer;* »*mais sur-tout, ne les détrompez pas.*» Quant elle subit son interrogatoire devant le Tribunal révolutionnaire, et qu'on lui demande, suivant l'usage, son nom et ses qualités, elle répondit avec cette assurance que donne l'innocence et la vertu, »*Je suis* »*Elisabeth de France, Tante du Roi.*« Il n'en fallut pas d'avantage pour la faire condamner à mort; et, à la honte de la Nation Françoise, cette sainte victime fut traînée à l'Échaffaud, et immolée le 10 mai 1794.

Le Père Gérard.

Le Père Gérard étoit un riche cultivateur qui, jouissant de l'estime de son canton, fut nommé Député de St.-Martin de Rennes aux États-Généraux en 1789. Il avoit du

bon-sens et de la droiture. Voici comme il s'exprimoit dans une lettre qu'il adressa à ses commettans : »*Que puis-je faire au milieu »d'une foule d'avocats et de petits praticiens »qui croyent tout savoir, qui se regardent »comme membres du* *Haut-Tiers*, quoique »la majeure partie d'entr'eux ne possé de pas »un pouce *de terre sous le soleil, et qui ne peu- »vent que gagner à la subversion totale de la »France?* Aussi ne fit-il rien ; il parla même très-peu, parce qu'on se plaisoit à le tourner en ridicule. Il conserva toujours son costume de Paysan, qu'il remporta chez lui sans taches. Un de ses collégues lui demanda un jour, d'un ton railleur : »Père Gérard, »que pensez-vous de tout ceci ?« »*Je pense*, (dit-il) »*qu'il y a beaucoup de coquins par- »mi nous.*« Ces Paroles, prononcées avec ingénuité, ne s'oublièrent jamais ; car elles furent, long-tems après, rapportés dans un Journal, où le redacteur ajouta. »Si l'assem- »blée *du Tiers-État* aux États-Généraux, à »qui la France doit le commençement de »tous ses malheurs, n'eût été composée »qu'avec des gens de l'espèce et du caractère »du Père Gérard, l'enfer n'auroit pas vomi »un hydre républicain qui a pris pour bases »de son gouvernement l'athéisme, le crime

»et l'injustice, qui, par ses cruautés atroces, »s'est rendu l'horreur et le fléau du genre-»humain, qui, tandis que les armées Fran-»çoises se couvrent de gloire au-dehors, se »souille d'opprobre et d'ignominie au-de-»dans, et qui plonge la Nation dans un »gouffre d'exécration.«

Barras.

Il est remarquable, que les Nobles qui, au commencement de la Révolution françoise, se mirent du côté du parti populaire, et firent un abandon volontaire de leurs titres et privilèges, appartenoient en général aux plus anciennes et aux plus illustres Maisons; tandis que les nouveaux annoblis étoient très-indignés de se trouver confondus de nouveau avec les Peuples dont ils avoient récemment fait partie. Paul-François-Jean-Nicolas Barras est de cette première classe: dans le Midi de la France, lorsqu'on vouloit attribuer à quelqu'un l'honneur d'être issu d'une race illustre, on disoit qu'il étoit Noble comme Barras, et que la famille de Barras, étoit aussi ancienne que les rochers de Provence.

Le ci-devant Vicomte de Barras, naquit a Foxemphoux, dans le Département du Var, le 30 Juin 1755, il commença de bonne heure sa carrière militaire dans le régiment de Languedoc dragons, où il fut fait sous-lieutenant, et où il demeura jusqu'en 1775. Il fit à cette époque le voyage de l'Isle de France, dont un de ses parens étoit gouverneur, et voyant que la guerre alloit se déclarer dans l'Inde, il sollicita et obtint son changement dans le régiment de Pondicheri, et dans le cours de l'année suivante, il s'embarqua pour la côté de Coromandel.

Le vaisseau, à bord duquel il étoit, fut assailli dans la traversée par une violente tempête, et poussé dans un écueil plein de rochers, au milieu de la nuit la plus obscure, à peu de distance des Isles Maldives, et tout l'équipage s'abandonna au désespoir. Dans cette affreuse position, Barras conserva toujours sa présence d'esprit, tira les matelots de leur stupeur, et ranima leur espérance. La construction d'un radeau fut résolue à l'unanimité, éxécutée sur-le-champ, et tandis que chacun se hâtait pour sortir du vaisseau qui paroissoit sur le point d'être brisé en mor-

ceaux, Barras étoit debout, regardant le tout froidement, et fut le dernier qui mit le pied sur le pont-flottant qui les conduisit sains et sauves à une petite isle habitée par des sauvages, dont l'extérieur menaçant les tenoit dans la crainte perpétuelle, d'avoir échappé à la mort, d'un côté, pour la rencontrer d'un autre; enfin, après un mois d'une misérable existence, ils furent secourus et conduits à Pondichery.

Après la reddition de cette place, Barras et plusieurs autres prisonniers, s'embarquèrent pour retourner en Europe, et rencontrèrent un vaisseau de guerre Anglois, qui, par méprise, pensa que le pavillon blanc, couleur ordinaire des François, désignoit un cartel; il s'ensuivit une forte canonade, qui dura très-long-tems, malgré que les François, qui étoient sans défense, n'y repondissent que par leurs cris; chacun fut à fond de cale; l'eau entroit à force par les sabords, et il est probable que *le Sartine* auroit été bientôt coulé à fond sans Barras, qui, au milieu d'une grêle deboulets, fut, avec un admirable sang froid, baisser le prétendu signal de résistance.

Il s'embarqua ensuite à bord de l'escadre de Suffrin; fut présent au combat dans le Port Praya-Bay, et servit après, sous le Général Conway, au cap de Bonne Espérance. Après son retour à Paris, les charmes de cette capitale lui parurent trop puissans pour qu'un homme de son tempérament et de son caractère put y résister; le jeu et les intrigues amoureuses, qui étoient presque les seules occupations du militaire François, attiroient tour-à-tour son attention; ses bonnes fortunes, d'un côté, et ses mauvais succès de l'autre, contribuèrent également à vuider sa bourse, et le réduisirent à loger au quatrième étage dans une maison obscure. A la fin la Révolution arriva, et fournit à son énergie les moyens de se déployer avec plus d'éclat et d'avantage. Au 14 Juillet 1789 et 10 Août 1792, jours à jamais mémorables, il étoit *citoyen agissant* dans les attaques de la Bastille et des Thuileries, et fut, bientôt après cette dernière époque, nommé juré de la haute Cour Nationale; mais il fut déchargé de cet office, par le moyen des scélérats qui assassinèrent à Versailles les prisonniers qu'on conduisoit d'Orléans à Paris.

Barras, envoyé à la Convention Nationale comme représentant du Peuple, vota pour la mort du Roi, quoiqu'il ne paroisse pas qu'il fut particulièrement attaché au parti de la Montagne qu'après la proscription des Girondistes du 31 de Mai; les événemens de cette journée lui ayant été communiqués par la faction triomphante, pendant son absence pour une mission publique, il fut induit par déception, foiblesse, ou nécessité, d'acquiescer au moins, au plan violent qu'elle avoit formé: plusieurs parties de la République virent l'attaque faite à la représentation Nationale, sous différents aspects, et refusèrent de se soumettre à l'autorité de Roberspierre; Toulon entr'autres non-seulement se révolta, mais livra son port et ses vaisseaux à l'ennemi: Barras y fut envoyé en qualité de commissaire National. Il trouva à son arrivée qu'une correspondance étoit établie entre la flotte, et l'armée assemblée à Nice, et que le général Brunet se disposoit à suivre l'exemple de l'amiral Trogoff, en admettant les Anglois dans son camp: il chercha les moyens de détruire ces projets; ses propositions furent suspectes aux conspirateurs; il fut pour-

suivi ; le tocsin fut sonné pour soulever le pays contre lui ; ses biens furent dévastés ; sa tête fut mise à prix ; et à Pignans il fut attaqué dans sa voiture : mais à l'aide de son sabre et de deux fidèles dragons, il trouva le moyen d'avoir un cheval et de se sauver à St.-Tropez, où il se procura un bâtiment, fit voile à Nice dans l'obscurité de la nuit, arriva à l'improviste et fut assez hardi pour arrêter le général Brunet, au milieu de son armée. Ses exhortations ranimèrent le patriotisme des soldats, il les conduisit vers Toulon, organisa les colonnes, qu'il rassembla sous les remparts, se mit à la tête de la gauche à l'assaut du fort Pharon, et après deux nuits de combat et de fatigues, rendit à la République le Port, et une partie des vaisseaux. Ce fut à ce siège où il découvrit le génie de Buonaparte, qu'il plaça à la tête de l'artillerie.

En entrant dans la ville, Barras informa la convention « que les seuls patriotes qu'il avoit trouvés à Toulon, étoient les galériens. » Cette observation feroit croire qu'il avoit été principalement intéressé dans les cruelles exécutions qui s'ensuivirent, si sa conduite subséquente à Marseille ne faisoit pas présumer le contraire.

Un plan ayant été formé dans cette place pour massacrer les prisonniers, Barras donna ordre d'en arrêter les auteurs et de les envoyer à Paris devant le Tribunal Révolutionnaire. Ce fut un crime capital et une mauvaise conduite, aux yeux des hommes sanguinaires, qui dominoient alors sur la République: ils le rappellérent, et trois fois il y eut des ordres de l'arrêter, sans qu'ils fussent mis à éxécution, tant ils craignoient les effets de son désespoir impétueux, et de son courage bien éprouvé; malgré l'avis qu'il reçut, du danger qu'il couroit, il ne voulut pas quitter sa maison; même pendant la nuit, il se pourvut seulement pour sa défense, et fit savoir à ses ennemis, qu'il étoit préparé à donner la mort à chacun de leurs satellites qui entreprendroit de le saisir pour le mettre en prison. On lui proposa alors de l'envoyer à l'Armée du Rhin, pour se défaire de lui; mais il refusa d'y aller, disant que sa présence étoit nécessaire à la Convention; il le prouva à leur grand regret ... Il fut le dernier orateur dans les débats qui précéderent leur punition le 9 de Thermidor, et le commandant de la force armée, qui vainquit la popularité du Dictateur Robespierre,

pierre, et les formidables canoniers, conduits par les féroces Henriot et Coffinhau.

Il rendit un pareil service à la Convention dans deux autres occasions; quand le Fauxbourg St.-Antoine excité par le reste des terroristes, pénétra dans la salle et assassina Ferrand Réprésentant du Peuple; et quand quelques Sections de Paris s'opposèrent aux décrets, en vertu desquels il fut déterminé que les deux tiers de l'ancienne législature entreroient dans la composition de la nouvelle.

Quoiqu'il en puisse être, le prix de son assistance, au 13 Vendémiaire, parut si grand, aux yeux du Corps Législatif, que ce fut la cause immédiate, qui lui fit obtenir un siège au Directoire; qu'il remplit, à ce qu'on dit, comme il a fait ses premier emplois, en se méfiant d'une loi, et en excluant les parents des émigrés de toutes les places de confiance *). Sa conduite publique depuis son élévation au premier poste de la République, est si impliquée dans celle de ses collègues, qu'il est difficile d'en séparer la portion de louange ou de reproche qui lui appartient; on peut

*) Son frère, Chevalier de Malthe, est mort à l'armée de Condé.

cependant, d'après son caractère décidé, affirmer sans risque, qu'il a une grande part dans les mesures qui ont récemment occasionné l'expulsion de ses collègues et leur déportation, avec un grand nombre de membres du Corps Législatif.

Les succès, qui ont couronné Barras, dans tant d'entreprises après avoir échappé à tant de dangers, seront naturellement attribués à un bonheur extraordinaire; mais il est hors de doute, que la plus grande partie de ces succès, ne soit due à cette force de nerfs, à ce jugement et à cette présence d'esprit qui rendent en qnelque sorte, l'homme maître des événemens.

Cette force d'esprit est accompagnée, et probablement produite, par une grande vigueur du corps; Barras est grand, robuste et bel homme, et lorsque dans une fête publique, il est vêtu de sa robe de pourpre, de son manteau écarlate et de son panache tricolore; sa figure est noble et imposante; sa peau est cependant d'une couleur jaune, circonstance qui n'a pas échappé à la satyre des royalistes.

Maltraité d'un côté, favorisé de l'autre, Barras est reconnu pour posséder plus de génie que d'esprit, et plus d'activité que

d'instruction; ses manières sont honnêtes et prévenantes, sans avoir le poli éblouissant de l'ancienne cour. Quoiqu'il parle peu, il excelle dans l'art de tirer les secrets des autres, et de se faire communiquer leurs connoissances; la nature, en un mot; en a fait un grand homme sans le secours des moyens artificiels.

Merlin de Douay.

Du fond d'une misérable chaumière, il a atteint la cinquième partie du trône de la plus puissante nation du globe; son père étoit un paysan d'Anchin, près de Douay. Merlin, jeune garçon, fut placé comme domestique dans l'abbaye d'Anchin il servoit les moines quand ils disoient la messe, et devint enfant de choeur: il étoit cependant au nombre des domestiques, et servoit la compagnie à table dans les occasions extraordinaires.

Comme il étoit égrillard et actif, un moine bienfaisant entreprit de lui apprendre à lire, et s'appercevant qu'il avoit la plus grande envie de s'instruire, engagea

la confrairie de l'envoyer au collège de Douay, où il se distingua bientôt parmi ses camarades, de la manière la plus honorable.

Les moines d'Anchin vouloient en faire un prêtre, mais il les supplia de lui permettre d'étudier le droit ; ils lui accordèrent la faculté de suivre son inclination ; le soutinrent pendant le tems de ses études, et lui fournirent l'argent dont il avoit besoin.

Aussi-tôt qu'il fut reçu Avocat au Parlement de Douay, ses anciens bienfaiteurs lui confièrent la conduite des affaires de l'abbaye, et obtinrent pour lui le même office du chapitre de Cambray, dont les revenus étoient considérables, ce qui lui procura une fort belle existence ; les moines étoient si content de sa conduite, qu'outre leurs bienfaisances multipliées, ils lui firent épouser la soeur d'un d'entr'eux, laquelle étoit riche ; après l'avoir ainsi établi d'une manière agréable, ils lui procurèrent l'achât d'une charge de secrétaire du roi, qui ne lui donnoit d'autre avantage que celui de rendre sa famille noble, après vingt ans de possession.

A l'ouverture des États-Généraux, il

fut élu Député du Tiers-État de la Flandre-Françoise, circonstance qui excita l'envie de ses collègues, qui étoient accoutumés à le nommer l'Ecervelé Merlin : arrivé à Paris, il loua un second étage pour lui et sa femme dans une rue proche le Palais-Royal; quoique retiré en apparence, il recevoit souvent des visites de Mirabeau et d'autres membres : il trouva bientôt les moyens de se distinguer, et joua un rôle très-brillant dans le comité de féodalité : ce fut lui, qui proposa le premier le partage égal des successions entre les enfans, en opposition à la coutume barbare, adoptée par la vanité, et sanctionnée par l'usage, en conséquence de laquelle presque tout le bien des pères et mères étoit dévolu à l'aîné de leurs enfans.

Merlin, comme Camus, étoit redevable de toute sa fortune à l'Eglise, et comme Camus, il devint un de ses plus grands ennemis; ayant une parfaite connoissance des affaires ecclésiastiques, il étoit plus capable d'en dénoncer les corruptions et les abus.

A la fin de la première Assemblée, le Département de Paris, lui offrit un siège dans son Tribunal; mais il en accepta un

dans celui de Douay; observant que son pays natal, avoit droit à la préféreuce.

Quand la Convention fut convoquée, Merlin fut encore élu Député par ses premiers commettans; mais il fut peu écouté pendant le règne des Girondistes. Lorsque le Gouvernement révolutionnaire fut établi, il fit la motion du fameux Décret du 17 Septembre relatif aux personnes suspectes, et de la non moins fameuse loi du 7 Nivôse, concernant le partage égal entre les enfans dans les successions de leurs parens.

Lorsque la faction de Robespierre fut renversée, Merlin devint membre du comité de salut public, et Sur-Intendant de l'important département des affaires étrangères; c'étoit lui, qui surveilloit la correspondance entre le Comité et Barthelemi (dernièrement Directeur, et alors Agent diplomatique en Suisse) relativement à des négociations de paix partielles; c'étoit lui aussi, qui présentoit à la Convention, les Ministres étrangers; son discours en introduisant l'Ambassadeur de Venise, (Quirini), est très-célèbre.

Quand les François furent battus sur la rive droite du Rhin par le maréchal de

Clairfait, pendant l'automne de 1795, Merlin accusa Carnot d'être la cause originelle de ce désastre, parce qu'il avoit, contre l'opinion générale du comité, donné des ordres à Pichegru, de passer ce fleuve, sans calculer les dangers auxquels il pouvoit être exposé par le manque de vivres; il eut aussi une dispute avec Boissy d'Anglas, sur son opposition à la réunion de la Belgique à la République françoise.

A l'organisation de la nouvelle constitution, Merlin fut nommé ministre de la justice, ce qui lui fit donner par les royalistes, le surnom de *Chancelier d'Aguesseau*. Etant placé bientôt après dans un autre département, on observa que l'auteur de la loi contre les personnes suspectes, étoit le seul qui fut digne qu'on lui confiât la police de la république; enfin, tout ce qui étoit fait par lui, étoit qualifié dérisoirement, *de Merlinade*, par les royalistes.

Il a été nommé Directeur le 8 Septembre 1797 à la place de Barthelemy, qui fut banni et déporté.

Merlin est d'une petite taille, et son teint est noirâtre, il se vêtit simplement, et son extérieur annonce beaucoup de modestie; il est âgé d'environ 45 ans.

Carnot.

Dans un pays despotique, la main nonchalante de l'orgueil et de la molesse, est suffisante pour conduire les rènes du gouvernement; mais dans la carrière révolutionnaire et républicaine, le prix doit être accordé à l'activité, et à l'énergie; ce fut ainsi que les destins de la France, qui, sous l'ancien gouvernement étoient réglés par une pompeuse ignorance, furent après le bouleversement du royaume, confiés aux mains de Carnot, qui auparavant n'étoit rien, et qui seroit peut-être resté au même état toute sa vie, si la monarchie avoit duré aussi long-tems que lui.

Louis-Nicolas-Marguerite Carnot, naquit à Nolas, dans la ci-devant Bourgogne, le 13 Mai 1753. Sa famille étoit régardée comme une des plus anciennes du lieu, mais elle n'étoit ni riche, ni illustre; comme il paroît par la profession de son père qui est avocat, et qui vit encore: le fils entra assez jeune dans le corps du génie; il employoit alternativement ses heures de loisir à cultiver les sciences et les belles-lettres, et réussit parfaitement.

Les Essais mathématiques, qu'il publia, le firent agréger à plusieurs savantes sociétés. Son panégyrique du Maréchal de Vauban, qui obtint le prix à l'académie de Dijon, étoit remarquable par la force et la pureté du style; plusieurs de ses pièces de poésie, écrites avec esprit et délicatesse, n'auroient pas deshonoré la plume de Tibule ou d'Anacréon.

Le titre de bel-esprit et le rang de capitaine d'artillerie, auroient été probablement la seule récompense de ses talens, si la révolution n'avoit pas eu lieu, et qu'elle ne l'eût pas porté successivement à l'Assemblée Législative, à la Convention Nationale, et au fameux comité de *Salut-public*. Lorsqu'il fut élu membre de ce dernier, les armées républicaines étoient familières avec les humiliations, et la frontière d'Acier qu'elle prétendoient donner à la France, fut percée dans son centre; mais dans les campagnes de 1793 et 1794, les plans vastes et profonds sur lesquels agissoient les armées françoises, et l'art avec lequel leurs mouvemens étoient combinés, étonnèrent toutes les nations de l'Europe. On ne pouvoit pas concevoir quel étoit le génie qui inspiroit ces puis-

santes masses d'hommes, qui les animoit du même esprit, et les faisoit agir d'une manière uniforme. Ce fut Carnot qui, dans un comité à Paris, rompit les rangs et la ligue des pouvoirs confédérés, comme fit Archimède, lorsque de son cabinet à Syracuse, il répandoit la mort et la destruction parmi les légions romaines, et réduisoit au néant leur tactique et leur discipline tant vantées. Quoique ce soit un fait que ses ennemis ne peuvent pas nier, ils ont cependant tâché de lui en ôter le mérite, en disant que ses plans de campagne ont été empruntés de ceux des grands capitaines qui vivoient sous Louis XIV; mais comme les mémoires de ces illustres généraux ont été déposés au bureau de la guerre pendant tout le cours de ce siècle, pourquoi n'ont-ils jamais produit des effets aussi merveilleux? Carnot n'étoit pas simplement le guide des généraux françois, il rivalisoit quelque fois d'intrépidité avec les plus braves soldats, et a, par sa présence, contribué plus d'une fois à faire pencher la balance de la victoire de leur côté. Il étoit à la bataille de Maubeuge, et commandoit une des colonnes qui emporta d'assaut le Poste de Wattignies.

Les partisans de la royauté, enveloppant tous les amis de la liberté dans le blâme résultant de la mauvaise conduite des faux patriotes, ont associé Carnot avec l'infâme Robespierre; mais on ne peut pas révoquer en doute, que deux pouvoirs distincts furent employés pour mettre la guillotine et les armées en mouvement; quoique le premier mobile des deux, fut dans le comité de salut public. Pendant que Robespierre organisoit ses assassins révolutionnaires, Carnot étoit employé à organiser la victoire. Robespierre a versé des torrens de sang françois; Carnot n'est comptable que de celui de l'ennemi; Robespierre fut la terreur de son pays, et Carnot fut appellé la terreur des Autrichiens: ces vérités sont affirmées par le tyran même dans un de ses discours, lorsqu'il accusa formellement Carnot de négliger le bien public, en ne prenant aucune part aux opérations civiles, et dirigeant exclusivement son ambition au pouvoir militaire: en conséquence de quoi, Carnot n'alloit pas souvent au comité général, et il en sortoit rarement sans exprimer à ses amis son horreur sur les procédés sanguinaires de ses collègues; sa crainte de

périr par les mains de leurs bourreaux, et la haine et le mépris qu'il avoit pour Robespierre. Il ne cacha pas toujours son sentiment au dictateur lui-même; un jour que ce monstre altèré de sang dévisoit sur de nouveaux moyens pour se défaire de ses ennemis, et parloit de donner une impulsion plus rapide à la vengeance nationale; Carnot le regarda fixement, et lui dit avec un ton d'indignation: *Tu n'est qu'un lâche tyran!*

Il ne put cependant pas échapper à la médisance, qui accabla ses collègues lors de la dissolution du comité. Fréron disoit particulièrement de lui, qu'il réunissoit l'esprit de Barrère, le coeur de Collot-d'Herbois, et la tête de Billaud-Varennes. On ne peut pas nier qu'il méritoit beaucoup de reproches, en continuant d'agir avec d'aussi éxécrables assassins, et en offrant de faire cause commune avec quelques-uns des moins coupables, quand ils furent traduits à la barre de la Convention: il conserva cependant une si grande portion de l'estime publique et une si haute réputation de talens, que sur l'établissement de la nouvelle Constitution, il fut choisi membre du gouvernement exécutif. Tan-

dis qu'il occupoit ce poste éminent, il étoit fréquemment le premier à découvrir et à fut échouer les plans,des factieux : ce faire lui qui, dans l'office de ministre de la police, imagina les moyens de saisir à-la-fois et dans le même-tems, Babeuf, ses plans et ses principaux associés.

Cependant le règne de Carnot n'a pas été long; suspecté de favoriser un parti dans le corps-législatif, qui tendoit au rétablissement de la royauté il fut enveloppé dans la proscription de ceux qui le composoient, et dans le décret qui ordonna leur déportation sans jugement; cette dernière circonstance rend impossible de juger son mérite dans cette hypothèse. D'un côté il paroîtroit bien extraordinaire que Carnot, qui a tout fait pour consolider la République, eût médité sa destruction, et qu'avec tout son bon sens, il n'eût pas prévu le danger qu'il couroit, et qu'ayant voté pour la mort de Louis, il n'eût pas été frappé de la crainte d'être maltraité dans la suite par les Royalistes. D'ailleurs il n'y auroit pourtant rien d'étonnant, qu'un homme, dont l'éducation fut conduite sous les auspices de Monseigneur le Prince de Condé, et qui avoit servi sous Louis XVI, eût conservé

un penchant pour la famille des Bourbons et pour le gouvernement monarchique. Ceux qui connoissent l'histoire secrète, de la Révolution, savent bien que plusieurs officiers, soi-disant patriotes, sont restés en France, pour rien moins, que par affection pour le nouvel ordre de choses, malgré qu'ils se montrassent hardiment dans les postes qu'ils trouvoient convenable d'occuper. Nous saurons la vérité quelque jour; présentement la supposition la plus probable semble être, que Carnot ne croyoit pas que les procédés violens du directoire fussent nécéssaires; et que son opposition fut jugée un crime. Il ne fut pas mis en prison avec son collègue Barthélemy, et avec les conspirateurs supposés du corps-législatif: quelques-uns disent qu'il s'est évadé; d'autres, qu'il a été tué en voulant se sauver.

La modestie des manières de Carnot, la simplicité de son extérieur et de sa conduite, et sa taciturnité habituelle, ne semblent pas indiquer un personnage capable de se soutenir dans le tourbillon, et de diriger une tempête révolutionnaire; cependant, la part qu'il a prise dans les commotions civiles, non-obstant son caractère

pacifique, sert seulement à prouver la vérité de cette maxime, » que les grands ta» lens sont susceptibles d'une application » très-générale. »

François de Neufchâteau.

Le successeur de Carnot au Directoire est né à Neufchâteau, petite ville de Lorraine, près de Nancy. Il étoit destiné pour le barreau; mais sa passion dominante fut la poésie et les belles-lettres; il commença sa carrière dans le monde par être avocat à la Cour Souveraine de Nancy, et dans ce tems-là, il écrivit l'histoire *du Droit commun de Lorraine*, ouvrage qui fit beaucoup d'honneur à ses talens, et qui le mit au rang des plus savans jurisconsultes du siècle. Etant cependant trop attaché à la littérature agréable, pour se renfermer dans les exercices du bareau, il chercha quelqu'autre emploi plus convenable à son inclination; en conséquence de quoi, il fut à Paris, et acheta l'office de procureur du Roi de l'Isle de St.-Domingue: Il passa sept ans dans cette colonie, et y publia quelques pamphlets sur le droit canon et

ecclésiastique; mais le climat, n'étant pas favorable à sa constitution, il vendit son emploi, en convertit le produit en une rente viagère et s'établit à Paris.

Il obtint la protection de la maison d'Orléans, et spécialement de Madame de Genlis, gouvernante des enfans du duc, auprès de laquelle il fut introduit pour lire *Pamela* et autres histoires sentimentales à ses élèves. Dès le commencement de la Révolution, il écrivit plusieurs pièces patriotiques pour le théâtre; la tragédie de *Spartacus* entr'autres reçut la plus grande approbation. Il fut ensuite nommé député à la seconde assemblée; mais comme législateur, il n'y fit pas une très-brillante figure, on se rappelle seulement, que lòrsque, le 17 Août 1792, le rapport fut fait à l'assemblée, que plusieurs membres avoient demandé des passeports pour quitter Paris à l'approche de l'armée prussienne, François de Neufchâeau proposa que tous les députés jurassent de ne pas quitter leur poste, jusqu'à ce qu'ils fussent remplacés par ceux nommés à la Convention Nationale.

Quoique patriote reconnu, il n'échappa pas aux persécutions du tyran Robespierre; nous savons, par le rapport de Grégoire,

du

du 9 Vendémiaire an 3 qu'il avoit été confiné en prison plus de 8 mois, et qu'il fut délivré à l'ouverture des prisons, après le 9 Thérmidor.

Lorsque le gouvernement actuel fnt constitué, François de Neufchâteau fut nommé commissaire du directoire Exécutif au département des Vosges; il remplit cette place avec beaucoup d'intelligence et d'intégrité; mais il fut blâmé comme sévère persécuteur des prêtres; il fut ensuite nommé ministre du département de l'intérieur, à la place de Bénézech, qui avoit été congédié: deux mois après, il succéda, comme directeur, à Carnot, qui fut proscrit et déporté.

La Reveillère Lépaux.

Il en est des qualités de l'esprit humain comme des productions naturelles de la terre, sur la surface de laquelle chaque misérable caillou s'offre de lui-même aux yeux, tandis que l'or et le diamant sont cachés dans son sein: le nom et le mérite de la Reveillère Lépaux étoient presque inconnus avant la Révolution. Il naquit en

1753 à Montaigu, dans le département de la Vendée, et fit ses études à Angers; il fut ensuite à Paris, dans l'intention de se faire avocat; mais il abandonna bientôt le barreau, l'orsqu'il trouva que l'intégrité étoit un obstacle pour y réussir, et que les talens sans protectiou étoient aussi sans succès. De retour dans son pays natal, il consacra ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle, et fut successivement créateur d'un jardin de plantes, et professeur de botanique à Angers, où il résidoit quatre mois de l'année; il passoit le reste de son tems avec sa famille, sur un bien qu'il possédoit dans un petit village, nommé Faye, situé sur le bord de la rivière Layon.

Il persévéra dans ce systême de vie philosophique jusqu'au moment où il fut nommé député à la Convention Nationale, dont il devint un membre plus utile que brillant, ayant rarement attiré l'attentiou sur lui; il se fit pourtant remarquer par la véhémence avec laquelle il s'opposa aux prétentions du clergé et de la noblesse, et demanda leur union avec le Tiers-État.

Après la dissolution de l'assemblée constituante, il fut nommé administrateur du département de Maine et Loire; dans

ce tems-là le mécontentement des habitans de la Vendée commençoit à se manifester, et annonçoit l'explosion qui eut lieu dans la suite : il forma, dans l'intention de la prévenir, une société de patriotes, qui se répandit dans les foires et les marchés des environs, et prêchoit les principes de liberté ; mais les royalistes, qui avoient aussi leurs missionnaires, prévalurent, et Larevelière et ses associés auroient été assommés, sans le secours de quelques militaires.

Quand la convention nationale fut convoquée, il en fut nommé membre, et vota pour la République et pour la mort du Roi ; cela ne l'empêcha pas d'être exposé au parti de la montagne, qui haïssoit sa vertu opiniâtre, et craignoit ses yeux pénétrans. Son crime principal étoit un ouvrage, intitulé : *le Cromwelisme*, publié dans la chronique de Paris, et signé de lui ; dans lequel il comparoit les Parisiens démagogues aux niveleurs de Cromwel : et montra qu'il avoit bien pénétré leurs desseins ambitieux et tyranniques : quelques mois après, lorsqu'ils furent complétement triomphans, il résigna sa place, et sachant bien qu'il avoit péché irrémissiblement, il

s'enfuit de Paris; quoiqu'il ne fut pas un des membres proscrits formellement: pendant le reste du règne de Robespierre, il fut errant, et se cachoit de lieu en lieu, non-seulement sa tête étoit menacée du fer de la guillotine; mais aussi celles de ses amis, qui lui procuroient un asyle.

Aussi-tôt la mort de Robespierre, Reveillère reparut parmi les vivans, et reprit sa place à la convention, où il contribua grandement, à terminer la constitution, et la mettre en activité. Une faction ambitieuse, sous le prétexte des troubles qui eurent lieu le 13 Vendémiaire, proposa d'arrêter les élections, et de retarder le nouveau systême de gouvernement; Revélière se tourna vers eux: *Quoi!* dit-il, *des misérables comme vous, demandent à règner? Ne vois-je pas au milieu de vous un homme qui, après avoir ordonné qu'une femme fut mise toute nue, la fusilla de sang-froid?* Sa menace, de nommer celui dont il parloit, les réduisit tous au silence.

La haute cousidération, dont il jouissoit parmi ses compatriotes, fut complétement prouvée, lorsqu'il fut élu membre du directoire: sur 218 voix dans le conseil des anciens, il en eut 216: depuis son

élévation à la dignité dont il jouit maintenant; il s'est rendu remarquable par son industrie; plusieurs proclamations du directoire, dans des circonstances critiques, sont des productions de sa plume.

Reveillère Lépaux a toujours été ferme dans ses principes et dans son caractère public; il a une grande connoissance de la botanique, et joint le goût pour les sciences et les talens littéraires à une certaine portion d'éloquence : sa constitution est foible, son teint pâle, et sa personne mince et chétive : Dans une fête publique on lui offrit, eu égard à sa petite taille, une chaise pour monter dessus; *non*, répondit-il, faisant allusion à la place élevée qu'il occupoit dans la République; *non ! je ne veux pas être plus grand que je le suis.*

Letourneur.

Lorsqu'un homme a passé une partie de sa vie, sans avoir beaucoup excité l'attention publique, il est favorable pour lui, d'en conclure, que s'il ne possède pas des talens très-distingués, il n'a pas été en-

taché de vices remarquables ; cette médiocrité estimable semble être le partage de Letourneur de la Manche ; c'étoit aussi l'état, dans lequel il étoit né : ses parents n'étoient pas nobles, et leur fortune étoit petite ; mais ils jouissoient d'une réputation sans taches.

Letourneur naquit à Grandville, en l'année 1751 ; pendant le cours d'une excellente éducation, il fit de grands progrès dans les mathématiques, ce qui lui procura son entrée dans le corps du génie, à l'âge de 17 ans, et dans un tems où il ne falloit pas de certificat de noblesse, pour être officier : sa résidence ordinaire, dans cette profession, étoit Cherbourg, où il servoit sous les ordres de Mr. de Caux, son oncle, qui étoit commandant d'artillerie : et où il reçut beaucoup de louanges, par sa construction ingénieuse d'un magasin à poudre. Quand la révolution arriva, il n'avoit que le rang de capitaine.

Dans l'assemblée législative, dont il étoit membre, il saisissoit rarement l'occasion de parler, quoiqu'il eut fait différents excellens rapports au nom du comité de la marine : nommé en même-tems pour inspecter les retranchemens élévés

dans les environs de Paris, il trouva, qu'il étoit beaucoup plus aisé de réduire à l'obéissance la rude et difficile position d'un terrein, que l'immense nombre d'ouvriers qu'il avoit sous sa direction, qui formoit un assortiment de gens féroces, brutaux, dangereux et bien dignes d'être les disciples de *Marat*, surnommé *l'ami du Peuple*.

A la dissolution de l'assemblée législative, il fut élu membre de la convention nationale, et fut bientôt après envoyé en commission dans le Midi de la France, et pendant qu'il y étoit, on déclara la guerre aux Espagnols qui, dans peu de tems, firent de rapides progrès dans le département oriental des Pyrénées. Letourneur fut visiter l'armée françoise, et trouva les troupes dans un état si déplorable, qu'elles auroient été entièrement incapables de résister, si, pour favoriser leur défense, il n'eût pas découvert le Camp de l'Union; ce qui arrêta les Espagnols, et donna aux François le tems de fortifier leur frontières méridionales.

Quoique Letourneur étoit regardé comme *Montagnard*, en conséquence de l'assistance qu'il donna à des mesures éner-

giques, toute son activité cessa à la chûte des *Girondistes*, il ne parla plus dans les débats; il ne dénonçoit nulle conspiration, et ne prenoit aucune part dans la popularité des démagogues, ni dans leurs pillages,..... mais quand la liberté vint derechef éclairer l'horison, Letourneur redevint visible, et fut successivement président de la convention et commissaire national de la flotte dans la Méditérannée, avant d'être élevé au sommet de l'ambition Républicaine . . . . à la place de Directeur, dans laquelle il fut remplacé par Barthelemi, qui ne la garda pas longtems.

On a dit que Letourneur avoit un établissement de pêcherie, sur les bancs de Terre-Neuve pendant la guerre d'Amérique; qui avoit été détruit par les Anglais: et qu'il projetta, pour se venger, la transatlantique expédition de Richery; mais rien, à cet égard, n'a été tiré de sources plus authentiques.

Letourneur est un homme réservé, quoique l'irritabilité de son tempérament approche quelquefois de la pétulance; il est enclin à suspecter la bonne-foi des autres; et fut un de ceux qui vota pour la mort du Roi.

Brissot.

Jean - Pierre Brissot naquit le 14 Janvier 1754, dans un village près de Chartres, sur la rivière d'Eure. Son père étoit cuisinier-traiteur; les profits qu'il fit dans cet état, le mirent dans le cas de donner à ce fils, qui avoit plusieurs frères et soeurs, une bonne éducation.

Brissot apprend à ceux qui lisent sa vie, que le Barreau, ouvrant une carrière aux talens, détermina son père à donner la préférence à cette profession; son collège fut une étude de procureur, dans laquelle il travailla pendant quatre ans, sans espérance de réussir: il prit de l'aversion pour la chicane, et s'appliqua entièrement à la littérature; il apprit la langue angloise par un heureux hasard, et comme sa vanité l'avoit porté à prendre le nom du village de *Ouarville*, où son père avoit acheté quelque petite propriété, sa prédilection pour l'air anglois l'induisit à changer la diphtongue *ou* pour W. de sorte qu'il se nomma Brissot de Warville jusqu'à l'abolition de la féodalité, et le *de* fut abattu par la nécessité, comme il avoit été élevé par la vanité.

Son propre narré diffère grandement du récit que Mr. Burke a fait de lui dans ses derniers mémoires, tandis que le premier s'attribue d'avoir été assidument occupé aux sciences, et d'avoir augmenté la somme des connoissances humaines; le dernier dit dans son animadversion contre les révolutionnaires de France: « ce » Brissot a été dans le plus bas et plus vil » emploi du tems que la monarchie exis- » toit, un espèce d'attrape-voleur, ou es- » pion de police, et dans ce grade, il agis- » soit à la manière des gens de cette sorte, » il avoit été employé par son maître, le » lieutenant de police, pendant un tems » considérable à Londres, dans la même, » où telle autre honorable occupation » semblable. »

Mais la Révolution françoise est trop récente et ses agens trop près de nous, pour que ceux dont l'intérêt et la vanité sont blessés par ses effets, puissent en parler avec modération. Il n'est pas vraisemblable, que la vie ambulante que Mr. Burke attribue à Brissot, eût pu lui donner le tems de composer et d'imprimer les ouvrages, que nous savons être de sa plume; il n'est pas non plus probable, que les

premiers hommes de France, tels que Condorcet etc. se fussent empressés de faire la connoissance, et de cultiver l'amitié de quelqu'un, qui auroit exercé une profession aussi basse et aussi misérable; quel que puisse avoir été la force et l'étendue de son génie naturel.

Il aidoit à rédiger le *Courrier de l'Europe*, lorsqu'il fut imprimé en Angleterre et en France, et ce fut alors qu'il fit connoissance avec Mr. de Morande: ce journal fut supprimé, ainsi que son imprimerie à Boulogne, par ordre du ministère de France, et ce fut de-là que vint son animosité contre le gouvernement.

Il s'appliqua alors à composer des ouvrages d'un genre plus solide que celui des gazettes: outre ses deux volumes *sur l'Amérique et son Commerce*, on voit sous son nom: 1°. *La Théorie sur les Loix criminelles*, en 2 volumes. 2°. Deux discours, un *sur la réforme du Code criminel;* et l'autre, *sur la Réparation d'honneur, due aux Personnes innocentes, accusées injustement.* 3°. Un autre ouvrage du même genre, en 10 volumes; mais mieux rédigé, sous le titre de *Bibliothèque Philosophique des Loix criminelles*. 4° *Pen-*

sées sur les Moyens d'atteindre la vérité, dans toutes les branches des connoissances humaines. Mais ce qui contribua plus que toute autre chose à intéresser ses concitoyens en sa faveur, et particulièrement ceux d'entr'eux qui aimoient la littérature, fut sa détention à la Bastille au mois de Juin 1784, à la sollicitation du ministre d'alors, pour avoir écrit un *libelle* contre le gouvernement. Quoiqu'il fut relâché peu de tems après, il fut extrêmement sensible à cette atteinte portée à sa liberté, pour avoir dit seulement la *vérité*, et il résolut de s'en venger en écrivant deux lettres sur le *Droit qu'a le peuple de se révolter, quand il est opprimé.*

Lorsque la semence de la révolution commença à germer, il lui consacra tout son tems, et lui appliqua toutes les connoissances qu'il avoit acquises en Amérique pendant le séjour qu'il y fit pour faire des prosélytes à la liberté. Lors de la convocation des États-Généraux, il répandit par toute la France un plan de conduite pour les députés du peuple; ainsi, on ne peut pas dire qu'il ait passé son tems dans l'oisiveté. Garat dit, peut-être avec vérité, que Brissot écrivoit plus qu'il ne

réfléchissoit ; Garat étoit cependant l'ami de Brissot ; il avoue qu'il lui doit et à Condorcet, son élévation au ministère et le peint avec des couleurs bien différentes de celles qu'a employées Mr. Burke ; il dit : qu'au milieu d'une activité extraordinaire et d'une extrême pauvreté, ses moeurs furent toujours pures et simples, et que ses vues n'avoient d'autres limites que la liberté et le bonheur du peuple ; il ajoute que ses sentimens et la tournure de son esprit, étoient plutôt religion que philosophie ; il convient cependant, qu'il étoit glorieux et avide de distinctions, sans faire attention aux causes secrètes, auxquelles on peut attribuer sa chûte prématurée. Il n'étoit pas orateur agréable ; mais il parloit correctement et avec justesse, et ce seul avantage lui attiroit l'attention publique lorsqu'il montoit à la tribune. Il étoit extrêmement versé dans les affaires diplomatiques de l'Europe, et c'est pourquoi son opinion de respecter les connexions avec les différentes cours étrangères, prévalut toujours. Lorsqu'il étoit dans l'assemblée législative, il donna à la nation la première impulsion guerrière, et la mit en état de défence contre ses ennemis intérieurs et

extérieurs. Sur le silence que garda Mr. de Lessart, touchant la notification de l'empereur par le prince de Kaunitz, il excita l'assemblée et toute la nation, à sentir qu'elle étoit leur situation; *nous sommes*, dit-il, *entourés de trahison, et les traîtres ne sont pas loin de nous!*

Le 11 Août 1792, il fit décréter que les six ministres avoient perdu la confiance de la nation, ils furent renvoyés, et remplacés par MM. Roland, le Brun, Clavières, Servent, Monge et Danton, cinq desquels étoient ses intimes amis. Une aussi prodigieuse influence devoit naturellement exciter la jalousie et lui susciter beaucoup d'ennemis; alors un système régulier parut pour arrêter les progrés de la révolution, *à un certain point donné:* ses liaisons en Angleterre secondèrent son dessein, et nombre d'écrits furent répandus dans toute la France et la Hollande pour l'accomplir, et nous voyons par les comptes de Roland que de très-grandes sommes furent dépensées pour le service de l'intérieur. Le parti du peuple, les Jacobins ou les Montagnards; car ces noms sont synonimes, résolurent de faire aller le rouleau sur l'orbite révolutionnaire, jus-

qu'à ce qu'il eût atteint *son parfait niveau.* C'étoit-là la dispute, c'étoit la guerre; les forces étoient divisées inégalement; il n'est pas étonnant que les Brissotins succombèrent: les sans-culottes se mirent tous contr'eux, et ils ne furent pas soutenus par les *royalistes;* car, quoique Brissot ne vota pas pour la mort du roi, il rédigea la déclaration relative à sa suspension, et la fit accepter par la législation, et communiquer à toutes les puissances étrangères.

Le système de Brissot et de ses adhérens, fut alors connu sous le nom *d'Intrigues des Brissotins*, appellés aussi quelquefois Girondins, parce que la majorité de ses partisans étoit composée des députés du département de la Gironde. Le tems de la convention fut presqu'entièrement consumé en dispute entre les deux grands partis, qui vouloient chacun avoir l'ascendent; jusqu'à ce que, par une poursuite inutile et mal combinée contre *Marat,* comme contre-révolutionnaire, la chance tourna soudain contre Brissot. Couthon fit la motion d'arrêter les Brissotins; la *Montagne* menaça la *Plaine,* et la força de livrer ses favoris. Vingt-et-un subalternes partagèrent le sort de leur chef, dont l'exé-

cution barbare et lamentable eut lieu le 31 Octobre 1793.

Brissot étoit de moyenne taille, d'une structure délicate et d'un teint pâle; il étoit remarquable par la simplicité de ses habits; lorsqu'il étoit à l'Amérique, il avoit adopté les manières des Quakers, et n'étoit pas fâché qu'on le regardât comme tel. Ses plus ardens panégirystes disent, que son coeur étoit si bienfaisant, qu'il auroit sacrifié dix fois sa vie, pour être considéré comme un second *Paine*, et auroit consenti d'être oublié pour jamais s'il avoit pu faire de Paris une seconde Philadelphie.

Sièyes.

Il naquit à Fréjus en Provence, en 1748, il fut graduellement ecclésiastique, vicaire-général, chanoine et chancelier de l'église de Chartres, et en dernier lieu, fut nommé par le diocèse de Chartres, conseiller-commissaire permanent, près le Haut-Clergé de France. Il étoit réputé savant jurisconsulte et bon canoniste, et possédoit de grandes connoissances dans la partie des belles-lettres. Il donnoit cependant

dant la préférence, à l'étude de la métaphysique, l'économie et la politique. Il passoit la plus grande partie de l'année à Paris, où il s'associa, avec d'Alembert, Diderot, Condorcet, etc. Il fut dans ce tems-là un des membres dans la société économique.

Non-obstant ses excellentes qualités et ses liaisons, il est plus que probable, que Syèyes auroit continué de passer sa vie dans l'obscurité, si l'événement de la révolution ne l'eût pas mis dans le cas de déployer ses talens. Etant nommé député aux États-Généraux, il commença sa carrière par la publication d'un pamphlet judiciaire, intitulé: *Qu'est-ce que le Tiers - État?* Cet ouvrage devint aussitôt dans Paris le livre le plus à la mode.

Après l'assemblée du Tiers-État à Versailles, ce fut lui, qui proposa le premier de les nommer *les représentans du Peuple François,* et il appuya son projet avec une ingénieuse métaphysique. Mirabeau, qui étoit le plus grand homme d'état, voyant sa prédilection pour les choses abstraites, saisit cette occasion, pour le prévenir des inconvéniens qui pourroient résulter de l'application de la métaphysique

à la pratique du gouvernement et de la législation.

Lorsqu'aux États-Généraux la mésintelligence entre les ordres prit un caractère sérieux, on fit venir un grand nombre de troupes aux environs de la Capitale. Les députés, qui favorisoient le parti populaire, avoient quelque raison de craindre pour leur sûreté. Ce fut Sièyes qui, dans la séance du 8 Juillet, établit dans l'assemblée la maxime de la province de Bretagne: » Que nulle troupe ne devoit approcher le lieu, où se tenoient les États-Généraux, plus près que 10 lieues «; en conséquence de quoi, il proposa d'adresser un mémoire au Roi, afin qu'il donnât des ordres pour faire retirer les troupes des environs de Versailles.

Quelque tems avant le 5 Octobre, époque à laquelle le Roi fut attaqué dans son palais par la populace de Paris, un comité sécret, composé du duc d'Orléans, Mirabeau, Laclos et l'abbé Sièyes, fut formé dans le village de Montrouge, près Paris. Ils y convinrent d'un plan, pour placer le duc d'Orléans dans une situation si éminente dans le gouvernement, qu'avec l'assistance de sa fortune et de l'influence de son nom, ils ne pourroient pas man-

quer de commander à la populace, et conséquemment avoir une autorité décisive dans l'assemblée nationale. L'histoire n'a encore rien fourni, pour savoir si leur dessein étoit de rendre seulement le duc d'Orléans un instrument utile, en protégeant la révolution, ou de lui ouvrir un sentier aisé, pour parvenir au trône: ce fait est mis en avant, pour montrer jusqu'où fut Sièyes sous la dénomination d'*Orléaniste*.

Il est certain, qu'il étoit un royaliste zélé. Lorsqu'en 1791, on pensa que le Roi avoit abdiqué la couronne, en voulant s'évader; Condorcet et Brissot en France, et Paine en Angleterre, formèrent une société, pour la publication d'un journal, intitulé: *le Républicain*, auquel Sièyes fit alors quelques réponses, où il déclaroit ses intentions de soutenir *une Monarchie contre une République*, par tous les moyens qui seroient en son pouvoir; on ne sait pas si ce sont les événemens successifs de la révolution, ou quelques raisons plus fortes, qui l'ont rendu un si ardent prosélyte du systême républicain.

Sièyes est l'auteur de la *fameuse Déclaration des Droits de l'Homme*, qui fut décrétée par l'Assemblée-Nationale: elle

étoit écrite dans son style ordinaire de métaphysique, et produisit des sensations bien différentes dans chaque pays. Mr. Burcke fut du nombre de ses plus terribles censeurs, et établissoit qu'il avoit besoin de réduire l'art de gouverner, aux règles de l'architecture, et la mesure des passions humaines, au compas géométrique.

Son indifférence pour les dignités, ou les emplois, éminens qui pouvoient lui attirer l'attention du public et le charger de responsabilité, fut demontrée d'une manière frappante, après la dissolution de l'assemblée constituante. Il fut désigné par ses amis pour être archevêque de Paris; mais il refusa la proposition; il fut alors nommé membre du Département, ce qu'il n'accepta ni refusa, et sa conduite paroissoit, même aux yeux de ses amis et plus zélés admirateurs, être autant l'effet de sa fierté que de son aversion.

En 1792, Sièyes fut nommé membre de la Convention Nationale; et sa conduite n'eut rien de remarquable pendant la première période de cette assemblée tumultueuse; mais lorsque la convention vota pour le jugement du Roi, l'influence de Sièyes étoit telle, qu'un grand nombre ne

voulurent prononcer qu'après lui; d'où l'on tira la juste conséquence que de son opinion dépendoit le sort du Roi.... Sièyes enfin monta à la tribune; un silence profond règna dans l'assemblée attentive; on s'attendoit à l'éloquence combinée avec la philosophie; mais il n'interrompit ce redoutable silence, qu'avec ces cinq monosyllabes emphatiques, »*je suis pour la mort!*« et se retira à l'instant.

Depuis ce tems-là, il se cacha si bien aux yeux du public, qu'on ne savoit pas, s'il étoit mort ou en vie. Les Parisiens cependant, ont pensé que de son antre philosophique il dirigea plusieurs des atrocités qui furent commises sous le règne de Robespierre.

Sièyes ne prit aucune part à la réaction des *Thermidoriens* depuis la mort de Robespierre jusqu'en Février 1795; il resta toujours caché derrière le rideau, et ne reparut sur la scène que lorsqu'il fut certain, qu'il n'y avoit pas de danger que les *Montagnards* reprissent leur ascendant. Pour justifier son absence et son abandon des affaires pendant deux ans, il publia les *mémoires de sa vie;* la substance de cette publication étoit une plainte de ce que le

parti Montagnard avoit abusé de ses définitions des *Droits de l'homme*, et pour établir, que son systême n'avoit été proposé, que comme un squélète de la société civile; squélète qui, selon les circonstances, étoit susceptible d'innombrables modifications.

Dès ce moment commença la plus brillante carrière de la vie publique de Sièyes; ayant obtenu de ses collègues une estime et une confiance sans bornes, il fut choisi pour règler les relations extérieures de la République: ce fut lui qui suggéra le projet de conclure des traités séparés avec les puissances coalisées, dans la vue de faire naître une mésintelligence fatale à la confédération royale.

La conduite subséquente des cabinets de l'Europe a démontré que Sièyes ne s'étoit pas trompé dans ses conjectures, et prouve que les manoeuvres d'un vicaire de Chartres, ont surpassé l'expérience de tous les hommes d'état en Europe.

Les plans de Sièyes, pour l'aggrandissement de la République françoise, furent développés, dès le mois d'Avril 1795. Il fut d'avis de garder les Pays-Bas Autrichiens; et le premier moteur de l'alliance avec la Hollande. Il fut lui-même à la

Haye en qualité de ministre plénipotentiaire de France, pour conclure ce fameux traité. — Ceux qui ne comprenoient pas les desseins de Sièyes, désapprouvoient hautement un traité avec une petite puissance, qui n'étoit pas unie géographiquement à la France, et dont la Constitution démocratique n'avoit pas été reconnue par le roi de Prusse, beau-frère du ci-devant Stathouder. La plus grande partie de ses collégues dans le comité de Salut-Public, étoient même d'avis, de rendre les Pays-Bas à l'Autriche, et jusqu'au mois d'Août de la même année, Boissy d'Anglas soutint dans le comité, que l'Empereur exposeroit plutôt sa couronne, que d'abandonner ces importantes possessions. Malgré cela, l'opinion de Sièyes fut écoutée et adoptée lorsque la Convention Nationale décréta l'union de la Belgique à la République françoise.

Les services signalés de l'abbé Sièyes, furent si éclatans, que, lorsque la nouvelle constitution fut adoptée, il fut élu un des cinq membres du Directoire Exécutif; mais il agit encore dans cette occasion, comme en 1791, lorsqu'il refusa l'Archevêché de Paris.

En Février 1796, il fut nommé membre de l'institut national, pour la partie morale et métaphysique; et par une bizarrerie inconcevable, le même homme, qui refusa une place dans le Directoire, accepta une chaire de littérature dans l'Ecole centrale du collège Mazarin.

On disoit au mois de Mai 1796, que Sièyes étoit l'auteur de la paix entre la République Françoise et le Roi de Sardaigne, ce qui est très-probable; parce qu'il continue à diriger la politique extérieure du Directoire, presque de la même manière, qu'il dirigeoit le comité de Salut Public: Un traité si désagréable, pour un souverain indépendant, auroit pu à peine être proposé par les jacobins les plus ardens. L'auteur de cet article, qui étoit alors à Paris, se rappelle que, lorsqu'on y répandit les papiers anglois, qui contenoient le discours frénétique du lord Fitzwilliam, qui proposoit un *bellum internecinum*, plusieurs François intelligens, avouérent que son idée étoit pleinement justifiée par la diplomatie révolutionnaire de l'abbé Sièyes.

Ce député est peu aimé en France, à cause de l'insensibilité de son coeur; et

parceque sa conduite est semblable à celle du caméléon. Au printems de 1797 il pensa périr par un coup de pistolet que lui tira l'abbé Poulle; depuis ce tems-là il a été maltraité par un si grand nombre de chansons satiriques et de pasquinades, qu'il s'est vu obligé de quitter Paris à l'entré du nouveau tiers dans la législature; et n'a pas osé sortir de sa retraite, jusqu'à la crise violente du 4 Septembre. Il est devenu depuis cette époque, un des membres les plus actifs de la législature.

Barthélemi.

Il est le neveu de l'abbé du même nom, qui obtint une célébrité bien meritée, par ses travaux savans, particulièrement son *Voyage du jeune Anacharsis.* Cet abbé étoit protégé par Mr. le duc de Choiseul, premier ministre de France, lequel il avoit accompagné dans une mission diplomatique en Italie. Après son retour, le jeune Barthélemi fut placé dans les bureaux à Versailles, et fut initié de bonne heure dans la correspondance étrangère du ministère d'alors.

Son protecteur étoit un Seigneur qui réunissoit en sa personne différens talens incompatibles en apparence ; il étoit fin courtisan ; intriguoit dans chaque cabinet de l'Europe ; cultivoit son goût pour les Beaux-Arts ; s'intéressoit aux progrès de la littérature, et protégeoit les savans : on lui attribue les deux événemens les plus remarquables et les plus funestes de notre tems : le pacte de famille entre la France et l'Espagne, et l'union des maisons d'Autriche et de Bourbon, par le mariage de Marie-Antoinette avec Louis XVI.

Barthélemi n'eut pas plutôt atteint l'âge de virilité, que l'intérêt particulier qu'il inspiroit, lui procura de l'emploi dans une mission étrangère ; en conséquence de quoi, il accompagna le baron de Breteuil en Suisse, et demeura quelque tems avec lui à Soleure. Il fut de-là en Suède avec le même ministre, où il assista probablement à cette mémorable révolution, dont l'évènement a demontré combien il est facile à un souverain, aidé par une armée, une noblesse parasite et quelques officiers de fortune, de renverser les projets liberticides d'une nation.

Lorsque le comte d'Adhémar fut en-

voyé ambassadeur à cette cour, Barthélemi l'accompagna en qualité de secrétaire de légation, et lorsque l'ambassadeur fut rappellé, il y devint ministre plénipotentiaire, et y demeura assez long-tems, même pendant l'ambassade de Mr. de la Luzerne.

Pendant ce tems-là, une importante révolution se préparoit insensiblement dans sa patrie, et son bonheur singulier la lui rendit avantageuse, malgré l'aversion qu'il lui portoit.

Sa famille avoit été protégée par la Noblesse, Louis XVI lui avoit donné, ainsi qu'à son son oncle, plusieurs témoignages d'attachement; on s'imagina en conséquence, qn'il rejoindroit ouvertement les émigrés; de deux choses, l'une devoit arriver; ou il devint un sincère prosélyte du systême républicain, ou il cacha ses vrais sentimens; dans ce dernier cas, il sacrifia son opinion à son ambition, en se déclarant ouvertement l'ennemi du royalisme.

La Suisse fut son école diplomatique, dès ses premières années, et destinée à devenir le théâtre de sa gloire; il y exerça d'abord les pouvoirs qui lui étoient confiés, comme ministre de la nouvelle république, et on lui doit la justice de dire, qu'il se

conduisit, dans ce labyrinthe politique, avec autant d'adresse que de succès.

On le regarda d'abord avec mépris, lorsqu'il parut sur l'hémisphère politique; mais la renommée n'eut pas plutôt commencé à publier les succès gigantesques des armées françoises, qu'il trouva moyen de se faire reconnoître ministre de la République; et bientôt après, d'entrer dans des négociations utiles avec des puissances qui avoient été les plus cruels ennemis de sa patrie.

Quand Letourneur sortit du directoire par l'effet du sort, Barthélémi fut choisi pour lui succèder, presqu'à l'unanimité dans les deux conseils; on dit, qu'à sa première entrevue avec ses collègues, il avoit différé d'opinion avec eux sur plusieurs points principaux, et que, conjointement avec Carnot, il avoit formé une minorité dans le cabinet directorial: quoiqu'il en soit, cette différence d'opinion paroît avoir augmenté à un si haut dégré, qu'elle occasionna une guerre ouverte entr'eux, qui depuis a conduit à l'expulsion de Barthélemi et de Carnot hors du directoire, et même à leur bannissement hors de France.

On suppose, que Barthélemi fut si fortement travaillé par les amorces des agens de la royauté, qui avoient à Bâle un facile accès auprès de lui, qu'il s'engagea jusqu'à un certain point, dans leurs intérêts. Ceux qui l'ont connu, quand il rédoit à Londres, disent, qu'il paroissoit attaché à la première constitution, et il paroît actuellement, qu'il a dîné à la taverne de Londres le jour de la fameuse commémoration du 14 Juillet 1790. Mais cependant, étant partisan d'une monarchie limitée, il ne pouvoit pas entretenir des sentimens républicains, tels que son état de premier magistrat de son pays l'exigeoit.

Tallien

Personne n'a eu plus de part au soutien de la Révolution que Tallien : quoique jeune, on peut dire qu'il est un des plus anciens républicains ; car il fut un des premiers qui se déclarèrent pour un gouvernement entièrement représentatif. Il ne cacha point qu'il étoit de la *classe roturière* ; un républicain ne se trouve point humilié de dire : qu'il est *du peuple*, cependant, le terme plébeïen, dans d'au-

tres pays, n'annonce rien de distingué. Il étoit fils d'un valet-de-chambre qui servoit dans la famille de Choiseul, et fut élevé, comme *Boursier*, dans un collège à Paris. La meilleure éducation en France, ne se payoit pas aussi cher qu'en Angleterre, s'il eût été ainsi, Tallien auroit pu se procurer une occupation bien plus agréable que celle d'écrivain d'un des journaux de France, en se plaçant comme instituteur. Il s'occupa, au commencement de la Révolution, à répandre des principes de politique et de liberté religieuse, et se retira alors de son engagement dans le *Moniteur*, à 50 livres par semaine, pour être secrétaire de la commune de Paris.

A qui le peuple pouvoit-il mieux s'adresser, pour élever la colonne de liberté, qu'il avoit résolue, qu'à ceux qui, dans des papiers publics, l'avoient crayonnée sous une forme si enchanteresse? C'est d'après ce principe, que la convention a compté parmi ses membres tant d'écrivains et d'éditeurs de feuilles périodiques. Tallien, non-seulement aida à construire le vaisseau républicain; mais il s'élança dedans, et a toujours été sur son

bord jusqu'à ce moment : on l'a toujours vu sur le tillac, au milieu des tempêtes et des assauts; il a souvent été attaqué, et plusieurs fois blessé dangereusement. Son poste à la commune n'étoit pas le moins pénible, ni le moins périlleux. Paris, pendant plus de deux ans, offroit jour et nuit une scène de tumulte; de nouveaux dangers de toute espèce, donnoient lieu à chaque instant à des motions violentes et à des débats turbulens. Tandis que d'un côté, il étoit dangereux pour un fonctionnaire public, de montrer trop d'empressement pour réprimer l'intempérance des esprits exaltés; de l'autre, il couroit le risque d'être accusé le jour suivant, d'avoir été complice des désordres commis à son insçu, ou à sa connoissance, ou contre sa volonté. A qui l'homme humain peut-il dénoncer les excès d'une populace enragée, dans un moment d'anarchie?

En transférant le pouvoir d'une main dans l'autre, c'étoit le moment, où personne ne pouvoit l'exercer, et, moins ce moment étoit discerné, plus il étoit consolant pour l'humanité. Les massacres du mois de Septembre 1792, paroissent être l'époque anarchique de la révolution fran-

çoise; car quoiqu'il y eut sans doute, des magistrats nommés pour conserver la tranquillité et la vie, aux citoyens qui étoient ou en prison, ou en liberté, on resta dans l'inaction pendant les deux années de ces énormes cruautés, comme si on avoit été sans moyens suffisans, pour soutenir l'autorité. Des comités d'insurrections furent tenus presque dans toutes les sections de la métropole, dans plusieurs desquels il fut proposé des actes de vengeance sommaire, sur les personnes qui y étoient exposées. On pourroit demander si la magistrature dormoit, si la justice étoit aveugle, ou si le peuple étoit plus qu'enragé? A cette époque, Danton étoit ministre de la justice, Pétion étoit maire de Paris, et Tallien étoit chaque jour à la commune: ils ont été accusés tout trois, d'avoir participé aux crimes des premiers jours de Septembre et aucun d'eux n'a été convaincu.

Tallien, habilement et d'une manière satisfaisante, se justifia dans le conseil des Cinq Cens, le 30 août dernier, lorsque des altercations personnelles s'élevèrent au sujet de la publication de Bailleul; de Bonnieres, membre du même conseil, attesta l'humanité de Tallien et sa médiation pour sauver les

les prisonniers, au nombre desquels ledit de Bonnières avoit été : mais la meilleure preuve que Tallien puisse donner de son aversion pour la cruauté, est la guerre décidée qu'il déclara à Robespierre, lorsque ce dernier n'usoit de sa grande popularité que pour assouvir sa vengeance personnelle ; Robespierre l'avoit déjà désigné une de ses victimes, de sorte que, si le tyran n'eût pas succombé, Tallien, le Gendre, Barras, Sièyes et une demi-douzaine d'autres de leurs anciens amis, auroient complété la liste des conspirateurs, et subi le sort de plusieurs de leurs collègues. Robespierre disoit : *Je ne peux pas voir ce Tallien sans frissonner*, prévoyant, sans doute, l'intrépidité de son caractère : la suite prouva que son pressentiment étoit juste. Le fameux 9 Thermidor, quand Robespierre s'élança à la tribune pour répliquer à la dénonciation de Billaud-Varennes, et qu'il en fut empêché par le cri presqu'unanime de : *à bas le tyran !* Tallien ayant obtenu la parole, s'écria : *Le voile est déchiré ; tout annonce la chûte du » tyran ! Je suis armé d'un poignard pour » lui percer le coeur, si la Convention hé« site à décréter son accusation* » et de

manda alors un décret, qui fut passé à l'instant, pour arrêter Henriot, l'état-major de la force armée parisienne, et Dumas, président du tribunal révolutionnaire. On sait qu'avant la fin de la session, Robespierre et ses créatures expièrent leurs crimes sur le même échaffaud, auquel ils avoient envoyé tant de victimes infortunées.

Il est vrai, que Tallien poursuivit les Girondistes jusqu'à l'échaffaud avec une animosité qui ternira à jamais sa mémoire : il avoue et regrette cependant, d'avoir été entraîné par l'ardeur de ce principe. «*Je* »*peux avoir*, dit-il, *concouru à la mort* »*de quelques vrais patriotes; mais tel étoit* »*notre sort, que des républicains fussent* »*condamnés à mourir par des mains ré*»*publicaine, circonstance déplorable; mais* »*qui accompagne toujours les grandes* »*révolutions.*» Le furieux Hébert, le soi-disant Père Duchesne, fit sur ce sujet, lors de son jugement, une observation peu classique, mais frappante : «*Je vois,* (dit-il,) »*que la révolution françoise est devenue* »*un second Saturne, et qu'elle dévore ses* »*propres enfans.*

Tallien est à présent l'objet particulier

de la haine des royalistes ; ils l'accusent de s'être enrichi, lorsqu'il fut envoyé commissaire à Bordeaux, ce qu'il réfute avec défi, en disant qu'on doit se rappeller, que nul acte de corruption de cette nature n'a jamais été attribué à aucun député envoyé dans les départemens à cette époque ; quoiqu'en vertu des pouvoirs illimités dont ils étoient revêtus, on leur avoit donné la dénomination de pro-consuls, et qu'il n'est guères possible, que des négociations particulières n'eussent pas été découvertes, si elles avoient existé. Tallien épousa la fille de Mr. Cabarrus, riche banquier espagnol, aussitôt son retour de Bordeaux : sa fortune étoit probablement aussi considérable, que celle de Mademoiselle Scott, à présent Ladi Titchfield. Nous n'entreprendrons point de dire, combien la considération d'être protégé par un député à la convention nationale, avoit gagné d'ascendant sur l'esprit des femmes, lorsque la révolution n'épargnoit ni l'un, ni l'autre sexe, et qu'elle étoit particulièrement l'ennemie des riches : mais certainement on ne peut pas l'imputer comme un crime, aux personnes qui étoient les plus exposées.

Tallien est remarquable par son élégance; il a environ 31 ans et 5 pieds 8 à 9 pouces de haut, il est mince, et la couleur de son teint tire sur le pâle.

Comme orateur, il ne frappe pas l'oreille de ses auditeurs par des idées neuves et variées, ni par la vivacité de son éloquence, il est plutôt recommandable par la convenance de ses expressions, et par sa pureté grammaticale; sa voix n'est ni sonore ni imposante, néanmoins il attire l'attention par sa modestie et par sa douce contenance; ses dénonciations ne portent point l'empreinte de l'aigreur, et lorsqu'il peut répliquer avec succès aux invectives de ses ennemis, il met ordinairement fin à la dispute: au reste, il a sans doute beaucoup d'erreurs et quelques crimes à expier, mais certainement la république lui doit beaucoup, pour la constance et le zèle qu'il a toujours montrés à son établissement, et pour son travail constant à sa consolidation.

Rewbell.

Il naquit à Colmar en 1746, et fut destiné au Barreau. Il acquit beaucoup de célébrité comme avôcat dans la Cour Souveraine d'Alsace; et découvrit long-tems avant la révolution son attachement aux principes éternels de la justice, en donnant son assistance aux individus des villages qui étoient grévés par les ordres privilégiés, plutôt qu'aux chapitres nobles, au Conseil Souverain et aux Princes allemands, qui avoient des possessions en France, quoique ces derniers avoient souvent recours à sa plume et à son éloquence pour soutenir leurs prétentions. Une occasion, qui lui donna le plus grand crédit, fut lorsqu'il plaida avec succès à Paris en faveur des corvéables du Duc de Wirtemberg.

Cette disposition de Rewbell ne fut pas perdue de vue par le peuple; il fut élu membre des États-Généraux, et se distingua dans cette brillante assemblée où les grands talens étoient si communs, et où il acquit la réputation d'ami zèlé de la liberté. Bientôt après la dissolution des états il fut nommé procureur-général-syndic du département du Haut-Rhin, et

rendit dans cet emploi un grand service, en assoupissant la fermentation qui se manifestoit sur la déposition du Roi. Ses talens ne furent pas moins utiles à la convention ; il fut nommé membre du comité diplomatique, et envoyé commissaire à l'armée, qui étoit renfermée dans les murs de Mayence. L'événement de ce siège est bien connu ; le courage de l'intrépide Merlin de Thionville ; la sagesse, l'activité de Rewbell, et ses efforts successifs pour mettre de l'harmonie entre les esprits discordans des soldats et des habitans, ne furent pas suffisans pour empêcher une capitulation : il accompagna cette même garnison, dans sa marche contre les royalistes de la Vendée, et fut témoin de sa presqu'entière déstruction dans un pays et dans un genre de guerre, où la valeur et la discipline étoient de peu de ressource. Mais le plus grand des mérites de Rewbell, aux yeux du philantrope, fut le pieux stratagême qu'il inventa, pour préserver son pays natal des horreurs révolutionnaires, qui désoloient le reste de la France. Lui et ses collègues trouvèrent les moyens de persuader aux hommes altérés de sang, que dans la ci-devant Alsace, leurs personnes

et leurs décrets étoient tenus dans la plus haute considération, tandis que c'étoit le contraire. Après la chûte des principaux tyrans, Rewbell fut nommé membre du comité de salut public, et fut un de ceux qui porta les plus rudes atteintes à la faction, nommé emphatiquement, *la queue de Robespierre*, spécialement en délibérant et signant le premier le décret qui autorisoit la suppression des jacobins. C'est aussi à Rewbel, que la France est redevable de la paix avec la Prusse, et du renouvellement de l'ancienne rivalité entre les maisons d'Autriche et de Brandebourg. L'abbé Sieyes fut son collaborateur, lors de la conclusion du traité de la Haye, qui assuroit à son pays l'alliance d'une puissance navale et une grande influence dans la république Batave. Tant de services méritoires successifs, ont placé Rewbell dans le directoire exécutif de France.

Né dans un pays, qui autrefois faisoit partie de l'Empire Germanique, et qui n'est pas encore assimilé au reste de la République; Rewbell a peu de cette politesse qui distingue les François: soupçoneux, rude et laconique, il fait une honnêteté avec autant de muvaise humeur en apparence,

qu'un autre fait une injure : mais cette écorce grossière renferme un jugement sain.

Petion.

La révolution françoise a été comparée, avec raison, à un océan agité, et les différentes factions qui se succèdent bien assimilées aux vagues jusqu'à ce que leur force soit épuisée sur le rivage, ou leurs lames brisées contre les rochers. Pétion étoit du parti de Brissot, et approuvoit tellement son systême de gouvernement républicain, qu'il prit sur lui de jouer le rôle d'envoyé en Angleterre, pour y consulter avec quelques-uns des principaux réformateurs, comment les desseins mutuels des patriotes des deux pays pouvoient être mis à exécution : il dîna en public à la Taverne de Londres, retourna en France très-satisfait de l'esprit de liberté qu'il avoit vu se manifester ; et fut à son départ comblé de souhaits pour le succès de la révolution françoise. Il naquit à Chartres en 1759, et fut élu maire de Paris, après Bailli, en 1791, et dans ce premier em-

ploi municipal, il eut beaucoup de dangers à courir, et de grands devoirs à remplir. C'étoit un homme très réservé, il avoit étudié le droit à Chartres, et possédant l'éloquence à un degré éminent, il se distingua beaucoup dans l'Assemblée Constiuante et dans la Convention ; il étoit guidé par principes, et lorsque Dumeunier, dans la première de ces assemblées, proposa de choisir un gouverneur pour le jeune prince parmi ses membres, il s'y opposa en disant : « *Nous sommes députés, pour former* » *la constitution ; nous avons juré de ne pas* » *nous séparer jusqu'à ce que nous ayons* » *achevé cet ouvrage, et nous ne pouvons* » *pas, sans violer ce serment, sans abuser* » *nos constituans, accepter une place qui* » *nous obligeroit de quitter notre poste.* »

Il devint l'admiration et le conducteur des patriotes ; et Brissot, Condorcet et Guadet, entrèrent immédiatement en liaison d'amitié avec lui. Au mémorable 21 Juin, quand le Roi fut assailli aux Thuileries par les vociférations de la populace, qui crioit : *à bas le veto!* Pétion eut un rôle délicat à jouer, comme maire et comme adversaire du *veto*. Au 10 Août, il fut retenu quelque tems dans le palais, comme

ôtage pour la sûreté du Roi et de sa famille, circonstance qui accéléra sa déstruction. Il vota pour l'appel au peuple sur la condamnation de Louis XVI, ce qui donna occasion aux *ardens républicains* de le soupçonner; de sorte que, quand la crise du 31 Mai arriva, il fut mis au nombre des députés proscrits, et envoyé en prison, d'où il s'échappa le lendemain; mais n'étant pas en état de sortir de France, il languit quelque tems dans la détresse, et à la fin mourut misérablement; il fut trouvé assassiné avec son ami Buzot, dans un champ, dans le département de la Gironde.

Ainsi tomba dans l'obscurité, le distingué, le vertueux, l'incorruptible Pétion! ...... qui, peu de mois avant, avoit été l'idole de la nation, et un des principaux soutiens de son espérance: il fut victime d'une révolution, dont il étoit un instrument actif, et dont les auteurs les mieux intentionnés, n'avoient pas assez d'énergie et d'atrocité de caractère, pour la contrarier dans ses désordres.

Pétion étoit bel homme, âgé de 34 ans, et d'un teint vermeil; il peut avoir été comparé au présent marquis de Lansdowne; à la même époque de sa vie.

Moreau.

Ce jeune héros a dernièrement fixé l'attention du public, à cause de son amitié supposée pour Pichegru, et ses liaisons avec lui. En considérant son entrée dans le monde, il est difficile de dire, si son élévation ou sa chûte auroient été plus surprenantes l'une que l'autre, si les soupçons de sa fidélité eussent été bien fondés.

Il naquit à Morlaix, en Basse-Bretagne : son père étoit un homme estimable par son intégrité, son désintéressement et autres vertus privées; on l'appelloit communément *le père des pauvres;* on avoit tant de confiance en son honnêteté, qu'au commencement de la révolution, la noblesse de Morlaix et des environs, partilièrement ceux qui se proposoient d'émigrer, le choisirent pour lui confier leurs affaires : le grand nombre de commissions et de dépôts qu'il reçut à cette occasion, ne contribuèrent pas peu, à le conduire à l'échaffaud sous le gouvernement de Robespierre. Il fut guillotiné à Brest, et le peuple, témoin de son exécution, versoit des torrens de larmes, en s'écriant : « *On* » *nous enlève notre meilleur appui!* » un

aussi digne père ne devoit pas être frustré des fruits de la bonne éducation qu'il donnoit à son fils, auquel il montroit constamment le meilleur exemple.

Le jeune Moreau eut, dès sa prémière jeunesse, une grande propension pour la vie militaire, et à l'âge de 18 ans il se fit soldat; son père, qui regarda cette conduite comme une imprudence, acheta son congé, et le renvoya continuer ses études; soit que celle du droit lui fut désagréable, ou que son penchant pour les armes l'entraîna, il est certain qu'il s'enrôla de rechef. Le père, irrité de ce second acte de témérité, voulut lui laisser sentir les désagrémens de la vie pénible qu'il avoit choisie; mais au bout de quatre mois, ses amis le sollicitèrent de ne pas laisser son fils plus long tems-dans l'état de soldat, afin qu'il ne perdit pas le fruit de sa prémière éducation. Un homme qui n'étoit pas de la caste de la noblesse, avoit, avant la révolution, peu d'espérance d'avancement dans l'armée, c'est pourquoi Moreau fut encore forcé, malgré lui, de retourner à l'étude du droit, et de suivre la profession de son pére qui étoit célèbre avocat.

Quand la révolution commença, Moreau étoit *prevôt de droit* à Rennes, marque de supériorité parmi les étudians, et remplit ce poste à la grande satisfaction de ses camarades. On dit, que lorsque le chevalier de Bremières apporta les édits du mois de Mai 1788, au parlement de Rennes pour y être enregistrés, Moreau alors, prenant le parti des ordres privilégiés contre la cour, fut à la chambre, et offrit au Parlement les étudians et beaucoup d'autres jeunes gens comme volontaires, pour le soutenir contre les mesures de la Cour : mais croyant s'appercevoir, que parmi les ordres privilégiés, il y avoit de l'obstination, il abandonna leurs intérêts, et prit le parti du peuple.

Au mois d'Octobre 1788, les états de Bretagne s'assemblèrent à Rennes : mais alors le Tiers-État ne voulut pas sièger avec les deux autres ordres, la noblesse et le clergé ; ces derniers sommèrent les syndics de toutes les corporations, de paroître parmi eux ; mais ils furent constamment refusés, et ces sommations, au lieu de tranquilliser le peuple, augmentèrent son aigreur contre ces deux ordres : le peuple, voulant à la fin les forcer de terminer leurs

séances, s'assembla sur la place appelée *le champ Montmorin* : et dans le même-tems, environ douze cens jeunes gens de Nantes, zélés défenseurs du nouvel ordre de choses, arrivèrent armés à Rennes : les magistrats de la ville ne voulurent pas d'abord les laisser entrer, mais il les reçurent ensuite, et les logèrent chez les bourgeois; ces jeunes gens ne perdirent pas de tems pour aller joindre le peuple qui s'assembloit au *champ Montmorin*, et qui se préparoit pour aller assièger la salle des états.

Dans ces circonstances, les états expédièrent une députation, pour requérir le peuple, d'envoyer des délégués dans la salle, afin d'examiner le registre des délibérations, et en faire leur rapport. Moreau, qui jouissoit non-seulement de la confiance du peuple de Rennes, mais encore de celle des jeunes gens de Nantes, fut choisi et envoyé avec trois autres à la salle des états; il s'y conduisit avec tant de capacité, que le résultat de cette conférence fut un triomphe complet pour le peuple : on convint des deux côtés que les états seroient dissous, et que les jeunes gens de Nantes, s'en retourneroient paisiblement chez eux :

sa modération dans cette occasion fut telle, que même les ennemis de la cause populaire lui conférèrent les plus grands éloges.

Dépuis ce tems-là, sa réputation augmenta de jour en jour, et à la formation des gardes nationales en 1789, il fut fait commandant de bataillon: cette situation fournit à Moreau l'occasion de se livrer à son penchant pour la guerre; en conséquence de quoi, il abandonna la séche et pénible étude des loix, et s'appliqua à la tatcique et aux détails militaires avec tant d'assiduité, qu'en moins de trois mois, il fut parfaitement en état d'exercer le commandement qu'on lui avoit confié. Des militaires experts ont assuré que Moreau fit de si grands progrès dans cette nouvelle carrière, qu'il connoissoit parfaitement le détail d'un bataillon et qu'il faisoit exécuter toutes les évolutions et manoeuvres, mieux que plusieurs anciens officiers. Moreau étoit si persuadé de sa capacité, qu'on lui entendoit souvent dire : « je serai bientôt général dans l'armée »; en effet, il travailla avec tant de succès pour atteindre son but, que son adresse et son courage ne restèrent pas longtems ignorés, parti-

culièrement lorsqu'il servit sous les ordres de Pichegru.

Moreau ne fut pas frustré dans son attente, car au mois de Juin 1794, il se vit élevé au grade de général en chef, et conduisit le siège d'Ypres, qu'il prit après douze jours de trancbée ouverte: la garnison composée de 6000 hommes, fut faite prisonnière, et 100 pièces de canon et 29 drapeaux furent pris: cet évenement arriva le 17 Juin 1794.

Au mois d'Août suivant, il prit le Fort de l'Écluse où il trouva 152 pièces d'artillerie; mais si ce général se distingua d'une manière éclatante dans les différens commandemens qui lui furent confiés en 1794 et 1795, la campagne de 1796 étoit destinée à éclipser tous ses autres exploits. Au mois de Juin il commandoit trois colonnes de l'armée de Rhin et Moselle, avec l'une des quelles il attaqua le Fort de Kehl qui se rendit bientôt après; il passa le Rhin avec la seconde à Watzenau, et avec la troisième à Selt.

La grande bataille de Kenchen se donna le 28 Juin, dans laquelle Moreau, après avoir été joint par sa cavalerie, força les Autrichiens de se retirer en grand désordre

dre avec perte de 1200 prisonniers, dix pièces de canon etc. Le champ de bataille étoit couvert de morts.

Le 5 Juillet, une autre affaire générale eut lieu entre l'Archiduc Charles et Moreau; les Autrichiens furent encore battus. Il vola de cette victoire à une troisième, également glorieuse et plus profitable à la République françoise. Il força sur le Haut-Rhin le duc de Wirtemberg à solliciter une suspension d'armes à des conditions qui furent à-la-fois honorables et utiles à la République: et tandis que l'armée de Sambre et Meuse, aux ordres de Jourdan, se retiroit, celle de Rhin et Moselle, que commandoit Moreau, poursuivoit sa carrière victorieuse jusqu'aux portes de Ratisbonne; de sorte, qu'il ébranloit l'Empire Germanique dans son centre.

On occuperoit trop de place dans ce volume, si on vouloit donner le détail des opérations de cette campagne. La plus glorieuse époque de l'histoire de Moreau est sa savante retraite de Bavière, qui, au jugement de tous les militaires, et même de ses plus grands ennemis, fait beaucoup plus d'honneur à ses talens que les victoires qu'il a remportées. Comme Turenne,

Moreau a mieux servi les intérêts de son pays par cette retraite, que par les plus brillantes conquêtes; et si nous estimons Turenne plus habile général, pour avoir tenu en échec un ennemi supérieur par des marches et contre-marches bien concertées, que pour avoir gagné des batailles; nous devons aussi attribuer à Moreau le caractère d'un grand Général, dans sa mémorable retraite de 1796.

Vers le milieu de Septembre, les affaires commencèrent à prendre une tournure défavorable, et Moreau, jusqu'alors victorieux, fut forcé de quitter sa position sur la rive gauche de Lyser: il fut poursuivi par le général Latour; et le 29 du même mois, l'ennemi s'etant emparé des hauteurs de la Forêt-Noire et des ruisseaux qui coulent à l'Est du Rhin, et qui forment le seul passage par lequel une armée puisse descendre des Montagnes du Brisgaw; Moreau n'avoit d'autre alternative que celle d'attaquer les Autrichiens, afin de gagner le *Val d'Enfer* qui descend dans le Brisgaw par la ville de Fribourg, ou de faire sa retraite par la Suisse. Moreau, se trouvant serré de près par Latour, il l'attaqua; mais il fut repoussé avec une grande perte; d'un

autre côté, le général Petrasch, posté entre les sources du Necker et du Danube, harrassoit sans cesse l'arrière-garde des François: dans ce moment critique, il fut dit et l'on crut, que Moreau étoit investi de toutes parts par les Autrichiens, et que son armée ne pouvoit pas échapper; qu'elle devoit capituler; que l'art ni les efforts ne pouvoient prévenir sa défaite totale, et qu'aucun de ses soldats ne pourroit rejoindre la France pour porter la nouvelle de ce désastre. L'Europe cependant a été témoin des moyens et des ressources inépuisables, qui sont dans le pouvoir d'un habile Général.

Le 2 Octobre, l'aîle gauche de son armée passa le Danube à Reidlingen, et le repassa à Murdurkingen; tourna et défit le corps que le général Latour avoit posté entre le Fédersée et le fleuve. Moreau alors attaqua Latour de front, et après un combat, qui dura six heures avec la plus grande opiniâtreté, le força d'abandonner le terrein et de se retirer derrière le Rothembach; de sorte que, par l'audace inattendue de son général, cette armée, en faisant sa retraite, fit plus de 3000 prisonniers et prit 20 pièces de canon. Le gé-

néral Moreau, ayant ainsi réussi dans son projet, recommença sa marche par la route de Stockach; il atteignit Fribourg le 18 Octobre, et établit son quartier-général à Furg.

Cette retraite sera toujours une époque mémorable dans les annales de la France, et le nom de Moreau figurera parmi ceux des plus célèbres Généraux modernes.

Nous finirons ces anecdotes par une action qui ne fait pas moins d'honneur au caractère de Moreau que ses différens exploits guerriers:

Son infortuné et vertueux père, avant d'être guillotiné, fit un testament dans lequel il conseilloit à son fils, avec une affection paternelle, d'épouser une Demoiselle qu'il lui nomma; Moreau, fils aussi respectueux que bon général, quitta l'armée aussi-tôt que son devoir le permit, vint à Morlaix, répandit des larmes sur le tombeau de son père; et épousa l'aimable personne qui lui avoit été désignée. L'obéissance filiale est un devoir dans le commun des hommes; mais chez les grands personnages, elle devient héroïsme.

Danton.

George-Jaques Danton, né à Arcis-sur-Aube, est considéré comme l'*Ajax* de la Révolution. Dans sa carrière politique il n'avoit pas son pareil pour la force d'esprit et le courage personnel. Son corps étoit robuste et ses idées gigantesques; semblable à un pilote intrépide, qui, dans un violent orage, tient les matelots épouvantés à leur poste, il empêchoit que la barque fut abandonnée à la fureur des flots. Dans tous les nouveaux dangers et dans les grandes choses inattendues, ses collègues s'empressoient de savoir son opinion sur les mesures à prendre. Lorque Valenciennes, Condé et le Quesnoi furent dans les mains des Autrichiens et des Anglois; Mayence dans celles des Prussiens; Lyon en rebellion, et la Vendée en pleine insurrection; que Bourdeaux, Marseille, Brest et plusieurs autres places et villes capitales témoignoient leur mécontentement, la législature et le peuple le sollicitèrent d'être membre du comité de Salut Public, qu'ils offrirent d'ériger en administration permanente, pourvu qu'ils pussent être assurés de sa continuelle assistance, et compter sur

l'avantage provenant de son influence personnelle. Danton avoit assez de sagacité pour voir le danger d'une semblable commission, et il la rejetta honnêtement. Ce fut le moment où la haîne et la jalousie de Robespierre devinrent implacables et l'époque certaine, d'où l'on peut dater la perte de Danton. La grande popularité, dont il jouissoit, le rendit odieux aux yeux du tyran, qui jouoit un plus grand rôle, quoiqu'avec moins d'éclat. Robespierre considéroit Danton comme un énorme corps lumineux, capable d'éclipser sa splendeur; et les partisans communs de ces deux hommes, les regardoient comme deux soleils, qui ne pouvoient paroître ensemble sur le même hémisphère: cependant il fallut tout l'art et toute l'hypocrisie de Robespierre, pour abbatre un si puissant colosse; c'est pourquoi il modéra sa haine et cacha ses terribles projets, jusqu'à ce qu'un moment propice vint s'offrir pour leur exécution.

Quoique Danton refusoit *d'agir*, il étoit toujours prêt à donner *son avis* sur ce qui devoit être fait dans les cas urgens; ainsi, quand on craignoit que les armées ne pussent pas long-tems conserver leur terrein

et rester sous les armes, faute du nécessaire; il recommandoit de mettre *en réquisition* chaque article dont on avoit besoin pour le service. »*Le pays*, disoit-il, *a* »*besoin de toutes ses ressources pour se* »*sauver des ravages des ennemis extérieurs;* »*pourquoi hésiterions-nous à charger les* »*propriétaires? Chaque boisseau de bled* »*et chaque grain d'or pour l'acheter, s'il* »*est nécessaire, peut être légalement,* »*exigé par force, pour le service qui doit* »*nous délivrer du joug.*« Il ajouta alors, avec la voix de Stentor: »*La Roue révolu-* »*tionnaire paroît se mouvoir lentement,* »*appliquez-y une nouvelle manivelle, et* »*ça-ira; j'en reponds.*« Ces paroles, semblables au bruit du tonnerre et à l'effet de l'éclair, électrisèrent toute l'assemblée, et particulièrement le côté énergique, appellé *la Montagne.* Ils regardoient tous comme un devoir impérieux de sauver la patrie, déclarée *être en danger;* et dès cet instant ils furent moins scrupuleux sur les moyens à employer pour y parvenir. Ensuite vinrent le *Maximum;* l'armée révolutionnaire; le décret pour récompenser les citoyens de la perte du tems qu'ils employoient à servir les comités de section; et tous les autres

procédés extraordinaires qui, lorsque le danger étoit éminent, étoient appellés *ultra-révolutionnaires:* c'est pourquoi, Danton a plus fait ponr la révolution, que qui que ce soit. Dans quel auteur chercherons-nous l'appréciation du mérite de ce qu'il a fait? Le préjugé l'emporte toujours.

La Révolution de France, décriée *in totto*, décourage chaque plume qui voudroit donner des louanges à ceux qui l'ont occasionnée, ou qui ont contribué à ses progrès: il y a peu d'écrivains qui se soient hasardés à parler favorablement des caractères saillans que cette scène surprenante a fournie de tous les côtés. Mais le tems seul, quoiqu'à pas lents, amenera la justice; alors, nous pourrons, avec un oeil impartial, regarder et admirer sans passion, les grands hommes; (car leurs ennemis même doivent les considérer comme tels) qui ont perdu tout ce qu'ils pouvoient perdre dans le combat, en défendant ce qui étoit digne d'être conservé par-dessus toutes choses; la religion et l'honneur, dont ils ne se sont jamais écartés.

Danton étoit commissaire avec Lacroix, dans les Pays-Bas, lorsque l'armée de Dumourier les occupoit; et vers la fin de 1792,

le bruit courut qu'il s'étoit enrichi dans cette expédition, au déshonneur de sa patrie; mais où sont ces richesses qu'on le soupçonnoit d'avoir accumulées? Tout ce qu'il avoit, fut confisqué au profit de la nation, et l'on ne trouva rien; il n'en étoit pas de même avec les fermiers-généraux, lors du cruel décret qui les fit périr; leurs vastes possessions étoient en évidence.

Les ennemis de ces derniers n'étoient pas plus exorables que ceux du premier; s'il y avoit eu quelque réalité dans l'accusation de péculat, on en auroit, sans doute, publié la preuve.

Danton, après tout, étoit un homme ambitieux; il fut à la tête d'une faction, et avoit presque une société entière sous sa direction. Les *Cordeliers* se rangèrent sous sa bannière, comme les *Jacobins* sous celle de Robespierre. Leurs clubs avoient été, l'un et l'autre, *purifiés* plusieurs fois, et formés seulement pour exécuter les projets de leurs conducteurs, auxquels ils devoient obéir implicitement: la jalousie ou la rivalité de ces deux clubs fournissoit à leurs champions des armes déstructives.

La finesse de Robespierre prévalut sur

la franchise de son adversaire, et sous le prétexte d'une faction d'Orléans, Danton, Hérault, Fabre et cinq autres de cette classe, furent livrés au terrible Tribunal: sur leur demande, d'être jugés *légalement*, ils furent tous mis hors de la loi, et exécutés le jour auquel on attendoit le commencement de leur procès; les Cordeliers, hommes et femmes, qui avoient résolu de sauver Danton, le favori du peuple, au moment de l'exécution, en furent empêchés par cette précipitation méditée. Ses dernières paroles s'accordèrent avec les dernières actions de sa vie; il ne parla jamais que son langage; et quoique très-différent du *magnum loqui* d'Horace, il donna à ses auditeurs une idée de quelque chose de plus que commnn. Quand Fouquier-Thinville, accusateur public, l'interrogea et lui demanda, selon l'usage, son nom, son métier et sa résidence, il répondit: «*Je* »*suis Danton, bien connu comme député à* »*la Convention Nationale; ma demeure* »*sera dans peu dans le tombeau; mais* »*mon nom vivra dans le Panthéon de* »*l'histoire.*«

Ainsi succomba un des plus énergiques révolutionnaires de France, au grand re-

gret des Sans-culottes, à la satisfaction des aristocrates, et à l'étonnement de tous ceux qui n'ont pas considéré que de féroces passions peuvent être excitées par une grande révolution.

Danton avoit 35 ans; il étoit grand et gros, ses traits étoient rudes et forts, sa voix puissante et ses manières extrêmement persuasives; son ensemble annonçoit que la nature l'avoit plutôt formé pour la vie turbulente, que pour la tranquillité. Il fut élevé dans l'étude des loix; et l'on suppose qu'il fut choisi ministre de la justice, lors des arestations d'Août et de Septembre 1792, à cause de son air brusque et de la vengeance qu'il avoit jurée contre les partisans de la Cour.

Il fut accusé; (et peut être très-justement) d'avoir participé, étant en place, aux massacres des prisonniers des 3 et 4 Septembre 1792, dont la cause est couverte avec presqu'autant d'obscurité que d'atrocité, et qui ne sera peut-être jamais exposée au grand jour. Il completta ses 35 ans la veille de sa mort, étant né le 4 Avril 1759 et guillotiné le 5 Avril 1794.

Pichegru.

Au moment où la guerre avec l'empereur étoit la plus allarmante, le manque de généraux en France fut un sujet de triomphe pour les aristocrates, et de désespoir pour le parti patriotique: on regardoit comme irréparable la perte des maréchaux de Broglio, de Castries et du lieutenant-général de Maillebois; et le salut de l'état fut confié à l'inepte Rochambeau; à la Fayette, auquel on ne connoissoit d'autre mérite que celui d'avoir fait la petite guerre comme partisan en Amérique; et à Lukner qui, après un séjour de 30 années en France, ne savoit pas encore assez bien la langue du pays, pour répondre à un compliment que lui adressèrent les Jacobins, et qui, ayant hors de France une fortune considérable, fut assez mal avisé pour y retourner et s'y faire guillotiner. Cependant, il étoit naturel de penser que du moment où chaque individu de l'armée pouvoit aspirer au grade de général, il s'en trouveroit un plus grand nombre que dans le tems où quelques personnes seulement avoient droit d'y prétendre; c'est ce que l'événement justifia. Il n'y a point

de campagne où nous n'ayons vu de simples soldats donner des preuves des plus grands talents militaires ; et l'on a souvent été étonné de recevoir la nouvelle d'une victoire éclatante, et d'entendre pour la première fois le nom du général qui l'avoit remportée. De tous ces généraux, Pichegru est celui qui s'est acquis la meilleure réputation.

Le général Pichegru, naquit en 1751 à Arbois en Franche-Comté ; il étoit d'assez basse extraction ; mais il reçut une bonne éducation chez les moines du lieu. Après avoir fait de grands progrès dans les sciences abstraites, il fut envoyé par ces bons religieux a Brienne où leur ordre avoit un collège, pour y enseigner la philosophie et les mathématiques : c'est ce qui a fait croire mal à propos qu'il avoit été moine. Quelque tems après, il s'engagea dans l'artillerie, parvint bientôt au grade de sergent ; et par son propre mérite, fut élevé par degrés au commandement d'une armée, et presqu'aussitôt se joignit à Hoche pour marcher au secours de Landau.

Quoiqu'on fut au milieu d'un hiver fort rude, les positions de l'armée Autrichienne furent attaquées journellement sans

aucun succès marqué : enfin, le cinquième jour, Pichegru parut sur le front de la ligne malgré un feu terrible d'artillerie, et faisant signe de la main, s'écria : «*Point de retraite aujourd'hui, mes enfans!*» effectivement il n'y en eut point, et bientôt après Landau fut délivré.

Au commencement de la campagne suivante il fut envoyé dans le Nord de la France, pour s'opposer aux progrès de Coburg ; Robespierre lui ordonna de vaincre, et cet ordre impérieux, qui signifioit clairement que la guillotine l'attendoit en cas de revers, fut accompagné d'instructions qui lui enjoignoient de presser vivement le centre de l'armée Autrichienne, et seulement de la harrasser sur les flancs : il s'apperçut bientôt que cette manoeuvre détruisit inutilement l'armée, et abandonnant Landrecis à ses propres forces, il avança hardiment dans le pays ennemi, et tomba sur l'aile gauche de Coburg : les victoires de Meucron, de Courtray et de Hoogleden justifièrent ce mouvement. Jourdan, qui commandoit alors l'armée de Sambre et Meuse, sous les ordres de Pichegru, ayant pareillemeut réussi sur la droite, Coburg fut obligé, non-seule-

ment de rétrograder avec le centre de son armée, mais encore d'abandonner ses conquêtes dans la Flandre-Françoise et tout le territoire des Pays-Bas Autrichiens. Cette campagne eût encore été plus décisive, si le plan, donné par Pichegru et Carnot, avoit pu être executé : c'étoit d'occuper le front de l'armée alliée avec une suffisante quantité de forces, et de faire garder le Rhin par une armée de 50,000 hommes, pour intercepter tous les renforts venant d'Allemagne, tandis que l'armée de la Moselle auroit tombé sur les derrières de l'ennemi; alors le prince de Coburg, placé entre deux feux, eût été perdu sans ressources, et tous les moyens de continuer la guerre annullés d'un seul coup : mais ce plan ne put être exécuté, parce qu'il auroit fallu réunir l'armée de la Moselle à celle du Nord.

Enfin, débarassé des Autrichiens, Pichegru tourna du côté de la Hollande, et profitant d'un hiver qui gela entièrement les canaux et les fleuves, il fit passer ses troupes sur les glaces, poussa devant lui les Anglois et les Hollandois, et subjugea complément un pays, inexpugable dans toute autre circonstance.

Pendant cette longue suite de conquêtes, Pichegru fit de grandes innovations dans l'art de la guerre, il prit le contre-pied du systême suivi jusqu'àprésent, et n'assiégea jamais une place qui ne lui étoit pas nécessaire pour assurer sa position : au lieu de combler les fossés de ses ennemis avec les corps morts de ses meilleurs soldats, il jugea très-sagement, qu'il valoit mieux battre leurs armées en Ruse campagne, étant persuadé qu'en épargnant ainsi le sang de ses troupes, les places fortes tomberoient ensuite d'elles-mêmes. Ce fut aussi lui qui inventa ce systême d'attaques continuelles, si bien adopté au caractère des François. et que a si complément déjoué tous les plans réfléchis des Puissances coalisées. Le Roi de Prusse en sentoit bien toute la bonté lorsqu'il écrivoit à l'Empéreur. « Les François ont un » plan admirable d'opérations, qui annulle » et déconcerte tous nos projets. »

Lorsque Pichegru rendoit conte d'une victoire, il lui arrivoit rarement de parler d'autre chose que du résultat; et cette simplicité fournoit un singulier contraste avec les rodomontades des commissaires nationaux, qui ne manquoient jamais de nommer

mer leurs ennemis, des esclaves et des poltrons, et de dire qu'on faisoit *mordre la poussière* à des milliers, tandis qu'on perdoit à peine une demi douzaine de républicains: cependant, on s'imagine que cette modestie de Pichegru étoit, en grande partie, due à la crainte d'exciter la jalousie de Robespierre et ses associés: toutes ces précautions n'empêchèrent pourtant pas un membre du parti de la Montagne, de lui reprocher à Bruxelles, la bonne réputation qu'il s'étoit acquise: « Citoyen Représentant, répondit le général, » je m'apperçois que l'aristocratie a seulement changé de mains. »

L'humanité de Pichegru ne lui fait pas moins d'honneur que ses grandes qualités militaires: il s'opposa constamment à l'atroce décret, qui défendoit de donner quartier aux Anglois et aux Hanovriens, et à celui qui ordonnoit le massacre des garnisons Autrichiennes de Valenciennes, Condé, le Quesnoy et Landrecies, si elles ne se rendoient pas à la prémière sommation: il essaya même de l'éluder, en attendant pour les sommer, qu'elles fussent réduites à la derniere extrêmité; mais il fut en cela contrarié par le commissaire de

la convention, auquel le commandant du Quesnoy rédondit : « qu'il ne connoissoit » point de droits en vertu desquels une na- » tion pût ordonner à une autre de se dés- » honorer. »

L'humanité avec laquelle les généraux françois épargnèrent la vie de ces malheureux, pensa leur coûter cher : L'atroce Robespierre dénonça Pichegru, Moreau et quelques autres, le jour même qui précéda sa chûte : et il les auroit certainement poursuivis jusques à la guillotine, s'il n'y avoit pas été traîné lui-même.

La Hollande subjuguée, Pichegru prit le commandement des armées du Rhin, et fit des progrès considérables en Allemagne dans la campagne suivante ; mais sur la fin de la saison, la fortune lui tourna le dos, et il fut repoussé jusques aux frontières de la France ; là, finit sa carrière militaire ; on lui ôta son commandement, et on lui offrit l'ambassade de Suède comme une compensation ; mais il ne jugea pas à propos de l'accepter, et se retira dans sa ville natale, si pauvre, qu'il fut obligé de vendre ses équipages de campagne pour subsister.

Il fut bien dédommagé de cette pau-

vreté, ainsi que de l'oubli et de l'obscurité où il vivoit; ses concitoyens l'élurent membre de l'assemblée législative en 1797. Aussitôt qu'il parut pour y prendre séance, le conseil des cinq cens se lèva, par respect pour sa personne, et le nomma tout d'une voix son président.

Pendant qu'il siéga dans le conseil, Pichegru fut constamment opposé au directoire exécutif; il continua de favoriser tous les projets qui tendoient à faciliter la rentrée des émigrés et des prêtres, jusques au moment qu'il fut arrêté comme principal conspirateur dans un complot de contre-révolution, et condamné par l'assemblée législative à être déporté, sans la moindre forme de jugement.

Pichegru est grand, nerveux et formé par la nature pour résister aux fatigues de la guerre. Au premier abord, sa contenance a quelque chose d'austère, mais cette rudesse apparente disparoît après quelques momens d'entretien. Quoiqu'il ne soit nullement d'un caractère flegmatique, sa conduite est toujours froide et réfléchie, et le rôle principal qu'il a joué à la guerre et dans le conseil, montre en même-tems, la grandeur et la variété

de ses talens; en un mot, supposé que Pichegru soit un traître, on ne peut pas lui refuser le nom de grand homme.

Ferrand.

Il avoit des talens. Dans l'insurrection de Prairial il montra sa poitrine, couverte de cicatrices, et la faisant voir au peuple qui pénétra de force dans la salle de la convention, le supplia de respecter le sanctuaire des loix.

Il reçut dans cette attitude une blessure mortelle et tomba aux pieds de la tribune, percé de coups de sabres et de bayonnettes; sa tête ensanglantée fut coupée, portée sur une pique et placée devant le Président.

Ce vrai patriote et brave député naquit dans la vallée Daure au pied des Pyrénées, où il avoit laissé un père âgé, qu'il aimoit tendrement, et une jeune fille, avec laquelle il étoit fiancé.

L'assassin de Ferrand fut délivré lorsqu'on le menoit à la place de l'exécution; mais ensuite il fut repris et mis à mort.

Chaumette.

Pierre-Gasparin Chaumette, greffier révolutionnaire de Paris, étoit natif de Nevers. Peu de gens excitèrent plus que lui l'attention en France pendant un certain tems, ou eurent une plus odieuse tâche à remplir durant la scène tragique de la Révolution.

Il avoit été élevé pour la marine; mais degoûté de ce genre de vie, et ne pouvant obtenir d'avancement, il la quitta et vécut de sa *plume*, qu'il savoit certainement mieux ménager pour son profit que la boussole; cependant il parloit mieux qu'il n'écrivoit.

Il avoit aussi été employé comme bibliothécaire et copiste chez un dignitaire du diocèse de Nevers; mais au commencement de la Révolution, il se fit clerc de procureur, et dans l'occasion écrivoit des essais pour les gazettes et des bagatelles pour le théâtre. Il devint ensuite un des principaux disciples de Camille Desmoulins, et fut le premier d'entr'eux qui mit la cocarde tricolore à son chapeau avant la prise de la Bastille.

Son zèle pour la nouvelle foi; surpassa de beaucoup celui de l'apôtre même;

car lorsque Camille composoit le premier numéro de son *Vieux Cordelier*, dans l'espérance de tranquiliser l'imagination échauffée des conducteurs de la démocratie, et mettre un frein à la rage publique contre les ennemis réels ou supposés du nouvel ordre de choses ; Chaumette enflammoit et dirigeoit encore plus leur vengeance contre les individus particuliers.

Ce fut Chaumette qui excita la commune de Paris à demander le jugement de la Reine, et devint un de ceux du comité qui prépara les accusations et rédigea l'acte contre cette reine infortunée ; il témoigna aussi contre elle au tribunal révolutionnaire, et s'ingéra de reprimander Mr. de la Tour-du-Pin, dernier ministre de la guerre sous Louis XVI, parce qu'il ne rendoit pas compte de ce qu'il savoit de particulier sur la conduite d'Antoinette, chose sur laquelle on insistoit.

La plus odieuse marque de la noirceur du caractère de cet homme, parut lorsqu'il accusa cette Reine malheureuse d'un prétendu *penchant* incestueux envers son fils, jusqu'alors enfermé avec elle au Temple. Cette insinuation, qu'on ne peut pas répéter, choqua toute la cour et l'au-

ditoire, particulièrement les femmes, et soudain l'accusateur perdit beaucoup dans l'opinion populaire. Robespierre même, sous les auspices duquel on croyoit qu'il agissoit, devint furieux lorsqu'il entendit ce chef d'accusation plus absurde que tout le reste. Les plus cruels ennemis de cette Princesse disent qu'elle étoit coupable; mais qu'elle fut assassinée sous la forme d'un jugement révolutionnaire, et personne ne peut le nier; quelle que puisse être la somme de ses fautes.

Robespierre n'eut pas plutôt entendu l'accusation atroce *du Procureur de la commune* contre la malheureuse prisonnière, qu'il s'écria : « Le fou : ce n'étoit pas assez » qu'il eût avancé qu'elle étoit une Mes» saline, il devoit aussi en faire une Agrip» pine ! » Robespierre s'apperçut à l'instant que la conduite abominable de Chaumette nuiroit au crédit de la cause; en conséquence de quoi, il ne l'oublia jamais, quoiqu'il louoit son zèle à opérer sur des objets inférieurs.

Robespierre étoit alors au faîte du pouvoir; cependant, Chaumette agita une question en pleine commune, qui persuada à plusieurs personnes qu'il vouloit le riva-

liser; cette motion hardie étoit de réunir les chefs des 48 sections de Paris dans un conseil, mesure qui auroit au moins paralisé la législature, si elle n'eût pas anéanti son autorité: ce projet fut concerté avec Hébert, Momoro et Mazuel, et devoit être soutenu par le téméraire Ronsin qui commandoit alors un corps de l'armée révolutionnaire.

On ne sait pas jusqu'à quel degré Robespierre fut mis au fait de ce projet, ou s'il l'approuva: les regards de la majorité de la Convention pénétrèrent le voile qui couvroit le complot, et prévinrent le danger en déclarant rébelles ceux qui persisteroient dans ce dessein. Chaumette parut prendre la correction en bonne part, et annonça à la commune, dans l'Assemblée suivante, que sa proposition devoit être rejettée; parce que la Convention avec une voix paternelle, quoique sévère, avoit frappé de nullité leur première résolution, et qu'il leur convenoit de se soumettre comme des enfans respectueux: plusieurs observateurs parurent satisfaits de l'opposition de la Convention, au succès de cette entreprise.

Hébert, Momoro et Mazuel furent bientôt après accusés comme traîtres, em-

prisonnés, jugés et exécutés: mais Chaumette vécut un peu plus long-tems ; ses ennemis pensèrent qu'il étoit plus sûr d'user peu-à-peu le crédit qu'il avoit sur l'esprit du peuple avant de lui porter le coup.

Le 26 Mars 1794 il fut arrêté, accusé d'avoir conspiré contre le gouvernement avec Hébert, Momoro et Mazuel, et fut guillotiné le 13 Avril suivant. Robespierre, son protecteur, malgré le parti qu'il en tiroit, ne fit aucune démarche pour le sauver.

Il avoua à la place de l'exécution que la Révolution avoit exalté son imagination, et tourné sa cervelle par la trop grande facilité de se venger des injures personnelles qu'il avoit reçues. Il dit aussi, qu'à trois différentes fois, les aristocrates, ses irréconciliables ennemis, avoient attenté à sa vie, et qu'un desir de vengeance, auquel il croyoit le salut de la République intéressé, l'avoit fait chercher toutes les occasions de s'arroger du pouvoir; mais qu'il n'avoit jamais eu l'idée de posséder une autorité permanente, pas même d'une nature secondaire.

Louis XVIII.

Plusieurs Puissances de l'Europe le nomment ainsi. Il porta jadis les noms et qualités de Louis-Stanislas-Xavier, Comte de Provence, et fut appelé *Monsieur* lorsque son frère monta sur le trône. Il est né le 17 Novembre 1755, et a épousé, le 14 Mai 1771, une Princesse de Sardaigne, née le 2 Septembre 1753.

Ce Prince qui s'est particulièrement attaché à l'étude des belles-lettres, manifesta de bonne heure son goût pour la poésie, et a composé de très-jolis vers. Sa mémoire est prodigieuse, et il parle plusieurs langues avec une grande facilité.

Semblable à Charles II, après la bataille de Worcester, Louis XVIII a mené une vie errante, subsistant par le moyen de secours précaires et momentanés. Il fut renvoyé de Véronne, avec une précipitation qui fit peu d'honneur au Sénat de Venise, qui, à son tour, a éprouvé les vicissitudes de la fortune, puisqu'il n'existe plus. Ce Prince, que le sort ne cesse de persécuter, vint tout récemment d'être forcé de quitter les états du Duc de Brunswick, et l'Empereur de Russie lui a donné un azyle

dans le Château de Mittau, où il tient sa Cour, composée d'un certain nombre de personnes et de cent gardes-du-corps; le tout entretenu aux frais de sa Majesté Impériale.

Le Comte d'Artois.

Charles-Philippe, frère de Louis XVIII, est né le 9 Octobre 1757: il a épousé, le 16 Novembre 1773, une Princesse de Sardaigne, née le 31 Janvier 1756, dont il a deux fils, le Duc d'Angoulême, né le 6 Août 1775, et le Duc de Berry, né le 24 Janvier 1778.

Ce Prince est gai, fastueux, sémillant, et galant plusqu'aucun autre qui soit en Europe. Après avoir erré longtems par mer et par terre, il a enfin trouvé un asyle à Edinbourg dans l'ancien Palais des Rois d'Écosse, et la nation écossaise rend aujourd'hui aux Bourbons, à Hooly-Rood-House, ce que les Stuarts leur devoient à l'égard de l'hospitalité qu'ils reçurent à St.-Germain-en-Laye.

Son établissemens dans l'abbaye écos-

saise, où il réside actuellement, est loin d'être splendide : les appartemens en ont été arrangés sous la direction des Barons de l'Échiquier, qui n'ont pas montré beaucoup d'inclination à favoriser une grande dépense, parce qu'un établissement plus couteux auroit pu devenir trop onéreux à un peuple qui ajoute de bon coeur les frais de cet entretien à ses propres charges.

Le Prince de Condé.

Cet intrépide guerrier, né le 9 Août 1736, recommandable par sa conduite et par ses talens, a blanchi sous le harnois : il s'est acquise l'estime générale, et ses ennemis, même les plus cruels, sont forcés de l'admirer. Il continue de commander un corps d'émigrés françois, qui fut d'abord soutenu par les Puissances coalisées, et ensuite payé par l'Angleterre, lequel, après son licenciement, vient de passer au service de l'Empereur de Russie. Sa Majesté Impériale, se ressouvenant de la magnificence avec laquelle le Prince de Condé reçut le

Comte du Nord à Chantilli, s'est empressée de prendre sa revanche de la manière la plus généreuse.

De toutes les énigmes de la guerre, dans laquelle les émigrés se sont trouvés engagés, la plus grande, peut-être, est celle de leur avoir refusé de combattre pour leur propre cause.

Une anecdote peu commune, mérite d'être rapportée ici. Dans une sanglante bataille, où les émigrés françois firent des prodiges de valeur, on vit à-la-fois à leur tête le Prince de Condé, le Duc de Bourbon son fils, et le Duc d'Enghien, son petit-fils, combattre comme des lions: le second y fut blessé à la main par un coup de sabre.

Le Clergé et la Noblesse de France.

On peut dire que ces deux ordres sont presqu'éteints; une multitude de nobles et de prêtres a péri sous le fer de la Guillotine, et un plus grand nombre encore,

par les massacres, noyades, fusillades etc. Hélas! plusieurs de ceux qui sont échappés à la fureur révolutionnaire, sont morts de besoin ou à l'armée, tandis que d'autres, si on peut dire qu'ils existent, sont plongés dans la plus affreuse misère.

La justice et l'humanité sont des attributs de la vertu; le coeur généreux et sensible vient au secours de son ennemi lorsqu'il est malheureux et sans défense. Chacun demande, pourquoi le Démocrate François est il aussi cruel? Celui des autres nations ne l'est pas; ne devroit-il pas plutôt répandre des larmes, je ne dis pas sur l'anéantissement des grandeurs qui l'offusquoient et lui portoient ombrage, mais du moins sur les malheurs sans exemple, d'une foule dindividus fidèles à leurs sermens et à leur religion, et qui véritablement ne pouvoient pas agir autrement qu'ils ont fait, sans se déshonorer aux yeux de l'univers?

Laissant aux philosophes le soin de démontrer si les ordres privilégiés sont nuisibles ou non au bonheur de la société, jettons, sans partialité, un coup-d'oeil sur la caste de la Noblesse, dont une partie occupoit de grands emplois en France.

Il a toujours été de l'essence des gentilshommes françois de se conduire par les principes de l'honneur, et ceux qui agissoient différement, étoient généralement méprisés. Ils étoient dévoués à la profession des armes qui ne sympatisoit pas toujours avec l'étude des sciences : attachés au trône par inclination, ils respectoient leurs princes, et secondoient les voeux d'un peuple qui, avant la révolution, étoit si renommé pour l'amour sans bornes qu'il portoit à ses rois.

Si, en général, la Noblesse Françoise ne cultivoit pas les belles-lettres, on peut dire qu'elles les protégeoit : elle affectoit d'entretenir des savans, les admettoit à sa table, les logeoit dans ses hôtels, les pensionnoit relativement à leurs besoins, et ne prétendoit à d'autre récompense, qu'à la gloire intérieure de soutenir le génie. Les Condé, les Conti, les Montmorenci, les Choiseul et beaucoup d'autres personnes illustres se faisoient un mérite de protèger et de chérir les Mably, les Raynal, les Rousseau et les Voltaires du siècle : Mr. de Breteuil lui-même et Mr. le Noir, son lieutenant de police, imitant la mode des Grands, s'empressoient de faire leur cour

aux talens et aux arts, et de rendre hommage à la littérature.

Enfin, on ne peut pas se dissimuler que le peuple des campagnes aimoit mieux la Noblesse que la bourgeoisie; qu'il trouvoit chez elle les ressources du travail et des secours dans tous les genres; mais ils regardoient les gens d'affaires comme des tyrans qui n'abusoient que trop souvent du pouvoir qui leur étoit confié, et l'on pourroit dire, sans trop hasarder, que c'est à ces chicaneurs que sont dûs la majeure partie des malheurs qui ont accompagné la Révolution Françoise.

Lanjuinais.

Il étoit célèbre avocat au parlement de Rennes en Bretagne avant la révolution. Député de cette province aux États-Généraux en 1789, il projetta bientôt, après leur convocation, le plan du Breton, connu sous le nom du *Club-Jacobin*, et par cela seul, on dit qu'il a été la cause première de tous les événemens qui depuis ont agité la France et l'Europe entière: il prit l'idée de cette institution, d'une semblable société

ciété tenue pendant l'assemblée des États-Généraux sous le règne de Henri III, et de ce qu'ils s'assemblèrent sous un portique du palais-royal de Blois, nommé le *portique des Bretons*. Le club de Lanjuinais fut d'abord appellé le *Club-Breton;* mais à la translation de la Convention-Nationale à Paris, il prit celui de Jacobin; parce que ses assemblées se tenoient dans un couvent de moines de cet ordre.

A la dissolution de l'Assemblée Nationale, Lanjuinais se retira à Rennes, et fut ensuite nommé député à la Convention. Dans cet assemblage turbulent, où il falloit, pour briller, plus de hardiesse et d'enthousiasme que de philosophie et de sérénité, il resta dans l'inaction jusqu'à la proscription des Brissotins; s'imaginant que de cette époque, les représentans seroient gouvernés par les coupe-gorges qui se trouvoient à Paris. Lui et 72 autres s'unirent, et firent une forte protestation, en conséquence de laquelle, un décret d'accusation fut porté contr'eux, et ceux qui dédaignèrent de fuir, dont Lanjuinais étoit du nombre, furent mis en prison. On sait qu'après la chûte de Robespierre ils furent réintégrés dans leurs fonctions législatives.

Ses souffrances augmentèrent l'estime que ses collègues avoient pour lui; il devint leur président, et fut considéré comme un des membres conducteurs jusqu'à la dissolution de la convention. Nommé ensuite membre du comité de législation, désigné pour former une nouvelle Constitution républicaine, Lanjuinais y parut le plus capable, le plus intègre et le plus actif.

Il continua de siéger dans la nouvelle législature comme membre du conseil des anciens, et fut considéré comme le censeur perpétuel de celui des Cinq-cens, lorsqu'on proposoit une loi qui étoit incohérente avec les principes de justice et d'utilité publique. Il s'opposa avec chaleur au décret du séquestre des biens des parens des émigrés, et son discours contenoit le louable sentiment qui suit: »Saçhez, dit-il, que »tous les yeux de l'Europe sont fixés »sur nous, prouvons que nous sommes »justes, et démontrons que dans le cours »de la révolution, nous avons toujours »été égarés par l'erreur, et jamais par »le crime.«

Au renouvellement du dernier tiers, le sort de Lanjuinais fut de retourner dans

l'état de simple citoyen : il a emporté avec lui l'estime de tous les gens raisonnables de son parti, et vit à Rennes dans une honnête aisance, conforme à son caractère philosophique.

Lanjuinais est âgé de 60 ans : il est d'une taille moyenne : il a le visage mince et n'est pas beau : il passe pour un ferme croyant dans les dogmes de la chrétienté, et s'est montré dans toute occasion un ami de la tolérance religieuse. La chose qui lui fait le plus de peine, est de voir que le royalisme est tacitement l'opinion la plus générale en France, sur-tout parmi le peuple des campagnes.

De la Tude.

Cet homme extraordinaire, noble d'extraxtion et officier de profession, fut longtems en prison à la Bastille, à Vincennes et à Bicêtre, à la sollicitation de Madame de Pompadour maîtresse de Louis XV, qu'il avoit griévement offensée : lui et son compagnon d'Alégre trouvèrent le moyen de s'échapper d'une des tours de la Bastille, à l'aide d'une échelle de corde de 300 pieds

de long, et de 200 échelons, le tout construit avec des chemises, des bas etc. soigneusement arrangés à cet effet.

Il fut réclamé à Amsterdam par l'ambassadeur de France, enchaîné et conduit à Paris, où il trouva son ancien camarade qui étoit devenu fou, et qu'on mit à l'hôpital de Charenton.

Après avoir resté 4 mois dans son ancien logement à la Bastille, un papier affiché à une fenêtre dans la rue St.-Antoine, qu'il pouvoit voir de sa prison, lui apprit que Madame de Pompadour n'existoit plus, mais refusant de découvrir la manière dont il en avoit été instruit, il fut envoyé par Mr. de Sartine, alors lieutenant de police, au Donjon de Vincennes, d'où il s'échappa en tuant deux sentinelles. Il fut pris derechef, et enfermé dans une cellule obscure au château de Bicêtre, d'où il fut enfin retiré par une femme charitable, nommée Mad. le Gros, qui se rendit caution de sa bonne conduite, et qui l'entretint avec son petit revenu.

Les mémoires de Henri-Masers de la Tude, contiennent un récit de sa détention pendant 35 aus dans les prisons d'état; ils furent publiés en 1788, et firent grand

bruit dans toute l'Europe après qu'on eut vérifié chaque chose relative à cet acte de despotisme d'alors, qui, malgré sa rigueur, ne peut sous aucun rapport, être comparé à l'horreur de celui qui s'est exercé en France depuis la Révolution.

Les Demoiselles Fernigs.

Ces deux héroïnes étoient filles d'un quartier-maître de cavalerie, et comme elles suivoient les troupes dans leurs excursions au commencement de la guerre, elles prirent du goût pour les exploits militaires, et même de l'enthousiasme contre l'ennemi commun. Différentes de la pucelle d'Orléans elles étoient habillées en femmes, et ne prétendoient révéler ni prophétiser; mais elles marchoient à la tête des troupes françoises en 1791 avec la même hardiesse qu'on attribua à cette femelle martiale 200 ans auparavant.

Dumouriez, qui ne laissoit échapper aucune occasion d'inspirer de la confiance à son armée, invita ces Demoiselles au camp de Maulde, et fit à la Convention un rapport si flatteur de leur modestie, in-

trépédité et bonne conduite, qu'elle reçurent une maison avec une pièce de terre y joignant comme une recompense de la République: mais lors de la rébellion de ce général, elles prirent son parti, préférant l'attachement personnel à l'amour de la patrie, de sorte qu'elles furent, ainsi que lui, mises hors de la loi: il est remarquable que ce guerrier à cheveux gris, quoiqu'assez vieux pour être le grand-père de plusieurs de nos généraux, ait trouvé le moyen de s'attacher un grand nombre de femmes, dont quelques-unes jeunes et belles, telles que Mesdemoiselles de Fernigs, d'Orléans, Sircé, etc. et quelques vieilles, comme Madame de Genlis, etc.

Cochon.

Son père connu sous le nom de Cochon de l'apparent, étoit sénechal-juge de la terre et seigneurie de Champdeniers en Poitou, jouissoit de l'estime générale dans son canton, et frequentoit la noblesse, parmi laquelle il étoit bien accueilli; car malgré la fierté qu'on attribuoit à cette caste, elle a toujours su rendre justice au mérite.

Le jenne Cochon, avocat, ébloui par les charmes de l'Egalité, donna dans la révolution. Il fut nommé député, du département des Deux-Sêvres, à la Convention-Nationale, où il vota pour la mort du Roi.

Il a été ministre de la police générale, et s'est conduit dans cet emploi avec assez de distinction. S'apperçevant du traitement injuste que subissoient plusieurs familles, sous le pretexte d'émigration, il consulta tous les décrets rendus à cet égard et fit un arrêté, en conséquence duquel, le bureau des loix fut assemblé pour donner son avis sur une affaire aussi importante, et le 4 Septembre 1795, ce bureau prit en considération les observations du ministre de la police, parce qnelles étoient fondées sur les loix existentes; de sorte que plusieurs particuliers étoient sur le point de rentrer en possession de leurs biens qui avoient été confisqués au profit de la nation.

Il paroît qu'alors ce ministre fut soupçonné de favoriser les émigrés, et que c'est la principale cause de son renvoi du ministère. Accusé ensuite de royalisme, il fut compris dans la grande proscription du 4 Septembre 1797 et déporté comme les autres.

Mallet du Pan.

Il est citoyen de Genève. Cette petite république, dont la surface peut être comparée à l'étendue de quelques terres des anciens Seigneurs François, a produit un grand nombre d'hommes qui, la plupart, ont été à-la-fois défenseurs zélés, et propagateurs illuminés de la liberté : mais il n'y a point de règles sans exceptions ; nous savons que Necker, d'Yvernois et Mallet du Pan, qui se vantoient tour-à-tour d'être nés dans la république qui produisit Rousseau, n'ont pas montré une haine modérée à la France lorsqu'elle détruisit la monarchie : ce problême sera résolu, quand on se rapellera qu'un d'entr'eux a été dernièrement fait chevalier par un Roi, qu'un second fut premier ministre en France et l'autre pensionnaire d'un prince souverain.

Mallet du Pan étoit le rédacteur de la partie politique du *Mercure de France*, ce journal, publié une fois par semaine, avoit un débit étonnant, et étoit rédigé de manière à contenter tout le monde : car, tandis qu'un citoyen de Genève prêchoit en faveur du royalisme, Mr. Laharpe, quoique sujet françois, en ornoit la partie littéraire,

confiée à ses soins, avec les expressions les plus brillantes et les plus animées en faveur du républicanisme.

Il n'étoit pas vraisemblable, que Mallet du Pan, trouvât un sûr azyle en France après la révolution; il dit lui-même que les scellés furent mis deux fois sur ses papiers, qu'il fut assailli trois fois, qu'il y eut trois décrets contre lui, et que pendant 4 ans, il ne se coucha jamais sans crainte d'être assassiné dans la nuit.

A la fin, il s'évada de Paris, se retira à Bruxelles, et en 1793, publia sa célèbre brochure intitulée: » Considérations sur la » nature de la Révolution de France, et » sur les choses qui en prolongent la durée.« Dans ce traité, il regrette hautement que les vues différentes des puissances coalisées ayent rendu infructueux le projet de subjuguer la France, et leur recommande, si cependant ils sont susceptibles d'union *dans la cause commune des souverains*; d'employer l'adresse au-lieu de la force; de caresser et enjoler cette nation pour la reduire.

Il est à remarquer, que cette publication fit une impression momentanée dans les cours combinées; et que lord Hood à

Toulon tint une conduite toute opposée à celle du commandant en chef de l'armée autrichienne, puisqu'il déclara bientôt après, qu'il combattoit pour le rétablissement de Louis XVII et la constitution de 1789.

» Cinq - cents mille vaillans soldats » et 80 vaisseaux de ligne (s'écrie l'au- » teur) quoiqu'aidés par une guerre in- » testine, n'ont pas été capables de con- » quérir dix lieues de terrein de cette *fédé- » ration de crimes*, qui s'est qualifiée de » République Françoise ! La durée d'une » telle lutte commence à l'ennoblir ; le » genre humain étonné paroît déjà oublier » les énormités des Jacobins, en contem- » plant leur résistance, mais encore quel- » ques mois, et une génération déjà aba- » tardie par l'égoïsme, passera de l'admira- » tion à la surprise. «

Chassé des Pays-Bas autrichiens, Mallet du Pan se réfugia en Hollande, et publia à Leyde, au mois de Mai 1794: *Les dangers qui menacent l'Europe;* dans cet ouvrage il recommande une *guerre à mort,* chose dans laquelle il a été imité depuis par le comte Fitzwilliam et Mr. Burke, qui ont tous deux établi la nécéssité d'un *bellum internecinum.* Il paroit s'al-

larmer des progès de l'enthousiasme des François, qu'il nomme avec raison, eu égard à leurs résultats, la *tactique infernale*. Il recommande aux alliés, d'ouvrir la campagne de 1794 par le siège de Lille, et s'exprime ainsi »Que les batteries jouent »sans cesse sur cette cité, que les bombes »soient préférées aux boulets rouges, »comme étant mieux calculées pour le »but proposé: que la charge que chaque »pièce d'artillerie peut supporter, soit bien »constatée, et que leurs bouches d'airain, »s'ouvrant au même instant, répandent »l'effroi, la désolation et la mort!«

Comme il craint qu'à la fin les rois ne soient contraints par les nations de rendre compte du sang et des trésors qui ont été prodigués, il leur recommande de gouverner leurs sujets avec un scepte de fer, s'ils osent murmurer contre une guerre en faveur de la religion, des moeurs et de la subordination.

L'armée françoise pénétrant en Hollande, Mallet du Pan ne s'y crut pas en sûreté, et s'enfonça dans l'Allemagne; il réside a présent à Vienne, où il à publié plusieurs écrits, notamment, celui intitulé *Correspondance publique pour servir à l'his-*

toire du républicanisme françois. Il y soutient que la République Françoise est l'effort réuni de trois conspirateurs, *Brissot, Condorcet* et *Sièyes*, et que la révolution de Thermidor a abattu un tyran, sans détruire la tyrannie; les jacobins n'ayant été fustigés qu'avec un fouet de roses.

Le débat actuel y est décrit comme une guerre qui épuise la France sans épuiser la révolution, qui accable la nation de gloire et de calamités, sans produire d'avantage à ses ennemis.

Il confesse qu'il avoit une correspon-secrète avec Louis XVI, et qu'en 1792 il étoit son agent près des puissances étrangères; il est cependant notoire à présent, qu'il étoit alors un ennemi déclaré de cette constitution que le roi avoit juré de maintenir; et cette commission de négocier chez l'étranger, formellement décriée par les royalistes, paroît avoir eu lieu si on ajoute foi à ses paroles.

D'un autre côté Mallet du Pan observe que la détention rigoureuse de Mr. de la Fayette, étoit à-la-fois injuste et impolitique.

Nous finirons cette anecdote, par la prédiction de cet homme extraordinaire

relative à la nouvelle république: »Né sous »l'Empire de la liberté, et iustruit dans »son école, on m'a dit une vérité dont je »suis fermement convaincu; que la France »sera incapable de soutenir une liberté po- »litique, sans une éducation préliminaire »de 30 ans.

Anacharsis Cloots.

Il est né à Clèves, et quoique riche baron Prussien, il semble qu'il a été imbu dès sa plus tendre jeunesse, d'un goût pour la liberté; et malgré ses singularités et ses extravagances, il ne paroît pas qu'il ait démenti ses premières opinions. Il voyagea de bonne heure dans les différentes parties de l'Europe, et étant riche, noble et spirituel, il fut reçu partout avec distinction. Étant en Angleterre, il visitoit souvent Mr. Burke, auquel il étoit recommandé par des savans du Continent.

L'entrevue entre le philosophe de Beaconsfield et l'avocat du genre humain, sera peut-être jugée moins bisarre qu'on pourroît d'abord l'imaginer, quand on saura que Mr. Burke à cette époque, n'étoit ni le pensionnaire ni le complaisant

de la royauté, mais soutenoit un haut caractère d'indépendance, et possédoit quelques-unes de ces singularités si frappantes dans son ami Anacharsis.

Cloots étoit neveu de Cornélius Paw, auteur de plusieurs ouvrages savans, et devint lui-même homme de lettres. Il publia en 1792 un petit volume in octavo, intitulé: *la République universelle;* ou *Adresse aux tyrannicides*; qui fut imprimé à Paris, *an 4 de la République*, et avoit pour épigraphe, *veritas atque libertas.* Voltaire se qualifioit Représentant des philosophes, et lui se disoit être le Représentant des opprimés, et prétendoit à l'apostolat, pour avoir gratuitement défendu la cause des millions d'esclaves qui gémissoient d'un pôle à l'autre. Il se seroit volontiers passé de la palme du martyre; mais la guillotine la lui présenta, en lui expédiant son brevet d'apôtre. Il expose dans son traité, que les nations ne doivent pas être rəndues libres par la lame d'un poignard; mais par les rayons de la vérité. L'acier, (dit-il) délivre d'un tyran, mais la tyrannie ne peut être détruite que lorsque le peuple est éclairé.

Anacharsis Cloots, un peu avant la

grande féderation, conduisit à la barre de l'assemblée législative cette députation comique, composée d'Hollandois, d'Espagnols, d'Italiens, d'Allemands, d'Américains, d'Asiatiques, etc. etc. et prononça le discours suivant :

LÉGISLATEURS,

« L'étendart imposant de l'Empire fran-
» çois va se déployer au 14 Juillet dans le
» champ de Mars, à la même place, où
» *Julien foula aux pieds tous les préjugés.*
» Cette solemnité civique sera non-seule-
» ment la fête des François, mais encore
» celle de tout le genre-humain. La trom-
» pette qui annonce la régénération d'une
» grande nation, a retenti jusqu'aux ex-
» trêmités des quatre parties du monde, et
» les chants d'allégresse de vingt-six mil-
» lions d'hommes *libres*, ont formé un
» *chorus* qui a réveillé les nations ense-
» velies depuis long-tems dans l'esclavage.
» La sagesse de vos décrets, *l'union du*
» *peuple françois*, et cette *ravissante pein-*
» *ture de la félicité humaine*, inquiètent
» amèrement les despotes, et donnent de
» justes espérances aux nations qui gémis-
» sent dans les fers.

« Nous avons conçu une grande idée ;
» et nous osons dire qu'elle va completter
» les triomphes de ce jour glorieux.

« Un nombre d'étrangers, venus de
» toûtes les différentes parties de la terre,
» demandent la permission d'être admis au
» milieu du champ de Mars; le Bonnet de
» la liberté qu'ils élevront avec transport,
» sera le gage de la prochaine délivrance
» de leurs malheureux concitoyens.

« Les généraux triomphans de l'an-
» cienne Rome attachoient à leurs chars
» des nations conquises, et les trainoient
» à leur suite ; mais vous, par un noble
» contraste, considérés ces hommes libres
» qui vous entourent, dont la patrie encore
» dans les chaînes, deviendra aussi libre
» un jour, par l'influence de votre courage
» inébranlable et de vos loix philosophi-
» ques.

« Nulle ambassade ne fut jamais aussi
» sacrée; nos lettres de créances ne sont
» pas écrites sur du parchemin ; mais notre
» mission est gravée dans le coeur de tous
» les hommes, en caractères éternels ; et
» grace aux auteurs de la *Déclaration des*
» *Droits*, ces caractères ne seront pas long-
» tems inconnus aux Rois.

« Vous

« Vous avez reconnu cette grande vé-
» rité, que la Souveraineté réside dans le
» peuple ; à présent les peuples sont *par-*
» *tout sous le joug des Dictateurs.* La dic-
» tature peut être usurpée, mais la Sou-
» veraineté est inviolable ; et les Ambassa-
» deurs des tyrans, n'honorèrent pas autant
» votre fête auguste que nous, dont la mis-
» sion est tacitement avouée par nos com-
» patriotes....... par le peuple Souverain,
» qui gémit dans l'oppression.

« Qu'elle leçon pour les despotes! et
» qu'elle consolation pour ces nations in-
» fortunées! quand nous leurs appren-
» drons que le premier peuple de l'Europe
» a donné le signal du bonheur au genre-
» humain, dans les deux hémisphères.

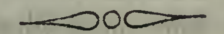
« Nous allons maintenant nous retirer
» et attendre avec un respectueux silence
» le resultat de vos délibérations sur la
» pétition qui nous a été dictée par l'en-
» thousiasme d'une liberté universelle. »

Anacharsis Cloots étoit si convaincu de la nécessité d'un gouvernement universel, qu'il jugeoit que deux soleils sur un horizon, ou deux dieux dans le Ciel, ne seroit pas une chose plus absurde que deux nations séparées sur la terre.

Il traitoit un nom révéré par tous les Chrétiens, comme celui d'un imposteur, et sa haine à cet égard étoit si invétérée, qu'il s'étoit declaré l'ennemi personnel de. J. C.

Anacharsis né Prussien, naturalisé françois, et citoyen du monde par choix, trouva à la fin les moyens de devenir membre de la convention nationale. Sur la grande question, touchant la mort du Roi, il vota pour l'affirmative, et prononça en même-tems la sentence du chef de la maison de Brandebourg, en ajoutant «et je condamne pareillement à la mort l'infame Frédéric-Guillaume.

Il fut bientôt après impliqué dans l'affaire du père Duchesne, arrêté et mis en prison, et comme Robespierre ne pardonna jamais, il fut mis à mort le 24 Mars 1794; il insista pour être le dernier exécuté ce jour là, afin d'avoir le tems de distiller encore certains principes dans les esprits, par le moyen d'une courte harangue qu'il prononça lorsque la fatale guillotine se préparoit à descendre sur sa nuque.



Pastoret.

Il pensoit et écrivoit avant la Révolution. En 1788, il publia un ouvrage intitulé : » Moïse considéré comme Législateur et comme moraliste » pour servir de supplément à sa comparaison entre Zoroastre, Confucius et Mahomet, qui donna quelque célébrité a ses talens, en exhalant par tout un esprit de liberté et d'innovation.

De tels ouvrages devinrent dangereux, parcequ'ils apprenoient au peuple à réfléchir, et ils commencèrent à être publiés en grande abondance. En 1787 Mr. Mathon de la Cour, membre des académies de Lyon et de Villefranche, obtint le prix de l'académie de Chalons sur Marne par son « *discours sur les meilleurs moyens de faire* » *naître et d'encourager le patriotisme dans* » *une Monarchie* » dans lequel il distingue le patriotisme, de l'amour de la patrie; il dit : « que le patriotisme plus rare, » parce qu'il est plus désinteressé que l'a» mour de la patrie, est un ardent desir » d'être utile à nos compatriotes, de con» tribuer à leur bonheur et à leur sûreté : » ce desir désinteressé en lui-même, est » celui que sent l'esprit noble et vertueux :

» tandis que l'homme intéressé n'aime son » pays que pour ce qui concerne son bien-» être : le vrai patriote est toujours prêt à » lui sacrifier, non-seulement ses plus chers » intérêts, mais encore sa vie. »

Ce magique mot *patriotisme*, qui commença à être connu et proclamé par toute la France, contenoit l'embrion de la liberté ; et Pastoret, Condorcet et Brissot en développèrent le germe, planté par les mains de la nature dans le coeur humain, et arrosé par Rousseau et Voltaire.

A la dissolution des États-Généraux, qui s'arrogèrent le nom plus moderne d'assemblée nationale ; Pastoret fut élu député à la convention, de laquelle en suite il se retira par dégoût. Il est membre de la présente législature, et a proposé dernièrement quelques règles salutaires concernant le jugement par Jury.

Pendant les disputes entre les sections, vers le tems de la réélection des deux tiers, Pastoret fut élu député pour Paris. Il est regardé en général comme un aristocrate, et les patriotes de 1789 n'oublieront jamais les reproches qu'il fit à Condorcet, d'avoir écrit le *Journal de Paris*, dédié à la liberté ; on lui doit cependant la justice

d'observer qu'il a toujours été opposé à la dépravation des moeurs qu'il considére à juste titre, comme le meilleur soutien de chaque Gouvernement: de sorte qu'il prétend que la Constitution soit strictement observée, et est disposé à s'opposer aux empiétemens d'un directoire avec la même ardeur qu'il s'opposeroit à ceux d'un Roi.

St.-Huruge.

Il étoit marquis et avoit de la fortune; mais son titre ni ses possessions ne l'empêchèrent pas d'être persécuté sous l'ancien Gouvernement. Il fut assez malheureux pour avoir une jolie femme, qui plut au Baron de Breteuil, ministre de la police, ce qui étoit plus que suffisant pour ruiner un gentilhomme de province, dissipateur et dissolu comme lui; et ce qui étoit pire encore, c'est qui'l n'avoit aucune protection ni considération à la Cour: le procès ne fut pas long, on dit que Madame la Marquise fut séduite par l'opulent, puissant et amoureux ministre; et son mari, sous prétexte de folie, fut confiné à Charenton.

Ayant été délivré, il passa en Angleterre, et vécut à Londres pendant 1777, 1778 et 1779 dans l'indigence : on se rappelle encore de lui au caffé Stralford, à cause de son mauvais Anglois, son bon appetit, et son aversion démesurée pour un Gouvernement qui avoit toléré sa persécution.

Il revint à Paris au moment de la Révolution, et assouvit sa vengeance à l'exécution du Roi, de la Reine, et de plusieurs grands personages qu'il considéroit comme ses persécuteurs : on dit même, qu'il fut acteur dans les massacres des prisonniers, tant dans la capitale qu'à Versailles, ce qui le fit nommer le *petit Septembriseur*.

Il fut une des créatures de Robespierre pendant la durée de sa Monarchie ; un de ses diffamateurs au moment de sa condamnation, et parut à son exécution le plus cruel de ses ennemis. Il connoissoit tous les Anglois qui avoient été mis en prison par les ordres du *Dictateur ;* il les visitoit chaque jour, et par ses malignes prédictions, il effrayoit les plus hardis. Après la Révolution *Thermidorienne* eux, à leur tour, le menacèrent de s'en venger..

Ce fut la persécution qu'éprouva le

Babillard, l'impudique et insignifiant St.-Huruge, qui le rendit sauvage. L'injustice engendre l'hypocrisie et très-fréquemment la cruauté: on est enclin à rendre le mal pour le mal, et tandis que le despotisme prépare ses chaînes et ses poignards, l'anarchie, fille de la licence, voltige à l'entour, éguise le glaive de la désolation et lance son dard déstructeur.

Chabot.

Il naquit à St. Geniés-dolt en 1759, et devint capucin, mais n'ayant de la vie sénobitique, que l'hypocrisie et l'habit, il saisit avidement l'occasion de rompre ses voeux, que lui offrit le décret lancé contre les monastères par l'assemblée nationale.

Il fut député du département de Loire et Cher à la convention en 1793, il insista fortement pour la grâce du régiment de Château-Vieux, que les treize cantons avoient condamné aux galères, à cause de sa rébellion à Nanci.

Républicain zélé, il dénonça Marat

comme provocateur de la royauté, parce qu'il avoit mis dans une de ses feuilles « que la nation seroit peut-être obligée de » se donner un chef. »

Chabot vota pour la mort du Roi; mais ayant été impliqué dans une conspiration avec Danton, il fut guillotiné à Paris le 5 Avril 1794: il montra un grand courage à son dernier moment, et mourut en héros.

Sir Francis d'Ivernois.

Il est natif et citoyen de Geneve, termes qui jusqu'ici n'étoient pas synonimes, mais qui le sont devenus depuis la dernière révolution de cette petite République, qui, pendant ses troubles, a été comparée, avec plus d'esprit que de magnificence, à un gachis dans un orage.

Après un de ces débats convultionnaires, auxquels cette République étoit sujette, Mr. d'Ivernois résolut de s'expatrier, et fut du nombre de beaucoup de Genevois qui vouloient s'établir en Ir-

lande, projet qui, malheureusement peut-être pour ce pays, n'a pas réussi; frustré de cette éspérance, il partit avec le fils de lord Eardley, et après avoir parcouru les principaux états du Continent, retourna en Angleterre.

Il commença à devenir politique lorsque la Révolution éclata et écrivit pour et en faveur du ministère. Lors de son exil de Geneve, il se rangea du côté des patriotes opprimés; cependant, depuis cette époque, il paroît avoir changé de croyance politique, et avoir réuni ses efforts à ceux des partisans du royalisme.

Voici la liste de ses dernières publications.

1°. La Révolution françoise à Genève, tableau historique et politique.

2°. Apperçu sur les assignats et les ressources qui restent aux finances de France, tiré des débats de la Convention.

3°. Histoire de l'administration des finances de la République françoise, pendant l'année 1796.

La première de ces pièces traite de la dernière Révolution de Genève; les malheurs qui l'accompagnèrent, comme une suite ordinaire, furent très-nombreux.

Dans la seconde, publiée en 1795, il démontre que les ressources de la France, et tous ses futurs efforts militaires, dépendent des assignats, dont il proclame la dépréciation et annonce l'extinction.

Dans la troisième, publié en 1796, il s'écrie avec le ministre, qu'on est sur le bord, même dans le gouffre de la banqueroute, et que le règne du papier-monnoie est passé.

On dit communément que nul n'est prophète dans son pays : mais cela n'exclut pas de l'avantage, d'être considéré chez l'étranger.

A Genève, dans ce pays d'égalité primitive, Mr. d'Ivernois seroit toujours resté simple citoyen sans distinction ; mais après s'être qualifié d'écuyer, le roi d'Angleterre l'a admis dans l'ordre de la chevalerie.

Dumont.

Il est natif de Genève, et conséquemment républicain de naissance. Il étoit l'éditeur d'un journal, appellé le *Républicain*, qui fut publiée lors du voyage du roi à Va-

rennes, et considéré, eu égard au titre, comme un phénomène. Il n'y avoit à cette époque, que huit républicains en France, je veux dire huit citoyens françois, dont quatre étoient Pethion, maire de Paris; Condorcet; si célèbre par ses progrès dans les sciences; Brissot, qui mourut martyr de ses principes dans une honorable pauvreté; et Du Chatelet, que Louis XVI tâcha envain de convertir par les cajoleries de la faveur-royale. Robespierre, instruit de leurs secrets desseins, demanda en ricanant, *ce que c'étoit qu'une République.*

La Clos.

Il avoit des talens extraordinaires et de grands vices. Il étoit l'auteur *des Liaisons dangereuses*, et fut l'intime ami et compagnon de *Mr. Égalité*, ci-devant duc d'Orléans.

Il se rendit aux Jacobins, lors de la fuite du roi, et s'efforça de s'y procurer une pétition, pour requérir l'assemblé nationale de détrôner Louis, et déclarer Philippe d'Orléans monarque constitutionnel.

Étant dérouté par Brissot dans cette entreprise, il tâcha de convertir le peuple qu'il avoit assemblé à cette fin; et ce fut cette circonstance qui engagea Bailli, maire de Paris, à proclamer la loi martiale, et la Fayette à donner des ordres, pour ce qui a toujours été appelé dépuis *Le Massacre du champ de Mars*. On peut dire que les malheurs de la maison d'Orléans, ont été tracés par la perversité politique de La Clos.

Mr. de Grave.

Il étoit ministre de la guerre lorsque Roland l'étoit du département de l'intérieur. La plus aimable des femmes que la France ait peut-être jamais produite, le dépeint ainsi. «Un petit homme dans toute la » force du mot; car la nature l'ayant formé » doux et timide, ses préjugés l'engageant » à être fier, et son coeur lui inspirant le » desir d'être aimable, il devint, en s'efforçant de concilier toutes ces choses, véritablement insignifiant.»

J'ai entendu parler très-différemment du caractère de cet ex-ministre par quel-

qu'un qui jugeoit bien les hommes, et quoique je sois enclin à déférer au jugement de l'aimable et infortunée Mme. Roland, il y a quelque raison pour supposer que son opinion à cet égard, portoit quelque chose de l'empreinte du préjugé.

Mr. de Grave réside dans le voisinage de Kensington, il se console dans ses malheurs par le moyen de ses livres. On peut dire que les François supportent leurs calamités avec une force vraiment héroïque, et si dans la prospérité ils sont enclins à triompher, peut-être un peu trop, ils montrent dans l'adversité une noble constance qui auroit fait honneur aux stoïques de l'ancien tems.

St.-Just.

Ci devant marquis, né à l'Iser en 1768. Il fut premièrement nommé député par le département de l'Aisne, et ensuite représentant de celui de la Nièvre. Il étoit un des plus violens du parti Montagnard, il disoit dans un discours, lors du jugement du roi : « hâtez vous de prononcer, car il n'est

» pas de citoyen qui n'ait sur ce monstre, » le droit que Brutus avoit sur César; » quant à moi, si je ne tenois pas du peu- » ple le droit de juger le tyran, je le tien- » drois de la nature. C'est un crime d'être » roi, on ne peut pas regner innocemment. »

Jusques-là, St. Just s'étoit soutenu; mais sa conduite envers la *Gironde*, et ses exactions pendant sa mission dans le Midi, rendirent à-la-fois son nom odieux et terrible. Après cette époque, il fut nommé *l'ame damnée de Robespierre*, et lorsque les Thermidoriens vainquirent les *terroristes*, St.-Just, qui avoit pris le parti de ces derniers, fut mis hors de la loi, arrêté et mis à mort sur la *place de la révolution* le 28 Juillet 1794, comme un des complices du tyran Robespierre. Devenu l'objet de l'horreur universelle, il ne fut regrétté d'aucun parti, il paroît que c'est assez communément le sort de ceux qui, comme lui, ont voté pour la mort du roi.

Mr. de Liancourt.

Ce gentilhomme, reconnu ci-devant sous le titre de duc, fut membre des États-Généraux: il se joignit à la majorité du clergé et à la minorité des nobles, lorsqu'il vit que les autres ne vouloient pas se réunir au Tiers-État: non-obstant cela, ce duc étoit personnellement attaché au roi, et ce fut lui qui, le 15 Juillet 1789 à une heure du matin, apprit à Louis XVI la prise de la Bastille; sa majesté ignoroit absolument cet événement, que sans doute ses ministres, qui venoient de le quitter deux heures avant, avoient eu soin de lui cacher; car il seroit ridicule de penser qu'aucun d'eux, n'eût été instruit d'un fait aussi important. Le duc, l'ayant appris par deux députés qui étoient présens, vola à Versailles, et découvrit au roi ce fatal secret, «Qu'ai je donc fait (dit le roi, avec » une douleur profonde mais calme) pour » que le peuple s'élèye contre moi? Qu'il » lise dans ma conscience, il y verra s'il » eut jamais un meilleur ami; et si depuis » que j'ai le droit de m'occuper de son » bonheur, mon coeur a jamais eu d'autre » pensée!»

Le partisan du nouvel ordre de choses dira sans doute, que ces paroles eussent fait grand honneur au coeur de Sa Majesté, s'il n'y eût pas eu une armée aux ordres du maréchal de Broglio, rassemblée pour châtier les Parisiens et étouffer le cri de la Liberté; mais l'homme impartial et raisonnable répondra que le Directoire en agiroit de même aujourd'hui, si l'on vouloit porter atteinte à son autorité.

Lorsque le Roi fut ramené prisonnier, après son arrestation à Varennes, il dit au duc sur le même ton: »Ah! si j'eus atteint le but de mon voyage, le peuple »auroit vu si je méritois ses soupçons et »son injustice!« Il est évident actuellement que le but de son voyage étoit de se mettre à une assez grande distance de l'assemblée pour qu'elle ne put plus, par la force et les menaces, le contraindre à sanctionner les loix déstructives qu'elle décrétoit tous les jours: ce motif est bien plus plausible que celui que lui prêtèrent alors, les forcénés cabaleurs qui irritoient le peuple; ils prétendoient que le roi avoit cherché à se réunir à une armée Autrichienne qui étoit aux frontières de France,

il

il est avéré qu'il n'y avoit même pas un régiment à une grande distance de Montmedi où le roi desiroit s'établir, si on en excepte la garnison de Luxembourg.

Mr. de Larochefoucault - Liancourt quitta la France bientôt après, et fut assez heureux pour arriver sauve en Angleterre, préférant la province à la capitale, il fit sa résidence à Bury-St.-Edmund, dans le Suffolk : mais il a depuis été à l'Amérique, où il a publié un ouvrage sur les progrès du code criminel en Pensilvanie : dans ce traité il établit la différence qu'il y a, entre une loi douce et une loi sanguinaire ; en se référant a ce qui se pratique actuellement en Pensilvanie ; en conséquence de quoi, le nombre des criminels y a été diminué de moitié ; le fouet ni la chaîne n'y sont pas en usage : les grands crimes sont punis avec sévérité ; mais les petites pécadilles politiques n'y sont pas expiées par trois ans d'exclusion de la société ; de rudes travaux deviennent la tâche du malfaiteur et du vagabond, et la punition de la maison de correction, n'est pas administrée aux libraires convaincus d'avoir vendu un libelle.

Lorsque Louis XVI, comme Charles I, fut condamné à subir un jugement public,

le duc écrivit une lettre à Barrère, alors président de l'assemblée, en date du 19 Novembre, dans laquelle il offroit d'être le défenseur du Roi à la barre du Tribunal National: il écrivit aussi le 20 Septembre 1792 à Mr. de Malesherbes, que Louis avoit choisi pour son avocat; il s'efforçoit dans sa lettre, de dépeindre le caractère philantropique de ce Souverain, qui s'écrioit souvent: » Ah! si le sacrifice de ma » vie est utile au bonheur de la France, s'y » suis préparé! «

Louis connoissoit bien ses foiblesses; car le duc de Liancourt a vu un manuscrit écrit de la main de Sa Majesté, dans lequel elle trace franchement son propre caractère, et particularise ses bonnes qualités comme ses défauts, elle y relate les obstacles qu'elle a rencontrés, et ses efforts pour les surmonter; ses vues, lorsqu'elle monta sur le trône; les plans auxqnels elle s'étoit opposée; ceux qu'elle étoit capable d'exécuter; et ceux qu'elle n'osoit entreprendre. Si Louis eût ajouté la fermeté à de telles dispositions, et qu'il eut été entouré de conseillers prudens et vertueux, il auroit pu rivaliser les deux grands princes de sa famille, Henri IV et Louis XII.

Boissy d'Anglas.

Ce représentant étoit de l'ordre de la noblesse, et vota avec la minorité des nobles qui agissoit de concert avec *le Tiers-État*. Lorsque la première Assemblée Nationale toucha à sa fin, il augmenta sa réputation par ses éloquentes et spirituelles observations sur l'ouvrage de Mr. de Calonne, qui traitoit de l'état présent et futur de la France; et par sa savante réplique à la publication de l'abbé Raynal.

Sous le règne de Robespierre et d'Anton, Boissy d'Anglas figuroit peu, et servoit, pour ainsi dire, d'ombre au tableau; mais depuis le 9 Thermidor il eut occasion de jouer des rôles importans. Ses rapports économiques et politiques, présentés par intervalle à la convention, au nom du comité de salut public, déployèrent une vigueur rare et une conception vive, combinées avec beaucoup d'elégance; et son opinion sur la nécessité de garder les Provinces Belgiques, ou de les rendre à la maison d'Autriche, développa les vues politiques les plus profondes.

Il est considéré comme le premier moteur et auteur de la constitution de 1795,

les Jacobins attachés à celle de 1793, la nomment, *constitution patricienne de Boissy d'Anglas*.

Le bruit courut à Paris, que Boissy avoit exprimé dans le comité de législation une opinion favorable à la nomination d'un *président perpétuel au directoire exécutif*; ce qui le dépopularisa pendant quelque tems; et le fit soupçonner de royalisme; de sorte qu'il fut dénoncé au comité général.

En 1794, Boissy publia un ouvrage intitulé: *Certaines idées sur les arts*. Le passage suivant servira à mettre au jour le systême philosophique conçu et adopté par son génie: » Nous devons être éclairés » en raison de l'étendue de nos devoirs, de » nos pouvoirs et de nos moyens: calculons » la somme de nos forces, de nos richesses, » et considérons alors le but que nous » devons avoir en vue. N'oublions jamais, » que ce n'est pas un nouveau peuple que » nous avons à organiser — que ce ne sont » pas quelques tribus dispersées çà et là » sur des régions incultes où l'opulence, » l'industrie, le luxe des grandes cités et » les grands établissemens n'existent pas; » mais que c'est un ancienne nation, dont

» nous sommes ambitieux d'opérer la régé-
» nération. C'est une masse d'individus
» actifs et éclairés, à qui l'industrie est
» devenue un besoin ; le luxe une passion
» naturelle, et la science une nécéssité ;
» c'est un peuple, excité par son ardent et
» sublime génie, à maintenir le premier
» rang parmi les nations policées ; un peu-
» ple habitant le sol le plus fertile de
» l'Europe, possédant de vastes colonies
» et des établissemens de commerce dans
» l'Asie, l'Afrique et l'Amérique.

» C'est pourquoi il est de notre devoir,
» d'organiser pour un tel peuple, non les
» moyens de *pauvreté;* mais ceux *d'abon-*
» *dance ;* non de l'industrie dans les choses
» qu'il doit partager ; mais de les lui mon-
» trer et lui prescrire de quelle manière il
» doit en jouir. «

Boissy d'Anglas est actuellement dans sa trente-sixième année. Il s'est toujours exprimé hardiment en faveur de la renovation des moeurs. Il a particulièrement dénoncé les maisons de jeu établies dernièment dans tous les quartiers de Paris, et a réclamé la vengeance nationale pour anéantir ces honteuses conspirations qui troublent le pays et le bonheur du monde

social; ses efforts n'ont pas été entièrement sans succès.

Lefévre.

On lui reproche d'être né dans une chaumière, mais c'est au moins involontairement de sa part. Il se dévoua à la profession des armes et devint sergent; poste où il auroit peut-être resté toute sa vie, sans la révolution qui en a fait un général; lequel s'est particulièrement distingué dans le dernier passage du Rhin.

Threillard.

Il se destina au barreau, où, comme avocat, il s'acquit quelque réputation: il trouva cependant, que le »*vera Lex recta ratio, naturae congruens*« de Ciceròn n'y étoit pas connu.

Threillard, comme beaucoup d'autres, fut entraîné par le torrent: il vota pour la mort du Roi, et à l'anniversaire de l'execution il fit prêter, comme président du Corps-Législatif, le serment de haine à la royauté et sa perpétuelle exclusion deFrance.

Abbé de Calonne.

Cet abbé, qui jouissoit d'une grande influence, lorsque son frère étoit contrôleur-général des finances de France, est à présent l'éditeur du *Courier de Londres*, anciennement le *Courier de l'Europe*: il possède une partie des talens si renommés dans cette famille.

Mr. de Calonne.

Cet ancien contrôleur-général, qui se qualifie toujours *Ministse d'État*, acquit beaucoup de célébrité avant et après la révolution. Ses talens l'élevèrent d'un état subordonné en Lorraine à la première place de crédit et de confiance sous la monarchie. Il étoit protégé par la reine, et ses ennemis l'accusent d'avoir trop facilité les dépenses de Sa Majesté.

Le déficit, demontré publiquement par Mr. Necker, tiroit son origine des fréquentes hostilités au-dehors du royaume, et de la mauvaise administration au-dedans: les dépenses excessives en tems de paix de Mr. de Calonne; et la guerre *sans taxe*

de Mr. Necker, enfantèrent l'Assemblée *des Notables*, qui engendra les États-Généraux, ceux-ci; l'Assemblée Nationale, qui engendra la constituante, laquelle, après des efforts qui ont ebranlé toute l'Europe, accoucha d'un colosse monstrueux, connu sous le nom *de République Françoise*.

Après avoir vendu la plus belle collection de tableaux, Mr. de Calonne se soutient. Il a dit, dans un de ses écrits: » mon frère est du nombre des émigrés qui » travaillent pour subsister; il s'est livré à une » corvée fastidieuse, afin de n'être à charge » à personne. Loin de rougir d'en être » reduit-là, on doit s'en glorifier. « Après plusieurs importantes assertions, (que quelques-uns trouveront peut-être paradoxales) il persiste à dire que la France possède encore près de trois fois autant de numéraire que la Grande-Bretagne; qu'elle récolte, année commune, un huitième plus de grain, qu'il ne lui en faut pour la subsistance de ses habitans; et que toute la dette contractée par l'émission des assignats, convertie actuellement en mandats territoriaux, pourroit être acquittée avec environ le tiers de ce que la dernière campagne a coûté à l'Angleterre.

Mr. de Calonne considère la proclamation de Louis XVIII à son avènement au trône comme très-impolitique, parce qu'elle l'engage à persévérer dans l'ancien ordre de choses, et qu'ainsi, il divise et diminue ses partisans.

Lui-même se déclare attaché à une forme de gouvernement limité, et insiste sur ce que »le pouvoir monarchique doit »être reglé et tempéré par des loix fonda»mentales; fixé et établi constitutionnelle»ment; consigné dans un code solemnel, »et protégé contre la mutabilité à laquelle »il est assujetti lorsqu'il dépend de la vo»lonté du roi de le maintenir ou non. *) «

Ni lui, ni les émigrés, n'ont mis un grand intérêt aux succès des puissances coalisées depuis la découverte de leurs projets de partage; auxquels ils semblent attribuer en grande partie ces victoires de la France et les malheurs des alliées.

Mr. de Calonne s'est engagé depuis quelque tems, à publier un ouvrage sur l'ancienne constitution; mais il pourroit bien ne pas tenir sa promesse; parce qu'il à été dénoncé à Louis XVIII comme

---

*) Voyez *Tableau de l'Europe*, Novembre 1795 etc.

un modéré, et presque comme un républicain.

Chacun rend justice à ses grands talens : il a une grande facilité pour la composition, et a su rendre les détails arides de la finance, non-seulement intéressans, mais amusans. On croit que dans ce moment-ci il n'est point en faveur à la cour de son prince ; et l'on dit, qu'il s'est conduit de manière à mériter la protection d'un membre du Cabinet Britannique. Il réside à Londres près le Sloane Street.

Grégoire.

L'évêque constitutionnel de Blois, célèbre par sa littérature et par ses manières agréables, est regardé comme un des hommes les plus accomplis dans le cercle des Législateurs François. Il étoit curé d'un village près de Nanci, où la renommée de son savoir lui avoit déjà donné de la considération.

A la convocation des États-Généraux en 1789, Grégoire sortit de sa retraite, ses talens et la faveur publique, lui firent obtenir une place dans cette auguste Assemblée;

et depuis son début sur le théâtre du monde, il a toujours montré la plus grande modération et un caractère égal.

Aux États-Généraux, Grégoire se rangea du côté de la partie du clergé qui se réunit au Tiers-État, et s'opposa à ce qu'il y eût des chambres séparées pour les deux ordres supérieurs.

Dans la première Assemblée Nationale il se montra le Champion des Droits du Peuple contre l'autorité exercée par l'église ; cependant, sur l'article de l'abolition des dîmes, il vota constamment avec la minorité considérant que leur institution étoit de droit divin.

Sa philantropie se manifesta particulièrement par ses ardentes motions en faveur de l'émancipation des esclaves africains ; et généralement par la part active qu'il prit aux débats du corps législatif sur ce sujet.

Il fit aussi briller ses talens dans une autre occasion extraordinaire : la réforme introduite dans la constitution civile du clergé de France, étant désapprouvée par plusieurs ecclésiastiques ; *ces Réfractaires,* c'est-à-dire, ceux qui restèrent fidèles à leurs sermens, commencèrent à solliciter en cour de Rome un monitoire prohibitif

contre toute entreprise concernant leur ordre. Ce fut alors que Grégoire publia sa brochure intitulée : »*Préservatif contre le Schisme :*« quelque succès que pût avoir cet ouvrage parmi ses compatriotes, sa réception ne fut pas aussi favorable en Italie : à Naples, où une éternelle dispute d'intérêts subsiste entre les autorités civiles et sacerdotales ; et à Rome, où la plus légère apparence d'innovation, concernant la discipline ecclésiastique, est regardée comme athéïsme.

La traduction de cet ouvrage à Rome donna lieu à la publication d'un autre traité assez plaisant ; intitulé : »*un Janse-* »*niste, n'est-il pas un Jacobin?*«

Dans la première séance de la Convention Nationale, le 21 Septembre 1792, Grégoire vota, (sur la motion de Collot-d'Herbois) pour l'abolition de la royauté en France. Dans une séance subséquente du 6 Novembre 1793, lorsque Gobet, archévêque constitutionel de Paris, accompagné de son vicaire général, renonça à ses fonctions cléricales à la barre de la convention, se référant au culte de la raison seule, Gregoire, dans une déclaration remplie de zèle, soutint son christianisme et

son adhérence scrupuleuse à la religion de ses pères.

Il est bien connu que les représentans, envoyés en mission aux armées et dans les départemens, se sont rendus coupables de grandes cruautés, et qu'en conséquence ils se sont attiré la haine du peuple; mais Grégoire, dans chaque département qu'il a visité, s'est conduit de manière à mériter le suffage de ses concitoyens.

Les habitans de Savoye et de tous les autres districts conquis sur le Roi de Sardaigne, répugnoient à leur réunion à la France, et la satisfaction qu'ils en ont témoigné dépuis, est principalement due à Grégoire.

La démarche la plus hardie de Grégoire, en qualité de fonctionnaire public, fut d'adresser une lettre circulaire à tous les évêques de France, requérant leur assistance pour la convocation d'un Concile National, afin de rétablir le clergé d'une manière conforme aux décrets du *Concile de trente*, au *Synode de Boromée;* et aux libertès et indépendances de l'eglise gallicane. On tenoit pour certain, dans ce tems-là, que Grégoire seroit puni, mais il ne le fut pas.

Dans une lettre pastorale adressée à son clergé après le rétablissement du culte divin, où il déplore les premières erreurs des factions religieuses: il ajoute, « vous » n'avez pas, je crois, encore oublié la reli- » gion que vous avez professé; mais dois- » je être étonné si quelqu'un d'entre vous a » été perverti par la contagion de l'exem- » ple? Hélas! notre religion, comme notre » patrie, a aussi ses émigrés! »

Le caractère de Grégoire peut être mieux jugé en lisant ses ouvrages, il est âgé d'environ 50 ans.

Buzot.

Il se distingua dans sa jeunesse par la précocité de son jugement, la pureté et l'intégrité étoient parfaitement adaptés à son caractère pour faire valoir ses talens à son avantage; enfin, selon Mad. Roland, il réunissoit les moeurs de Socrate à la douceur de Scipion: il eût peut-être mérité cet éloge s'il n'eût pas voté pour la mort du Roi.

Dans l'assemblée constituante, et dans la convention, il fut considéré comme un

des premiers orateurs ; et son rapport sur la nécessité d'une garde départementale a été regardé comme un chef-d'oeuvre. Ses adresses à ses constituans abondent en vérités hardies, et en mâles arguments.

Quoique régicide, il fut accusé de royalisme ; parce qu'il soutenoit que les moeurs étoient nécessaires dans une République, et devoient y être chéries et encouragées : et d'avoir calomnié Paris, parce qu'il abhorra les massacres de Septembre, qu'il attribua à un tas de coupe-gorges.

Il étoit du parti des Girondistes, et sa propension pour une République fédérative, comme celles d'Amérique et de Suisse, au lieu d'une République une et indivisible, lui coûta la vie ; car ayant été proscrit, il se sauva et mourut de misère dans un champ à côté de Pétion.

Pour ternir sa réputation et avilir la royauté on lui donna le sur-nom de *Roi Buzot ;* mais c'étoit dans un tems où, lorsque les poissardes fouettoient leurs enfans, elles les appelloient de *petits aristocrates.*

Lebrun.

Originairement connu sous le nom de Pierre-Marie Tondu il s'adonna à l'astronomie dès sa jeunesse, et demeura à l'Observatoire de Paris sous Mr. de Cassini jusqu'en 1788: Il devint ensuite l'éditeur d'un journal estimé par les nouvelles promptes qu'il donnoit de ce qui se passoit chez l'étranger, et par les talens diplomatiques de son rédacteur.

Immédiatement après la révolution, il fut admis dans l'administration par les Brissotins, et devint ministre des affaires étrangères. Il déploya dans cet emploi les ressources d'un esprit subtil et intelligent; il avoit des agents dans chaque cour de l'Europe. Enfin, il fut jugé le plus capable de tout le conseil pour conduire les affaires essentielles.

Au triomphe des Jacobins, il fut obligé de se cacher; on l'a vu souvent le soir sortir furtivement de sa retraite, déguisé avec une perruque noire et un mauvais habit, pour aller chercher de quoi subsister, et n'ayant point de *carte civique*, il étoit arrêté par chaque sentinelle et interrogé dans tous les corps-de-gardes devant

les-

lesquels il passoit: après avoir vécu ainsi pendant quelque tems, il fut saisi, emprisonné et jugé.

Il étoit natif de Noyon, et fut décapité à Paris le 28 Décembre, âgé de 48 ans; son frère Achilles Tondu, qui, comme lui, avoit étudié l'astronomie, accompagna Mr. de Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople, où il mourut en 1787.

Clavière.

Il étoit de Genève, d'où il fut chassé par l'influence du parti auquel il étoit opposé. N'étant encore que simple particulier, il avoit acquis une grande célébrité par sa connoissance des revenus et ressources de la France. Il étoit un des chefs du club des Jacobins; fut introduit auprès de Louis XVI, et devint ministre des finances. Il fut arrêté lors de la défaite des Girondistes, et prévint son exécution publique par le suicide. On dit qu'il étoit l'auteur des assignats: moyen qui changea la face de la France dans ce tems-là, et qui

semble avoir influé sur tout le système européen.

Aubert du Bayet.

Il étoit révolutionnaire dans toute l'étendue du terme; car, après avoir assisté aux troubles de sa patrie, il témoigna un grand zèle pour aller faire briller une nouvelle flamme sur les rives de l'Archipel. Il étoit de la plus grande importance pour la France, d'engager *la sublime Porte* à se déclarer contre la Russie. Aubert du Bayet, membre de l'administration, fut en conséquence employé par le directoire dans une mission diplomatique à Constantinople, dans le dessein d'opérer une rupture entre l'Impératrice de Russie et le Turc. Cet ambassadeur fut muni d'une grande quantité de bijoux de la Couronne pour corrompre le Divan, et accompagné d'ingénieurs et de tacticiens, pour instruire et diriger les armées.

L'anéantissement de la Pologne, en renversant l'équilibre du pouvoir, a ex-

posé au danger l'existence politique des Turcs comme nation européenne. On dira sans doute, qu'il est de l'intérêt de la France, et peut-être de toutes les Puissances maritimes, de rétablir dans cette partie, la balance contre les trois grandes Puissances copartageantes; mais ce n'est pas une chose facile à faire : les peuples commencent à se lasser des révolutions. Ils ne sont pas parvenus jusqu'à ce moment-ci, sans s'appercevoir que parmi le peu d'individus qui y gagnent momentanément, il y en a plus de la moitié qui en sont victimes; qui périssent sur l'échaffaud, dans les armées ou autrement : d'ailleurs pour peu qu'on réfléchisse, on sentira combien on est dupe de s'entr'égorger, sous le prétexte spécieux de procurer un bonheur *très-incertain* à des générations qui sont encore à naître. Aubert du Bayet étoit enthousiaste de la liberté, et avoit la plus haute idée de la puissance et de la splendeur de la République. Sa vanité et la trop grande présomption qu'il avoit de ses talens, le rendoient souvent ridicule; les traits suivants suffisent pour donner une esquisse de son caractère : A son arrivée à Constantinople, il dit au premier inter-

prête : « Je veux que la mousseline du tur-
» ban du Grand-Seigneur devienne blanche
» comme neige lorsqu'elle aura passé par
» mes mains, et que la couleur de la ty-
» rannie en soit éffacée. » Il répondit un jour à quelqu'un, qui le félicitoit en présence de plusieurs personnes, sur la nomination à une mission aussi importante : « J'ai commandé avec gloire les armées de
» la République ; j'ai mis le militaire sur
» un tout autre pied étant ministre de la
» guerre ; j'aurois pu être Directeur ; je
» suis nommé à l'ambassade la plus intéres-
» sante de l'Europe ; il ne me reste plus
» qu'à mourir les armes à la main en com-
» battant pour la liberté. » Mais hélas! une fièvre maligne vient de priver le Directoire d'un de ses agens les plus zélés. Il est mort à Constantinople le 17 Décembre 1797, quelque-tems après l'arrivée de son épouse.

Robert Lindet.

Il étoit de la classe des Jacobins ; et fut un membre des plus bruyans de la convention, lors de l'arrestation des 32 députés Girondistes.

Il déploya dans le comité de salut public une grande énergie de caractère; on peut dire que les Jacobins, dont le nom seul fait horreur, sont les fondateurs d'une République qui ne pourra jamais effacer sa tache originelle. Les philosophes, nommés Brissotins, abhorroient l'effusion de sang, la rapine et l'injustice; éloquens, métaphisiciens, lents et timides, ils n'étoient pas organisés pour braver les écueils et diriger les tempêtes.

Dans quelques départemens du Midi, où Robert Lindet fut envoyé en mission, on l'accuse de procédés sanguinaires; d'autres soutiennent le contraire; ceux-ci ont oublié sans doute qu'il vota pour la mort du roi, ce qui prouve au moins qu'il n'avoit pas de répugnance pour l'effusion de sang.

Il siégea à la convention comme député du département de l'Eure; mais il ne fut pas du nombre des deux tiers réélus. Il avoit été impliqué dans la conspiration de Drouet et de Babeuf; mais le Directoire ne parut pas se soucier de le punir.

Mr. de Morande.

Il étoit ci-devant l'éditeur du *Courrier de Londres*. Il passa en Angleterre et publia un livre intitulé : *le Gazetier cuirassé*, qui contenoit des anecdotes scandaleuses sur la du Barri et autres. La cour de France, voulant s'en venger, envoya un exempt de police, avec ordre de n'épargner ni soins ni argent pour s'assurer du libelliste et le conduire à la Bastille. Arrivé en Angleterre, sous l'apparence d'un homme qui fuyoit la persécution, cet exempt trouva le moyen de s'introduire chez Mr. de Morande, et affectant de prendre part à sa malheureuse situation, offrit de lui prêter de l'argent, ce qui fut accepté avec l'air de la reconnoissance par Mr. de Morande, qui plus fin que l'exempt, le dénonça à la police et se moqua de lui.

Au commencement de la guerre d'Amérique, Mr. de Morande reçut de lord North ; une pension annuelle de 300 louis au moyen de quoi il quitta le métier de journaliste et se retira à Stanmore en Middlesex, où il prit une petite maison en forme de chaumière, et cultivoit un beau jardin avec une superbe collectiou de plantes étrangères.

Lorsque la révolution françoise éclata, il retourna à Paris après une longue absence, et publia une feuille hebdomadaire, nommée: *l'Argus patriote.* Il conçut une grande aversion pour Brissot, qu'il haïssoit personnellement et politiquement, et tâchoit de lui nuire dans l'esprit de ses compatriotes, mais sans succès. C'est peut-être ce qui lui sauva la vie sous le règne de Robespierre. Il fréquente actuellement le Palais-Royal tous les jours, et marche avec des bequilles; comme il a quelqu'éloquence, il entretient ceux qui se rangent autour de lui, en manifestant son opinion sur les affaires du tems et les grands hommes du jour. Il a épousé une femme angloise.

Le duc de Harcourt.

Ce gentilhomme, qui a trouvé un asyle amical à Nuncham, sous le toît hospitalier d'un Pair anglois de même nom, descend d'une des plus anciennes familles de France.

Il étoit, avant la révolution, Lieutenant-général de la province de Normandie, et

ce fut par son influence que Cherbourg, qui étoit situé dans son gouvernement, devint un port assez considérable. Il protégea aussi le système des Cônes, par le moyen desquels, la Mer devoit être retenue hors de l'intérieur du port, où la flotte françoise pouvoit jetter l'ancre en sûreté dans l'enceinte d'une masse gigantesque de pierres, entourées et supportées par d'immenses pièces de bois et d'énormes crampons de fer. Ce projet échoua en partie; mais il étoit grand et sublime. La France, à la paix, complettera indubitablement ce contour qui n'a pas son pareil.

Ce duc étoit en grande faveur à la cour de Louis XVI; il possédoit la confiance du Monarque, et Sa Majesté, avec le consentement de la Reine, le nomma Gouverneur de Mr. le Dauphin: ce choix ne fit pas de tort à leur discernement; mais les yeux de la nation étoit fixés sur Condorcet, qui étoit, disoit-on, plus savant que le duc.

Il réside actuellement à Londres avec sa famille. Ils furent assez heureux pour s'échapper au commencement des troubles; car, selon Dumouriez, la duchesse et son beau-frère furent très-exposés.

La Duchesse de Polignac.

Gabrielle-Yolande-Martine de Polastron, si célèbre depuis sous le nom de duchesse de Polignac et de confidente de la Reine, étoit une des plus belles femmes de France. Marie-Antointte l'avoit comblée, elle et la famille de son mari, d'honneurs, de pensions, de places, etc. Et lorsque Sa Majesté étoit dans sa société, elle avoit coutume de dire, «*je ne suis plus la Reine, je suis moi.*»

Cette belle femme, dont les grands yeux bleux, les traits expressifs, la taille élégante et l'esprit orné, formoient, pour ainsi dire, un point de ralliement, auquel se réunissoient, comme à un centre commun, tous ceux qui, à la cour, desiroient parvenir; c'est-à-dire, la majeure partie de la noblesse et du haut clergé, mourut de chagrin à Vienne en Autriche.

Un portrait de cette femme malheureuse, gravé en taille-douce, parut en 1792. Sa ressemblance estassez bien saisie; mais elle n'est pas flattée. Où trouver un artiste, assez habile pour rendre les traits de la plus belle et de la plus aimable femme du siècle?

Monge.

Il a commencé par être tailleur-de-pierre à Mezières en Champagne, et devint assez bon mathématicien par les bontés de l'abbé Rossuet, qui le retira de ce pénible état, et veilla ensuite à son éducation.

On ne savoit qui nommer ministre de la marine : Condorcet parla de Monge, parce qu'il l'avoit vu résoudre des problêmes de géometrie à l'académie des sciences ; et Monge fut élu.

Il est lourd et sans énergie, et fut totalement incapable par sa nature et son éducation de jouer le rôle important qui lui avoit été distribué ; d'ailleurs, il manquoit de compétiteurs habiles *et patriotes* ; car tous ceux qui appartenoient à l'ancienne marine Royale, depuis le ministre jusqu'à l'enseigne, étoient alors notoirement royalistes.

Comme inspecteur d'une école d'architecture, il avoit des talens suffisans ; mais lorsqu'au lieu de se débattre avec les figures passives des triangles et des parallélogrames il devoit mener une vie active, règler des hommes et des flottes ; notre mathématicien fut entièrement dé-

routé. Le resultat fut, comme on s'y attendoit, que la marine françoise devint presqu'à rien, sous un ministre, habile à la verité, en géométrie mais très-ignorant d'ailleurs.

Il a été nommé depuis peu, professeur dans un nouvel établissement, nommé l'école politechnique, et a acquis de la réputation par une savante application de la géometrie et de l'algèbre à la perfection du goût.

Il vient de publier une de ses lectures sur la forme la plus propre à donner à une salle d'assemblée, et propose de la construire en amphithéâtre ; mais d'une forme éliptique, parce que l'expérience a démontré qu'on entend mieux l'orateur lorsqu'il est en face. On cherche ainsi à réunir l'utile à l'agréable. La forme la plus convenable de la voussure doit être la moitié d'une ellipsoïde ; l'emplacement de la salle étant une ellipse ; la voûte alors sera supportée par une arche élliptique, de manière que le volume d'air, étant confiné, le son de la voix de l'orateur aura une plus grande force.

Monge est actuellement dans son élément ; il paroît bien plus propre à diriger

des embellissemens, qu'à lancer le tonnerre.

Miranda.

Il est né au Mexique, et son collègue Dumouriez est dans l'erreur lorsqu'il dit qu'il est péruvien. Malgré la jalousie, avec laquelle les Espagnols regardoient les Américains nationaux, Miranda trouva moyen d'obtenir une commission de colonel, et fut employé par le gouverneur de Guatimala dans plusieurs commissions de confiance. On prétend que depuis longtems il avoit formé le projet de rendre la liberté à ses compatriotes, et c'est à quoi on attribue sa retraite précipitée de la nouvelle Espagne.

Depuis ce tems-là il a été vagabond jusqu'en dernier lieu, dans toute la force du terme : dans le cours de ses voyages, il a visité chaque partie de l'Europe et résidé plusieurs fois en Angleterre. Par son goût, ses connoissances et son style classique, il fut en état de recueillir et rédiger diverses anecdotes et observations relatives aux usages, police, loix et sciences de

chaque nation, et sur toutes choses, les établissemens militaires.

Aussitôt que la révolution eut éclaté en France, et qu'une guerre étrangère devint inévitable, il partit de Pétersbourg, où il étoit en faveur auprès de l'Impératrice, qui fit d'inutiles tentatives pour l'attacher à sa personne et à son service, et se rendit à Paris. Il obtint, par le moyen de Pétion, le grade de major-général, et seconda efficacement les efforts de Dumouriez dans la Belgique.

Étant excellent ingénieur, il déploya de grands talens militaires dans l'art des attaques; enfin, il devint bientôt considéré dans l'armée, et populaire dans la capitale. Quand *le héros de Jemappe* pénétra en Hollande, il fut nommé commandant des troupes destinées à faire le siège de Maestricht, qui ne réussit pas, par la négligence évidente du général qui étoit à la tête de l'armée qui devoit le protéger.

La conduite de Dumouriez devint suspecte aussitôt qu'il commença à éprouver des revers et à avoir de fréquentes conférences avec le Prince de Cobourg qui, à la fin, le conduisirent à sa perte Miranda communiqua aussitôt ses craintes à son ami Pe-

tion, qui étoit membre du comité de salut public; et il eut ordre d'arrêter le commandant en chef. Cette circonstance sauva la vie à Miranda; car Dumouriez lui attribuoit la perte de la bataille de Nerwinde; il le blâme encore dans ses mémoires, mais Miranda a fait, à cet égard, une réplique aussi savante que vigoureuse.

Le parti de *la Gironde* ne fut pas plutôt vaincu, par l'énergie de *la Montagne*, que Miranda fut arrêté, et ne fut mis en liberté qu'à l'ouverture générale des prisons, lors de l'exécution de Robespierre. Il prit une part active contre les sections de Paris, pendant la dernière insurrection, et fut encore arrêté par ordre du Directoire.

Depuis cette époque il lui a été enjoint de quitter la France sous le prétexte qu'il étoit étranger. Miranda refusa d'obéir, réclama près de la législature les droits de citoyen françois; et le pouvoir exécutif fut obligé de se désister.

Cerutti.

C'étoit un homme-de-lettres, agréable dans ses manières et doux dans son maintien. Il

avoit une heureuse facilité pour adapter ses talens à la capacité de la multitude, cet avantage le rendit particulièrement propre à rédiger un ouvrage populaire; les patriotes trouvent qu'il a parfaitement réussi dans un journal, intitulé : *la Feuille villageoise*, qui paroissoit tous les jeudis, et qui avoit une grande circulation par toute la France, particulièrement dans les départemens du Midi; il fut beaucoup lu à Lyon, qui abonde en manufacturiers, et n'a pas peu contribué à la révolution.

Cerutti mourut, et par son testament, demanda que sa *feuille villageoise* fut redigée à l'avenir par Grouvelle et Guinguené, tous deux gens à talens dans ce qu'on appelle *le sens de la révolution*.

Le comte de Percy.

Cet infortuné gentilhomme, ayant pris le parti que lui prescrivoient l'honneur et la religion, perdit ses biens par son émigration et par la vengeance de ses compatriotes.

Ayant quitté la France, il vint à Hambourg, où il resta avec plusieurs autres

gentils-hommes jusqu'à ce que le cri de l'honneur qui, dit-on, partit de Londres, et dont un secrétaire au bureau de la guerre fut l'organe, vint frapper leur oreille, mais, hélas! ce cri devint fatal à un grand nombre de braves gens!

Ce fut à Quiberon que les rejettons de quelques-unes des plus anciennes familles de France, et beaucoup d'autres nobles, trouvèrent leurs tombeaux, après avoir soupiré long-tems en pays étranger, pour rentrer dans leur patrie, qui les fit égorger, et s'abreuva de leur sang, après avoir capitulé avec eux.

Est-il un coeur généreux, (quels que puissent être ses principes politiques) qui ne gémisse pas sur la fin malheureuse et prématurée, *de ces illustres victimes*, et qui ne regrette pas qu'une nation, qui veut servir de modèle à l'univers, se soit portée à un tel excès de vengeance, en massacrant des hommes (contre la foi du traité, en raison duquel ils mirent bas les armes) sous le prétexte qu'ils étoient nobles!

Vallot.

Vallot.

Il étoit savant, et fut une des dernières victimes de la tyrannie de Robespierre. Il étoit natif du Palatinat; mais il s'établit en France, où il cultiva l'astronomie pendant quelques années. Il accompagna en 1768 Mr. de Cassini à l'Amérique pour observer la longitude de différentes positions, et éprouver un nouvel instrument propre à la marine, pour marquer les heures.

Il fut décapité le 27 Juillet 1794, et si son exécution eût été différée de quelques heures, elle n'auroit certainement pas eu lieu; car Robespierre, son persécuteur, fut guillotiné le jour suivant.

Le Quinio.

Anacharsis Cloots se qualifia *orateur du genre-humain*, et le Quinio s'arrogea le titre de *citoyen du globe*. Ce dernier étoit patriote avant la révolution, et républicain avant le décret pour l'abolition de la monarchie. Il siègea à la convention et vota pour la mort du roi. Son ouvrage intitulé: *Les préjugés détruits*, imprimé à Paris en 1792,

abonde en marques de génie; en voici une courte annalyse pour que le lecteur puisse mieux juger son caractère.

Le Chap. 1. est une introduction qui se termine ainsi: »les hommes osent »penser, les nations s'élèvent, les tyrans »disparoissent.

Le Chap. 2. discute sur la question de savoir: »si l'homme est un animal pen- »sant? « L'auteur se déclare pour la négative.

Chap. 3. *Des préjugés*. Ils sont définis »des erreurs générales, auxquelles les »hommes sont enclins sans réflection, »parce qu'ils les supposent être des vérités.» L'auteur ajoute que, »les préjugés naissent »de l'ignorance et du manque de réflection; »qu'ils sont la base sur laquelle le sys- »tême du despotisme est établi; et que c'est »le chef-d'oeuvre de l'art dans un tyran, »de perpétuer la stupidité d'une nation, »afin d'éterniser son esclavage.» Un auteur, dont le mérite et l'impartialité sont bien connus, a observé à cet égard, que les François ne sont pas stupides; mais que le régime de la terreur qui se reproduit sans cesse sous des formes différentes, opère »sur eux le même effet et les tient en-

chaînés après les avoir séduits par les apparences trompeuses d'une liberté chimérique et d'une égalité impratiquable.

» Mahomet (continue l'auteur) ce » monstre audacieux, qui fut assez arrogant » pour commander le carnage au nom du » ciel, a fait de *l'ignorance* un article » précis de religion, et la plus grande dif- » ficulté qu'auront à surmonter ceux qui » desirent rendre la liberté au Mahométans, » sera celle de leur faire violer le principe » qui prohibe l'instruction.

» Les soldats Prussiens, ces machines » militaires, qui sont si puissamment utiles » au despotisme de Frédéric, n'ont, (dit-il) » aucune communication quelconque avec » les citoyens : cette circonstance engendre » un préjugé honteux, et les rend à-la-fois » esclaves du despote, et despotes eux- » mêmes. »

L'auteur avertit ceux qui n'ont pas le courage de l'écouter » de se plonger dans » l'océan fangeux des anciennes absurdités ; » et de fable en fable, remonter aux révé- » lations de Moïse ; aux trente incarnations » du dieu Wisnou ; à la création des ma- » tières extraites de rien ; à l'immortalité de » l'âme ; à la résurrection des corps et à

» toutes les absurdités monstrueuses, qui » jusqu'à présent, ont dégradé l'homme en » étouffant ses facultés intellectuelles, et » enchaînant sa raison. «

Chap. 4. *De la vérité.* Chap. 5. *De la gloire.* Chap. 6. *De l'honneur.* Chap. 7. *De l'éloquence*; qui est intitulé: » L'art de » tromper le genre-humain. «

Chap. 8. *De la religion;* qui y est considérée comme nuisible à l'espèce humaine; plusieurs noms célèbres parmi les Juifs, qu'on enseigne aux chrétiens à révérer y sont désignés comme » les Mes» mers et les Cagliostros des premiers » siècles. «

Chap. 9. *Des Rois*, ici l'auteur combat encore les opinions réçues, qu'il se plait à nommer préjugés, et tourne en dérision les monarques et leurs partisans: » Il » est assez ridicule, (dit-il) de voir la » royauté se succèder de père en fils comme » les écrouëlles; et il est encore plus ridi» cule de voir les nations, ainsi trompées, » s'accoutumer à l'esclavage, et devenir les » serviles adoratrices de ce pouvoir par le» quel elles sont opprimées sans se rappeller » qu'il est leur propriété. «

Chap. 10. *De l'égalité.* C'est une éga-

lisation de droits, et non de propriété, qui est débattue dans ce chapitre.

Chap. 11. *De la vertu.* Chap. 12. *Des domestiques.* Chap. 13. *De la classe des ouvriers.* Ces trois derniers chapitres indiquent quelques bonnes leçons en faveur des moeurs, de l'humanité et de l'éducation, comme les meilleurs moyens d'atteindre la vertu et le bonheur.

Chap. 14. *Des femmes.* Ce chapitre est à l'unisson de l'ouvrage sur les droits des femmes.

Chap. 15. *Des bâtards.* Chap. 16. *Des esclaves.* Chap. 17. *De la Mort.* Chap. 18. *Du Deuil.* Chap. 19. *De la punition de mort et du suicide.*

Chap. 20. *Des sermens.* Il y est dit: » le genre-humain doit avoir été convaincu, » qu'il étoit naturellement de mauvaise-foi, » lorsqu'il inventa les sermens pour at- » tester la vérité; mais ils ne lient pas les » coquins, et les gens de probité n'en ont » pas besoin. «

Chap. 21. *De l'intolérence.* L'Auteur attribue ici injustement les fautes des ecclésiastiques à la chrétienté.

Chap. 22. *De la guerre.* Chap. 23. *De l'histoire.* Chap. 24. *De la création et*

de l'antiquité du monde, où la chronologie de Moïse est regardée comme fabuleuse.

CHAP. 25. *De la politique et des intrigues.*

CHAP. 26. *De Jésus-Christ.* Ce chapitre contient un éloge du fondateur de la chrétienté, parce qu'il y est considéré comme un ami de la liberté et de l'égalité.

CHAP. 27. *De la sépulture.* Si l'immortalité de l'ame est un stimulant à la vertu, la doctrine insinuée dans ce chapitre doit être très-pernicieuse.

CHAP. 28. *De l'impiété.*

On verra dans ce qui vient d'être dit de cet ouvrage, qui a fait quelque bruit; que l'auteur est un de ces philosophes, à qui le docteur Pristly adressa une lettre quelque tems avant d'être chassé de son pays.

Le Quinio a été nommé à différentes missions importantes, particulièrement dans la Vendée, lorsqu'elle étoit en insurrection.

Nous détestons assez ordinairement tous ceux qui ne croyent pas exactement comme nous. Une sage nation de l'antiquité avoit pour principe, d'abandonner les crimes commis contre les dieux à la vengeance des divinités offensées.

Drouet.

L'effet des révolutions en général est de mettre en évidence des personnes qui étoient dans l'obscurité, et de créer, pour ainsi dire, des talens. Une république provoque l'énergie de tous les citoyens; et comme elle n'accorde aucun privilége exclusif d'être utile à l'état, chaque esprit actif et ambitieux, s'élance à son service. Aucune époque de l'histoire du monde n'a fourni l'exemple de l'émulation qui s'est manifestée dans la Révolution Françoise. Nous avons vus de simples soldats élevés au grade de général, et des individus obscurs devenir Directeurs. La partie politique de la vie de Drouet a été extrêmement orageuse, et commença à l'époque où il contribua à l'arrestation de Louis XVI à Varennes. Il fut impliqué dans la conspiration de Baboeuf au mois de Mai 1796, et auroit subi le même sort, s'il ne se fût pas échappé de sa prison. Un parti affectoit, avec beaucoup d'ingénuité, de dévoiler cette conspiration, tandis que l'auteur en nioit l'existance; mais, vraie ou fausse, Drouet y fut compris comme ceux qui, dans cette circonstance, furent jugés et exécutes;

il ne paroit pas cependant que ceux qui étoient alors revêtus de l'autorité, ayent témoigné du regret de ce que Drouet s'étoit soustrait au sort dont il étoit menacé.

Il est impossible de prévoir la fin qui est réservé à un esprit aussi inquiet; Drouet laissa une note à un de ses amis, disant que lorsque le moment propice seroit venu pour soutenir la cause qu'il avoit adoptée, il reparoîtroit. On dit qu'il s'est retiré dans le Pays-de-Vaud près du lac d'Yverdun, où ses connoissances dans l'agriculture et son enthousiasme pour la liberté lui ont procuré une bonne réception: sa femme et sa soeur sont avec lui, mais ils ont pris des noms supposés. L'esprit de Drouet est aussi matériel que sa personne; sa voix, ses gestes, ses traits, sont durs et désagréables, et chaque mouvement de son corps, de même que les paroles qu'il profère, ont un air inquiet et farouche; enfin, on peut dire, qu'il semble que la nature l'a formé pour ses plus dangereuses opérations et pour combattre les plus grandes difficultés; mais il n'étoit pas dans son élément parmi les savants de la convention, il eût mieux fait de rester toujours dans son écurie à St.-Menehould, où il étoit maître-de-poste,

et d'y jouir de la gratification honteuse de 10,000 écus, qu'il reçut pour avoir fait arrêter le roi à Varennes, en faisant renverser une charrette chargée sur le pont par lequel Sa Majesté devoit passer.

Son génie étroit et sa mauvaise éducation lui donnoient un air gauche et maussade parmi ses collégues; et la chaleur de son tempérament ne lui permettoit pas de s'abstenir de parler sur des choses qu'il n'entendoit gueres; son inexpérience et ses expressions provinciales l'exposoient à des sarcasmes qui l'irritoient au suprême dégré, et c'est ce qui donna lieu de chercher un expédient pour le proscrire légalement et s'en débarrasser; ce héros de la révolution ne s'attendoit pas à une telle recompense: Biron, Custines, Dumouriez, Pichegru, Carnot, Barthélemi, Chaumette, Robespierre etc., etc., etc., offrent, comme lui, des exemples frappans, qui doivent faire frémir tout l'Aréopage; car chacun des membres qui le compose, peut à son tour devenir victime de la Révolution.

Valadi.

Godefroi-Izarn, marquis de Valadi, étoit né en Rouergue: sa famille étoit riche et ancienne; mais ayant résidé long-tems dans une province éloignée, elle étoit inconnue à la Cour, et conséquemment ne jouissoit pas des faveurs accordées aux Courtisans assidus. Pour la tirer de l'obscurité, le père de Valadi rechercha l'alliance de quelque famille qui avoit du crédit et de l'illustration, et jetta les yeux sur celle de Mr. de Vaudreuil, qui, par le moyen de ses relations particulières avec la duchesse de Polignac, étoit en faveur auprès de la Reine. Mr. de Vaudreuil n'hésita pas d'accepter pour gendre une jeune homme héritier d'une fortune plus considérable que la sienne: au moyen de quoi, les deux pères conclurent le mariage de Mlle. de Vaudreuil, qui avoit 13 ans, avec le jeune Valadi qui en avoit seize.

Valadi, doué de grandes facultés et d'une imagination exaltée, puisa dans la source des anciens auteurs, et s'abreuva de l'amour de la philosophie, d'une ardente passion pour la liberté et d'un esprit romanesque, ce qui ne s'accordoit point du tout avec la sévérité d'un père qui avoit

arbitrairement disposé de sa main en faveur d'une jeune femme dont les qualités morales ne ressembloient en rien aux siennes. Son ressentiment pour ce mauvais traitement augmenta avec l'âge, et son caractère, qui étoit naturellement fier, le précipitoit dans une profonde mélancolie, dont un évènement extraordinaire pouvoit seul le tirer: dans cet état d'abattement, il étoit très-fantasque et insupportable en société; mais lorsqu'il vouloit paroître aimable, il prenoit son essort d'une manière aussi sublime qu'agréable.

Telle étoit la situation de son esprit, lorsqu'en 1786 il résolut de s'évader, et d'aller chercher dans des contrées, réputées libres, un genre de vie plus simple, et des gens plus sympatisans avec son génie : sous ce point de vue il fut à Londres. Il avoit alors 19 ans; sa famille fit son possible pour l'engager à revenir; l'ambassadeur de France le sollicita en vain; et Mr. de Vaudreuil lui envoya un de ses amis, dont les remontrances et les prières ne produisirent aucun effet. Valadi, craignant qu'on ne l'enlevât par force ou par ruse, fut à l'academie de Fulham, où il étudia l'anglois et les loix avec beaucoup d'assiduité.

Il sut parfaitement l'anglois au bout de quatre mois ; mais il étoit bien éloigné de confirmer cette admiration enthousiaste dont il avoit été frappé par la Constitution Britannique ; et s'imagina que le pouvoir exécutif, avoit inventé des moyens d'influence et de corruption, pour s'identifier avec le Corps-Législatif ; et il concluoit de cela, que le Parlement, au-lieu d'être l'égide de la liberté, étoit le plus puissant instrument du despotisme qui put jamais exister ; parce que les anciens préjugés, survivant à l'ancienne constitution, donnoient l'apparence d'un pouvoir légitime aux plus coupables usurpations sur les droits de la nation : fortement imbu de cette opinion, il desiroit aller à l'Amérique, où il espéroit rencontrer la liberté sous une forme moins sophistique ; mais ce projet n'étoit pas aisé à exécuter ; sa famille ne lui faisant aucune remise d'argent, ses facultés ne pouvoient fournir aux fraix qu'exigeoit un si long voyage : Il fit cependant un espèce de marché avec un capitaine qui attendoit dans un mauvais cabaret à Wapping que le vent fut favorable pour partir, lorsque Mad. de Vaudreuil et sa fille arrivèrent en Angleterre à la poursuite de leur fugitif. Les sup-

plications de sa belle-mère et les pleurs de son épouse, avec laquelle il n'avoit pas encore habité, détournèrent le jeune philosophe de son projet, et il consentit à les accompagner en France, où il obtint immédiatement après une enseigne aux Gardes-Françoises.

Cependant l'opinion de Valadi sur le mariage que son père l'avoit forcé de faire, restoit toujours la même; il alloit, à la vérité, assez fréquemment à la maison de campagne de Mr. de Vaudreuil, et y passoit quelquefois une semaine entière; mais au grand étonnement de Madame, et probablement encore plus à celui de sa fille, il ne témoigna jamais le desir de consommer le mariage: la patience de Mad. de Vaudreuil, (qui desiroit avoir dans sa famille un héritier des biens de Valadi) étant à la fin épuisée, elle le conduisit un soir, dans la chambre de sa fille, en disant qu'elle n'avoit pas d'autre lit à lui donner que celui qui y étoit, et le laissa déplorer son triste sort, d'être ainsi forcé de passer la nuit avec une des plus belles femmes de France.

Il n'y avoit pas d'apparence que ce philosophe enthousiaste de la liberté put

supporter patiemment les chaînes de l'esclavage, et prendre goût aux frivoles conversations des jeunes militaires; et comme le service lui étoit assez indifférent, il vivoit peu avec ses camarades.

Sa situation à la fin, devint si désagréable, qu'un matin, au commencement de 1787, il fut chez le maréchal de Biron et lui donna sa démission. Il retourna ensuite chez lui, coupa ses cheveux, renonça à sa parure ordinaire, qui étoit très-élégante, et prit un habit de Quaker fort usé et très-mal-propre.

Immédiatement après il fit une excursion à Genève, où le hasard lui fit rencontrer un anglois de la secte de Pythagore, qui ne vivoit que de végétaux; Valadi aussi-tôt adopta son système, et pendant plusieurs années s'abstint de manger la chair des animaux; non-obstant cette manière de vivre, qui, dans un long voyage sur mer l'auroit assujetti à de grandes privations, et malgré l'expédient que Mad. de Vaudreuil avoit employé pour le réconcilier avec sa femme; Valadi persista toujours dans le dessein d'aller à l'Amérique, où son ami Brissot étoit déjà; mais son père qui étoit très-économe, et qui désapprou-

o it cette conduite vagabonde, ne lui fournissoit pas l'argent dont il avoit besoin, de sorte que, lorsqu'il arriva à Nantes, il se trouva encore plus embarrassé qu'il n'étoit à Wapping, et n'avoit pas de quoi payer son passage. Il dit à un capitaine américain, qu'il n'avoit pas d'argent, mais qu'il pouvoit le dédommager amplement des frais qu'il lui occasionneroit pendant le voyage : comment ? dit le capitaine, qui s'attendoit à recevoir quelques effets, au lieu d'argent. Je vous enseignerai la philosophie, repondit Valadi : mais ce brave homme ne connoissant point de marché où il pût debiter cette denrée, remercia le philosophe et ne le prit point à son bord.

Tandis que Valadi attendoit des moyens plus réels pour effectuer son voyage, les embarras de la Cour et le mécontentement du peuple alloient toujours en augmentant, ce qui l'engagea à revenir à Paris. « Je vous croyois à l'Amérique, » (lui-dit quelqu'un) non, (repondit Va- » ladi) les choses sont devenues trop intéres- » santes pour ma patrie. » Mais comme les progrès des événemens et de l'opinion publique, étoient lents en comparaison de son esprit ardent ; ses espérances de voir la

France se soulever, et prendre l'attitude imposante d'une nation déterminée à être libre, s'évanouirent aussitôt; et comme il ne crut pas que sa présence fut nécessaire; il retourna en Angleterre en 1788.

Sa passion pour la philosophie, avoit si peu diminué pendant son absence, que son premier soin, en arrivant à Londres, fut d'aller voir un homme célèbre dans le monde littéraire, et de lui proposer d'être le chef de la secte de Pythagore, en l'assurant qu'il lui trouveroit des prosélytes dans chaque partie du monde : sur son refus, Valàdi lui fit part de son intention d'occuper lui-même cet honorable poste. Dans ce cas (dit l'anglois) « ne seroit-il pas » à-propos que vous sussiez le grec ? » Oui, (repondit Valadi) « je n'y pensois pas, mais » j'irai à Glasgow, et je l'apprendrai. »

Il fut à pied à Glasgow; il y resta six mois et retourna à Londres, où il apprit que Mr. Thomas Taylor de Walworth, étoit généralement considéré comme le premier pythagorien d'Angleterre. Il acheta aussitôt ses ouvrages, et les ayant lus, il expédia l'épitre qui suit, laquelle caractérise son égarement, ses talens et son génie.

A THOMAS TAYLOR,
mieux nommé Lysis.

G. Izarn Valadi, *ci-devant marquis françois et janissaire, souhaite joie et honneur!*

Le 12 Décembre 1788 époque vulgaire.

« O Thomas Taylor! accueille un frère pythagoricien, conduit par un dieu propice à ta divine école! J'ai toujours aimé la sagesse depuis mon enfance; et en voulant me frayer un chemin vers sa source, j'ai rencontré mille obstacles et combattu les plus grandes difficultés; car je suis né dans un pays plus barbare que ne fut jamais l'ancienne Illyrie. Ma famille n'a jamais favorisé mon inclination pour l'étude, et j'ai été accablé par tant de soucis et de tribulations, que ce ne peut être que par le secours de quelque divinité tutélaire que j'ai pu échapper à la vile crasse de l'ignorance, et à la bassesse d'âme qui l'accompagne. Mon bonheur voulut, il y a huit mois, que je rencontrasse un anglois philosophe et pythagoricien, nommé Pigot, qui m'eut bientôt fait adopter un régime et des manières agréables à la nature; à cette riche et bienfaisante divinité. Je dois à ce

changement opéré par le ciel, une parfaite santé et la tranquillité d'esprit dont j'ai été long-tems privé: ainsi, mon propre serment s'est réuni au serment éternel; et je sacrifierois volontiers mon existence sur cette terre abandonnée par Thémis, plutôt que de me souiller, en me nourrissant avec la chair des animaux dérobés à la terre, à l'air ou à l'eau.

« Il y a deux jours que j'ai lu tes ouvrages, o homme divin! ô prodige dans ce siècle de fer! qui auroit jamais pu croire qu'un génie tel que toi eût existé parmi nous! J'aurois été à la Chine, pour un homme doué de la dixième partie de tes lumières! accorde-moi la faveur de te voir, d'être éclairé et initié par toi! Quelle joie ce seroit pour moi, qui me sens animé par l'ame *de Léonidas*, si je pouvais devenir ton disciple!

« Mon dessein étoit d'aller vivre dans le Nord de l'Amérique par amour pour la liberté, et y établir une école de tempérance et d'amour, afin d'y soustraire les hommes à la domination du vice honteux d'une brutale intempérance et d'un intérêt cupide; et là, si ces vices naturels à un pays commerçant, étoient contraires à la

liberté et au bonheur des élus; enseigner une meilleure méthode, qui puisse former par elle-même, une société telle qu'elle doit être pour mériter la protection des dieux; qui conserveroit la vraie science, et qui; en même-tems, seroit un séminaire et un asyle pour ses amateurs.

J'érigerois là des autels à mes dieux favoris: Dioscari, Hector, Aristomènes, Messen, Pan, Orphée, Epaminondas, Pytagore, Timoléon, Marcus, Brutus et sa Portia; et par-dessus tous *Phoebus*, le Dieu de mon Héros Julien, et le père de cette sainte et gentille République des Péruviens, à laquelle *nullus ultor* n'a encore été suscité.

«La musique et la gymnastique sont des sciences qu'un *instituteur* doit posséder, (quel sens profond et varié ces deux mots renferment!) et je leur suis étranger! Dieux! qui m'avez donné l'esprit et la pensée, donnez-moi des moyens; car tout dépend de vous. Thomas Taylor, sois leur instrument pour inculquer dans mon esprit la science, la vérité et la prudence! aime-moi et m'assiste. J'irai chez toi demain matin, puissé-je te paroître doué

d'un *ancien* et non d'un moderne enthousiasme! « *Gracchus Crotoneios.* »

Valadi, conformément à sa lettre, fut chez Mr. Taylor; se prosterna à ses pieds, lui offrit une petite somme en billets-de-banque, qui étoit tout ce qu'il possédoit alors, et le supplia de l'admettre comme disciple dans sa maison; ce qui lui fut accordé. Il jouit quelque tems de l'avantage de s'abreuver à la source de la philosophie; mais se trouvant plus propre à la vie active, qu'à la contemplative, il quitta la philosophie pour prendre part aux commotions politiques qui commençoient à agiter fortement la France. Il quitta son habit de Quaker, et parut en uniforme, lorsqu'il prit congé de son maître. » Je quitte Diogènes, (dit-il) et je vas joindre Alexandre. »

Ce fut au printemps de 1789, et tout alors, annonçoit une Révolution en France, dans laquelle Valadi a plus agi qu'on ne l'a supposé.

A la mort du maréchal de Biron, que les Gardes-Françoises regardoient comme leur père, le marquis du Châtelet, extrêmement sévère, qui commandoit alors le régiment du Roi, fut nommé Colonel à sa

place, et fut assez imprudent pour dire aux grenadiers, un jour d'exercice, qu'il n'y en avoit pas un parmi eux qui ne dût être envoyé à l'école du régiment du Roi; ils furent si sensibles à cette expression, qui étoit véritablement injurieuse, qu'elle passa de bouche en bouche, et les excita à la vengeance. Valadi en fut prévenu, et alla aux casernes des grenadiers dont il étoit connu, et les persuada de l'accompagner au Palais-Royal, où les mécontens avoient coutume de s'assembler. Les soldats furent reçus par le peuple avec des acclamations de joie, et traités avec des rafraichissemens, qu'ils payèrent en se déclarant les amis de la cause populaire. Alors tous les moyens de séduction et de corruption furent employés; Valadi lui-même leur distribuoit de l'argent, en leur disant: «Prenez, mes amis, c'est de la part d'un *grand Prince* qui vous protège.» Plusieurs d'entr'eux faisoient voir des billets de la caisse-d'escompte de deux et trois cens livres, qu'ils avoient reçus. Lorsque ces manoeuvres eurent été pratiquées pendant quelques tems sous les mêmes auspices, il y eut ordre du Gouvernement d'arrêter Valadi, qui, prévenu à tems, s'enfuit à Nan-

tes, où il se cacha à bord d'un vaisseau Américain.

Le peuple de Paris, encouragé par la conduite des Gardes-Françoises, et sûr au moins de leur neutralité, procéda à l'attaque de la Bastille ; mais étant aidé par eux, cette forteresse fut bientôt emportée d'assaut : cet événement fut le signal de la liberté pour Valadi, qui sortit de sa retraite et reparut sur la scène.

Il fut quelque tems après dans sa province, pour opposer sa popularité aux persécutions exercées contre son père, et sauva le Seigneur et le château. Mais ces services n'eurent aucun mérite aux yeux d'un homme qui détestoit encore plus les sentimens politiques de son fils, que ses premiers égaremens ; de sorte que, Valadi ne pouvant obtenir de son père, ni marques d'affection, ni argent, s'en retourna à Paris.

Depuis son retour de la maison paternelle, il portoit un mauvais habit de garde national, une longue barbe et ne se peignoit jamais ; sa figure étoit sale, maigre et renfrognée ; mais lorsqu'il se tenoit propre, il avoit un air tout différent ; son habilement de Quaker étoit du drap le

plus fin et de la plus belle couleur, accompagné de tous les attributs d'une simplicité raffinée. Quoique son extérieur paroissoit plus agréable, sa férocité politique étoit toujours la même. Vers la fin de Juillet 1792, un de ses amis fut chez lui, et surpris de voir un fusil, une giberne et un sabre de grenadier, pendus dans sa chambre, lui demanda s'il alloit aux frontières. Non, dit-il, mais je me suis préparé pour l'assaut des Thuileries. Il ne s'en suit pas de-là qu'il y eut un plan régulier à cet égard, et qu'il fut un des conspirateurs; mais il est plus que probable qu'il prévoyoit l'explosion du 10 Août suivant, époque à laquelle le malheureux monarque fut précipité de son trône.

La convocation d'une Convention Nationale succéda à la dissolution de l'assemblée législative, et Valadi, député de son département de l'Avéiron, fut reélu membre de ce corps désuni d'opinion. Il s'attacha au parti des Girondistes, et quoiqu'il ne s'y distinguoit pas comme orateur, ses talens, son influence et son nom, étoient pour eux d'un grand secours.

Lors du jugement du roi, Valadi vota que Sa Majesté seroit détenue honorable-

ment jusqu'à la fin de la guerre, époque à laquelle il seroit banni de la République avec une pension considérable ; et que la Nation devoit faire à Madame Elisabeth, un sort convenable aux grandes expectatives d'une *Fille de France.* Son suffrage, ayant été mal rapporté dans les journaux, Valadi pour relever cette erreur, afficha un placard dans Paris, qui finissoit par ces mots : « Il convient à Philippe Egalité, que » Louis pardonna en 1787, de le condam-» ner à la mort ; et à moi il convient de voter » pour la conservation de sa vie, quoi-» qu'il m'ait condamné à mort dans un con-» seil privé. »

Ce fut une griève offense aux factieux de la Montagne ; quelques billets à la main, qu'il signa *Annington*, et dans lesquels il s'efforçoit à démontrer leurs dangereuses pratiques, les irrita encore davantage, de sorte qu'il fut compris dans la proscription du parti philosophique, qui n'étoit pas mieux pourvu en talens et en vertus, qu'en vigueur, prudence, et connoissance du monde.

Valadi se sauva de Paris, joignit Louvet et ses compagnons qui fuyoient en Bretagne, où ils se refugièrent dans un gre-

nier, craignant, avec raison, d'être découverts et mis à mort. Valadi que ses précédentes fatigues avoient totalement usé, avoua qu'il n'étoit pas capable de supporter l'idée de sa déstruction. Tandis qu'il erroit de lieu en lieu, pour trouver un asyle, il fit la fatale expérience qu'on doit peu compter sur des amis dans un moment de détresse. Dans cet état de désespoir, il passa par Périgueux, où il fut reconnu et guillotiné le 11 Décembre 1793, par les agents de Robespierre.

Napoléone Buonaparte.

L'histoire universelle n'a besoin que d'un examen superficiel pour découvrir que les grands événemens ont produit de grands caractères: qu'ils excitent les passions, encouragent les talens individuels, tirent le mérite de l'obscurité, et donnent une ample carrière au génie. Mais ce fait n'est jamais plus remarquable, que lorsqu'il a rapport à cet amour de la liberté, à ce principe étroitement lié à notre existence, mais rarement à notre bonheur; car un peuple, enivré par ce mot *liberté*, se porte aux plus

cruelles extrêmités. Est-il plus libre à la fin d'une révolution qu'au commencement? Hélas! non, il n'a fait que changer de chaînes, il est toujours sous la férule de ceux qui s'emparent de l'autorité. La liberté du peuple, chez les nations policées, n'est donc qu'un phantôme imaginaire, et l'on peut assurer, que le moins esclave, est celui qui est le mieux gouverné.

La Grèce nous fournit une série de héros, lorsqu'elle secoua le joug de ses souverains, et qu'elle fit la guerre aux rois étrangers qui vouloient la subjuguer. Les noms et les actions de Pélopidas et d'Epaminondas; de Léonidas et d'Agis; de Harmodius et d'Aristogiton sont familiers dans chaque école classique. Nous voyons dans Rome deux Brutus s'élever, l'un pour expulser Tarquin; et l'autre pour assassiner César. La main brûlante de Scévola effraya le roi d'Etrurie, et Horatius Cocles, défendit seul, un pont contre une petite armée, et frappa de terreur un ennemi étonné. Mais j'en reviens à mon texte; le peuple en étoit-il plus heureux? et ne pouvons nous pas dire avec la Fontaine:

„Hélas! on voit que de tout tems,
„Les petits ent pâti des sottises des grands.„

Mais revenons à des tems plus modernes, quelques paysans obscurs, comme Tell, Erni, Stauffaucher, délivrèrent la Suisse du joug de la Maison d'Autriche, et établirent une république fédérative. Nous avons vu à l'Amérique une révolution mémorable, exécutée par l'imprimeur Franklin, le maître d'école Adams, le fermier Washington et le charpentier Paine.

La Nation Françoise, par ses victoires réitérées, a presque effacé la gloire de la monarchie. Ses armées dans le principe, désorganisées, indisciplinées et mécontentes, étoient, pour ainsi dire, sans valeur, et leurs entreprises sans succès. Nous avons vu Dumouriez résister foiblement aux alliés et envahir ensuite leurs possessions. Jourdan, par les seuls efforts d'une bravoure soldatesque, força ses ennemis à redouter ses compatriotes; Pichegru déploya toutes les ressources d'un grand tactitien, et dirigea tous les mouvemens d'après les règles de l'art. Moreau, à l'imitation de Xénophon, acquit plus de gloire par sa retraite, que d'autres par leurs victoires. Buonaparte, en réunissant le guerrier et l'homme d'état dans sa personne, a beaucoup contribué aux exploits de son pays adoptif.

Cet homme extraordinaire, né à Ajaccio en Corse en 1767, est fils de Charles Buonaparte, et de Laetitia Raniolini. Charles Buonaparte étoit aussi natif d'Ajaccio, et fut instruit dans le droit civil à Rome. Il se réunit au cèlébre Paoli et à quelques habitans de l'isle, contre les efforts de Louis XV et les projets du ministre Choiseul. Un proche parent de sa famille assure que non-seulement il quitta le costume de magistrat dans cette occasion; mais qu'il porta le mousquet comme simple soldat. Lors de la conquête de la Corse, il voulut se retirer avec Paoli; mais il en fut empêché par son oncle, qui étoit chanoine.

En 1773, une députation des trois ordres fut envoyée au Roi de France, et Charles Buonaparte fut élu pour représenter les nobles. Il fut peu de tems après nommé Procureur du roi à Ajaccio, où ses ancêtres, qu'on suppose être originaires de Toscane, s'étoient établis dépuis deux-cens ans. Il avoit quatre fils et trois filles; lui et sa femme vivoient dans la plus grande intimité avec Mr. de Marboeuf, qui étoit commandant en Corse.

Après la mort de Charles Buonaparte,

Mr. de Marboeuf, ami de la maison, continua à protèger la famille, et plaça le second fils Napoléone, qui est le sujet de cette anecdote, à l'école militaire, où il s'appliqua aux mathématiques avec autant d'assiduité que d'intelligence, et il étudia l'art de la guerre comme une science régulière. Il y avoit aussi quelques choses dans ses manières et dans ses habitudes, qui sembloient annoncer l'état pour lequel il étoit destiné. Au-lieu d'imiter la frivolité de la jeunesse, son esprit étoit continuellement occupé par des études utiles et par les oeuvres de Plutarque, qu'il portoit toujours dans sa poche; il apprit de bonne heure à imiter les moeurs et les actions de l'antiquité.

Avec de telles dispositions, il n'est pas étonnant qu'il ait consacré sa vie à la profession des armes. Il étoit très-jeune lorsqu'il se présenta comme candidat pour une place dans l'artillerie, et ses succès répondirent à l'attente de ses amis; car de trente-six, qui furent jugés capables, il étoit le douzième sur la liste; en conséquence de quoi, il fut nommé Lieutenant dans le régiment de la Fère, où il a servi deux à trois ans.

En 1790, Paoli vint en France, où il fut décoré d'une couronne civique, et embrassa le fils de son ancien ami. Ils se rencontrèrent ensuite en Corse, où Buonaparte, alors Capitaine, fut nommé Lieutenant-Colonel d'une troupe de Gardes-Nationales Corses en activité.

A la seconde expédition armée contre la Sardaigne, il s'embarqua avec ses compatriotes, et aborda à la petite Isle de la Madeleine, dont il prit possession au nom de la République françoise; mais trouvant que les troupes, qui avoient été rassemblées pour cette expédition, n'avoient ni organisation, ni discipline, il retourna à Ajaccio, d'où il étoit parti.

Dans le même-tems on forma le projet d'annexer la Corse à la couronne d'Angleterre, et le cabinet de Londres accéda à une proposition onéreuse, qui contribua peu à l'honneur et à l'avantage de son pays.

Buonaparte eut un rôle difficile à jouer dans cette occasion; il étoit personnellement attaché à Pascal Paoli; il étoit sensible au traitement qu'il avoit éprouvé pendant le règne des terroristes, et dressa lui-même la remontrance, qui fut transmise par

la municipalité d'Ajaccio, contre le décret qui déclaroit Paoli un ennemi de la République: ce qui fit supposer une liaison si intime entr'eux, que la Combe St.-Michel et deux autres commissaires de la convention donnérent l'ordre d'arrêter Buonaparte. Non-obstant cela, il résta fidèle à ses engagemens, et ayant appris que la flotte angloise avoit mis à la voile pour venir prendre possession de la Corse, il s'embarqua avec sa famille et vint s'établir à huit lieues de Toulon.

Toulon, le second Port de France, étoit alors dans les mains des Anglois, l'Amiral lord Hood venoit de s'en emparer, et avoit substitué la Croix Britannique au pavillon tricolor. Les talens militaires du jeune Corse, n'étoient pas inconnus à Salicetti; il le présenta à Barras et répondit de lui; de sorte qu'il fut promu au grade de chef de brigade et de général d'artillerie. Il dirigea, sous le général du Gommier, les attaques des différentes redoutes qui entonroient et fortifioient ce port important. L'énergie des troupes françoises, jointe aux habiles dispositions des ingénieurs, vainquit le zèle et la résistance de la garnison, et rendit à la France la clef de la Méditeranée.

En 1793, Buonaparte guerroya contre le général Paoli et les Anglois, parut devant Ajaccio avec un petit armement, et somma la ville et la citadelle au nom de la République ; mais il rencontra un ennemi redoutable dans le brave capitaine Masséria, son cousin, qui commandoit un corps de Corses pendant le siège de Gibraltar, et qui avoit appris à diriger les boulets rouges sous Lord Heathfield.

La conquête de Toulon ne contribua pas peu à relever le crédit de Buonaparte, et devint également avantageuse à son ami Barras. Ce député, aujourd'hui Directeur, qui avoit aussi été élevé dans le militaire, étoit employé par ses collègues dans les grands cas imprévus, comme celui de l'émeute des sections de Paris, connue sous le nom *d'Insurrection Vendémiaire.* Il eut soin dans cette circonstance de se faire entourer par des gens capables, du nombre desquels étoit Buonaparte. Il y avoit aussi un autre Corse, nommé Gentili, qui avoit acquis une grande réputation par sa belle défense de Bastia, à qui Barras donna le commandement de l'armée ; mais comme il étoit très-sourd ce fut un obstacle invincible au succès ; et Buonaparte, dans ce

moment

moment critique et décisif, fut nommé pour le remplacer. C'est à ses savantes dispositions que le triomphe du corps représentatif a été attribué.

Dans l'hiver de 1796, Buonaparte épousa la veuve de Beauharnois, américaine assez jolie, qui avoit éprouvé différentes persécutions du tems de Robespierre ; son premier mari étoit grand amateur de la liberté, et présidoit l'assemblée nationale, lorsque le roi fut ramené de Varennes. Il étoit adjutant-général de l'armée du Nord en 1792, et devint général en chef de celle de la Moselle en 1793 ; mais tout cela n'eut qu'un tems, le moment de la récompense, que la chère révolution réserve à ses partisans, arriva ; il fut conduit à l'échafaud avec 53 autres, le 25 Juillet 1794, cinq jours avant que Robespierre ne l'occupât en personne. Barras alors étendit sa protection sur Madame de Beauharnois, à présent femme de son ami.

Une plus noble carrière à parcourir s'offrit alors aux talens de Buonaparte. Il fut nommé commandant en chef de l'armée d'Italie, qui se préparoit pour ouvrir la campagne de 1797. Dès le printemps, les troupes Austro-Sardes furent battues à

40 milles de Turin ; 14,000 hommes furent tués ou faits prisonniers dans cette occasion, et leurs canons, bagages et munitions restèrent au pouvoir des François. L'armée de Lombardie éprouva aussi une défaite complète, quoique conduite par le prudent général Beaulieu en personne. Cette victoire fut attribuée aux habiles manoeuvres du commandant en chef, secondé par les efforts des généraux la Harpe, Massena et Cervoni. Le Général autrichien Proveyra fut fait prisonnier à la troisième bataille, en conséquence de quoi, 40 pièces de campagnes avec les chevaux, mules, chariots d'artillerie, etc. furent pris par les François. Les alliés eurent 2500 hommes tués, et 8000 faits prisonniers. Enfin les batailles de Millesimo, Dego, Mondovi, Monte-Lerino et Monte-Notte, décidèrent le sort du Roi de Sardaigne, qui se vit forcé d'abandonner la Savoie et Nice, et de souscrire à tout ce que lui prescrivoit un vainqueur qui pouvoit le détrôner.

La bataille de Lodi, qui eut lieu le 10 Mai, détruisit presque le pouvoir Autrichien en Italie, et ajouta beaucoup à la réputation des armes françoises. Un bataillon de grenadiers renversa tout ce qui

s'opposoit à son passage, et atteignit le pont de Lodi, mais le feu terrible de l'ennemi ayant arrêté ses progrès, les généraux Berthier, Massena, Cervoni, etc. se précipitèrent en avant ; mais leur présence n'auroit produit aucun effet, sans l'intrépidité de Buonaparte, qui se saisit d'un drapeau, et, comme César, dans une pareille circonstance, se mit à la tête des soldats, en les animant par ses gestes et ses actions ; car sa voix étoit étouffée par le bruit du canon et de la mousquetrie : la victoire à la fin se rangea encore du côté des François.

En conséquence de cette défaite signalée, ou plutôt de cette série de victoires, Beaulieu fut obligé de céder la palme à un jeune rival, et de se retirer dans les montagnes du Tyrol ; au moyen de quoi, les François s'emparèrent de la plus grande partie de la Lombardie, où ils trouvèrent des ressources étonnantes et d'immenses magasins.

Ensuite, passant le Mincio à la face des Autrichiens, les François entrèrent dans Vérone, qui étoit auparavant l'asyle de Louis XVIII ; et s'emparèrent de Pavie. Un puissant ennemi suspendit les progrès des vainqueurs ; c'étoit la religion qu'ils

fouloient aux pieds ; le peuple attaché à ses principes se souleva ; mais les cruautés exercées contre les prêtres et les plus zélés, mirent fin à l'insurrection.

La ville et forteresse de Mantoue, restant seule aux Autrichiens, fut bientôt investie par les François, qui firent alors des incursions dans le Tyrol, et devinrent maîtres des passages qui conduisoient à Vienne, au moyen de la Bataille de Roveredo et de la possession de Trente.

Wurmser, dans ce tems-là, se jetta dans Mantoue avec le reste de ses troupes, et les Autrichiens, commandés par Alvincy, firent les plus grands efforts pour délivrer l'armée assiégée, et regagner leur ancienne préponderance en Italie ; mais la Bataille d'Arcola détruisit entièrement leurs espérances, et la prise de Mantoue, qui arriva dans le même-tems, termina la campagne.

En 1797, la campagne s'ouvrit sous les plus heureux auspices pour la France ; l'Espagne s'allia avec elle ; la Sardaigne jouoit un rôle subordonné à sa puissance ; la Toscane obéissoit à ses réquisitions ; Naples fit une paix séparée, et Rome étoit à sa merci. Dans cet état de choses, la Cour

de Vienne jetta les yeux sur l'archiduc Charles, comme héritier des talens militaires de la Maison de Lorraine; il fut décidé qu'il seroit nommé commandant en chef, et que le héros de l'Allemagne seroit opposé au vainqueur de l'Italie. Mais la partie n'étant pas égale, il en fut de même des succès. Ce jeune prince, comme tous les grands, avoit à combattre l'adulation et l'infidélité, qui offroient sans cesse des obstacles à son courage et à son énergie; d'ailleurs son armée fatiguée pouvoit-elle résister à celle de son adversaire, qui étoit supérieure en nombre, et qui se renouvelloit à chaque instant? il n'en étoit pas ainsi de Buonaparte. — Né dans un rang obscur, en comparaison de l'Archiduc, il fut élevé sans faste au milieu des troubles et des dangers; il réunissoit, comme ce prince, la bravoure personnelle à une parfaite connoissance dans l'art de la guerre; mais il voyoit tout par ses propres yeux, il étoit animé de l'esprit des anciens républicains; Plutarque étoit son conseil; les peuples crédules le regardoient comme leur libérateur; et secondé par ses compagnons d'armes, qui combattoient pour leur propre cause, il fut encore victorieux.

Ce n'est pas comme général seulement, que Buonaparte a voulu se distinguer, il aspire aussi à la renommée d'homme-d'état et de législateur, et manie sa plume avec la même facilité que le bâton-de-commandement. Il a dénaturé les anciennes républiques d'Italie, il en a créé de nouvelles, et a fait adopter aux unes et aux autres le système du gouvernement François. Le tems nous apprendra si ces inovations, dans un pays qui jouissoit depuis longtems de la tranquillité, produiront un bon effet.

D'après des opérations de cette nature, Buonaparte fut jugé capable de négocier la paix entre la France et la Maison d'Autriche, en conséquence de quoi, le Directoire Exécutif lui donna des pouvoirs et des instructions à cette fin. La paix définitive fut conclue et signée par les plénipotentiaires respectifs, à Campo-Formio, près Udine, le 17 Octobre 1797, et ratifiée ensuite par les deux puissances.

Les conditions du traité de paix, qu'on trouve dans toutes les gazettes, sont très-désavantageuses à la Maison d'Autriche, pour ne pas dire humiliantes; mais on ne doit pas en être étonné, puisqu'elles ont

été dictées impérativement par une puissance victorieuse.

L'article 22 de ce traité porte : « que » dans le délai d'un mois après sa signa- » ture, il sera tenu un *congrès à Rastadt*, » uniquement composé des plénipotentiai- » res *de l'Empire Germanique* et de la Ré- » publique *françoise*, pour la pacification » entre ces deux puissances. »

Buonaparte avoit si bien stipulé les intérêts de ses commettans à Udine, qu'il n'y avoit pas de doute qu'il fut aussi nommé leur ministre plénipotentiaire au congrès de Rastadt ; mais à peine fut-il arrivé, qu'il eût ordre de se rendre à Paris pour y traiter sans doute d'affaires plus importantes.

Buonaparte est d'une petite taille, bien proportionné, robuste et construit pour supporter les grandes fatigues ; son teint est olivâtre, ses yeux bleux, son menton allongé, le bas de son visage est mince, et son front quarré ; il converse librement sur tout, et sans pédanterie, il écrit et parle avec facilité et éloquence. Il a essayé, par-dessus toutes choses, à se rendre maître de ses passions, et y a réussi en grande partie ; il est sobre dans son manger, et on ne l'a jamais vu tant soit

peu ivre ; il a beaucoup d'amis ; mais point de favoris, et garde un inviolable secret par le moyen d'un rigoureux silence, beaucoup mieux que d'autres font, par un babil hypocrite.

La belle Letitia Buonaparte, sa mère, vit toujours, ainsi que deux de ses soeurs, dont une a épousé depuis peu un françois de distinction : ils furent rendus à leur pays et à leur famille. Un des frères de Buonaparte étoit ambassadeur de France à Rome, d'où il se retira après l'émeute populaire dans laquelle le général Duphot, son futur beau-frère, fut tué : les François, pour s'en venger, ont fait marcher des troupes à Rome, qui occupent le château St.-Ange et le Capitole : le Pape est détroné et parti, et le Gouvernement théocratique de l'état de l'église est déjà républicanisé.

Angereau.

Angereau, prenant la cause du peuple, dont il faisoit partie ; car son père étoit un petit artisan à Paris, se vit élever inopiné-

ment au grade de général. Il s'étoit souvent distingué dans les rangs des républicains, et acquit ensuite beaucoup de célébrité en Italie, où il commandoit l'aîle gauche de l'armée de Buonaparte.

Angereau servit comme subalterne dans un régiment Napolitain jusqu'en 1787, et s'établit ensuite maître en fait-d'armes à Naples, d'où il fut renvoyé avec le reste de ses compatriotes en 1792. Il vint à l'armée d'Italie, se fit volontaire et devint général de division après avoir passé par tous les grades subalternes. Il n'est pas seulement militaire ; car il a exercé une mission politique en Italie, où il concerta, avec les amis de la liberté, sur les moyens à employer pour faciliter l'entrée et les progrès de l'armée françoise. Il a au moins 46 ans.

Rusca.

Il avoit étudié la physique, et ne put pas résister à cette ardeur révolutionnaire qui échauffoit la tête de tant de jeunes gens. Il étoit natif de *Dolce-Aqua* sur la côte de

Gênes, et sujet du roi de Sardaigne. S'étant exprimé d'une manière à donner de l'ombrage et à se faire soupçonner, il fut exilé par le gouvernement Piemontois, au commencement de la Révolution. Sur cela il joignit l'armée françoise; son petit patrimoine fut saisi et sa tête mise à prix.

Proscrit dans un pays et adopté dans un autre, Rusca se regarda comme François, il servit avec tant de bravoure dans l'armée d'Italie, que la société populaire de Nice lui fit présent d'un sabre, et demanda aux représentans du peuple de le nommer général de brigade, et de l'employer à l'armée des Pyrénées.

A la conclusion de la paix entre la France et l'Espagne, il retourna en Italie, et fut nommé commandant de Livourne qu'il a occupé avec un corps de troupes françoises.

Massena.

Il est âgé d'environ 36 ans. Il naquit à Nice; et sujet du roi de Sardaigne, il entra de bonne-heure à son service, où il auroit

peut-être toujours été enseigne s'il y eût demeuré : mais un meilleur sort lui étoit réservé : il entra dans une légion françoise, et s'y distingua bientôt. Ce fut à la prise de Sospello, qu'il développa ses talens militaires ; et c'est entièrement à lui, que l'on doit l'avantage, obtenu par les armes françoises dans la campagne de 1794 sur Saorgio. Il fut récompensé de ce service par le grade de général de division.

Buonaparte ne fut pas plutôt nommé commandant de l'armée d'Italie, que les connoissances locales, l'intrépidité et l'expérience de Massena, lui parurent propres à seconder ses vues et à avancer ses progrès. De sorte que nous l'avons vu au printems de 1796, jouer un rôle brillant aux batailles de Monte-Notte et de Monte-Lezino contre l'armée Sarde, dans laquelle il avoit ci-devant servi.

Il fut aussi présent aux combats successifs de Millesimo, Dégo, Mondovi et Coossaria, dans lesquels il se distingua par la valeur impétueuse avec laquelle il attaqua les armées aux ordres de Beaulieu et de Proveyra ; il ne fut pas moins heureux contre Wurmser.

Après avoir partagé la gloire de Buo-

naparte, il fut député à Paris pour concerter avec le Directoire, relativement aux préliminaires de paix et au déplacement des armées qui occupoient les provinces conquises qui devoient être rendues à l'Autriche.

Condorcet.

Il étoit noble, et quoique marquis, il ne dédaignoit pas de se regarder comme citoyen. Il étoit aussi philosophe, ami et disciple de Voltaire ; il fut, comme lui, en correspondance avec Frédéric, Roi de Prusse. Son titre, sa fortune, sa place à l'académie françoise, dont il étoit sécretaire perpétuel, ni ses relations les plus intimes, ne purent l'empêcher de sacrifier toute autre considération à ses principes.

Il étoit si estimé, qu'avant le départ du roi pour Varennes, on le regardoit comme l'homme de France le plus capable d'être Gouverneur du Dauphin ; mais son amour pour la liberté ne plaisoit pas à la Cour, le Roi et la Reine, pour prévenir sa nomination, choisirent Mr. le Duc de Harcourt.

Après 30 ans d'études et de méditations, consacrés aux sciences dans sa patrie, ou plutôt dans toute l'Europe; après avoir travaillé 4 années entières pour la révolution et la liberté, cet homme, proscrit sous le règne de Robespierre, fut forcé d'errer çà et là; de se réfugier dans les bois et les cavernes, et à la fin, d'avoir recours au poison pour terminer ses calamités.

Il étoit sans livres, sans amis et souvent sans pain; mais au-lieu de se plaindre, et de maudire son ingrate patrie, il s'occupoit sans cesse de projets utiles à l'humanité, et le prouva par un ouvrage, intitulé: » *Esquisse d'un tableau historique des pro-* » *grès de l'esprit humain* « dans lequel, considérant l'homme sous trois points de vue différens, il demande, *ce qu'il a été? ce qu'il est? et ce qu'il sera?*

Mr. de Tilly, dans un ouvrage sur la révolution françoise, accuse Condorcet d'être la cause du massacre du Duc de Larochefoucault, son bienfaiteur.

Lorsqu'il fut proscrit, il se cacha quelque tems chez un ministre d'état. Une Dame ensuite le protégea, et le préserva jusqu'à la fin d'Avril 1794, mais comme à cette époque on fut menacé de nouvelles

visites domiciliaires, il aima mieux risquer sa vie, que d'exposer celle de sa bienfaitrice: de sorte qu'il se fit raser pour la première fois depuis six mois, se déguisa en vieille femme, passa les barrières de Paris sans être soupçonné, et fut à la maison d'un ami qu'il trouva absent, et où il espéroit être bien reçu.

Errant dans la campagne pendant la nuit, et se cachant dans les bois pendant le jour, il fut contraint, par la faim, d'entrer dans une auberge au Bourg-la-Reine, où il fut découvert par une des harpies du tribunal révolutionnaire.

Son affection pour sa femme et sa fille l'avoient l'empêché jusques-là, de commettre une suicide; mais alors il eut recours à du poison que lui procura le ministre *Garat*, et mourut ensuite *à la romaine*.

Mr. Necker.

Il est de Genève et fils d'un Régent de collège. Il fut à Paris et commença par être commis chez Mr. Télusson, banquier, qui l'associa ensuite à sa maison. Il fit une

fortune immense et rapide, qu'on attribue à ses traités avec la compagnie des Indes. Cet homme étoit destiné à être élevé du pupitre d'un comptoir, à un des plus grands emplois qu'il y eut en Europe, celui de ministre des finances de France pendant la monarchie. La vanité, l'égoïsme et l'ostentation, étoient ses défauts saillans; on dit cependant qu'il avoit quelques bonnes qualités.

Son orgueil a éprouvé différentes mortifications, dont il se dédommagea peut-être, par l'espoir de s'en venger en servant la cause populaire. Il est de fait que le vieux Maurepas, ne lui permit jamais de s'asseoir dans sa présence.

La France doit sa terrible révolution à la prépondérance du *Tiers-État*, qui fut entièrement l'ouvrage de Necker. Il fut renvoyé, ensuite rappellé; à la fin il a disparu tout-à-fait de dessus le grand théâtre.

Il réside actuellement à sa terre de *Copet*, située dans le Canton de Berne; Genève ne seroit peut-être pas un sûr asyle pour lui.

Mr. Necker a écrit sur la religion, les finances et le gouvernement. Sa défunte femme étoit fille d'un pasteur de la religion

réformée, nommé Curchold; elle passoit pour être aimable et vertueuse. Sa fille épousa le baron de Stael, qui fut long-tems ambassadeur de Suède à la cour de France, ensuite ministre plénipotentiaire auprès de la républiqùe, puis rappellé. Madame de Stael a écrit sur la politique; a donné quelques bons avis aux puissances coalisées depuis environ 18 mois, et à son retour à Paris, elle fut dénoncée par Legendre, comme entretenant des vues hostiles contre la France, ce qui mit fin à ses spéculations politiques; car la cour de Suède se trouvoit trop bien de sa neutralité, pour risquer une rupture en prenant le parti de cette femme.

Mr. Necker a publié dernièrement un ouvrage en quatre volumes *sur la Révolution Françoise*; personne de nos jours, n'à peut-être autant écrit que lui.

Malgré tous ses efforts continuels pour acquérir de la célébrité, il n'a pas été très-heureux jusqu'ici; car tandis que les républicains le traitent avec le mépris le plus mortifiant, il est généralement détesté par les royalistes, qui le regardent comme un conspirateur et un charlatan.

Mr.

Mr. Necker devoit sa place de Directeur-des-finances à l'intriguant marquis de Pezay, à qui il fournissoit de l'argent pour entretenir sa correspondance avec le Roi; place où n'auroient jamais pu le porter, ni les ouvrages qu'il composa sur ce sujet, ni l'espèce de réputation qu'il avoit tâché d'acquérir parmi les gens-de-lettres.

Son *Compte-rendu*, dans lequel il n'oublie pas de parler de lui et de ses affaires domestiques, fit une telle sensation, que peu de gens s'apperçurent d'abord que l'état étoit plus obéré que jamais, et que le déficit alloit toujours en augmentant.

Son opiniâtreté pour la double représentation du Tiers-État le rend encore suspect, lorsqu'on considère qu'il rédigea lui-même la fameuse *Déclaration du 28 Juin 1789*.

Thouret.

Il est né à Pont-l'Evêque en 1756, et fut nommé député de la ville de Rouen à l'Assemblée Nationale en 1789. Il étoit grand patriote et donna dans la révolution. La profession d'avocat qu'il avoit exercée

avec honneur, l'avoit mis à portée de connoître parfaitement la jurisprudence, et comme il étoit laborieux; qu'il avoit les idées nettes, et un talent rare pour discuter, on l'écoutoit avec plaisir. Ce fut lui qui fixa presque toutes les bases de l'ordre judiciaire, et qui conçut cette grande idée de distribution départementale et municipale. Il étoit de bonne-foi dans son opinion, vouloit réellement le bonheur de sa patrie, et desiroit une constitution qui eût le suffrage unanime du peuple; mais il n'agissoit pas, suivant ce que les sans-culottes nommoient *le Sens de la révolution;* c'est-à-dire, qu'il n'étoit pas injuste et cruel, de sorte qu'il fut décapité le 18 Avril 1794.

Stanislas-Clermont-Tonnere.

Il fut député de la noblesse de Paris, à l'Assemblée Nationale en 1789. Jeune, actif et ardent il desira briller au milieu d'une révolution qui lui parut la plus belle chose du monde. Il réunissoit, à la facilité de s'énoncer, un raisonnement juste; choses absolument nécessaires pour être écouté.

Il tenoit beaucoup aux prérogatives de la Noblesse ; mais il ne balança pas à les sacrifier, lorsqu'il crut que c'étoit utile au bonheur du peuple. Il se mit du côté de la minorité de la Noblesse, lorsqu'elle se réunit au Tiers-État, et développa alors ses principes avec beaucoup d'énergie.

Charlotte Cordey.

La Demoiselle Cordey, fille d'un homme attaché à la Cour par une place, s'est rendue illustre en poignardant le monstre Marat ; si toutefois l'assassinat peut cesser d'être crime. Riche, jeune, belle-femme, elle fut cependant républicaine. Zélée pour la liberté, enthousiaste sans fanatisme, elle possédoit la chaleur de l'un sans les extravagances de l'autre. Après avoir subi plusieurs interrogatoires, auxquels elle répondit avec fermeté, elle fut condamnée à mort et décapitée le 17 Juillet 1793. Elle ne proféra pas une seule parole à la place de l'exécution ; l'air de son visage annonçoit un calme héroïque ; elle paroissoit occupée d'une gloire future et d'un bonheur prochain ; elle gardoit le silence ; mais ses

gestes étoient expressifs et éloquens; elle plaçoit souvent sa main sur son coeur, et sembloit dire : *Je me félicite d'avoir exterminé un monstre !*

Brutus et Cordey combattirent également pour la liberté; mais, hélas! aucun des deux ne fut assez heureux pour l'obtenir; cependant, l'exécution de Robespierre effectua pour la France moderne ce que la punition d'Antoine et le bannissement d'Octave n'auroient peut-être pas produit dans Rome dégénèrée.

La Grèce auroit élevé des statues à cette femme; Rome des temples; les Anciens l'auroient placée au rang des dieux, et la France pourra quelque jour insérer son nom dans le calendrier des martyrs.

Elle écrivit la lettre suivante la veille de son jugement, et l'adressa à son père.

De la prison de la Conciergerie, dans l'appartement ci-devant occupé par le député Brissot, 18 Juillet 1793.

» MON CHER ET HONORÉ PÈRE,

« La paix va règner dans ma chère pa-
» trie; car Marat n'est plus. Consolez-
» vous, et ensévelissez ma mémoire dans
» un éternel oubli. Je dois être jugée de-

» main 17, à sept heures du matin. J'ai
» vecu assez long-tems pour avoir exécuté
» une action glorieuse. Je vous mets sous
» la protection de Barbaroux et de ses collè-
» gues, dans le cas où vous seriez molesté:
» que ma famille ne rougisse pas de mon
» sort. Ressouvenez-vous que Voltaire a
» dit: *le crime fait la honte et non pas l'é-
» chaffaud.* »

Votre affectionnée fille,

MARIE-ANNE-VICTOIRE-CHARLOTTE CORDEY.

Voltaire.

La superstition ridiculisée; la tyrannie exposée, l'innocence protégée; tels furent les travaux et les triomphes de Voltaire. Les Parisiens étoient passionnés pour lui; et leur vanité fut satisfaite par sa gloire, à laquelle ils supposoient participer. Au retour de son exil, du tems de la monarchie, on lui présenta au théâtre une guirlande de Lauriers, et, comme les héros des anciennes républiques, il fut couronné en présence du peuple.

Après la révolution, la nation réclama ses cendres, et le 10 Juillet 1791, son

corps fut conduit à Paris, au milieu des acclamations de joie des Gardes-Nationales et des pleurs des citoyens. Le char sur lequel étoit le corps, étoit ombragé de branches vertes, et orné de devises analogues au sujet. Le peintre David conduisoit la cérémonie. On voyoit d'un côté l'inscription suivante: » *si l'homme a des tyrans,* „ *il doit les détrôner;* » et de l'autre, » *si* » *l'homme est créé libre il doit se gouverner.* » Ces devises furent tirées *de ses propres ouvrages.*

Mesdames.

Les tantes de Louis XVI furent les premières de la Famille-Royale qui émigrèrent. Le château de Belle-Vue, dans lequel elles faisoient leur résidence, étoit un des plus beaux du royaume. Louis XV, leur père, l'avoit fait bâtir pour Mad. de Pompadour: la Seine qui serpente au pied de la colline, sur laquelle il est situé, semble vouloir prolonger son cours pour jouir plus long-tems d'un aussi charmant voisinage. Louis XVI, à son avénement au trône, en fit présent à ses tantes, et ce lieu charmant, qui, du

tems de Mad. de Pompadour avoit été le théâtre des plaisirs mondains, devint une agréable retraite pour des princesses, dont la piété et les bienfaits édifioient tous les gens de bien.

A l'approche de l'orage, elles furent chercher un asile au centre de la catholicité. Le Pape Pie VI les reçut avec affection, et elles occupèrent à Rome une partie du palais du cardinal de Bernis, alors ambassadeur de France. Bonnes, charitables et pieuses, peut-être à l'excès, elles tenoient beaucoup du caractère de leur digne et vertueuse mère, fille de l'infortuné Stanislas, Roi de Pologne.

Baboeuf.

Les révolutions produisent des choses extraordinaires, elles élèvent quelques fois des gens sans mérite aux premières places, aussi bien que ceux qui n'ont d'autre moyen de parvenir que leurs intrigues, et l'on peut citer à cet égard un proverbe bien connu et assez juste, quoique trivial: »*Lorsque le* »*pot bout, l'écume monte en haut.*» Baboeuf fut laquais sous l'ancien gouverne-

ment; il devint ensuite clerc d'un procureur de village, puis procureur lui-même, charge dans laquelle il exerça toutes les ruses de la plus vile chicane. Il fut en dernier lieu chef d'une conspiration formidable, dont le but étoit, suivant ce qui a été dit, d'assassiner le Directoire et dissoudre la Législature. Mad. Baboeuf, qui avoit été cuisinière, suivit son mari dans sa prospérité que n'eut qu'un tems. Il s'étoit familiarisé avec les détails minutieux de la révolution, et il est à présumer qu'il avoit acquis quelques talens dans cette partie; autrement, Drouet, Robert-Lindet et Félix le Pelletier, ne l'auroient pas choisi pour leur conducteur.

Baboeuf fut long-tems en prison sans être jugé; à la fin, il fut convaincu et mis à mort.

Valence.

La révolution l'a élevé au rang de général. Sa tête est couverte de blessures, l'une desquelles lui fut administrée par un hussard autrichien qui, d'un coup de sabre, lui dépouilla le front, de manière qu'il parois-

soit avoir un bandeau sur les yeux; cela lui arriva en chargeant l'ennemi à la tête d'un détachement de cavalerie.

Quoique les actions de Pichegru et de Jourdan ayent en quelque sorte effacé celles de Dumouriez et de Valence, on doit cependant convenir que ces deux derniers avoient formé les troupes, et les avoient préparées pour les victoires des premiers.

En conséquence de ces vicissitudes de la fortune, devenues si communes parmi nous, le général Valence est maintenant cultivateur dans le Holstein, où il réside avec sa femme, qui est fille de Mad. de Genlis. On assure que Valence a changé gaiement son bâton de commandement pour une bêche.

Champagneux.

Il étoit l'éditeur d'un des 60 journaux qu'on regardoit comme les stimulans révolutionnaires de France. Il est chef d'une nombreuse famille, et fut attaché à la liberté par principe, dans un tems où il paroissoit nécessaire aux innovateurs d'être ainsi par pure spéculation.

Son industrie et ses talens le firent choisir par le ministre Roland pour le mettre à la tête de la principale division du département de l'intérieur.

Camus.

Il étoit jadis l'avocat du clergé, dont il avoit toute la confiance, et auquel il devoit entièrement sa fortune et sa considération; il en devint ensuite le plus dangereux et le plus cruel ennemi.

Roland, qui étoit son ami, l'employa dans le département de l'intérieur; mais lorsque ce ministre fut renvoyé, Camus quitta sa place; il fut élu membre de la Convention et Archiviste National. Il fut un des députés envoyés à Dumouriez pour l'engager d'aller à Paris; mais celui-ci, trouvant que sa mauvaise tête étoit celle qui convenoit encore la mieux à ses épaules, refusa d'obéir, fit arrêter Camus et compagnie, et les livra au prince de Cobourg; ils furent long-tems détenus dans les prisons autrichiennes, d'où ils sortirent enfin par arrangement; et furent ensuite remis dans l'exercice de leurs fonctions législatives.

Vergniaux.

Il étoit natif de Limoges, député de Bordeaux et grand orateur; on disoit qu'en fait d'éloquence on n'avoit pas vu son pareil en France depuis Mirabeau.

Il étoit Girondiste, et sa facilité de s'énoncer, l'avoit, pour ainsi-dire, rendu illustre dans ce célèbre et infortuné parti. Convaincu, (disoit-il) de la perfidie de la maison d'Autriche, il lui avoit voué une haine éternelle, et il soutenoit dans la convention, que la rupture du traité de 1756 étoit aussi nécessaire à l'Europe, que la prise de la Bastille l'avoit été à la France.

Dès 1791, Vergniaux avoit juré guerre à mort aux émigrés: » tout homme, (disoit- » il) qui fuit sa patrie environnée de périls, » est un traître, il doit être puni comme un » parjure qui a violé son serment; comme » un banqueroutier, qui refuse de payer » ses dettes; et celui qui ose conspirer con- » tr'elle, comme un scélérat qui lève le » Poignard sur sa mère. »

Il présidoit l'assemblée au 10 Août 1792, et se conduisit dans cette occasion critique avec beaucoup de dignité; cette heureuse facilité de s'exprimer lui fournissoit abon-

damment les moyens de parler avec aisance sur tous les objets qui se présentoient, sans y être préparé. Il vota pour la mort du Roi. Il étoit indolent, négligent, et méprisoit le genre-humain; cependant, il aimoit la liberté qui le conduisit à l'échafaud, le 13 Octobre 1793.

Marat.

Il naquit à Genève en 1743. Il étoit médecin des Harras de Mgr. le Comte d'Artois, et fut député de Paris à la Convention Nationale où il vota pour la mort du Roi. Il avoit été jugé à mort par un des tribunaux; ensuite acquitté, puis poignardé par *Charlotte Cordey*.

Cet homme montra dès le commencement de la révolution les intentions les plus barbares; c'étoit lui qui disoit, qu'il falloit couper 300,000 têtes avant que la liberté fut établie; ces paroles exécrables, furent regardées comme une prophétie, et ne contribuèrent pas peu aux massacres qui ont eu lieu.

S'il ne dirigea pas les assassinats de Septembre, il en fut au moins l'apologiste;

on a remarqué qne dans toutes les occasions où il y avoit apparence de quelque danger, il se réfugioit dans un sous-terrein d'où il ne sortoit que lorsque son parti avoit prévalu. Ennemi, pour ainsi dire, de toute la race humaine, il fut tour-à-tour agent de Danton et de Robespierre.

Brissot, dans une adresse à ses constituans, considéroit Marat comme une âme pétrie de sang et de boue; comme la honte de la révolutìon et de l'humanité. Il ajoutoit que, malgré qu'il fut convaincu d'avoir prêché pour la royauté, la dictature, l'avilissement de la convention, le massacre des députés et la contre-révolution; il restoit toujours impuni, en dépit des remontrances de tous les départemens.

On ne peut pas nier que Marat possédoit quelques talens, il se distingua même comme homme-de-lettres; il étoit métaphysicien et grand anatomiste. Il paroît que le cocur de ce monstre s'étoit endurci par de fréquentes dissections, et par les opérations cruelles qu'il faisoit sur des êtres vivans, pour acquérir des connoissances dans l'organisation animale.

Salicetti.

Il est né à Bastia en Corse. Sa famille, qui est une des meilleures de l'isle, est connue et estimée par toute l'Italie à cause de son grand oncle Monsignor Salicetti, prélat distingué par ses connoissances.

Salicetti fit ses études à l'université de Pise, et se destina au barreau; il pratiqua long-tems dans sa ville natale, où il seroit probablement resté dans l'obscurité, si la Révolution françoise n'eût pas eu lieu. Il fut nommé député à l'assemblée nationale, où il acquit la réputation de savant jurisconsulte et de patriote zélé; ses collègues Aréna, Buttafuoco, etc. manifestèrent des sentimens contraires aux siens.

Le 5 Décembre 1790, les Corses envoyèrent une députation à la Convention Nationale, pour louer la conduite de Salicetti, et blâmer celle de ses collègues. Le côté droit prit feu au discours de l'orateur; Mr. de la Chaise fit la motion de l'envoyer en prison, et l'abbé Maury insista pour qu'une justice exemplaire fut faite sur le calomniateur. Mirabeau pallia la chose, il applaudit même à la députation, et lut différentes lettres des représen-

tans Corses dans lesquelles la majorité de l'assemblée étoit décrite comme une horde impie, rebelle et immorale.

Lors de la dissolution du Corps législatif, Salicetti retourna dans sa patrie, et bientôt après, en 1792, il fut nommé député à la Convention Nationale, où il donna de fréquentes preuves de son républicanisme, et fut le seul député de Corse qui vota pour la mort du Roi. Il étoit du parti de la Montagne, et joua un grand rôle pendant le règne de Robespierre.

Employé constamment dans les affaires depuis l'automne de 1773, jusqu'à celle de 1794, il fut envoyé successivement dans les provinces du Midi et à l'armée d'Italie; et c'est à son zèle que la France doit les conquêtes de Vado et de Savone. Il fut exposé, non-obstant ces services, à de grandes persécutions pendant l'été de 1795; car à cette époque on avoit en horreur tous les députés du parti de la Montagne, dont plusieurs furent mis en prison; Salicetti auroit subi le même sort; mais il s'échappa sous le déguisement et le caractère d'un marchand génois et s'embarqua à Marseille. Il fut reclamé à Gênes par le citoyen Villard, ministre de France;

mais il se sauva à Venise, où il demeura jusqu'à ce que la nouvelle constitution fut acceptée et qu'une amnistie fut accordée. Il retourna à Paris dans l'hiver de 1796, et trouva les moyens de rentrer en grâce auprès du Directoire; en conséquence de quoi, il fut employé à l'armée d'Italie pendant l'été suivant.

Salicetti est âgé de 40 ans; il est grand, bien fait, éloquent et courageux. On l'accuse d'avoir acquis une fortune de 4 millions pendant sa mission en Italie.

L'abbé Guillon.

Il y a eu plusieurs exemples d'héroïsme pendant le cours des horreurs de la Révolution françoise, celui qui suit mérite d'être cité.

Lors des infâmes massacres de Septembre, il y avoit à Paris, dans les prisons de l'Abbaye, deux abbés Guillon; tandis que les scélérats étoient occupés à massacrer leurs victimes, un de ces abbés fut appellé dans la cour par quelqu'un qui lui remit un ordre de la municipalité, portant sur-

séance

séance à l'exécution de l'abbé Guillon; après avoir examiné scrupuleusement cet ordre, il crut s'appercevoir, par quelques circonstances, qu'il n'étoit pas pour lui; ce qu'il fit observer au messager, en lui disant qu'il y avoit dans la prison un autre abbé du même nom, et que cela pouvoit le concerner: alors, avec la tranquilité et le sang-froid de la vertu, il rentra pour se laisser assassiner.

Mr. et Mad. Roland.

Elle étoit fille de Mr. Philipon, qui ne négligea rien pour son éducation et pour son instruction dans les arts analogues à sa profession de graveur. Sa mère, femme sage et extrêmement sensible, lui inculqua les sentimens purs de la vertu, et l'entretint dans le goût que, dès sa première jeunesse, elle avoit manifesté pour la littérature.

Elle avoit épousé Mr. Roland de la Plâtrière, inspecteur des manufactures d'Amiens, qui exerça ensuite le même emploi à Lyon. Il en fut privé lorsque la Révotion éclata; ce qui lui fit prendre le parti

d'aller à Paris pour aviser aux moyens d'améliorer sa fortune ; il y fit connoissance avec Brissot, Pétion et plusieurs autres politiques, sous les auspices desquels il entra au club des Jacobins, et se chargea d'une partie de la correspondance de cette société.

Deux ans après, la fermentation de la Nation paroissoit montée au plus haut degré, et le Roi fut forcé de composer l'administration de gens reconnus pour être d'un patriotisme décidé; alors, les talens et la réputation de Roland, le firent juger capable de remplir la place de ministre de l'intérieur; mais il ne la garda pas longtems; le Roi, tourmenté à chaque instant par ses nouveaux ministres, pour sanctionner des décrets qui lui étoient contraires, les renvoya tous, excepté Dumouriez, dont l'esprit intriguant contribua à faire chasser ses collégues de leurs places, afin de rester plus long tems dans la sienne. Cette mesure rigoureuse décida du sort de l'infortuné Monarque; le mécontentement et la jalousie du peuple furent toujours en augmentant, tant qu'à la fin le volcan éclata et consuma les vestiges restans de la Royauté.

A l'établissement de la République, Roland fut derechef nommé ministre de l'intérieur, et fut toujours assisté dans ses travaux par sa femme. Plusieurs publications relatives au ministère, rédigées par par Mad. Roland, étoient remarquables par la force et la beauté du style.

Le parti de la Montagne, qui haissoit Roland, à cause de son attachement aux Girondistes, l'enveloppa dans la proscription du 31 Mai, lorsqu'ils furent tous accusés; il se sauva de Paris; mais sa femme, dédaignant la fuite, fut arrêtée et mise en prison à l'Abbaye, d'où elle fut relâchée quelques semaines après. Mais à peine eut elle mis le pied sur le seuil de sa porte, qu'elle fut arrêtée de nouveau, au nom de la loi, par les satellites de Robespierre, sur l'accusation vague d'être une personne suspecte: elle supplia alors son hôte d'envoyer son fils réclamer pour elle la protection du comité de la commune, qui avoit déclaré qu'il ne souffriroit aucune arrestation arbitraire; mais ce message leur devint funeste, le fils fut traîné à l'échafaud, et le père en mourut de chagrin. Mad. Roland fut envoyée à la prison de Ste.-Pélagie, et supporta sa détention avec une

force héroïque ; elle y composa, dans très-peu de tems, et avec une facilité incroyable, deux volumes d'anecdotes et de notes historiques, qu'elle intitula : « *Appel à la Postérité impartiale.* » Ce sera long-tems un monument de ses talens et de ses vertus ; de même que de la rage féroce de ses tyrans. Elle conserva toujours sa tranquilité d'esprit, excepté dans les momens où son mari et sa fille unique se présentoient à son imagination ; elle répandit aussi des larmes d'indignation, lorsqu'un de ses juges lui fit des questions qui offensoient sa vertu. Elle fut condamné à mort, et quoiqu'elle eut 39 ans, sa beauté avoit peu d'égale.

Mad. Roland marcha à la place de l'exécution avec son courage ordinaire, et passant devant la statue de la liberté, lui adressa ces paroles à jamais mémorables : « *O liberté, que de crimes sont commis en* » *ton nom !* »

Aussitôt que l'infortuné Roland, qui s'étoit toujours tenu caché, apprit la mort de sa femme ; il fut se tuer lui-même sur un grand chemin, afin que l'ami, qui lui avoit donné l'hospitalité, ne fut pas exposé.

Malesherbes.

Chrétien-Guillaume de la Moignon-Malesherbes, fils du Chancelier de France, naquit le 6 Décembre 1721. Il fut conseiller au parlement à 24 ans, et 6 ans après devint premier président de la Cour-des-Aides; où, pendant 25 ans, il donna de grandes preuves de fermeté, d'éloquence et de sagesse.

Lorsqu'en 1768, le Prince de Condé fut envoyé par le Roi, pour imposer silence aux Magistrats qui s'opposoient aux taxes; Malesherbes lui dit: » Monseigneur, la » verité doit être bien formidable, puis» qu'on employe autant de force pour l'em» pêcher d'approcher du trône. »

En 1775, il fut nommé Ministre et secértaire d'Etat à la place du Duc de la Vrillière, et quoique placé au milieu d'une Cour brillante, il ne fit pas comme les autres Magistrats, qui prenoient un costume élégant lorsqu'ils devenoient Ministres; il conserva constamment le sien, qui étoit un habit noir, avec une perruque magistrate.

Au lieu d'enchaîner la liberté de la presse, il la protégea; et la suppression du pouvoir illimité d'expédier *des lettres de*

cachet, devint le premier objet de son zèle ; ce pouvoir qui jusques-là, avoit été considéré comme une partie de la police générale et une prérogative Royale, étoit exercé non-seulement par la volonté du Ministre ; mais par celle d'un commis, ou autres personnes encore plus insignifiantes. Malesherbes commença par renoncer à ce privilège de sa charge, qu'il regardoit comme inique et absurde ; et le délégua à un espèce de tribunal composé de Magistrats les plus intègres, qui ne délivroient *les Lettres de Cachet* que d'une voix unanime, fondée sur des faits évidens et bien constatés ; il étoit au moment de perfectionner cette partie importante et délicate, lorsque, par les intrigues de la Cour, le Contrôleur-Général Turgot fut renvoyé ; Malesherbes alors donna sa démission le 12 Mai 1776, et fit plusieurs voyages en France, en Hollande et en Suisse.

Les deux excellens ouvrages qu'il composa en 1785 et 1786, *sur l'État civil des Protestans en France*, sont bien connus ; ils devoient être suivis d'un autre plan plus étendu, dont les bases étoient déjà posées.

Les affaires publiques, devenant de plus en plus difficiles à ménager, ceux qui

tenoient les rênes du gouvernement, le rappellèrent dans leurs conseils; Malesherbes y parut pour satisfaire le desir ardent dont il brûloit, de révéler des vérités utiles. Il fit un traité relatif aux calamités de la France, et aux moyens de les réparer, qu'il transmit au Roi; mais qui n'eut pas le succès qu'il en attendoit.

Voyant que ses efforts, pour prevenir les funestes effets des erreurs du gouvernement, étoient inutiles, il sollicita et obtint la permission de se retirer à sa Terre de Malesherbes, où il se voua entièrement aux sciences et aux arts qui avoient toujours fait le bonheur de sa vie.

Dans cet état de tranquillité et de jouissance, un événement imprévu le fit sortir de sa retraite. Louis XVI fut traduit comme criminel à la barre de l'Assemblée Nationale: ce Monarque, abandonné de tous ceux qu'il avoit comblé de ses faveurs, ne s'attendoit pas à trouver un défenseur dans Malesherbes, qui, oubliant les désagrémens qu'il avoit reçus, et se livrant à l'impulsion de sa bienfaisance naturelle, s'offrit pour plaider la cause du Roi et fut accepté.

Après avoir rempli un devoir pénible

et dangereux, avec fermeté, modération et fidélité, Malesherbes retourna dans sa résidence avec sa famille. En Décembre 1793, environ un an après, trois membres du comité révolutionnaire de Paris vinrent chez lui, arrêtérent sa fille et son gendre (le Pelletier-Rosambeau, Président à Mortier au Parlement de Paris) il resta seul avec ses petits enfans; mais le jour suivant, ils furent tous arrêtés et conduits en prison à Paris, où ils ne restèrent pas long-tems. Rosambeau fut le premier exécuté; et bientôt après, Malesherbes, sa fille et sa petite-fille avec son mari, furent conduits à l'échafaud. Cette illustre famille a péri avec un courage et une résignation vraiment héroïque Malesherbes. étoit âgé de 72 ans, 4 mois et 5 jours.

Gaspard Thiévry.

Il étoit colonel du 9ème régiment de hussards, et fut envoyé pour reconnoître; ayant découvert les ennemis, il fit ses dispositions pour fuir à leur approche, afin de les attirer dans une embúscade; en con-

séquence de quoi, ses husards, conformément aux ordres qu'ils avoient reçus, approchèrent des Autrichiens et les insultèrent, en leur disant : qu'ils étoient de vils mercenaires, esclaves d'un tyran qui les tenoit enchaînés, etc. etc. Ceux-ci se moquérent d'eux, en les appellant mangeurs de papier, fondeurs de cloches, régicides, etc. etc. Sur cela, un d'entr'eux, le pistolet à la main, courût à toute bride sur la ligne autrichienne, et lui tua un cavalier; les intrépides vétérans, qui avoient ordre de ne pas bouger, indignés de cette témérité, qu'ils regardoient comme un assassinat, au-lieu d'un acte de bravoure, s'écriérent : « *Bravo! mention honorable!* » *Insertion au Bulletin!* »

Pétre.

L'action de ce brave homme, qui étoit aussi husard dans le régiment de Thievry, est bien différente de celle qui vient d'être rapportée. Il fut envoyé dans un village du Brabant, pour l'empêcher d'être pillé : quelques flibustiers de l'armée, occupés à

chercher les effets cachés pour s'en emparer, découvrirent un coffre, dans lequel les habitans du village avoient mis tout leur argent. Le fidèle Pétre, envoyé pour protèger le village, arriva à l'ouverture du coffre, et, le sabre à la main, parvint, non sans beaucoup de peine, à chasser les Pillards; il assembla ensuite les habitans, qui, enthousiasmés de la bravoure et de la générosité de Pétre, voulurent lui faire présent du coffre et d'environ 100,000 livres qu'il contenoit; mais il les refusa absolument et ne voulut pas même accepter la moindre chose, en leur disant: « *Mes amis, je n'ai fait que* » *mon devoir, vous ne me devez rien.* » Croira-t'on que plusieurs officiers de l'armée Françoise ont regardé ce trait sublime de générosité, comme n'étant pas d'un bon militaire, et que c'est la cause qui a retardé long-tems l'avancement de Pétre.

Amar.

Il naquit à Grenoble, et fut avocat au Parlement de cette capitale. L'abbé Elie, chanoine de la Cathédrale, l'accusa d'avoir

voulu, le pistolet à la main, le forcer de donner l'absolution à une de ses cousines avec laquelle il avoit cohabité; il réfuta cependant cette accusation avec succès; mais il lui resta un air mélancolique, une aversion pour la société, et un goût décidé pour la solitude.

Sa réputation d'homme instruit augmentant journellement, il fut nommé Député à la Convention Nationale par le département de l'Isére en 1792, et vota pour la mort du Roi.

Lorsque le Gouvernement Révolutionnaire fut mis en mouvement et conduit par Danton, les patriotes les plus prononcés furent choisis pour occuper les places des comités, au moyen de quoi, Amar fut nommé membre de celui *de Sûreté générale*. Il en dressa presque tous les rapports ; et tous les ordres *d'arrestations* étoient signés par lui. L'exercice de ce pouvoir ne pouvoit pas manquer de lui attirer la haine des gens de bien, qui lui imputoient les différentes horreurs du régime révolutionnaire.

Le plus célèbre de ses rapports fut celui qu'il fit contre le parti des Girondistes en Novembre 1793; en conséquence duquel la convention rendit un décret d'ac-

cusation contre 21 de ses membres, qui furent décapités bientôt après.

Amar continua l'exercice de ses fonctions jusqu'à la mort de Robespierre; un nouvel ordre de choses fut alors introduit; et Rovère, qui lui succéda dans le comité, n'épargna rien pour flêtrir la mémoire de son prédécesseur, et pour l'envelopper dans la proscription de Barrère, Vadier, etc.; mais ses éfforts furent vains, quoiqu'il fut reconnu pour patriote violent, c'est-à-dire, *terroriste*.

Amar joua un rôle très-obscur pendant le reste de la session, et lorsque la fameuse conspiration du 1 Prairial fut découverte, il craignit d'y être compris comme ses autres collègues, et se cacha dans les environs de Paris; il n'osa reparoître que lorsque le nouveau gouvernement fut établi, et qu'une amnistie générale fut proclamée pour toutes les erreurs passées. A son retour à Paris dans l'hiver de 1796, quelqu'un lui reprocha les cruautés qui s'étoient commises pendant son administration. « *Si* » *mon nom*, (dit-il) *est en horreur aux royalis-* » *tes, ainsi qu'à beaucoup d'autres, je l'ai* » *bien mérité, et je dois leur pardonner;* » *car je leur ai fait les plus grandes injus-*

» *ticès ; mais quand je me vois maltraité par* » *les Républicains, je ne puis m'empêcher* » *de me rappeler les exemples de Démocrite* » *et d'Héraclite. Il n'y à que des Fran-* » *çois qui puissent donner de telles preuves* » *d'inconstance et d'ingratitude. Lorsque* » *j'étois au comité*, LES LOIX *dispen-* » *soient d'employer les formes pour juger* » *les contre-révolutionnaires ; toute per-* » *sonne suspecte devoit être arrêtée, et les* » *membres de ce comité étoient responsa-* » *bles de l'éxecution de ces loix, sous* » *peine de mort. Toulon étoit alors dans* » *les mains des Anglois ; Lyon étoit en* » *pleine insurrection ; tout le Midi de la* » *France, dépuis Bordeaux jusq'à Nice,* » *étoit en guerre civile ; Valenciennes,* » *Condé, etc. au pouvoir de l'Empereur ;* » *Landau assiégé et Strasbourg prêt à l'être ;* » *les Espagnols possédoient le Roussillon ;* » *et la Vendée menaçoit l'existence de la* » *République, et même celle de la Métro-* » *pole : il est certain qu'on n'auroit jamais* » *surmonté de telles difficultés, si le comité* » *n'avoit pas adopté des mesures rigoureu-* » *ses ; c'est son zéle infatigable qui a dé-* » *livré la France de tant d'ennemis puis-* » *sans. Barras, Reubel, etc. etc., se*

» *sont enrichis sous la République et* » *sont estimés; nous avons contribué à la* » *sauver, et nous sommes pauvres et mé-* » *prisés.* »

Lorsque la conspiration de Drouet fut découverte, le corps législatif décréta que tous les ex-membres de la dernière Convention devoient quitter Paris dans l'espace de 24 heures, sous peine de déportation; Amar, qui étoit de ce nombre, exposa que, vivant dans une entière solitude, il ne devoit pas être soupçonné, et qu'il ne pouvoit pas, se retirer à Grenoble, où il n'avoit plus d'amis; mais ses remontrances ne furent pas écoutées; le Directoire donna ordre de l'arrêter, il fut conduit à Vendôme devant la Haute-Cour nationale, qui le jugea seulement coupable de désobeissance; acquitté pour le reste, il fut renvoyé à Paris par-devant le tribunal criminel de la justice ordinaire. Il est âgé d'environ 40 ans.

Hérault de Séchelles.

Il étoit avocat général du parlement de Paris, et fut député de cette ville en 1791,

à la première législature il fut aussi député du département de Seine et d'Oise à la Convention Nationale en 1792.

Il fut un de ceux qui marquèrent le plus pendant les 6 mois avant et après la chûte des Brissotins. A la fortune considérable, dont il jouissoit, il auroit réuni celle d'un oncle avancé en âge et fort riche, dont il étoit héritier.

Il étoit bel-homme, d'une figure agréable et extrêmement recherché dans sa parure, ce qui lui attiroit souvent des sarcasmes de la part de ses collègues.

On le jugea le plus capable pour entamer des négociations de paix avec les puissances étrangères ; mais ses efforts furent inutiles à cet égard; les forces combinées étoient trop grandes, pour que ceux qui les faisoient agir, écoutassent des propositions qui ne leur convenoient pas.

Quoique Hérault de Séchelles fut républicain dans l'ame, ses mauvais succès dans la carrière diplomatique le firent soupçonner d'infidélité. Il fréquentoit beaucoup d'Anglois, dont il parloit la langue; ce qui donna lieu de croire au bruit qui s'étoit repandu, qu'il avoit fait passer des fonds considérables en Angleterre; de

sorte que l'homme qui, quelques semaines avant, avoit présenté à la convention le plan de la nouvelle constitution, et qui avoit présidé au Champ-de-Mars le jour désigné pour son acceptation, fut traité par ses collègues comme une personne suspecte et arrêté : au moyen de quoi, celui à qui le peuple avoit rendu hommage sur l'autel de la liberté, se vit au moment d'être traîné ignominieusement à l'échafaud.

Danton avoit été arrêté la veille avec plusieurs autres; ils furent tous traduits en jugement le troisième jour, et au grand étonnement de plusieurs, l'acte d'accusation portoit qu'ils avoient conspiré ensemble pour renverser la convention; rétablir la royauté et massacrer le comité de Salut Public; en conséquence de quoi, Hérault et les autres conspirateurs désignés, furent condamnés à mourir sous la guillotine.

Enfin, le républicain Hérault, né à Paris en 1760, se vit, à l'âge de 43 ans, conduit à la place de l'exécution avec Danton, Chabot, Phélippeaux et cinq autres, le 5 Avril 1794.

Du

Dufriche de Valazé.

Il naquit à Alençon ; ses parens étoient d'honnêtes bourgeois qui lui donnèrent une certaine éducation. Il entra au barreau, où il exerça la profession d'avocat avec quelque réputation, et quoiqu'il plaidât les causes avec une éloquence rare dans une ville de province, il avoit peu de cliens. Son mépris pour les prêtres et son aversion pour la religion, lui avoient attiré l'animadversion des habitans d'un pays, où celui, qui n'alloit pas à la messe et qui ne disoit pas son chapelet, étoit regardé comme un athée.

Valazé fut maire d'Essoy, petite ville à 4 lieues d'Alençon, et faisoit exécuter les décrets de l'Assemblée Nationale avec toute la rigueur possible ; il les expliquoit aux paysans, et dirigeoit les paroisses du canton dans leurs opérations.

Il fut ensuite nommé député à l'Assemblée Nationale ; ce fut lui qui fit le rapport des papiers trouvés à Versailles, qui devoient servir d'accusation contre le Roi, dont il vota la mort.

Il s'attacha de bonne-heure au parti des Girondistes, qui étoient alors les seuls

vrais républicains, et fut du nombre des vingt-un qui furent arrêtés le 31 Mai 1793. Valazé auroit pu s'échapper et trouver un asyle dans les départemens révoltés; il en fut sollicité; mais il refusa obstinément, et fut condamné à mort comme les autres; il entendit prononcer sa sentence de sang-froid et sans murmurer; et, se frappant à l'instant d'un poignard, dont il s'étoit pourvu, mourût aux yeux de ses juges dans l'enthousiasme d'un républicain déterminé.

Fabre-d'Eglantine.

Ce républicain étoit lâche, perfide et méchant; mais trop foible pour en imposer aux usurpateurs, qui étoient trop ingrats pour reconnoître ses services.

En 1789 et 1790, il publia deux comédies bien connues; *le Philinte*, *et l'Intrigue épistolaire*, dans lesquelles il joua les rôles sur les théâtres de Lyon et de Nismes.

Il fut nommé député du département de l'Aude en 1791 et 92, et de Paris en 1793. Ce fut lui qui fit adopter à la Con-

vention le plan du nouveau calendrier, dans lequel il substitua aux noms des saints, ceux des diverses productions de la terre, excepté l'or et l'argent, disant que dans une république il ne falloit que du fer et du pain; et le peuple hebêté s'écrioit: *La terre est à nous, nous la partagerons!*

Sa conduite à la Convention ne fut pas très-récommandable; sa réunion avec Danton et Robespierre contribua beaucoup à la perte des Brissotins; et lorsque le parti Montagnard eut pris le dessus, Fabre commença à jouer un rôle considérable.

Il naquit à Carcassonne le 28 Décembre 1755, vota pour la mort de Louis XVI, et fut guillotiné le 5 Avril 1794, âgé de 38 ans et 4 mois.

Maximilien Robespierre.

Il naquit à Arras en 1759. On a prétendu, pour rendre sa mémoire plus détestable, qu'il étoit neveu de Robert Damien, qui assassina Louis XV; mais la vérité est, qu'il étoit d'une famille ancienne, et que ses ancêtres avoient occupé des places dans la magistrature, et qu'ils étoient de cette

classe. communément appellée *Noblesse de Robe.*

Son père, qui étoit célèbre avocat, mourut pauvre et laissa dans l'indigence deux fils et une fille; mais sa réputation d'honnête homme s'étendit sur sa famille et lui fit trouver des secours; un parent se chargea de la fille, et les deux garçons furent protégés, ou, pour mieux dire, adoptés par l'évêque d'Arras. Maximilien fut élevé sous l'inspection immédiate de ce prélat, qui, sans doute, chercha à lui inculquer d'excellens principes; mais la malice enracinée dans le coeur de ce monstre, avoit tracé dans son âme cette hypocrisie qui l'a distingué pendant le cours de sa vie politique; le républicain et le royaliste, l'anarchiste et l'amateur de l'ordre, ont été également victimes de sa haine et de ses cruautés: il auroit voulu pouvoir étendre l'empire de sa tyrannie depuis Moscow jusqu'à Alger, sous les noms pompeux et séduisans, de *liberté, fraternité et égalité.*

Envoyé au collège de Louis-le-Grand, il s'y distingua par son assiduité et ses talens; il y remportoit annuellement les prix sur ses compétiteurs; et le germe des atrocités qui l'ont rendu dans la suite l'hor-

reur de la nature, ne s'y développa dans aucunes de ses actions; malgré cette conduite, ses professeurs jugèrent que sa bonne réputation ne s'étendroit pas au-delà des murs du collège. En effet, à l'âge de 17 ans, il se destina au barreau, et ses amis, le jugeant par ses premiers succès, crurent qu'il disputeroit la palme de l'éloquence aux premiers avocats; mais devenu incapable d'application, et dégoûté par les plus petites difficultés, il contracta une antipathie pour les connoissances; jura une inimitié mortelle aux savans et aux gens-de-lettres, et s'en retourna à Arras, où il se fit recevoir avocat.

A la convocation des États-Généraux, Robespierre se mit sur les rangs, et fut nommé un des représentans de sa province; il en rédigea les cahiers, où il inséra: » *Nous nous soumettrons volontiers à* » *l'autorité du Roi pendant un an, et si* » *nous en sommes contens, nous conti-* » *nuerons.* »

Député à l'Assemblé Nationale, Robespierre se mit du côté gauche, où il vota pour la mort du Roi; et ce qui paroîtra singulier, c'est que pendant le cours de la première législature, il resta dans la plus

grande obscurité, et ne fut regardé que comme un homme fougueux et passionné, dont le principal mérite consistoit à paroître chaudement attaché à la cause de la liberté.

Robespierre dût sa célébrité et son pouvoir aux Jacobins, dont il devint le chef; cette société, la Commune de Paris, l'Assemblée elle-même furent remplies de ses créatures, qui obéissoient aveuglément à ses ordres; enfin, la Nation le regarda comme son sauveur.

Ce fut pendant la Convention Nationale qu'il atteignit au sommet de son ambition; et lorsqu'il fut revêtu du pouvoir suprême, il sembla que sa nature avoit totalement changé; il s'efforça à dégrader le genre-humain en le rendant féroce, cruel et soupçonneux; les royalistes et les républicains éprouvoient également sa vengeance; un grand nombre de ces premiers fut massacré dans les prisons, et Brissot, Vergniaux, Gensonné, Valazé etc. etc. périrent sous le fer de la guillotine.

On vit, sous la tyrannie de Robespierre, se renouveller les proscriptions de Sylla et de Marius: les personnes suspectes, c'est-à-dire, celles qui étoient craintes ou haïes par ceux qui s'étoient emparés de l'autorité,

étoient arrêtées : les visites domiciliaires réveilloient les victimes endormies, les plongeoient dans la misère, ou les précipitoient dans l'abîme ; le tribunal révolutionnaire en jugeoit impitoyablement vingt à-la-fois sans les entendre.

C'étoit le comité *de Salut-Public*, qui règloit tout, il absolvoit, ou condamnoit, dépouilloit ou enrichissoit, assassinoit ou sauvoit ; il étoit entièrement dirigé par la volonté de Robespierre, qui le gouvernoit par le moyen de ses agens St.-Just et Couthon ; et comme il s'etoit réservé la sur-intendance immédiate du tribunal révolutionnaire, il désignoit chaque jour les victimes qui devoient périr le lendemain avant le coucher du soleil : l'exécution de cinq par jour ne parut pas suffisante pour assouvir sa rage destructrice, le nombre de trente à quarante fut demandé et obtenu ; un déluge de sang inondoit les rues et l'on fit alors à Bicêtre l'épreuve d'un instrument qui coupoit dix têtes d'un seul coup.

A la fin, le tyran fut craint par ses propres complices, qui, redoutant tous également et avec raison, d'être exposés à subir quelque jour les funestes effets de son pouvoir despotique, se réunirent pour

accélérer sa chûte, et furent favorisés dans leur dessein par une circonstance semblable à celle dans laquelle se trouva l'empereur Domitien ; car le comité *de Salut-Public*, ayant arrêté, par méprise, un des affidés de Robespierre, qui étoit porteur d'une longue liste de proscription, ils virent leurs propres noms inscrits sur ce régistre sanguinaire.

L'orage éclata dabord dans la Convention : Billaud, Panis, Ferrou, Cambon, Tallien et Vadier l'accusèrent en face : Barrère et Collot l'accablèrent de reproches, et le tyran abbattu s'écria : *Eh bien donc! donnez moi la mort!* Alors plusieurs membres du club des Jacobins marchèrent au secours de leur chef, qu'on trouva à la fin dans un appartement de l'hôtel-de-ville où il fut saisi et percé de coups. Le lendemain matin, 28 Juillet 1794, il fut conduit au tribunal révolutionnaire, et l'après-midi, à la place de l'exécution au milieu des exécrations du peuple ; il avoit un oeil pendant hors de la tête ; et sa mâchoire inférieure brisée par un coup de mousquet, étoit retenue par le moyen d'un mouchoir noué sur sa tête. Ainsi périt, à l'âge de 35 ans, ce fleau du genre-humain, dont

le caractère ne ressembloit en rien à ceux des illustres Ruffiens de l'antiquité. Sylla et Marius étoient braves à l'excès; Julius déploya aussi un grand courage dans plusieurs circonstances; et Catillina fut terrible au moment de sa mort; car son corps mutilé étoit entouré d'un grand nombre qui avoient péri par sa main; mais Robespierre étoit un vil poltron, qui, dans les occasions périlleuses, ne songeoit qu'à sa sûreté, et l'idée seule du danger le faisoit trembler. Au 10 Août, il se cacha, comme à son ordinaire, et ne parut que pour réclamer le triomphe de ce jour funeste à la royauté: il en fit de même lors des *Massacres des 2 et 3 Septembre*, il se tint renfermé jusqu'à ce qu'il pût aller recueillir en sûreté les avantages des meurtres commis par ses satellites.

Robespierre étoit d'un tempérament nerveux et colérique; d'une taille au-dessous de la moyenne, et son aspect avoit quelque chose d'hideux; les lunettes vertes, dont il faisoit usage, le rendoient encore plus affreux. Son frère fut, comme lui, député à la Convention; comme lui, il vota pour la mort du Roi, et pour l'imiter en tout, il fut guillotiné le même jour.

La Princesse de Lamballe.

Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, veuve de L. Alexandre Jos. Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, née le 8 Septembre 1749, fut la victime la plus remarquable qui périt à la prison de la Force pendant les horribles scènes des 2 et 3 Septembre 1792. Elle étoit sur-intendante de la Maison de la Reine, et avoit voué une amitié éternelle à Sa Majesté; ce qui l'avoit engagée à revenir de Londres où elle étoit allée au mois de Juillet précédant. Ayant appris que de nouveaux dangers menaçoient son amie, elle résolut de venir partager ses malheurs, malgré les représentations qui lui furent faites à cet égard. Cette aimable Princesse avoit un excellent coeur, et son inclination à faire du bien, la portoit à obliger indistinctement tous ceux qui imploroient son assistance, et pendant tout le tems qu'elle passa dans les prisons de la Force, elle s'occupa sans cesse à soulager les malheureux qui y arrivoient.

Le 3 Septembre au matin, on lui annonça qu'elle alloit être transférée à la prison de l'Abbaye, et qu'elle devoit descen-

dre sur-le-champ; comme elle n'étoit pas encore levée, elle répondit qu'elle aimoit autant rester dans sa prison que d'aller dans une autre; sur cela, un homme en uniforme de garde-national, s'approcha de son lit, et lui dit fort rudement, *que sa vie dépendoit de son obéissance,* à quoi elle répondit: *qu'elle alloit faire ce qu'il desiroit*, et pria ceux qui étoient dans sa chambre, de se retirer un moment; s'étant habillée à la hâte, elle appella le garde-national, qui lui donna le bras et la conduisit à la porte, où elle fut saisie d'effroi lorsqu'elle se vit en présence du tribunal sanguinaire et des bourreaux, dont le visage, les mains, les habits et les armes étoient teints de sang, et lorsqu'elle entendit les cris des malheureux qu'on égorgeoit dans la rue. Les juges parurent disposés à lui faire subir un interrogatoire, et lui firent plusieurs questions relatives à la conduite de la Reine. *Hélas!* dit la princesse, *je n'ai rien à répondre; mourir un peu plutôt, ou un peu plus tard, m'est assez indifférent, j'y suis toute préparée.* Oh! oh! dit le président, elle refuse de répondre! *à l'Abbaye.* Ce mot avoit à la prison de la Force la même signification, qu'avoit à celle de

l'Abbaye celui de *à la Force*, c'est-à-dire, que c'étoit le signal de la mort. En effet, immédiatement après les assassins traînérent leur victime dehors, et à peine avoit elle passé le seuil de la porte, qu'elle reçut un coup de sabre sur le derrière de la tête, deux hommes alors la soutinrent et la firent passer sur les cadavres étendus de tous côtés, qui venoient d'être assassinés; mais à la fin, ne pouvant plus marcher, on exerca sur elle les actions les plus barbares et les plus indécentes; sa tête fut coupée et portée sur une pique dans les rues, après avoir été frisée par un perruquier que l'on força à la peigner. Son coeur et ses entrailles furent arrachés et mis en pièces par une horde de cannibales. Les déplorables restes de cette illustre victime, âgée de 43 ans, furent recueillis par son beau-père, Mr. le duc de Penthièvre.

Mirabeau.

Gabriel-Honoré-Riquetti de Mirabeau, naquit en Provence en 1749, un de ses ancêtres étoit dans le carrosse d'Henri IV,

lorsque ce monarque fut assassiné par Ravaillac.

Sa physionomie portoit l'empreinte d'un caractère sévère, et le génie étinceloit dans ses yeux ; mais ses gestes annonçoient quelque chose d'ignoble ; extrêmement marqué de la petite-vérole, il paroissoit quelquefois hideux, et sa tournure ressembloit à celle d'un crocheteur. Mais son éloquence faisoit disparoître tous ces désavantages au moment où il ouvroit la bouche.

Doué d'une imagination vive, et esclave de ses goûts sensuels, Mirabeau devint bientôt le jouet des plus violentes passions ; son père, sévère et avare, l'irritoit sans cesse par ses contradictions, et le désespéroit par des privations ; mais secouant de bonne-heure le joug de la contrainte, il se livra entièrement à son penchant, et eut recours à tous les moyens pour le satisfaire.

Il fit une campagne en Corse, où il se conduisit avec assez de valeur ; mais depuis il a toujours passé pour un lâche. Sa mauvaise conduite, et les querelles que lui suscitoit sans cesse son caractère bouillant, ne lui permirent pas de continuer le ser-

vice. A son retour de Corse, il fut mis à la citadelle de l'isle de Rhé. Vingt ans de sa vie se sont passés tant en prison qu'à rôder én France et dans les pays étrangers.

Il épousa une riche héritière, et se livra à la dissipation; mais les mauvais traitemens, dont il usa envers sa femme, donnèrent lieu à une séparation judiciaire.

Menacé d'être poursuivi pour crime de rapt, les verroux du château de Vincennes le protégèrent contre la rigueur des loix; et dans une assez longue captivité, il composa un ouvrage *sur les Lettres-de-Cachet*, auxquelles cependant il devoit son salut: l'intérêt du sujet, l'énergie du style et le courage de l'auteur, donnèrent beaucoup de célébrité à cet ouvrage. Ce succès l'encouragea, et comme il étoit souvent pressé par les besoins, il espéra trouver dans sa plume une ressource certaine, et continua d'écrire. Une réfutation victorieuse de l'ouvrage de Linguet sur *la libre Navigation de l'Escaut; une Adresse*, remplie d'éloquence, *à la Nation Batave;* une *publication sur l'Agiotage;* et une autre *sur la Banque de St.-Charles*, se succédèrent rapidement. La vigueur du style, l'importance des sujets, et les portraits sa-

tiriques contenus dans ces productions, découvrirent les talens peu communs et la rare pénétration de Mirabeau.

On voit par l'ouvrage, intitulé : *la Monarchie Prussienne*, qu'il avoit acquis quelques connoissances dans les détails de l'agriculture, les principes du commerce, la science du crédit, et la politique des cours étrangères; et qu'il étoit en état de comparer et de juger, relativement aux différens systêmes de tactiques, de fortifications et d'artillerie, de toutes les puissances de l'Europe. Nous lisons avec plaisir ces articles brillans, où sont développées des vues lumineuses sur les objets variés de l'administration et de la législation. Enfin, nous admirons un portrait de Frédéric II, qui peut être comparé aux productions les plus parfaites que l'antiquité nous fournit dans ce genre.

La Correspondance secrète, fut le dernier ouvrage que publia Mirabeau, dans lequel il dit: *qu'il regarde comme un des plus heureux jours de sa vie, celui où il apprit la convocation des notables, qui, sans doute, précédera celle d'une assemblée nationale, et qu'il voit en cela, un nouvel ordre de choses qui peut régénérer la mo-*

narchie. Il ajoute : *qu'il se trouveroit infiniment honoré d'être le dernier secrétaire de cette assemblée dont il a eu le bonheur de suggérer l'idée, etc.*

Mirabeau avoit alors prévu et annoncé l'assemblée des Etats-Généraux ; cette perspective étoit flatteuse et intéressante pour un homme qui avoit reçu de grands talens des mains de la nature ; mais qui, par ses moeurs dépravées et sa conduite répréhensible, s'étoit rendu indigne d'être employé par le gouvernement ; car lorsqu'il sollicita vivement Mr. de Calonne, pour être nommé Consul à Dantzig où à Hambourg, il éprcuva la mortification d'un refus.

Lorsqu'enfin la Cour eut résolu d'assembler les États-Généraux, Mirabeau conçut l'idée de se faire nommer député de Provence et partit. Le Parlement avoit alors pris connoissance du libelle, intitulé : *la Correspondance secrète*, et l'arrêt dont l'auteur étoit menacé, mit un obstacle invincible à ses espérances, et comme les formes judiciaires retardoient le jugement du procès, le gouvernement crut nécessaire d'y suppléer, pour purger la France d'un esprit dangerenx ; en conséquence, une lettre-de-cachet fut expédiée pour arrêter Mira-

Mirabeau, et une frégate préparée à Toulon pour le conduire aux Indes ; mais étant averti à tems, il revint à Paris avant que les ordres de l'arrêter fussent arrivés en Provence. Les Ministres furent étonnés à la vue d'un homme dont ils croyoient être délivrés pour toujours. L'abbé de Périgord (aujourd'hui ministre des affaires étrangères) et le Duc de Lauzun, sollicitèrent fortement en sa faveur, et dans un moment de crise, où l'autorité étoit chancelante, et où le peuple commençoit à se faire craindre, ils obtinrent facilement la révocation d'un ordre, dont l'exécution auroit pu occasionner quelque trouble dans la Capitale.

Mirabeau, après ce triomphe, retourna en Provence, et fit quelques tentatives pour obtenir les suffrages de la Noblesse ; mais s'appercevant bien-tôt du mépris et de l'aversion qu'elle avoit pour lui, il se retourna vers le *Tiers-État*, qui se trouva flatté qu'un noble lui donnât la préférence, et Mirabeau fut élu député par cet Ordre, dont il devint l'idole.

Une grande célébrité précéda l'entrée du député de Provence dans l'Assemblée ; il la justifia autant par la hardiesse de ses

motions, que par son éloquence. Sa réplique au Grand-maître-des-cérémonies fut remarquable, et proférée avec impudence: « *Dites à votre maître que nous sommes assemblés ici au nom du peuple, et que nous n'en partirons pas, sans y être forcés par des bayonnettes.* » Ainsi, Mirabeau fut le premier qui découvrit à la Législature le secret de sa force, ou, pour mieux dire, celui de la foiblesse de la Cour.

La faction Orléaniste exista dans l'Assemblée dès son commencement. Mirabeau sut apprécier le duc d'Orléans et ne crut pas devoir s'attacher à un homme dont l'ambition étoit illimitée, et la bonne-foi suspectée; dont l'esprit étoit frivole et le caractère atroce; dont le coeur étoit pusillanime, et qui n'avoit de Catilina que les moeurs.

La politique de Mirabeau consistoit alors, à ne se ranger d'aucun parti; mais à se procurer un ascendant sur l'Assemblée par des motions éloquentes et audacieuses, afin de mériter de plus en plus l'honneur d'être acheté par la Cour; l'état embarrassé de ses affaires précipitoit sa marche à cet égard. Mirabeau employa différens moyens pour être en relation avec les Mi-

nistres. Un membre de l'Assemblée obtint pour lui une audience de Mr. Necker, qui le reçut avec toute la hauteur et la froideur dédaigneuse de l'orgueil et de la vanité. Mirabeau demanda au Ministre, s'il n'avoit pas quelque chose à lui dire; celui-ci répondit séchement, que c'étoit à lui à s'expliquer sur le sujet de sa visite, et la conversation tomba: alors, Mirabeau, prenant congé, s'écria: « *Il n'y a pas moyen* » *de traiter avec un homme de cette es-* » *pèce!* »

Cependant, Mr. Necker, sentant la nécessité de gagner Mirabeau, contracta quelques engagemens pécuniaires avec lui; mais il n'y fit pas honneur, de-là vint cette haine invétérée que Mirabeau conçut pour ce Ministre et qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Il s'occupa ensuite des moyens d'avoir accès auprès du Roi et de la Reine; mais la notoriété de ses vices, ternissant la réputation de ses talens, ses efforts furent vains. Telle étoit sa situation, lorsque la crise du mois d'Octobre et les émeutes que le Duc d'Orléans tâchoit d'exciter parmi le peuple, lui fournirent les moyens de se tirer lui-même de ses embarras, il n'étoit pas le confident de ce Prince; mais il avoit pé-

nétré ses projets : le Duc d'Orléans avoit besoin d'épouvanter le Roi et de le forcer à fuir, pour rester seul maître de Paris. Mirabeau, toujours dans l'intention de se rendre utile à la Cour, s'efforça de paroître populaire aux yeux de la multitude. Son influence sur la populace que vomit Paris sur la résidence du Roi, se manifesta au premier abord ; car la horde des poissardes s'écria en arrivant à Versailles : *Où est notre comte de Mirabeau ?* Ces harpies, ayant pris possession de la salle de l'Assemblée Nationale, y commirent les plus grands excès, et la confusion devint générale ; Mirabeau seul parut, et leur parla en maître, à l'instant ces furieuses bacchantes, pleines de respect pour lui, observèrent le plus profond silence.

Après l'arrivée de la Famille Royale à Paris, Mirabeau fit de nouveaux efforts pour engager le Roi d'avoir recours à lui : la Cour vit bien les avantages qui pouvoient résulter de ses talens et de son influence sur l'Assemblée ; mais les procédés du 5 Octobre avoient élevé des nuages sur sa conduite, qu'il trouva moyen de dissiper facilement ; car le besoin qu'on avoit de lui, ne permit pas d'être trop scrupuleux sur les preuves.

Le Roi, ayant à la fin consenti à le voir, ouvrit une vaste carrière à son ambition.

Le Comte de Mercy entreprit la tâche d'établir une communication entre le Roi, la Reine et Mirabeau; et le comte de la Mark fut choisi pour agent intermédiaire. Mirabeau, s'étant engagé à rendre sa popularité utile au Roi, fut conduit, par des passages obscurs, dans l'appartement de la Reine à St.-Cloud, où le Roi arriva un moment après. Mirabeau, avant d'entrer en matière, supplia Sa Majesté de lui dire si elle avoit le projet de rétablir l'ancien Gouvernement, et lui avoua franchement que, dans ce cas, il ne pouvoit lui rendre aucun genre de service. Le malheureux Monarque, succombant sous le poids de la nécessité, répondit: *qu'il lui paroissoit impossible de regagner son ancienne autorité*: sur cela Mirabeau exposa avec précision l'état des affaires; démasqua les différens intérêts qui règnoient dans l'Assemblée, et entra dans le détail des moyens dont il pouvoit faire usage pour servir le Roi. Les faveurs de Sa Majesté suivirent de près cette conférence: les dettes de Mirabeau, qui se montoient à 207,000 livres, furent payées. Et une pension de 6000 livres, par mois, lui fut promise.

Il présenta deux plans de contre-révolution; par l'un le Roi devoit aller à Rouen, et par l'autre à Metz: Sa Majesté parut approuver le dernier et envoya secrètement le Comte de la Mark à Metz, pour se concerter à cet égard avec le Marquis de Bouillé.

Mirabeau resta fidèle jusqu'à sa mort aux engagemens qu'il avoit pris avec le Roi; mais Sa Majesté ne suivit pas exactement ses conseils; la Reine, au contraire, comptoit tant sur lui, qu'elle disoit: «*je* » *suis persuadée que je ne périrai jamais* » *tant que Mirabeau vivra.* »

Il est a présumer que Mirabeau n'auroit pas joui long-tems de son crédit; qu'il auroit été découvert; et qu'il auroit péri par le fer des assassins, ou par celui de la guillotine: mais la mort le délivra de ses craintes, et probablement aussi de la punition. Il fut soigné pendant sa maladie par le médecin Petit, qui étoit son ami; et Mr. de Taleyrand reçut son dernier soupir avec ces paroles: «*Lisez ce papier à l'Assemblée Nationale; il contient mon opinion sur les testamens, dont on s'occupe actuellement; rappelez-lui que rien n'est plus capable de perpétuer une dangereuse*

aristocratie, que la loi en faveur de la primo-géniture, qui, en conférant tout à un fils, introduit une injuste et odieuse inégalité relative à la propriété.» Il est à remarquer que Mirabeau étoit l'aîné de sa famille.

Mirabeau mourut à l'âge de 42 ans. Il fut, sans contredit, le premier orateur de son tems en France, et peut-être en Europe. Ses partisans disent de lui, qu'il aimoit la vertu quoiqu'il ne la pratiquât pas. Son frère, le Vicomte, s'étant battu en duel, reçut un coup-d'épée, Mirabeau fut le voir dans cette occasion, et lorsqu'il partit, le Vicomte lui dit: «*Mon frère, je »vous remercie de votre visite, elle est »bien gratuite; car vous ne me mettrez »jamais dans le cas de vous en rendre une »pareille.*»

Couthon.

Il naquit à Osary dans le département du Puy-de-Dôme, dont il fut nommé député à la Convention; et lorsqu'on procéda contre les vingt-un Girondistes, il s'y dis-

tingua pour la première fois, par les invectives dont il les chargea : les approbations qu'il reçut à cette occasion, attirèrent sur lui l'attention de Robespierre, qui le jugea capable de prendre ses intérêts, et de seconder ses desseins, qui étoient de détruire tous ceux dont l'existence menaçoit la sienne; en conséquence de quoi, il le plaça au comité de Salut Public. Dupe du tyran, il devint sa créature intime; et lorsque Robespierre avoit quelque mesure sévère et odieuse à proposer à la Législature, Couthon étoit celui qu'il désignoit comme le plus en état de la communiquer. Couthon, contrefait et boiteux de naissance, avoit le privilège de parler assis; et lorsqu'il vouloit donner son opinion sur quelque chose, un membre près de lui, s'adressoit au Président, en disant: « *Couthon desire parler.* » Il fut peut-être le seul dans l'Assemblée qui ne fut jamais interrompu.

La révolution françoise n'a jamais cessé de produire des événemens frappans; mais ce qui paroît incalculable, c'est que cette même Convention, qui resta, pour ainsi dire, inébranlable au milieu des plus fortes commotions, soit devenue, dans un

instant, assez douce et assez soumise, pour souffrir qu'un comité, qu'elle avoit créé, pût arbitrairement proposer et obtenir la sanction d'un décret d'accusation contre ses membres ; les envoyer au tribunal sans employer les formes ordinaires ; et les priver enfin de tout moyen de conseil et de défense dans leurs jugemens.

Par la manière dont les tyrans procédoient, il étoit impossible que celui qu'ils vouloient faire périr, pût s'échapper, parce que le tribunal avoit ordre de ne mettre personne en liberté, *quoiqu'acquitté par le Jury*, sans qu'au préalable le rapport en fut fait au comité, et que celui-ci n'eût donné son approbation pour l'élargissement du prisonnier.

Il fut facile dès-lors, de présumer que la fièvre révolutionnaire alloit éprouver une crise. En effet, le 26 Juillet 1794 décida du sort des usurpateurs, ils furent arrêtés. Si l'un d'eux avoit eu le courage et la présence d'esprit de Cromwel, il auroit triomphé de la Convention, et atteint le pouvoir suprême.

Couthon fut délivré de sa prison ; mais comme il ne pouvoit pas marcher, et qu'il falloit deux hommes pour le porter de

lieu en lieu, il étoit impossible qu'il put être caché; de sorte qu'il fut saisi à l'Hôtel-de-ville, où la foiblesse de son esprit parût égale à celle de son corps; car il fondit en larmes et n'eut pas le courage de faire usage d'un poignard qu'il avoit à la main.

L'horreur de son exécution, fut augmentée par la difficulté de l'attacher sur la planche de la guillotine; la contraction de ses membres étoit si effroyable, que le bourreau fut obligé de le coucher sur le côté pour lui donner le coup fatal, et cette cérémonie dura deux fois plus de tems qu'il n'en fallut pour expédier les 7 autres qui l'accompagnèrent.

Joseph de Puisaye.

Lorsque la Révolution éclata, son père, qui étoit Grand baillif de la province du Perche et fort riche, n'étoit pas en bonne odeur parmi la noblesse de son canton: cependant, Joseph, le plus jeune de ses fils, fut nommé député de son baillage à l'Assemblée Constituante, et siégea constamment du côté gauche qui étoit celui des

partisans de la cause populaire; et que les députés du côté droit appelloient *le coin du Palais-Royal.* Cette conduite et ses liaisons avec Wimpfen, qui commandoit les troupes dans le huitième département, auquel il fut se joindre lors de la proscription des Girondistes, l'ont fait soupçonner de républicanisme : mais son passage en Bretagne, et ses efforts pour y exciter les habitans à se révolter contre la Convention, comme Charette avoit fait dans la Vendée, prouvent que, s'il ne fut pas royaliste dans le principe, il parut l'être dans la suite. Général en chef de l'armée catholique et royale en Bretagne, il fut fait maréchal-de-camp; et il paroît par une lettre, que Mgr. comte d'Artois écrivit à cette armée, datée d'Arnheim le 3 Octobre 1794, que Louis XVIII, alors Régent de France, avoit la plus grande confiance dans Mr. de Puisaye.

Bientôt après, et probablement en conséquence de cette lettre, Mr. de Puisaye passa en Angleterre, et soumit au ministère britannique ses plans, et les moyens de les exécuter; et ce fut alors que la malheureuse expédition de Quibéron fut concertée; depuis laquelle il a erré long-tems en France, au milieu des dangers. Il

arriva à Londres au mois d'Août 1797, disant qu'il venoit de Blanckenbourg, faire sa Cour à Louis XVIII.

Mad. de Puisaye a embrassé le dogme de l'Egalité républicaine; elle a profité de la loi du divorce, et on la dit mariée à un caporal de la garde nationale.

Mr. de Puisaye, ayant acheté beaucoup de biens nationaux, parmi lesquels se trouve la belle et riche abbaye de-la-Croix, près d'Evreux, les vrais royalistes le regardent comme un constitutionnel zélé de 1791, qui desire en France une monarchie limitée. Sa conduite future prouvera peut-être un jour si ce soupçon est bien ou mal-fondé.

Collot-d'Herbois.

Il étoit comédien, et fut député à la Convention. Doué d'une bonne figure, d'une voix forte, de beaucoup d'énergie, d'une intrépidité étonnante et d'une adresse rare, il devint bientôt un des oracles du club des Jacobins. Il est actuellement âgé d'environ 50 ans.

A la première séance de la Convention, il proposa d'abolir la royauté; sa motion fut secondée par Grégoire, et acceptée avec acclamation : lorsqu'il vota pour la mort du Roi, il étoit perché sur le sommet de *la Montagne* près de Robespierre. Pendant la contestation entre les deux partis, ce fut lui qui dénonça et proscrivit les Girondistes. Enfin, présidant la Convention le 9 Thermidor (27 Juillet 1794) Collot se réunit à Barrère, pour accuser Robespierre et punir ce tyran lorsque l'énormité de ses crimes fut parvenue à son dernier période.

Collot fut le membre le plus actif du fameux comité *de Salut Public*, le plus véhément *des Jacobins*, et le plus sanguinaire *des Terroristes*. Sa conduite dans plusieurs occasions, l'avoit fait surnommer *le tygre*, et les expéditions, ou, pour mieux dire, les massacres de Lyon, lui firent donner le nom de *Mitrailleur*.

Après autant d'exploits patriotiques; croira-t-on que ce fondateur *de la République Françoise*, et l'un de ses plus zélés défenseurs, a été à son tour accusé de conspiration, et condamné à la déportation ? Ses partisans s'écriront sans

doute : « *C'est le sort d'un héros d'être persécuté !* »

Marceau.

Né en 1769, il avoit vingt ans au commencement de la révolution. Ayant fait ses classes, l'histoire des efforts de Rome et d'Athènes, pour se procurer la liberté, lui étoit familière, et l'expulsion de la race de Tarquin fit naitre dans son esprit l'idée de persécuter la dynastie des Bourbons. Comme il réunissoit à de tels principes l'intrépidité et une théorie militaire, il n'est pas étonnant qu'il ait été élevé rapidement au grade de général, dans un tems de désordre et d'anarchie.

Il s'engagea dans l'armée; fit sa première campagne en Brabant, et, suivant l'exemple du Camp-de-Maulde, prêta serment d'obéissance à la République.

Lorsque la guerre éclata dans la Vendée, Marceau y fut envoyé avec le rang de général-de-brigade, contre l'armée catholique, qui fit des prodiges de valeur, et qui défit dans plusieurs occasions des corps entiers des troupes de lignes disciplinées et

aguerries; malgré ces revers, la réputation de Marceau alloit toujours en augmentant, et il fut nommé général en chef, *par intérim*, contre les Vendéens. Turreau, à qui il succéda, rendit, dans ses rapports, une ample justice à son mérite, quoiqu'il existât alors de la mésintelligence entr'eux.

Il y eut dans ce tems-là six Généraux destitués, dont trois commandoient en chef; plusieurs d'entr'eux furent traînés de leur quartier-général à l'échafaud; mais Marceau fut plus heureux. Employé à l'armée du Nord en qualité d'officier-général, sous les ordres du fameux Pichegru, il y arriva au moment de cueillir des lauriers sur les glaces du Rhin, du Waal et des canaux d'Hollande. En effet, les succès de cette armée furent réellement prodigieux, quoique l'âge de ces deux généraux n'excédât pas 57 ans. On observera aussi, qu'il est étonnant que Coburg, Wurmser, Beaulieu et autres, qui avoient blanchi sous le harnois, et desquels l'expérience et les talens étoient connus, ayent été battus par des novices dans l'art de la guerre, tels que Pichegru et Marceau.

Lorsque Pichegru fut destitué, Marceau passa sous les ordres de Jourdan as-

sista au brillant et rapide passage du Rhin, pénétra dans le coeur de l'Allemagne avec l'armée de Sambre et Meuse; et lors de la fatale et mémorable retraite, qui s'ensuivit, l'arrière-garde lui fut confiée; ce qui, dans telle occasion, est considéré comme poste d'honneur. Tandis qu'il couvroit ainsi la marche rétrograde de l'armée françoise dans les défilés dangereux d'Altenkirchen, il fut atteint d'un coup de carabine, que lui ajusta un tyrolien, et resta sur le champ de bataille.

Les Allemands déployèrent à cette occasion l'humanité qui les caractérise; particulièrement les généraux Haddick et de Kray: le premier le fit transporter dans un village voisin, et le second témoigna sa sensibilité sur le triste état d'un rival qui l'avoit souvent combattu. L'Archiduc lui-même envoya son chirurgien pour le panser; mais tous les secours furent inutiles; Marceau mourut de sa blessure à l'âge de 27 ans.

Les régimens de Barco et de Blanckenstein se disputèrent l'honneur de lui rendre les derniers devoirs. Les officiers François demandèrent qu'il fut enterré sur un territoire occupé par la République; l'Archiduc

y

y consentit, avec la condition généreuse, que les Autrichiens seroient avertis du jour de la cérémonie, afin d'y joindre leurs honneurs militaires : et l'on vit les détachemens lugubres de deux armées ennemies, armes renversées, tambours et trompettes couverts de deuil, etc. accompagner le convoi de Marceau dans le camp retranché de Coblentz, et réunir leurs décharges d'artillerie, pour célébrer la mémoire de ce général.

Jean-Bon St.-André.

Il étoit ministre calviniste avant la révolution et son imagination s'enflamma, lors du premier choc d'opinion, relatif au droit que prétendoit le Tiers-État, de voter par tête aux États-Généraux.

Elu député à la Convention, il manifesta bientôt ses sentimens : il vota pour la mort du Roi, et fut au nombre de ceux qu'on disoit être *à la hauteur des circonstances; dans le sens de la révolution*, etc. Il y avoit alors deux partis dominans, celui de Robespierre et celui de Danton.

Robespierre enrôla Couthon et St.-André dans son parti; avec ce renfort, et

quelques autres recrues, il fut bientôt en état d'attaquer Danton, et de le conduire à l'échafaud avec sa séquelle. St.-André étoit membre du comité *de Salut Public;* mais il ne se trouva pas à Paris à l'époque de l'exécution; il étoit en commission à Brest.

St.-André n'étoit rien moins qu'habile en fait de Marine; mais il eut le talent de sansculottiser parfaitement avec les matelots, et de les empêcher de donner dans le même piège que ceux de Toulon. Il s'embarqua ensuite sur la flotte destinée pour aller à la rencontre et protéger celle qui venoit d'Amérique, composée de 230 bâtimens, chargés de grains et autres denrées de première nécessité, dont la France manquoit alors. Il étoit à bord de la *Montagne*, qui combattit en première ligne, lors du fameux combat du 1 de Juin, où il fut blessé au bras; il se mit alors sur une frégate, et ce changement de position jetta beaucoup de louche sur son courage. Cette frégate fut attaquée par une autre, et pendant l'action, St.-André, qui étoit à fond-de-cale avec le chirurgien, demanda à un mousse, qui étoit occupé à porter de la poudre, *comment l'affaire alloit?* le jeune homme lui répondit: » *Vous en jugeriez*

beaucoup mieux, si vous alliez sur le tillac. » Dans cette rencontre, les Anglois prirent 6 vaisseaux de ligne à la marine françoise.

Au renouvellement du Tiers, St.-André sortit de la Convention par le sort, il prend actuellement peu de part aux affaires publiques.

Bailly.

Il étoit parisien; grand astronome; patriote dans toute la force du terme; et fut député du Tiers-État aux États-Généraux. Il présidoit la prémière Assemblée Constituante, lorsque le Roi, sous le prétexte de faire faire quelques réparations à la salle, interrompit le cours de ses séances le 20 Juin 1793. Bailly, dans cette occasion, engagea les membres révolutionnaires de l'Assemblée, d'aller s'établir dans le Jeu-de-Paume de Versailles, où il leur dicta et leur fit faire le serment de ne jamais se séparer, que lorsque le Peuple françois auroit obtenu une libre constitution.

Le 14 Juillet suivant, les Parisiens attaquèrent la Bastille, et furent dirigés dans

cette expédition par plusieurs Gardes-Françoises. Il étoit nécessaire alors, que les affaires de la Capitale fussent bien administrées; notamment, parce que la crainte de la famine rendoit le moment encore plus critique: Bailly, choisi d'une voix unanime, pour entreprendre cette tâche importante, fut nommé Maire de Paris, et continua à jouir de la faveur des Parisiens, jusqu'au moment de la malheureuse affaire du Champ-de-Mars, où la populace assaillit les soldats, sous le prétexte qu'ils soutenoient une cause injuste. Ceux-ci, dirigés par les Magistrats, dont Bailly étoit le chef, eurent ordre de faire feu sur le peuple, et il y eut à cette occasion 40 citoyens tués et plus de 100 blessés: cet acte de violence, qu'on nomma *Populicide*, fut profondément gravé dans la mémoire des rivaux et des ennemis de Bailly, qui saisirent, dans la suite, le moment favorable pour le perdre.

Bailly, tombé dans le plus grand discrédit parmi ses concitoyens, crût échapper à leur ressentiment, en se retirant du grand théâtre, sous le prétexte d'achever un *Traité sur la Statique*, qu'il avoit commencé; mais la crise de la révolution fai-

soit les plus grands progrès, et un regard rétroactif et sévère fut jetté, non-seulement sur chaque action qui avoit favorisé l'abus du pouvoir; mais encore sur ceux qui avoient été employés pour réprimer le peuple dans ses excès.

La découverte d'un fugitif, ou d'une personne dénoncée, devint alors un mérite particulier, et un titre pour acquérir l'estime publique, de sorte que l'ex-Maire, qui étoit caché à la campagne, fut bientôt arrêté et conduit à l'hôtel-de-ville, où il avoit présidé deux ans auparavant, avec une autorité presque souveraine, et où il n'entra qu'au milieu des acclamations de: *Vive Bailly!*

Il fut interrogé à l'égard de certaines assemblées, qu'on disoit avoir été tenues aux Thuileries par les membres intrigans de l'Assemble' Constituante; tels que Mirabeau, Barnave, Lameth, etc. Ses liaisons avec Lafayette, et ses entrevues avec la Rochefoucault, firent aussi partie des accusations portées contre lui; mais son crime capital étoit l'affaire du *Champ-de-Mars*; où il avoit fait tirer sur le peuple. Il fut envoyé en prison *aux Madelonnettes*, puis tranféré à *la Conciergerie*, de la, au tribunal

révolutionnaire, où il écouta sa condamnation avec le sang-froid d'un philosophe, et le jour suivant, il fut conduit à l'échafaud par un tems horrible quelqu'un lui dit: » *Tu trembles, Bailly?* » A quoi il répondit: » *Oui, mais non pas de peur.* » Enfin, ce héros de la liberté, ce fondateur de la république, fut exécuté le 12 Novembre 1793, au Champ-de-Mars, sur le bord de la rivière où la populace avoit forcé le bourreau et les charpentiers de transférer la guillotine. Il étoit âgé de 57 ans, et ressembloit de visage à M. Dundas.

On trouve dans *l'Astronomie Orientale* de Bailly plusieurs réfutations sur la Chronologie Mosaïque.

Dampierre.

Il commença par être Officier aux Gardes-Françoises, où son père avoit été capitaine. Il fit plusieurs étourderies qui ne partoient pas d'une tête bien organisée; la dernière le fit renvoyer du régiment, aprés 6 mois de prison à l'Abbaye. Nommé de garde pour le roi à Versailles, il préféra à ce devoir indispensable, le plaisir d'aller se faire

enlever dans un ballon à Lyon; ce qui, dans cette circonstance, lui avoit été refusé par le Maréchal de Biron, son Colonel.

Protégé par le Duc d'Orleans, (Égalité) il fut attaché comme capitaine au régiment de Chartres, dont Valence étoit Major, où, malgré les remontrances de leurs camarades, ils prêchoient l'un et l'autre le système de liberté et d'égalité; et paroissant desirer une révolution, ils proféroient publiquement les invectives les plus hardies contre le Gouvernement.

L'émigration, qui eut lieu au commencement de la Révolution, assurant un avancement rapide aux partisans de la liberté, Dampierre, homme de qualité et riche, renonça aux priviléges et aux distinctions que lui donnoient sa naissance. Il devint républicain déterminé; fut bientôt élevé au rang de Major-Général, et, dans cette qualité, commanda l'avant-garde de l'armée de Dumouriez à la Bataille de Gemmappe: chargé de l'attaque de ce village, au moment où l'action étoit la plus meurtrière et la plus indécise, il s'y présenta avec intrépidité. Le sang-froid, avec lequel il formoit ses bataillons sous le feu continuel des Autrichiens, lui acquit de la

célébrité, et la réputation d'un bon et brave officier.

Dampierre ne fut pas séduit par l'exemple de son camarade Valence, qui se réunit à Dumouriez lorsqu'il entreprit de marcher sur Paris et lorsqu'il prit la fuite: il resta, au contraire, ferme dans ses principes, et les efforts, le zèle et l'activité qu'il employa pour rétablir l'ordre et la confiance de l'armée, que Dumouriez avoit détruites, lui firent sur-le-champ obtenir le commandement en chef; mais il n'en jouit pas longtems; car à la bataille, où plutôt à la rétraite de Famars, il s'approcha trop près des Anglois dans une reconnoissance, et fut frappé d'un boulet de canon qui lui emporta la cuisse: il mourut quelques heures après, en faisant des voeux pour le salut de la République.

L'esprit et la tournure de Dampierre avoient quelque chose d'extraordinaire; son air étoit sombre, et sa structure pesante; il avoit, malgré cela, dans ses manières et dans sa conversation, plus de vivacité et de pétulence que n'en ont ordinairement les François, ce qui est beaucoup dire; mais il avoit souvent des absences qui annonçoient un cerveau timbré.

Les amis de Dampierre ne doivent pas regretter son sort, puisqu'il est mort en brave; car s'il eût continué de vivre, le premier revers de fortune, qu'il auroit éprouvé, joint au pêché irrémissible de sa noble extraction, l'auroient sans doute conduit à l'échafaud; il auroit paru traître à la patrie, comme Biron, Custines, Beauharnois, Dillon, Houchard, etc.

David.

Il étoit membre de l'académie de peinture et de sculpture, et avoit un logement dans le Louvre. Son zèle pour le Jacobinisme l'avoit fait nommer député de Paris à la Convention en 1792.

David est grand peintre; mais stupide, ignorant, cruel et ingrat; une tumeur effroyable, qu'il a à la joue, rend ses traits hideux et dérange son organe au point, de ne pouvoir proférer dix paroles de suite sur le même ton de voix. Pour être plus à portée de satisfaire ses goûts, il se fit nommer membre du *Comité de Salut-Public*. Une femme enceinte vint un jour se jetter à ses pieds, pour obtenir la liberté de son mari; il la

repousse brusquement; la jette à la renverse, et la malheureuse s'évanouit; David prend froidement ses pinceaux, et la peint dans cet état. Le député Reboul vit David au moment où la populace massacroit les prisonniers de la Force, dessiner tranquillement des malheureux qui expiroient sur des tas de morts; que faites-vous? s'écria Reboul, »*je saisis*, (dit le peintre) *les dernières impulsions de la nature, dans ces gredins.*» *Allez!* dit Reboul, *vous me faites horreur!* David lui répondit sans s'émouvoir: »*si j'aime le sang; c'est, sans doute, parce que la Nature m'a donné cette disposition.*»

Lors du jugement du Roi, David vota pour la mort, ce qui le sépara entièrement de ceux qui n'étoient pas de cette opinion. *L'Appel au Peuple*, fut considéré dans cette circonstance, par *les ardens républicains*, comme une invocation à la vengeance nationale, qui devoit les conduire à leur perte; de sorte que, dès ce moment, il n'y eut plus de salut à espérer pour *les appellans.*

Après la mort de Chabot, Fabre-d'Eglantines et compagnie, David se trouva impliqué dans les forfaits de Robespierre, avec

lequel il étoit intimement lié, et fut arrêté en consequence; mais la Convention crut devoir se rappeller les talens de David, et les services qu'il avoit rendus à la République, de sorte qu'il y eut ordre, de surseoir à l'exécution de sa sentence jusqu'à un plus ample informé. David resta en prison pendant trois mois, au bout duquel tems, le public avoit déjà moitié oublié les forfaits du *Décemvirat*, au moyen de quoi, David échappa à la guillotine, et fut nommé membre de l'Institut-National. Comme il n'a que 45 ans, il est dans le cas de faire beaucoup d'élèves.

Manuel.

Quoique fils d'un potier de Montargis, il avoit reçu une bonne éducation, et vint à Paris sans autre ressource que ses talens: il avoit cependant des lettres de recommandation pour Mr. de Buffon, et quelques autres gens en place. Il composa un petit ouvrage, intitulé: *Essai historique et politique sur la Vie de St.-Louis;* mais il s'apperçut bientôt que le champ de la littérature étoit cultivé par trop de mains,

pour qu'il pût espérer d'y recueillir pour sa part une abondante moisson. Il obtint un petit emploi dans la police, qui pouvoit à peine suppléer à ses besoins; ce qui le mit dans la nécessité d'enfreindre un peu les règles qui lui étoient prescrites, en favorisant le débit des livres prohibés, ce qui lui procuroit à dîner et à souper chez les libraires dont il étoit connu; il continua ainsi, jusqu'à ce que Mr. Tourton, banquier à Paris, le plaçât auprès de son fils, où il resta plusieurs années; et lorsque ses services ne lui furent plus nécessaires, il se retira avec une pension annuelle de 1000 livres. En possession de ce revenu fixe, il reprit la plume; il fut un des auteurs de *la Correspondance secrète;* il eut aussi quelque part à un pamphlet, intitulé: *Lettre d'un Officier aux Gardes-Françoises.*

Les premiers personnages du royaume, étant traités trop légèrement dans ces productions prohibées, il s'en suivit une *Lettre-de-Cachet,* qui procura à Manuel les honneurs de la Bastille. Il avoit plus d'esprit que de jugement; ses réparties étoient vives et ses saillies piquantes; il vivoit dans l'intimité avec une femme infiniment aima-

ble, quoique très-maigre et un peu contrefaite; elle lui dit, à l'occasion d'une querelle qui s'éleva entr'eux : « *Ne me tour-* » *mentez pas, si vous m'aimez.* » A quoi il répondit : « *Moi, Madame, vous aimer;* » *pensez-vous que je veuille faire un cours* » *d'ostéologie?* »

Le commencement de la révolution pensa être funeste à Manuel; la populace le prit pour un autre qu'elle avoit en horreur. Il fut traîné à une lanterne, dont on lui mit la corde au cou, et il étoit à moitié étranglé lorsque Lafayette vint le délivrer; il a porté pendant long-tems la marque de cette corde.

La persécution que Manuel avoit éprouvé sous l'ancien gouvernement, comme écrivain politique, éleva sa réputation, et ce lui fut un titre pour être employé dans le nouvel ordre de choses; en conséquence de quoi, il fut nommé Administrateur de la Police : mais à la réélection des officiers municipaux, il perdit sa place et retourna à Montargis, où il resta assez long-tems : il revint à Paris pour jetter encore ses filets dans les eaux troubles de la révolution, et attrapa la place de Procureur de la Commune. Il fut en-

suite élu membre de la Convention; et se mit du parti des modérés. Il fit souvent sentir à ses adversaires les pointes aiguës de son esprit caustique. Un jour Legendre, qui étoit du parti *de la Montagne*, frappé par les observations lumineuses que fit Manuel à l'appui d'une motion; s'écria d'un air piqué: «*Eh bien! il faut décréter que Manuel a de l'esprit*» Manuel répondit à ce sarcasme: «*Il vaudroit mieux décréter* »*que je suis une bête, parceque Legendre* »*auroit alors le droit de m'assommer.*» Legendre étoit boucher, et fort attaché aux principes meurtriers de Marat.

Manuel s'opposa toujours aux décrets violens qui ne passoient que trop souvent à la Convention, et lorsque quelques articles préparatoires sur la mort de Louis XVI furent mis aux voix, il s'apperçut que la perte du Monarque étoit résolue, il se leva soudain, et s'écria tout haut: «*il faut* »*que je sorte, afin de respirer un air plus* »*pur.*» Il se retira de la salle et donna sa démission le lendemain.

N'ayant pu assister l'infortuné Louis dans la Convention, il entreprit de défendre sa cause avec la Nation en général, aux sentimens de laquelle, il fit un puis-

sant appel, dans une lettre qui parut dans le *Journal de Paris*, et qui fut véritablement considéré comme un chef-d'oeuvre. En conséquence de ses efforts, pour sauver le Roi, il fallut chercher un prétexte pour le perdre; on le trouva dans son penchant naturel pour le sexe; il fut accusé d'avoir été séduit par la Reine, et de s'être laissé prévenir par elle; mais, ce qui est plus probable, et qui peut mieux justifier sa conduite, c'est la ferme persuasion où il étoit: *que les abus de la liberté, et la violation du droit des gens, ne sont pas les attributs de la liberté elle-même.*

Lorsque, sous les sinistres auspices de Robespierre, le soleil de la saine philosophie et de la vraie liberté disparut tout-à-fait, et que la *Montagne triomphante* répandit ses ombres obscures sur toute la surface de la France, Manuel se retira derechef à Montargis; mais les poignards, dont il avoit tant parlé, constamment aiguisés par le tyran et ses assassins, et envenimés sans cesse par le poison infernal qui distilloit de leurs coeurs de boue, devoient un jour l'atteindre. En effet, il fut arrêté, traîné devant le tribunal révolutionnaire, condamné à mort, et guillotiné le

16 Novembre 1793, avec les Généraux Houchard et Brunet.

Dubois de Crancé.

Il fut reçu dans le corps des mousquetaires, à la faveur de faux titres de noblesse qu'il produisit; ce qui, dans la suite, fut découvert, et lui attira l'humiliation d'être dégradé et de passer pour un faussaire: cette catastrophe l'indigna contre la Noblesse, il résolut de s'en venger; et pour y parvenir, il employa tous les moyens possibles pour se faire élire député du Tiers-État à la première Assemblée Nationale en 1789, et réussit dans son projet.

Il montra bientôt l'énergie naturelle de son caractère, dans la qualité de Législateur; car, dans la conclusion d'un discours qu'il tint au *Tiers-État*, relatif à la discussion qui s'éleva contre les deux ordres privilégiés, il s'exprima ainsi: « *Ne » voyez vous pas que, sous l'apparence » d'une réconciliation, chacun des deux » Ordres refractaires conserve son carac-*

» tère

» *tère distinctif; que la Noblesse veut gou-*
» *verner; que le Clergé continue d'être hy-*
» *pocrite; et que la Cour veut tout cor-*
» *rompre : organisons-nous immédiatement*
» *nous-mêmes; chaque délai devient un crime*
» *de lèze nation.* »

Nommé ensuite au comité de la guerre, il publia un ouvrage sur *la Réorganisation de l'Armée*, dans lequel il exprima son voeu, pour que les officiers fussent choisis parmi les soldats, et fit de fortes objections contre l'ancienne manière de recruter. L'armée lui est redevable de son augmentation de solde, de même que les invalides pour le traitement additionel dont ils jouissent à présent.

Dubois de Crancé fut un des premiers soutiens du Club des Jacobins, projetté en premier lieu par Lanjuinais; il parut, non-seulement dans ce club, mais encore dans l'Assemblée, un des plus zélés partisans de la constitution de 1790. A la Convention Nationale, il se rangea *du parti de la Montagne;* vota pour la mort du Roi; et fut l'intime ami de Robespierre, qu'il regardoit comme le *Caton* de la France. Il se distingua, en assoupissant le bruit des cruautés exercées à Lyon par Collot-d'Her-

bois, et lorsqu'il y fut envoyé en commission avec Albitte, il ne s'y conduisit pas mieux. Lorsqu'en 1795 les assignats tombèrent totalement en discrédit, il proposa à la Convention d'en émettre de nouveaux avec cette inscription : «*Les Assignats ou la Mort.*»

Il fut envoyé par le Directoire à l'armée d'Italie, pour exhorter les soldats à être fidèles à la république, et pour s'opposer à l'exécution des dispositions qui paroissoient favorables à la Royauté.

Legendre.

Il étoit boucher à Paris dans la Rue St.-Martin, et monta sur le théâtre révolutionnaire le 11 Juin 1788, le jour que Necker, directeur des finances, partit de Paris. Il est à remarquer que, la démission de ce ministre populaire, plongea la France dans la consternation ; les boutiques et les spectacles de la Capitale furent fermés, et le peuple promena par les rues les bustes de Necker et d'Orléans couverts de crêpes noirs. Legendre étoit un des

conducteurs de ces processions patriotiques, et se distingua quelques jours après par une harangue qu'il fit au peuple pour l'exciter à la revolte, et entrer de force à l'Hôtel-des-Invalides, afin de se procurer des armes pour attaquer la Bastille. Dans chaque émeute populaire, Legendre paroissoit toujours le principal acteur ; il se donna beaucoup de peine pour engager le peuple d'aller en corps à Versailles le 5 Octobre ; il lui persuada aussi, qu'il falloit empêcher Mesdames de partir pour Rome, et le Roi d'aller à St.-Cloud en 1791. Ce fut lui qui proposa la célébration de la Fête Nationale dans les Thuileries, après que le Roi fut de retour de Varennes ; et lorsque *Marat* conduisit la multitude au Champ-de-Mars, pour dresser une pétition à l'Assemblée Nationale, tendante à l'abolition de la Royauté, et qu'il fut sur le point d'être arrêté à cause de ses productions incendiaires. Legendre le logea dans un souterrein et le mit à l'abri des poursuites de la Cour.

Le mérite révolutionnaire de Legendre, ayant paru dans tout son jour, le fit nommer, d'une voix unanime, député de Paris à la Convention Nationale. Elève et ami

de Marat, il fut, tant au club des Jacobins, qu'a la convention, Maratiste et Montagnard tour-à-tour.

Un jour Legendre, présidant le club des Jacobins, s'écria dans son enthousiasme: « *Quant à moi, je mangerois le* » *cœur d'un aristocrate*! » D'après une telle disposition, on ne doit pas être étonné qu'il ait voté pour la mort du Roi.

Legendre, Tallien, Lecointre et trois autres députés, avoient encouru la disgrace de Robespierre, et craignoient, avec raison, d'être inscrits sur le livre noir; de sorte qu'avant sa mort, ils furent plusieurs semaines sans oser coucher chez eux, et lorsqu'ils se retiroient de la Convention, ils prenoient toutes les précautions possibles, pour se soustraire à la vigilance des espions du tyran.

Legendre possédoit cette éloquence naturelle, qui ne peut jamais s'acquérir par l'étude, et il n'y eut pas une seule séance à la Convention, pendant l'hiver de 1794 et le printemps de 1795, où Legendre ne donnât des preuves de ses talens oratoires et politiques; mais un nuage épais obscurcit sa réputation dans l'automne de 1795. La voix publique l'accusa d'a-

voir vendu plusieurs de ses suffrages, et d'avoir, à cet égard, cédé aux instances de Mlle. Contat, actrice du théâtre de la Rue Feydeau, dont il étoit amoureux; d'avoir acquis une fortune immense au milieu des vicissitudes de la Révolution; d'avoir encore pris le parti des Jacobins, par la motion pour la délivrance des terroristes emprisonnés; enfin d'avoir pris une part active dans les massacres des 2 et 3 Septembre 1792. Il se défendit et se justifia de toutes ces inculpations tant bien que mal; il resta, par le sort, dans la nouvelle Législature, et passa, par droit d'âge, au Conseil des Anciens, où il n'a pas brillé, parce que le nouvel ordre de choses lui a fourni peu d'occasions de déployer son énergie populaire.

Legendre est mort le 13 Décembre 1797, âgé de 41 ans; il étoit d'une moyenne taille, et bien constitué; il paroît qu'il a conservé son goût pour la boucherie jusqu'au dernier moment, puisqu'il a légué son cadavre aux anatomistes. La fortune qu'il a laissée à sa fille n'est pas considérable; mais peut-on mourir riche, lorsqu'on est amoureux de la célèbre Mlle. Contat?

Camille Desmoulins.

Il naquit à Guise en 1762; étoit Avocat au Parlement, et fut député de Paris à la Convention. Il descendoit de la famille de l'illustre jurisconsulte Charles Desmoulins, qui vivoit à la fin du seizième siècle.

Ce fut Camille qui, le 14 Juillet 1789, sauta sur une table au Palais-Royal avec deux pistolets à la main; puis élevant une cocarde nationale, donna au peuple le signal de la liberté, et décida la prise de la Bastille.

Camille avoit 27 ans à la convocation des États-Généraux, et la perspective, de devenir Avocat-Général au Parlement de Paris, dignité que plusieurs de ses ancêtres avoient possedée. Mais la révolution ouvrit une carrière si vaste à son énergie, qu'il renonça sans regret à cet avantage, et se livra entièrement à la manie révolutionnaire. Ce fut lui qui donna la première impulsion à la jeunesse Parisienne, dans les grouppes du Palais-Royal, en recommandant de former des sociétés politiques, dans lesquelles les sujets importans seroient discutés. Quoique ces Assemblées parurent puériles dans le commencement,

il n'en est pas moins vrai qu'elles furent d'un grand usage pour établir et entretenir la fermentation dans l'esprit du peuple. Ces clubs étoient toujours dirigés par Camille, qui les présidoit souvent; ils consistoient quelques-fois dans des grouppes mobiles, qui s'assembloient en plein-air, ou sous les arcades du Palais-Royal, et avoient chacun un Président et un Secrétaire. Camille prit un habit verd à collet rouge, et réquit que tous les amis de la cause populaire fussent vêtus de même; vint ensuite la cocarde tricolore, dont l'invention ne peut être attribuée à d'autres qu'à Camille; comme ces trois couleurs étoient celles de la livrée du Duc d'Orléans; que les assemblées se tenoient dans son jardin; et que Camille avoit de fréquentes conférences nocturnes avec ce Prince dans sa petite Maison de Mousseaux; on jugea que Camille n'étoit que l'agent du Duc d'Orléans.

Le zèle de Camille fut si extravagant qu'il entreprit la rédaction d'un journal patriotique intitulé : *la Révolution de Brabant*, où sa fureur révolutionnaire, étant portée au plus haut degré, le fit dénoncer à l'Assemblée Nationale : il fut aussi l'au-

teur du journal *du vieux Cordelier*, qui lui coûta la vie; car il y inséra des sarcasmes contre Nicolas, Juré de l'horrible tribunal révolutionnaire, entr'autres celui de dire qu'il *frisoit la guillotine*.

On concevra facilement, qu'un républicain aussi déterminé ne pouvoit pas rester oisif pendant le reste de la session de l'Assemblée Constituante, ni à l'époque de la nouvelle Législature de 1791 à 1792; de sorte qu'après que le Roi fut arrêté à Varennes et ramené à Paris, Camille fut un de ceux qui excitèrent le peuple à aller au Champ-de-Mars, pour dresser une pétition à l'Assemblée, tendante à déclarer que le Roi avoit volontairement abdiqué la couronne et qu'à l'avenir la Monarchie devoit cesser d'exister en France. Cette assemblée fut jugée séditieuse, et il y eut ordre d'en arrêter les chefs; en conséquence, Lafayette, à la tête des Gardes-Nationales, marcha au Champ-de-Mars pour disperser le peuple; mais Camille, Danton et autres chefs, disparurent et se refugièrent à Marseille.

Lorsque le projet, de former une Assemblée Nationale, fut conçu, un homme de l'activité et de popularité de Camille,

ne pouvoit pas manquer d'y être nommé député; et ce fut l'époque de laquelle on peut dater le commencement le plus brillant de sa carrière et de ses efforts les plus utiles pour achever de bouleverser la France. Étant l'intime ami de Robespierre et de Danton, il fut sévère *Montagnard*, et concourut avec eux dans l'abominable dessein de détruire les députés de la Gironde, et dans l'établissement de ce qui fut appellé *la sanculotterie*. Nonobstant ces liaisons il agissoit toujours indépendamment de ses puissans collègues, et n'avoit pas l'adresse de flatter leurs vices et leurs erreurs. Il donna la preuve de son indépendance en 1793, lorsqu'il publia une défense en faveur de l'infortuné général Dillon, qui avoit été dénoncé et accusé d'avoir tenu une correspondance avec le Prince de Cobourg.

Le public est redevable à Camille, *de l'Histoire secrette des Brissotins*, pamphlet, qui développe certains mystères de la révolution pendant les six premiers mois de la République. Le club des Cordeliers avoit existé à-peu-près dans le même-tems que celui des Jacobins, et leurs procédés, ainsi que leurs principes révolutionnaires,

étoient les mêmes. Le premier avoit été établi purement pour la commodité de ceux qui demeuroient sur la rive gauche de la Seine : Marat, Danton et Camille étoient de ce nombre. A la fin, la fatale mésintelligence qui s'éleva entre Danton et Robespierre, rompit les liaisons ; cet événement fut justement attribué à l'ambition du dernier, dont le but étoit d'employer tous les moyens possibles, pour détruire tous ceux qui jouissoient de quelque crédit ; qui avoient la faveur populaire, et qui, conséquemment, balançoient son pouvoir en partageant son autorité. Robespierre sonda Camille à cet égard ; mais il le trova inébranlable dans son attachement pour Danton ; le tyran résolut alors, de les sacrifier tous les deux, et le prétexte, dont il fit usage, pour parvenir à son but, étoit véritablement ridicule ; la vieille histoire de la faction d'Orléans fut rappellée, et Camille fut accusé en outre d'avoir injurié le systême révolutionnaire, par son dernier ouvrage périodique ; et d'avoir couvert d'un crêpe noir le tableau des *Droits de l'Homme* au club des Cordeliers. Le rapport de cette singulière accusation fut fait à la Convention par

St. - Just, qui étoit membre du comité *de Salut Public.*

Camille, décrété d'accusation, fut mis en prison au Luxembourg, où les détenus n'avoient aucune communuication l'un avec l'autre ; à peine lui permit-on décrire à sa femme : On l'entendit souvent dire : «*Pourquoi Robespierre m'at-il abandonné? Je n'ai jamais mérité ce traitement de sa part!*»

Après deux mois de prison, Camille fut jugé par le tribunal révolutionnaire dans une seule séance, et conduit à l'échafaud avec Danton et plusieurs autres de ses collègues. Sa femme, qui étoit jeune et jolie, eut le même sort quelques jours après.

Lorsqu'il subit son interrogatoire, on lui demanda l'âge qu'il avoit; il répondit: « *Celui qu'avoit notre Seigneur Jésus-Christ, notre père et notre maître ; cet ardent républicain et vrai sans-culotte : lorsqu'il mourut.* » C'est-à-dire, qu'il avoit 33 ans.

L'abbé de Taleyrand-Périgord.

Il étoit Evêque d'Autun en Bourgogne, et est issu d'une très-illustre famille, alliée à la Maison de Bourbon par les femmes. Un prêtre indigné de la conduite de ce prélat, inséra dans un ouvrage qu'il fit contre les innovations religieuses, que *l'abbé de Taleyrand étoit un athée qui déshonoroit le nom de Périgord.*

Sa naissance et sa dignité, son activité, ses connoissances et ses talens, lui donnoient dans l'Assemblée beaucoup d'autorité sur le clergé inférieur. Il eut de fréquentes occasions de développer ces dernières qualités avec succès, dans plusieurs discours qu'il prononça. L'impression de son célèbre rapport, fait au nom du comité de constitution *sur l'Instruction Publique*, au mois de Septembre 1792, fut décretée par l'Assemblée.

Dans sa qualité de patriarche révolutionnaire, l'abbé de Périgord fut choisi par la municipalité de Paris, pour officier pontificalement dans la splendide cérémonie de la Confédération Nationale, tenue au Champ-de-Mars le 14 Juillet 1790. Il

y parut à la tête de deux cens prêtres, vêtus en blanc avec des rubans tricolores, et malgré un orage violent et un déluge de pluie, il célébra la messe, bénit ensuite l'étendart royal de France, et ceux des 83 départemens, qui flottoient autour de l'autel.

Lors de la constitution civile du clergé, il fut décrété que, conformément à l'ancienne discipline de l'Eglise, la consécration des Evêques de France, seroit à l'avenir administrée par les métropolitains ou autres prélats; cette règle fut un coup fatal à l'autorité de la Cour de Rome, et n'exigeoit pas moins que la force d'esprit et la fermeté de caractère de l'abbé de Périgord, pour la mettre à exécution. Il fut le seul qui s'offrit pour consacrer le nouvel Evêque constitutionel de Versailles; ce qui donna lieu au fameux Monitoire du Pape le 17 Avril 1791. Sa Sainteté blâma hautement la conduite de l'Evêque d'Autun, disant qu'il étoit un *impie, qui avoit imposé ses mains sacrilèges sur un intrus.*

Un homme comme l'abbé de Perigord, qui avoit abandonné sa religion, qui avoit renoncé aux priviléges de son ordre et de son rang, ne pouvoit pas manquer d'avoir beaucoup d'ennemis: des pamphlets satyri-

ques se répandirent de toutes parts contre lui; le Chapitre d'Autun, le Clergé séculier et régulier de ce diocèse, se réunirent pour exhorter leur chef à se convertir; mais leurs efforts pour le ramener dans le giron de l'Eglise, furent inutiles. Les chanoines d'un diocèse voisin publièrent un ouvrage périodique, intitulé: *La secte des Taleyrandistes*. Et un poëte ecclésiastique termina une de ses odes par les deux vers suivans :

Un Grégoire à tête idiote,
Et un Autun anti-chrétien.

Ces attaques réitérées pouvoient résulter de la haine que son esprit révolutionnaire lui avoit attiré de la part des gens sensés et raisonnables; il fut même censuré par les plus zélés patriotes, qui soupçonnoient que les seules causes qui l'avoient fait donner dans la Révolution, étoient la vie peu orthodoxe qu'il avoit menée jusqu'alors, et l'immensité des dettes dont il étoit chargé; on l'accusa d'avoir offert ses services au Roi dans l'Assemblée Nationale et dans les départemens, et d'avoir reçu des sommes immenses de la Cour, pour exercer son autorité sur ses collègues, afin d'obtenir pour le Roi *le Veto absolu:*

de sorte qu'il fut décrété d'accusation; mais il fut ensuite réhabilité.

Après la clôture de l'Assemblée Constituante, l'abbé de Périgord fut envoyé à Londres en qualité de négociateur privé, pour éloigner la guerre, ou conclure une alliance entre la France et l'Angleterre; mais quelque tems après, lors de la passation du bill contre les étrangers suspects, il fut obligé d'en partir.

Le système de terreur, augmentant journellement en France, le bruit courut que quelques renseignemens avoient été trouvés aux Thuileries après le 10 Août, relatifs aux sommes payées par la cour, concernant *le veto*, dont on a parlé ci-dessus. L'abbé de Périgord, ayant sans doute ses raisons pour ne pas retourner en France à cette époque, fit voile pour l'Amérique, et vint ensuite s'établir à Altona près Hambourg, où il demeura plusieurs mois, peu considéré par tous les partis.

En 1795, aussitôt que la Convention Nationale eut décreté le rappel des émigrés sortis de France depuis les 2 et 3 Septembre 1792, l'abbé de Périgord envoya sa pétition au comité de Salut-Public, pour avoir la permission de retourner dans sa

patrie, et l'ayant obtenue, il partit pour Paris vers le commencement de 1796.

Peu de tems après son retour, il fut nommé secrétaire de l'Institut National de Paris; et l'hiver suivant, il présenta dans l'une des séances publiques un mémoire pour démontrer la nécessité d'un traité de commerce avec les États-Unis d'Amérique; on jugea que ces dissertations étoient le résultat de ses recherches pendant les deux années qu'il avoit passées sur les lieux; et qu'elles contenoient un grand nombre d'observations relatives à la prospérité future de la république.

Sur la démission de Charles Lacroix, au mois de Juin 1797, l'abbé de Périgord fut nommé ministre des Affaires-Etrangères, emploi qu'il exerce avec intelligence, zèle et activité. Un journaliste a dit fort plaisamment : *Qu'il avoit paru assez extraordinaire de voir un Evêque d'Autun en uniforme national avec le sabre au côté, entrer dans la salle du Directoire, et présenter à ses maîtres le Nonce du Pape et l'Ambassadeur du Grand-Turc à la même audience.*

Alexandre

Alexandre Lameth.

Sa vanité, son amour-propre et son air mélancolique, annonçoient autant la fausseté de son caractère, que ses intrigues mal-suivies découvrirent son insuffisance.

Lameth, chevalier de Malthe, député des baillages de Péronne, Roye et Mont-Didier à l'Assemblée Constituante, en 1789, 90 et 91, crut acquérir de la célébrité en sacrifiant les intérêts de sa caste à ceux des innovateurs; il se rangea en conséquence, du côté de la minorité de la Noblesse. Son nom, bientôt répété sur les places publiques et au coin des rues par la lie du peuple, lui persuada qu'il avoit le suffrage du parti qu'il servoit, et l'honneur de se populariser l'emporta sur son orgueil, malgré le cas qu'il faisoit de sa Croix-de-Malthe, et des distinctions attachées à son rang.

Le chevalier de Lameth employoit fréquemment la métaphysique, et recherchoit par ses discours la réputation d'homme sage; il s'étoit familiarisé avec quelques principes du moment, et les répétoit sans cesse pour se donner du relief. Il prit l'affirmative en faveur de la déclaration des *Droits de l'homme;* contribua à l'anéantis-

sement des Parlemens, et à la préséance du Pouvoir Législatif sur le Pouvoir Exécutif. On parloit de lui; il étoit à la mode; mais ce n'étoit pas assez; il voulut ajouter à sa célébrité en se déclarant l'ennemi de Mirabeau; il appella à son secours des étourdis, des élégans et des énergumènes.

Cette troupe de cabaleurs anarchistes fut désignée par Mirabeau à l'Assemblée Nationale; huit jours avant sa mort, il en parla avec mépris, et les auroit déjoué s'il eût vécu.

Lameth fut au faîte de sa gloire lorsqu'il se fut emparé de la Société des Jacobins; mais il la tyrannisa tellement, qu'un grand nombre de ses membres l'abandonna.

Lameth fut compris dans le décret d'accusation, lancé contre Barnave, et se sauva par la fuite en 1792.

Charles Lameth.

Il étoit colonel des cuirassiers, et gentilhomme d'honneur de Mgr. Comte d'Artois. Comme sa conduite à l'Assemblée Nationale ne cadroit pas avec le nom de la

charge qu'il occupoit, il donna sa démission, sur l'avis qu'il reçut, que Mgr. Comte d'Artois alloit le chasser ignominieusement.

Il avoit été député aux États-Généraux par la province d'Artois; il s'y conduisit comme son frère, à cela près, qu'il y fut encore plus mauvaise tête et plus brouillon que lui: il contribua beaucoup au désordre, sans lequel il n'eût pu briller, n'étant qu'un brise-raison.

Les maux, qui désolent la France, sont en partie l'effet de la perfidie et des cabales de ces deux frères; ils ont donné le plus mauvais exemple à la multitude; leur ingratitude a été démontrée à un point inconnu jusqu'ici; élevés par les soins de la Cour, ils en ont été les plus cruels ennemis; Charles Lameth fut un des plus terribles persécuteurs de la Reine, quoiqu'il lui eut l'obligation d'un mariage infiniment au-dessus de ses prétentions, sous tous les rapports.

L'époque la plus marquante de la vie politique du comte de Lameth, parce que ses projets n'étoient jamais en évidence, fut son duel avec Mr. le Duc de Castries, député comme lui aux États-Généraux, mais du côté droit: la rixe fut produite

par des propos que lui tînt un nommé Sauvigny, qu'il avoit fait exclure des Assemblées de la Noblesse; le comte, loin d'en tirer satisfaction, se retrancha sur ce qu'il ne dépendoit plus de lui-même, étant député, et se devant absolument à la chose publique. Mr. le Duc de Castries l'en plaisanta, et ils se battirent: Lameth reçut un coup d'épée qui lui perça le bras en trois endroits; on connoit la vengeance que lui valut sa popularité; le peuple se porta à l'Hôtel de Castries, et n'y trouvant point le Duc, fit main basse sur les meubles, qui furent tous, cassés, brisés ou déchirés, selon leur nature. Un fait, qu'il ne paroît pas hors de propos de mentionner ici, est que Lafayette, commandant de la Garde-Nationale, souffrit ce désordre, qu'il auroit pu empêcher, en ayant été prévenu à tems, mais il n'arriva qu'au moment où l'on vouloit brûler l'hôtel, ce qu'il prévint seulement, parce que l'incendie eût pu s'étendre au-delà du but qu'on se proposoit.

Lameth sortit de France en 1792, et se réunit à Hambourg à son frère, où ils ne jouirent l'un et l'autre d'aucune espèce de considération. Ils avoient été mis sur

la liste des émigrés, et travaillèrent à leur radiation. Ils rentrèrent en France et en furent chassés 3 mois après, époque du 4 Septembre 1797.

Barbaroux.

Il est né a Marseilles, et fut député du département des Bouches-du-Rhône. Il étoit jeune, ardent et sans talens; de fréquens mouvemens colériques animoient ses discours. Il se lia avec le Ministre de l'Intérieur, Roland, au sujet des troubles qui s'élevèrent dans le Midi en 1792. Voici ce qu'en dit Mad. Roland: »*Nous le vîmes* »*davantage après que mon mari fut sorti* »*du Ministère; son caractère ouvert et son* »*ardent patriotisme nous inspirèrent de la* »*confiance: ce fut alors que, raisonnant* »*du mauvais état des choses et de la crainte* »*du despotisme pour le Nord, nous for-* »*mâmes le projet conditionnel d'une répu-* »*blique dans le Midi.*» *Ce sera notre pis-aller*, disoit en souriant Barbaroux; *mais les Marseillois qui sont ici, nous dispenseront d'y recourir.*

Barbaroux, lié intimément avec Roland, devint par cette raison l'ennemi de Robespierre, et le 5 Octobre 1792, quand il vit que l'ordre du jour écartoit l'accusation intentée contre Robespierre, il quitta le caractère de représentant et vint reclamer à la barre l'exercice du droit de pétitionnaire et d'accusateur; mais il fut écarté, son parti étant mal-combiné.

Ce fut lui qui présenta, au nom de la Commission, l'acte énonciatif des prétendus forfaits reprochés au Roi; il vota pour l'appel au peuple, et voici comment il s'exprima: » *Le serment que j'ai prêté dans l'Assem-* » *blée Electorale des Bouches-du-Rhône,* » *de juger à mort Louis Capet, n'exclût pas* » *la sanction du peuple: je vote donc pour* » *cette sanction, parce qu'il est tems que le* » *peuple des 84 départemens exerce sa* » *Souveraineté, et qu'il écrase, par la ma-* » *nifestation de sa volonté suprême, une* » *faction au milieu de laquelle je vois* » *Philippe d'Orléans, et que je dénonce à* » *la République, en me vouant avec tran-* » *quillité aux poignards des assassins. J'a-* » *joute que, comme dans des tems orageux* » *l'homme n'est pas sur de vivre le lende-* » *main, je dois à moi-même, de déclarer*

» *que le tyran m'est odieux ; que j'ai for-*
» *tement coopéré à le renverser du trône,*
» *et que je prononcerai contre lui la peine*
» *la plus sévère. Je dis :* Oui.

Cette apostrophe violente à la faction d'Orléans, le fit proscrire après le 31 Mai 1793 ; il s'évada ; mais il fut pris et exécuté à Bordeaux.

Custines.

Adam-Philippe de Custines, né à Metz le 4 Février 1740, étoit entré au service dés son enfance. Il fit une partie de la guerre de sept ans en qualité d'Officier-Major au Régiment-du-Roi, infanterie. Protégé par Mr. le Duc du Choiseul, alors ministre tout puissant, il obtint un régiment de dragons qu'il a commandé jusques en 1779. A cette époque, la Cour, ayant destiné le régiment de Saintonge pour l'Amérique, Mr. de Custines traita avec le chef, et mena ce corps au secours des Américains insurgés. Il fut mû, dans cette occasion, comme dans toute sa vie, par une ambition démesurée ;

il savoit que, restant Colonel de dragons, il ne parviendroit au grade d'Officier-Général, qu'à son rang d'ancienneté parmi les Colonels de son arme, et que le seul moyen de se tirer de cette colonne étoit de se faire employer dans l'infanterie. En effet, son espérance ne fut point deçue; à son retour d'Amérique il fut fait Maréchal-de-Camp, et de cette manière, devança en grade tous les colonels restés sur le Continent. Pendant son séjour en Amérique il causa la mort du premier capitaine de son régiment par des propos qu'il lui tînt; cet officier, sensible et honnête, ne pouvant espérer de satisfaction, se cassa la tête d'un coup de pistolet. On rendit compte de cet événement à la parade, les chefs de corps et Officiers subalternes étant rassemblés; à » ce récit Mr. de Custines répondit: *Il ne » s'est pas brûlé la cervelle, il y a long-» tems qu'elle étoit calcinée.* » Les amis de cet officier, indignés de cette platte et ironique plaisanterie, lui arrachèrent ses épaulettes, déchirèrent les revers de son habit, et en auroient fait autant de sa personne, si Mr. de Rochambeau, Commandant de l'armée, n'eût interposé son autorité.

Il fut député de la Noblesse des baillages des trois Evêchés, aux États-Généraux, en raison vraisemblablement de ce qu'il étoit grand propriétaire ; car il étoit sans autres moyens, et n'a jamais, dans cette carrière, pu s'élever au-dessus du rôle de vil intrigant. Il fit en 1789 beaucoup de bassesses pour obtenir le commandement du bataillon du district des Petits-Augustins ; à cette époque l'envie et la jalousie le rendirent ennemi de Lafayette.

Enfin il fut employé militairement, et en 1792, après la retraite de Champagne, il s'empara de la ville de Mayence, ce qui ne donna pas beaucoup de lustre à sa gloire militaire, car les administrateurs de cette ville, ayant appris qu'une colonne françoise marchoit contr'eux, allèrent à sa rencontre, et lui remirent les clefs, à trois lieues du pied de leurs murailles.

Custines se fit abhorer par son armée ; il employa une sévérité outrée et fit punir de mort un grand nombre de soldats, ce qui, sans doute, le conduisit à l'échafaud. Il fut mandé par un décret auquel il obéit, et fut guillotiné. Il montra beaucoup de foiblesse à son dernier moment, ce qui confirme le jugement qu'on avoit porté sur

lui en Amérique. Son fils, qui avoit été son Aide-de-Camp, marqua beaucoup plus de fermeté lorsqu'il fut exécuté.

Charrette.

Né à Couffé en Bretagne, en 1763 d'une famille riche, fut fait chef de légion de son arrondissement lors de l'établissement des Gardes Nationales, et assista à la fédération du 14 Juillet 1790, à la tête des fédérés de son département.

Charrette, pénétré des principes de sa religion, et attaché à la monarchie, profita des dispositions de ses concitoyens pour entraver les opérations de l'Assemblée Constituante, dont les principes paroissoient subversifs; de sorte que les Bretons étoient persuadés qu'ils tendoient au renversement général du bon ordre, à l'anéantissement de la subordination, à la violation des propriétés, à l'impunité des scélérats, et à la persécution des gens de bien; une telle monstruosité et les réquisitions fréquentes indignèrent une masse de peuple considérable qui, vivant loin des grandes villes, avoit conservé, au milieu des désordres, du

siècle, des moeurs pures, et une fidélité sans bornes à sa Religion et à son Roi.

Charrette, imbu des mêmes principes, desirant préserver son pays de l'oppression, accepta le commandement des corps qu'un nommé Gaston avoit organisés, et chercha à repousser la force par la force; il se livra un grand nombre de combats violens, et si la fureur des Vendéens devint terrible, surtout lors du jugement du Roi, la conduite des généraux républicains fut atroce. Ils excitoient tellement le soldat à la destruction de l'espèce humaine, qu'on a vu plusieurs de ces forcénés porter au bout de leurs bayonnettes des enfans arrachés au berceau.

Le 27 Juillet 1794, les républicains, ne pouvant subjuguer les royalistes, traitèrent et conclurent la paix à des conditions convenables à cette contrée. Charrette ne jouit pas long-tems du bonheur d'avoir été utile à son pays; la guerre s'alluma de nouveau, parce que les républicains n'observèrent pas les conventions du traité; et la population de cette belle province fut presque anéantie malgré les grands talens de Charrette, qui, resserré de toutes parts et accablé par le nombre, fut pris et fusillé à Nantes.

Bazire.

Claude Bazire, né à Dijon en 1764, fut commis aux archives de la province de Bourgogne, et député à l'Assemblée Législative en 1791. Il étoit bête, méchant, perfide et mensonger. Il accusoit sans cesse; signoit ses dénonciations et les rapports menteurs qu'il fabriquoit, quand sa faction avoit besoin de nuire à quelqu'un. L'odieux de son caractère lui a fait jouer un grand rôle parmi les Jacobins. Il fut membre du comité de sûreté générale et y remplissoit assez bien sa tâche en qualité d'espion. Il étoit *crétois,* c'est-à-dire, à la cîme de la Montagne. Il figura fort bien le 31 Mai 1793, jour de l'arrestation des Brissotins. Il vota pour la mort du Roi. Enfin, Robespierre, n'ayant plus personne à faire dénoncer, le fit guillotiner le 5 Avril 1794.

Fouquier Thinville.

Antoine - Quentin - Fouquier Thinville, procureur au Châtelet de Paris, s'étant mis au-dessus des préjugés existens, fripponnoit ouvertement et rioit de sa mauvaise ré-

putation. A l'établissement du Tribunal-Révolutionnaire il devint Accusateur Public : une furie déchaînée de l'Enfer, pour la destruction de l'espèce humaine, eût à peine mieux réussi que ce scélérat ; combien d'assassinats sous formes juridiques ! Combien d'infortunés égorgés pour la similitude de leurs noms, leurs figures, leurs costumes, leurs tailles ! Malheureuses victimes, vous étiez irréprochables ! » *Qu'importe*, disoit Fouquier, en exerçant son » empire dévastateur, *il faut toujours qu'ils y* » *passent.* » Hommes, femmes, enfans ; tous indistinctement étoient envoyés à la boucherie, et dans l'espace d'une heure, vingt accusés connoiss ient le délit qu'on leur imputoit, prêtoient leur interogatoire, assistoient aux débats et subissoient leur jugement. Il traduisoit en jugement ceux de ses témoins à gages qui, par pitié, vouloient déposer en faveur de quelque accusé.

Le peuple, présent aux séances de ce Tribunal de sang, étouffoit la voix des victimes et leur ôtoit les moyens d'articuler les preuves de leur innocence ; riche ou pauvre, patriote ou mauvais citoyen, tous étoient massacrés indistinctement : » *Pa-* » *triote ou non*, disoit Fouquier à un

agent du gouvernement qui lui témoignoit ses craintes; *si Robespierre le veut, tu* »*y viendras, et je pourrai te faire monter* »*sur mes petits gradins.*» (C'est ainsi qu'il nommoit le lieu où il entassoit ses victimes après avoir prononcé leur sort.) »*Quand* »*Robespierre m'a indiqué quelqun il faut* »*qu'il meure.*

Fouquier étoit connu sous le nom de grand exterminateur public, et le 27 Juillet, jour auquel expira la tyrannie de Robespierre, il condamna et fit supplicier 42 per-»sonnes; *La justice doit avoir son cours*,» dit-il, à ceux qui lui observoient que l'arrestation de Robespierre devoit occasionner quelque changement.

Soixante à quatre-vingt malheurreux étoient souvent confondus dans le même acte d'accusation, sans s'être jamais vus ni connus; et presque toujours, les témoins pour ou contre étoient interrompus dans leurs dépositions par Thinville, accusateur public, qui, s'adressant aux juges, leur disoit, »*Je pense, citoyens jurés, que vous êtes* »*convaincus du crime des accusés*,» sur cette observation, qui paroissoit absolue, chacun s'empressoit d'opiner pour l'affirmative; la sentence alors, passoit à l'una-

nimité, et quelques heures après, étoit mise à exécution.

Enfin, après la chûte des tyrans et de Dumas, qui avoit été Président du Tribunal-Révolutionnaire, la Convention fit arrêter Thinville, qui s'efforça de se disculper lorsqu'il subit son interrogatoire, en disant qu'il n'avoit fait qu'obéir à des ordres qui ne pouvoient pas être contestés puisqu'ils émanoient de l'Autorité Suprême de la république: mais ses juges lui répondirent, que les ordres qu'il disoit avoir reçus, étoient inhumains; que sa facilité à les exécuter étoit criminelle, et que sa mort n'étoit qu'une foible expiation des horreurs qu'il avoit commises en sacrifiant des milliers de victimes sous la fausse apparence de la justice. En conséquence de quoi, Thinville fut condamné à mort le 5 Mai 1796 et exécuté le lendemain, à l'âge de 48 ans.

Fouquier Thinville n'avoit pas l'air aussi noir que son coeur; il étoit assez grand et d'une complexion attrabilaire: il étoit natif d'Hérouan, et avoit été commis au bureau de la police jusqu'en 1788.

Guadet.

Il fut député du département de la Gironde à la Convention Nationale, et se fit remarquer par ses talens distingués, son emportement et son exaltation. Il opina vigoureusement pour la guerre, lorsque le Roi la fit demander par Dumouriez à l'Assemblée Nationale.

Quelque tems après, Guadet, excité par son enthousiasme, demanda et obtint le titre de citoyen françois pour quelques étrangers, parmi lesquels se trouvoit *Anacharsis Cloots*. Il fit déclarer que la ville de Longwy seroit rasée, parce que ses habitans ne voulurent pas s'ensevelir sous ses ruines, lorsqu'elle fut attaquée par les armées combinées; mais il vota pour cet objet l'appel au peuple, ce qu'il ne fit point lors du jugement du Roi, qu'il condamna à mort.

Il étoit indifférent sur le compte de Robespierre; partisan de Brissot, et ennemi de Marat, qu'il fit décréter d'accusation. Il fut un des 22 dont *Pache* et sa commune demandèrent la tête par une pétition, laquelle devint la base des proscriptions, et la pièce justificative des égorgeurs, »*As-tu*

signé

» *signé la pétition sous l'Arbre de la Li-» berté?* » disoit-on à quiconque avoit besoin d'une carte, d'un passe-port, d'un certificat de résidence ou de civisme. Guadet s'échappa sous le déguisement d'un garçon tapissier, et alla se faire guillotiner à Bordeaux en 1793, où il avoit été Président du Tribunal criminel.

Gensonné.

Arnaud Gensonné, né à Bordeaux le 20 Août 1758, fut député du département de la Gironde en 1791 et 1792; et du même département à la Convention Nationale en 1793.

Il avoit du bon-sens; mais étoit très-verbeux. Il a presque toujours été employé dans les comités; là, il discutoit, débattoit et souvent emportoit à force de paroles, plutôt que par conviction, les choses soumises à la discussion.

Il contribua à renverser le trône; vota pour la mort du Roi; il se montra l'ennemi des Montagnards, en demandant à la Convention de sévir contre les Septembriseurs; il étoit l'ami de Guadet, partisan de Roland

et de Brissot. Sous le rapport de sa causticité, il déplaisoit beaucoup aux chefs des sans-culottes. Il fut guillotiné à Paris le 3 Novembre 1794.

Fauchet.

Claude Fauchet, né à Dorn le 22 Septembre 1744, étoit estimé par la régularité de sa vie et l'austérité de ses principes. Il étoit ecclésiastique; riche, et n'abusa jamais des plaisirs mondains. Son éloquence plaisoit, mais ne persuadoit personne. Il étoit plein de la philosophie de Jean-Jacques Rousseau, et l'amour platonique lui suffisoit.

Fauchet se trouva à la prise de la Bastille, et se montra sur la bréche, un sabre à la main. Il étoit actif et a prêché dans toutes les cérémonies publiques l'amour et le triomphe de la liberté. Il fut nommé Evêque du Calvados, et rentra à la Convention en qualité de député de ce département. Ses liaisons avec Brissot; sa radiation du tableau des Jacobins, pour avoir procuré un passe-port à Mr. *de Narbonne*, ex-ministre, et l'accusation de *Chabot*,

sur ce qu'il avoit reçu la visite de *Charlotte Cordey* après l'assassinat *de Marat*, le conduisirent à l'échafaud : il fut égorgé comme un royaliste, quoique prophéte de la République universelle.

St.-Fargeau.

Louis-Michel Lepelletier de St.-Fargeau, né à Paris le 29 Mai 1760, fut président à Mortier au parlement de Paris, et député de la Noblesse aux États-Généraux.

Il se montra toujours au parlement à la tête du parti qui s'étoit déclaré contre la Cour, et défendit la cause populaire quand il fut député. Il parloit avec beaucoup d'ordre, de précision et de grâce. La nuit du 4 Août 1789, si célèbre par l'abolition de tous les privilèges, lui fournit une occasion favorable, pour déployer son éloquence avec succès.

Il fut député à la Convention Nationale, par le département de l'Yonne, et son républicanisme le plaça à la cîme de la Montagne, aussi St.-Fargeau disoit-il à quelqu'un : *«quand on a 600.000 livres*

» *de rente et qu'on est noble, il faut être à*
» *la crête de la Montagne ou à Coblenz.* »

Il vota pour la mort du Roi, et la veille de l'exécution, un nommé *Pâris* le poignarda et s'évada; quelques jours après Pâris se brûla la cervelle, on trouva sur lui son extrait de baptême, un brevet de garde du Roi, et un billet sur lequel étoit écrit: « *Je n'ai point eu de complice dans la belle* » *action que j'ai faite en donnant la mort* » *au scélérat* St.-Fargeau. *Si je ne l'a-* » *avois pas trouvé sous ma main, j'aurois* » *purgé la terre du monstre, du parricide* » d'Orléans, » A la fin de cette déclaration, on lisoit les 4 vers suivans:

» Sur ce brevet d'honneur, je l'écris sans effroi,
« Je l'écris à l'instant où je quitte la vie;
« François, si j'ai frappé l'assassin de mon Roi,
« C'étoit pour m'arracher à votre ignominie. «

Dumouriez.

Charles-François Dumouriez, né à Cambrai le 26 Janvier 1739, s'étant devoué à la profession des armes, fit les campagnes de 1757, 58, 59. Il fut envoyé en Pologne par le gouvernement en 1770, et y joua

un rôle dans la Révolution; il desira aussi figurer en Suède en 1772; mais il en fut empêché. A la mort de Louis XV, il fut employé à Lille; ensuite à Cherbourg où il présida jusqu'en 1789 aux travaux du port qu'on y construisoit; il étoit à cette époque Ch. de St.-Louis et Maréchal-de-Camp.

Dumouriez devint patriote en 1792; fut appellé au ministère des Affaires Étrangères et de la guerre, et s'attacha au parti Jacobin, particulièrement à la faction d'Orléans. Jusques-là, il avoit résisté au desir de se mettre en évidence, mais son amour-propre, sa vanité, son ambition l'emportèrent; *et après avoir fait déclarer la guerre*, il se fit décerner le commandement des armées; il a montré à leur tête des talens militaires, beaucoup d'activité, et une grande intrépidité; étant toujours le premier à l'ennemi, s'élançant dans les lieux les plus périlleux, dans le dessein de donner de la confiance au soldat l'engager à affronter le danger, et s'assurer la gloire des succès dans de grandes circonstances.

Il se rendit suspect pendant la campagne de 1793; la Convention envoya à

son armée quatre de ses membres pour l'arrêter s'il se refusoit de venir à Paris rendre compte de sa conduite; c'est-à-dire, d'aller se faire guillotiner; mais il prévint ces quatres commissaires, les fit saisir et les livra aux Autrichiens. Le voile ainsi déchiré, Dumouriez eût sans doute éxécuté ses projets, si Dampierre, son antagoniste, n'eût ramené l'armée au parti républicain. Une seule harangue fut suffisante pour jetter de l'odieux sur la conduite du général, qui n'eut rien de mieux à faire que de s'évader. Il a habité assez long-tems au village de Ham, près Hambourg, avec une Dame Beauvert, qu'il connût jadis en Normandie. Mais ayant appris que Léonard-Bourdon étoit arrivé à Hambourg, il a craint, sans doute, que ce représentant fût chargé de quelque mission particulière qui pouvoit le concerner; au moyen de quoi, il a pris le parti de se retirer avec sa compagne à Kiel dans le Holstein.

Il a écrit les Mémoires de ses campagnes; et quelques autres ouvrages, dans l'un desquels il a mal-à-propos donné à entendre, que, sa tête étant mise à prix, quelque *Émigré* chercheroit à gagner la ré-

compense promise à son assassin : un abbé fit alors imprimer et publier une réponse à ce pamphlet, par laquelle il l'assuroit du trop souverain mépris qu'il inspiroit aux *Émigrés*, pour qu'ils songeassent même à sa personne.

Dumouriez est de moyenne taille, et d'une grande activité : ses yeux étincellans annoncent une vivacité peu commune : il est aimable en société, quoique âgé de 60 ans. Parmi plusieurs blessures, qu'il a reçues à la guerre, on remarque celle de sa main droite, à laquelle il manque un doigt.

Le détail de ses intrigues se trouve méthodiquement arrangé dans *esquisse de la Révolution Françoise* par Sampson Perrys.

Chalier.

Joseph Chalier étoit Piémontois quoique né à Beautard en Dauphiné. Ses parents rentrèrent dans leur patrie et y elevèrent ce monstre. Il se fit prêtre, mais sa conduite le fit chasser de son pays. Il vint en France, y dit la messe pendant 2 ans ; et à force d'intrigues et de vols, accumula une fortune assez considérable.

En 1792 il fut élu officier municipal à

Lyon; mais ayant prévariqué, il fut suspendu de ses fonctions par le département: le 15 Août il vint s'en plaindre à l'Assemblée Nationale, et demander son rétablissement; il l'obtint et fut fait président du tribunal de Lyon: en cette qualité, arbitre des destinées des habitans de cette ville, il y exerça les plus grandes cruautés.

Le peuple, irrité par tant de maux, se coalisa avec les départemens insurgés en faveur de la Gironde, et la guerre commença. Il s'établit dans la ville, pendant le blocus, un tribunal populaire qui condamna Chalier et le fit mettre à mort.

Carrier.

Jean-Baptiste Carrier, né à Yolai, près Aurillac, en 1756, étoit procureur, il fut député du Cantal à la Convention Nationale: il étoit irascible et féroce, et disoit à qui vouloit l'entendre: « *Nous ferons de la* » *France un cimetière, plutôt que de ne la* » *pas régénérer à notre manière, et de man-* » *quer le but que nous nous sommes pro-* » *posé.* » En effet, à cette époque, la

Convention, les Jacobins, et les Cordeliers, disoient qu'il falloit réduire la France au quart de sa population.

Carrier fut envoyé dans la Vendée ; le souvenir des cruautés qu'il a exercées contre les habitans de cette malheureuse contrée, fera frémir d'horreur les générations les plus reculées; on ne saura jamais le nombre d'individus qu'il fit fusiller sans jugement après l'amnistie; ces malheureux, rentrant chez eux avec leur famille sur la foi de ce traité, leurs femmes et leurs filles furent violées, leurs enfans enlèvés du berceau sur des bayonnettes et massacrés à leurs yeux, afin d'augmenter encore l'horreur du supplice qui leur étoit annoncé. Les prisons qu'il avoit fait remplir, furent dévastées par la peste; il fit précipiter dans les flots un grand nombre de jeunes gens de l'un et l'autre sexe accouplés nuds; cette horreur inouie s'appelloit *Mariages républicains*.

Enfin, il envoya 132 Nantais à Paris pour y périr en masse, et faire jouir le peuple de cette capitale d'un spectacle nouveau; mais le 31 Mai 1793 les délivra, et Carrier fut guillotiné avec les membres du comité révolutionnaire de

Nantes. Il vota pour la mort du Roi, et fut l'inventeur des bateaux à sous-papes, où il faisoit périr 100 personnes à la fois.

Hébert.

Jacques-René Hébert, né à Alençon, fut employé au théâtre des Variétés en qualité de contrôleur des contre-narques; mais ayant été convaincu d'infidélité il fut chassé, ensuite il trouva asyle chez un médecin, qu'il dévalisa en témoignage de sa gratitude. Il resta à Paris malgré ces lâchetés et rédigea le journal, dit: *le père Duchêne.* Sa réputation le fit élire membre de la commune du 10 Août, ensuite commissaire au Temple, et successivement substitut de l'Agent National de la Commune.

Il fut arrêté le 26 Mai 1793, pour avoir contribué, par ses motions et ses écrits, à des conspirations; le 31 du même mois, le peuple s'insurgea et le réclama; le résultat fut l'arrestation de vingt-deux proscrits et de dix membres du comité, connu sous le nom de *Commission des Douze.*

Hébert, ayant conspiré de nouveau en faveur de Pache, fut envoyé à la guil-

lotine le 24 Mars 1794, quelqu'un le voyant passer, allant au lieu de l'exécution, lui débita un fragment de ses feuilles ainsi conçue : « *C'est aujourd'hui la grande » colère du Père Duchêne, f.... il faut voir » comme il est en colère contre tous ces » b..... de faux patriotes qui vont jouer à la » main-chaude, à la petite fenêtre, et qui » vont éternuer dans le sac !* »

Cange.

Il étoit né à Strasbourg en 1753 ; il s'attacha à la maison de St.-Lazare en qualité de commissionnaire, ce qui vraisemblablement n'étoit qu'un prétexte pour y faire du bien, si l'on en juge par le grand nombre de services qu'il a rendus aux malheureux détenus, le trait suivant doit lui concilier l'estime et l'admiration de tout le monde.

Un malheureux prisonnier à St.-Lazare, inquiet du sort de sa femme et de trois enfans qui devoient être dans la plus grande misère, s'adressa à Cange et l'envoya à sa femme pour lui donner de ses nouvelles ; Cange arrive au milieu de cette

famille éplorée, remplit sa mission et touché de la misère qu'il juge par tout ce qui l'entoure, il tire de sa poche cent francs, il n'en possédoit pas davantage; il en remet la moitié à l'épouse: «*tenez*, »lui dit-il, *voilà ce que votre mari vous* »*envoie; un de ses amis, prisonnier comme* »*lui, là obligé: il ne manque de rien.*» Etant revenu près du mari. «*Votre femme* »*et vos enfans se portent bien*, lui dit-il; »*ils ne souffrent point: une voisine géné-* »*reuse et compatissante a pourvu à tous* »*leurs besoins; et voila cinquante francs* »*que votre épouse m'a chargé de vous re-* »*mettre.*»

Le 31 Mai la porte des prisons ayant été ouverte, cet homme retourne dans sa famille, sa femme et lui se font de mutuels remerciemens des secours qu'ils croyoient avoir reçus l'un de l'autre; enfin ils cherchent Cange, l'interrogent et le tourmentent pour savoir à qui ils devoient un semblable bienfait: «*voila bien des raisons*, leur dit-il. ..... *Eh bien! c'est moi, je ne* »*pouvois pas faire mieux*» et se retira.

Louvet.

Homme-de-lettres, il vécut plusieurs années par le moyen de ses ouvrages; fit des romances, des comédies et quelques traités politiques: il se rendit célèbre par la rédaction de plusieurs journaux, notamment par celui intitulé: *la Sentinelle*. Il offrit, en 1790, une comédie à Mr. Dorfeuil, mais comme elle étoit remplie de l'esprit républicain, ce directeur de spectacle lui observa qu'il faudroit la protection du canon pour la faire jouer.

Louvet fut nommé député à la Convention Nationale par le département du Loiret; il étoit déjà au club des Jacobins, et cette société, dans son commencement, conféroit, pour ainsi dire, à ses membres, un diplôme de talent et de civisme. Il s'attacha au parti des Girondistes, et fut forcé de fuir après l'insurrection du 31 Mai 1793, pour n'être pas mis en prison. Il s'étoit attiré la haine de Robespierre, parce qu'il avoit dévoilé les desseins cruels et ambitieux de ce monstre, qui, par cette raison, le fit chasser des Jacobins.

Louvet appuya la motion de Salles, pour un appel au peuple, lors du juge-

ment de Louis XVI ; et cette mesure équitable ne servit qu'à l'envelopper dans le décret de proscription. Le récit des dangers et des fatigues auxquels il fut exposé dans sa fuite, écrits par lui-même et traduits en anglois, sont une peinture frappante des calamités qu'éprouvent les malheureux fugitifs. Il étoit caché dans les cavernes du Mont-Jura et dans les grottes de St.-Emillion, lorsqu'il fit ses mémoires historiques

Il fut rappellé à la Convention le 8 Mars 1795, et s'associa avec un de ses parens, qui étoit libraire sur la place du Palais-Royal, où il manqua d'être assassiné au mois de Juillet 1796.

Louvet est mort regretté de plusieurs personnes ; mais ce qui flétrira à jamais sa mémoire, sont les billets à ordre écrits de sa main et adressés au trésor-national, pour faire payer 12 livres à plusieurs assassins après les massacres des 2 et 3 Septembre 1792. Il est possible qu'il y ait été forcé.

Barnave.

Il étoit natif de Grenoble ; avocat au Parlement, membre de la première Assemblée

Constituante, et n'avoit que 27 ans, au moment le plus brillant de sa carrière.

Le 20 Juin 1789, lorsque cette Assemblée fut tenir ses séances au jeu-de-Paume de Versailles, Barnave montra pour la première fois la force de son esprit et de son éloquence dans un discours, qui avoit pour objet de prouver que l'intention de dissoudre les États-Généreux existoit dans le Conseil du Roi, et que l'Assemblée devoit prêter le serment de ne jamais se séparer avant d'avoir atteint le but de sa mission. Le 24 du même mois, il fit la motion, malgré l'ordre exprès du Roi, de tenir les séances en public, disant qu'il seroit singulier que la *Nation*, ne fut pas admise dans l'Assemblée Nationale. Il fut l'auteur de la loi établie au mois d'Octobre 1789, que nul banquerotier, ou débiteur insolvable ne pourroit être membre d'aucune municipalité ou assemblée provinciale.

Lorsqu'on vint dénoncer les assassinats commis par la populace de Paris sur les Gardes-du-Roi à Versailles, dans la nuit du 5 au 6 Novembre 1789, ce fut lui, qui s'écria dans la chaleur d'un débat, occasionné par cette circonstance : « *Ce sang qui a coulé étoit-il donc si pur?* » Ces pa-

roles qui n'ont jamais été oubliées, ternirent sa réputation aux yeux des gens de bien.

Barnave occupa continuellement la scène pendant toute l'année 1790; il proposa la suppression des ordres religieux, disant, avec son éloquence ordinaire: « *Ce* » *que je propose n'est pas pour notre propre* » *avantage, mais pour celui des personnes* » *religieuses; ce sont-elles, et non pas* » *nous, qui ont besoin de recouvrer cette* » *liberté, qu'elles ont si imprudemment* » *aliénée; nous devons abolir ces contrain-* » *tes, quand même nous y perdrions: je ne* » *propose pas une opération financière; mais* » *un arrangement moral et politique.* »

La séance du 22 Juin fut entièrement occupée par Barnave, en opposition avec Mirabeau, sur la question du pouvoir à déléguer au Roi, pour faire la paix et la guerre; ses discours à cette occasion passent pour les meilleurs qu'il ait fait. Il fut un ardent promoteur de l'émanicipation des Nègres dans les Colonies Françoises, et lorsqu'il fut parvenu à son but, il écrivit quelques instructions sur la meilleure manière de convoquer les Assemblées Coloniales. Sa conduite, à cet égard, fut hautement désapprouvée par les politiques, qui préten-

prétendoient que la liberté illimitée des nègres seroit funeste aux Indes-Occidentales.

Barnave étoit, comme la plus grande partie des Constituans, attaché à une monarchie limitée. Il fut nommé par l'Assemblée Nationale, avec Latour-Maubourg et Pétion, pour aller à la rencontre du Roi et de sa famille, lors de son retour de Varennes. Ces trois députés étoient dans la même voiture que Leurs Majestés, qui donnèrent à Barnave des marques de préférence, qui irritèrent grandement les deux autres. Soit que la justice ou la reconnoissance se fit entendre alors dans le coeur de Barnave, le fait est, que dans des débats subséquens, il prêta son assistance au parti du Roi avec tant d'énergie et de succès, qu'il obtint un décret d'oubli, relatif à la conduite de la Cour dans cette affaire.

A la fin de la session de l'Assemblée Nationale, Barnave fut nommé Maire de Grenoble, où il épousa la fille unique d'un Conseiller de la Cour-des-Aides avec une dot de 700,000 livres; mais il ne jouit pas long-tems de sa dignité et de sa fortune; car dans l'année 1794, lorsque les Terroristes commencèrent leurs persécu-

tions contre tous ceux qui étoient *Constituans*, ou considérés comme partisans d'une Monarchie, Barnave fut saisi par le comité révolutionnaire de Grenoble, et transféré à Paris devant le tribunal inéxorable de Dumas. Sa conduite, lors de son jugement, fut remarquable par sa fermeté inebranlable. Lorsque le Président lui demanda pourquoi il étoit devenu Royaliste? Il répondit : « *Je fus le plus zélé défenseur* » *de la liberté, lorsqu'elle étoit fondée sur* » *les principes de la saine philosophie; mais* » *je la déteste depuis qu'elle est devenue un* » *instrument de malheur dans les mains de* » *vils scélérats et d'infâmes mécréans* » *comme toi.* » Il fut conduit à l'échafaud le 12 Avril 1794, dans la trente-troisième année de son âge.

Barnave avoit du courage : il le montra dans son duel avec Cazalès en 1790. Les témoins ont rapporté qu'il attendit avec sang-froid et une contenance inébranlable, que son adversaire eut ajusté la pierre de son pistolet, qui n'avoit pas fait feu.

Buonarroti.

Il naquit à Florence en 1760, et descendoit en droite ligne du célèbre Michel-Ange. Elevé dans l'université de Pise, il y développa une grande énergie de caractère et un zèle infatigable pour l'étude. Il s'appliqua particulièrement à la culture de la philosophie, de la politique et de l'histoire, et donna un échantillon de ses talens par des *Essais* et des *Dissertations savantes sur différens objets.* Ces dispositions favorables le mirent dans les bonnes grâces du Grand-Duc Léopold, qui se faisoit un point capital, de protéger les descendans des hommes célèbres qui avoient illustré Florence, et particulièrement les familles de Buonarroti, Vespucci, et Galilei, qui avoient fait tant d'honneur à cette Athènes de l'Italie.

Aussi-tôt que Buonarroti eut quitté l'Université, le Grand-Duc le fit Chevalier de l'ordre de St.-Etienne, et lui offrit à sa Cour une place distinguée avec une forte pension. Sensible à cette marque de bonté, il accepta l'Ordre de chevalerie; mais refusa la place qui lui parût incompatible

avec la poursuite de ses Études. Il se maria ensuite, et lorsque la révolution françoise éclata, il l'approuva, et manifesta ouvertement son opinion à cet égard, ce qui le fit exiler de Toscane. Il se réfugia en Corse avec sa femme et ses enfans, et bientôt après, il y publia un journal patriotique, intitulé: «*l'Amico della Li-*
» *berta Italica.*»

L'assemblée Constituante, ayant fini ses fonctions, et les Députés Corses étant de retour de Paris, Salicetti, Ex-député, fut fort aise de rencontrer un ancien ami dans sa patrie, et lorsqu'en 1792 la seconde Législature fut dissoute, et qu'une Convention Nationale fut convoquée, Salicetti y fut nommé, et engagea Buonarroti à l'accompagner à Paris, persuadé que ses talens et son activité seroient très-utiles à la cause de la liberté.

A son arrivée à Paris, Buonarroti reçut les plus hautes marques d'estime des républicains, et fut agrégé à la fameuse *Société des Amis de la Liberté*, connue sous le nom de club *des Jacobins*. Il contracta alors des liaisons très-intimes avec Ricor, Languelor, Vadier et autres du parti de la Montagne.

Dans l'hiver de 1792, il y eut une insurrection en Corse. Buonarroti, possédant dans cette île des connoissances locales et personnelles, y fut envoyé en qualité de Commissaire avec de pleins pouvoirs; mais malgré tous ses efforts, il ne put parvenir à y rétablir l'ordre. Il fut assailli dans sa maison et se sauva par une fenêtre au milieu de plusieurs coups de pistolets qu'on lui tira, et fut assez heureux pour s'échapper de Corse, et de retourner à Paris. Son zèle et son énergie étoient trop connus, pour qu'on le laissât dans l'inactivité; une nouvelle et plus dangereuse commission lui fut donnée: Lyon étoit fortement agité par un esprit de contre-révolution. Maillot, autre patriote zélé, y fut envoyé avec lui; l'insurrection avoit fait des progeès rapides avant leur arrivée; car le Maire Challier avoit déjà été jugé et exécuté; le même sort les attendoit; ils furent arrêtés, conduits devant le président des insurgés et condamnés; mais la veille du jour désigné pour leur exécution, Collot-d'Herbois arriva, l'armée républicaine entra dans la ville, et Buonarroti et son collègue furent délivrés.

Buonarroti, ayant échappé deux fois

au danger, pria Collot de faire en sorte qu'il fut chargé d'emplois moins scabreux; celui-ci le recommanda à Ricor et à Robespierre le Jeune, qui étoient en mission à Nice, et il fut nommé membre du tribunal militaire de l'armée d'Italie; mais il n'y resta pas long-tems; car au mois d'Avril 1794 les François étendirent plus loin leurs conquêtes sur les états du Roi de Sardaigne, et les Commissaires Ricor et Robespierre, sentant la nécessité d'employer dans ces nouvelles acquisitions un homme qui réunissoit à la connoissance de la langue italienne, celle des moeurs des Piémontois, nommèrent Buonarroti Agent de la République dans ces pays conquis: il s'y conduisit avec justice et désintéressement, ce qui lui mérita le suffrage des François et des Italiens. A la tête d'une administration immense, il auroit pu s'enrichir comme beaucoup d'autres; mais il faisoit le contraire et dépensoit tous ses appointemens, à secourir les patriotes et les soldats qui sacrifioient leur vie pour leur patrie. Quelqu'un lui demanda pourquoi il agissoit ainsi? Il répondit que le seul motif qui l'avoit attiré en France, étoit celui d'être utile à la liberté, et que, s'il eût préféré les ri-

chesses à l'indigence, il seroit resté à Florence où il avoit la plus belle perspective.

La mort de Robespierre occasionna un grand changement dans le Gouvernement François; un nouveau parti s'éleva et efforça d'anéantir tous ceux qui avoient eu du pouvoir durant l'administration révolutionnaire qui avoit précédé.

Dans l'hiver de 1795, le comité *de Salut-Public* ordonna à Tureau, Commissaire à Nice, d'arrêter Buonarroti, et de l'envoyer à Paris, sur quoi Tureau s'écria: *Voilà encore une victime du Fréronisme!* Freron étoit alors à la tête du parti dominant. Tureau fit en sorte que cet ordre fut divulgué afin que Buonarroti en fut informé, son secrétaire l'en avertit, lui conseilla de se sauver, et d'emporter la caisse de l'administration qui contenoit 100,000 écus, sur quoi Buonarroti repliqua avec fermeté: » *Pourquoi me souillerois-je d'une* » *telle tache? Suis-je coupable de quel-* » *que crime? Je ne crois pas que je sois* » *proscrit, étant innocent; mais s'il en étoit* » *ainsi, je dirois, Themistocles et Camille* » *ont subi le même sort. Je céde à ma* » *destinée, je me rendrai en prison, et j'at-* » *tendrai mon jugement.* » Buonarroti fut

saisi par la gendarmerie et conduit à Paris. Il souffrit la plus grande détresse dans sa prison, et pourvut à sa subsistance en y enseignant la musique. Inébranlable dans ses principes il ne fut jamais decouragé. »*Je trouve* (disoit-il) *que Rousseau avoit* »*raison, lorsqu'il recommandoit à son* »*Emile d'apprendre quelqu'art qui put lui* »*servir en cas de besoin: J'ai étudié la mu-* »*sique pour ma récréation, et à présent* »*j'y ai recours pour ma subsistance.*» Il étoit en prison lorsque les sections de Paris se révoltèrent. On lui demanda s'il ne se réjouissoit pas de voir la Convention menacée? Il répondit avec son patriotisme ordinaire: »*Je sacrifie tout ressentiment personnel au* »*bien public, et si la Convention a besoin* »*d'un soldat je suis prêt à prendre les* »*armes en sa faveur, quoi qu'elle m'ait* »*fait éprouver la plus grande injustise.*»

Quelques jours avant le 13 Vendémiaire une amnistie générale fut proclamée en faveur de tous les patriotes détenus, et Buonarroti fut mis en liberté.

Aussi-tôt que la nouvelle Constitution fut organisée, les plus zélés républicains pensoient qu'elle n'étoit pas suffisamment démocratique, et craignoient, que tôt ou

tard l'aristocratie relevât sa tête; c'est pourquoi ils formèrent une société populaire, proche le Panthéon, dont l'objet étoit de veiller sur la conduite du Gouvernement; le peintre David en fut dabord président, et Buonarroti lui succéda. Leurs Assemblées continuèrent pendant presque tout l'hiver de 1795; mais à la fin le Directoire jugea prudent de supprimer ce nouveau club.

Buonarroti fut impliqué dans la conspiration de Drouet et de Baboeuf; son dialogue avec le Président de la commission militaire mérite d'être rapporté.

»*Avez-vous conspire?* (dit le Président.)

»Oui, répondit Buonarroti.

»*Quel étoit votre motif?*

»L'amour du genre-humain.

»*Quels principes vous ont dirigé?*

»Les Droits de l'Homme.

»*Aviez-vous l'intention de renverser »la présente Constitution?*

»Oui, et tant que je vivrai, je cons»pirerai contre les Tyrans; elle n'étoit pas »digne que le sang de deux millions de »citoyens fut versé pour elle, et qu'on »rétablit l'esclavage en sa faveur; elle n'é»toit pas digne qu'on écrasât les *ci-devant*,

» afin de faire plier sous son joug les *ci-*
» *après.*

» *Mais n'êtes vous pas étranger?*

» Nul n'est étranger à la nature hu-
» maine! »

Pendant la détention de Buonarroti, le Prince de Corsini, envoyé du Grand-Duc, lui donna à entendre qu'il obtiendroit sa liberté, et que sa sentence ne seroit qu'un simple bannissement, s'il vouloit s'engager de retourner à Florence, et d'y reprendre son premier rang; Buonarroti répondit, qu'il étoit un ami de la liberté, et qu'il desiroit rester en France, pour jouir des *vestigia morientis libertatis*, (*restes de la liberté expirantes.*)

Buonarroti, dont le caractère ordinaire offre plutôt l'image d'un esprit exalté, que d'une tête bien organisée, fut envoyé devant la Haute-Cour Nationale de Vendôme; et le 28 Mai 1797, condamné à être déporté à la Guyane.

Joseph le Bon.

Il naquit à Arras en 1765, fut Curé dans le Département du Pas-de-Calais, et nommé député à la Convention le 13 Juillet 1793. Envoyé en mission dans le Nord de la France, il y exerça le plus horrible Pro-Consulat, et ses cruautés égaloient celles que commettoit l'infâme Carrier sur les côtes de l'Océan. Il avoit un État-Major composé de bandits à bonnets-rouges, dans le costume des sans-culottes. Les personnes, qui avoient de la fortune, des moeurs, des talens et de la probité, étoient, à ses yeux, des conspirateurs. Dans une lettre, qu'il écrivit au district de St.-Omer, il s'exprima ainsi: » *Mettez en prison tous ceux* » *qui sont riches et qui ont de l'esprit, à moins* » *qu'ils n'ayent donné de fortes preuves* » *qu'ils étoient amis de la Révolution dès* » *son commencement.* »

Il avoit établi un Tribunal-Révolutionnaire à Arras, il arrêtoit lui-même; interrogeoit; mettoit en jugement; préparoit les actes d'accusation; et s'asséyant au Tribunal, ne permettoit pas la reflection à ses jurés, dont un avoit été voleur de grand-chemin; et lorsque leurs sentences n'assou-

vissoient pas entièrement la soif de ce monstre altéré de sang, il les envoyoit en prison. Il assistoit exactement au supplice de chaque victime, et ne manquoit jamais de dîner avec les jurés et le bourreau les jours d'exécution.

Dans ses harangues au peuple, il lui disoit: » *C'est pour vous que nous guillo-* » *tinons; si la guillotine s'arrête, vous* » *serez privés de tout, et vons mourrez de* » *faim; it est tems que les sans-culottes* » *prennent la place des riches.* »

Lorsque le règne des Terroristes fut passé, Joseph le Bon, fut un des chefs qui subirent la peine due à leurs crimes énormes, et sa tête infâme tomba sous le fer de la guillotine.

Quelle idée l'homme impartial peut-il avoir d'une Révolution, dans laquelle on a employe des monstres de cette espèce?

Duc de la Rochefoucault.

Il fut nommé député de la ville de Paris aux États-Généraux en 1789, et Président en 1791 et 1792. Il étoit patriote zélé, et ses principes de liberté et d'égalité étoient

déjà connus avant la révolution. Il se rangea de bonne-heure du côté du Tiers-État; soutint la cause populaire et insista fortement sur l'abolition de tous les privilèges. Après avoir été constamment un des plus zélés défenseurs de la cause révolutionnaire, et s'être ainsi déshonoré aux yeux de la Noblesse, l'Assemblée Nationale, sous le prétexte d'une conspiration, le décréta d'accusation, il fut traduit en jugement devant la Haute-Cour Nationale, mais, avant d'y arriver, il fut assassiné près de Gisors, le 4 Septembre 1792, en présence de sa femme et de sa mère, au milieu des Autorités Constituées de Gisors, des Gardes-Nationales, et d'un détachement de gendarmerie; lorsqu'on reprocha à ces derniers de ne l'avoir pas défendu, ils répondirent: »*Que sa vie ne pouvoit* »*pas être sauvée, et que sa famille étoit* »*fort heureuse de ce qu'elle n'avoit pas* »*éprouvé le même sort.*

Albitte.

Il étoit natif de Dieppe, et avoit étudié le droit pour occuper une place dans le barreau; mais il n'eut pas le tems de s'établir avant la Révolution.

Un des plus grands reproches qu'on puisse faire aux François, est d'avoir composé la majeure partie de leur Convention Nationale, de jeunes-gens turbulens; la plûpart avocats et procureurs; lesquels, après les émigrations, qui ont privé la France de tant d'hommes à talens, se sont trouvés autorisés à donner un libre cours à des vociférations véhémentes, et à des motions incendiaires dans les sociétés populaires; ceci peut s'appliquer à Albitte; car ce n'est qu'au zèle révolutionnaire, et à l'éloquence séditieuse, qu'il a montrés dans les clubs politiques de son district, qu'il devoit l'honneur d'être nommé député. Jacobin et Robespierriste dans toute la force du terme, il fut constamment employé, notamment à Lyon, en Savoye et à Nice. Son exactitude à exécuter les ordres qu'il recevoit, auxquels il ajoutoit encore des accessoires lorsque l'occasion s'en présentoit, lui acquit la réputation d'homme

doué d'une profonde intelligence: on lui reprocha cependant toujours, d'avoir été à Lyon le ministre des fusillades préméditées par Collot-d'Herbois, et d'y avoir livré au pillage les maisons des prétendus Aristocrates; d'avoir, en Savoye, rendu le Clergé responsable des évènemens; et d'avoir opprimé les habitans du Comté de Nice, par des réquisitions iniques et révoltantes.

Aussi-tôt que le parti des *modérés* commença à se montrer, les représentans du peuple, qui étoient en mission, furent rappelés à Paris; et, comme un orage terrible menaçoit la tête de chaque *Montagnard*, Albitte courût des dangers: on donna des ordres pour l'arrêter avec beaucoup d'autres de son parti; mais il s'échappa, et se réfugia dans son département.

Lorsque l'amnistie, en faveur de toute personne coupable d'anciennes opinions, fut publiée, Albitte reparut; son zèle et son esprit républicain étoient si fort goûtés, que le Directoire le nomma Maire de Dieppe; et le rappella ensuite à Paris pour soutenir la cause directoriale.

Albitte, âgé d'environ 32 ans, est grand et bien bâti.

Lafayette.

Il avoit 19 ans lorsqu'il se détermina à prendre une part active à l'insurrection des Colonies-Angloises d'Amérique contre leur mère-patrie. L'Agent américain, qui étoit alors à Paris, ayant reçu avis de ses commettans que leurs affaires alloient fort mal, représenta à Lafayette que l'instant n'étoit pas favorable pour y aller, et que, dans un moment aussi critique, il pourroit se trouver enveloppé dans la ruine du congrès; ce héros de la liberté, répondit: » *C'est une raison de plus pour que je hâte* » *mon départ.* «

Il avoit épousé la fille du Duc d'Ayen, fils de Mr. le Maréchal de Noailles. Ni les représentations de ses parens et amis, ni les pleurs d'une jeune épouse, qui se trouvoit enceinte, ne purent le détourner de son projet; il auroit dû, sans doute, en agir de cette manière, si son honneur et son devoir l'eussent exigé impérieusement; mais cet enthousiasme mal-calculé, relativement à une affaire qui lui étoit absolument étrangère, servit seulement à prouver que son coeur étoit aussi mal organisé que sa tête.

Il

Il arriva à l'Amérique, assisté d'un nommé Gouvion, espèce de cerveau brûlé, qui réunissoit, à un esprit intrigant, quelques talens militaires.

Pendant l'hiver de 1777 à 1778, il se forma une cabale dans le Congrès contre le Commandant-en-Chef; et Lafayette, dont la popularité augmentoit chaque jour, parût propre à remplir cette place, non par rapport à ses talens; mais parce qu'il appartenoit à la Maison de Noailles, qui jouissoit alors de la plus grande faveur et du plus grand crédit à la Cour de France, dont l'appui étoit nécessaire. Gates, Ministre de la Guerre, en fit la proposition à Lafayette au nom du Congrès; mais ce jeune homme ne l'accepta qu'à la condition d'être sous les ordres de Washington, qui commandoit l'armée du Nord; ce qui lui attira la bienveillance et l'amitié de ce général, qui lui sut le plus grand gré de cette modéstie.

Après la paix il revint en France, il accusa Mr. de Calonne dans l'Assemblée des Notables, en 1788, de s'être approprié plusieurs domaines de la Couronne, par le moyen de prétendus échanges, et d'avoir sacrifié plusieurs millions du Trésor-Royal

pour gratifier la Reine et Mgr. Comte d'Artois.

Lafayette fut le premier qui proposa à l'Assemblée Nationale de dressèr une *Déclaration des Droits;* il en fit une le 11 Juillet 1789; il en envoya une copie à l'Assemblée des Electeurs de Paris, pour la lire au peuple, et l'accompagna d'une adresse conçue en ces termes: » *Rappellez à l'esprit les* » *sentimens que la Nature a gravés dans le* » *coeur de chaque citoyen, ils acquièrent* » *une nouvelle force quand ils sont unani-* » *mes: il suffit à une Nation, de connoître* » *la liberté pour l'aimer; et pour être libre,* » *elle n'a qu'à le vouloir.* » Il y eut plusieurs projets de *Déclaration des Droits;* mais les plus distingués furent ceux de l'abbé Sièyes, de Lafayette et de Mounier.

Après le rappel de Necker, Bailly fut élu Maire de Paris, et Lafayette nommé Commandant-en-Chef des Gardes-Nationales.

Le jour à jamais mémorable du 5 Octobre 1789, une députation des citoyens se présenta à Lafayette, en lui disant: » *Nous* » *voulons aller à Versailles chercher le Roi* » *et l'amener à Paris; nous devons aussi* » *exterminer le Régiment de Flandres et*

» *les Gardes-du-Corps.* » Dans cette circonstance critique, Lafayette se fit autoriser par la municipalité, et aussi-tôt qu'il en eut reçu les ordres, il marcha à Versailles à la tête de ses bataillons, qu'il fit loger à leur arrivée, et se retira en suite pour se reposer. Lorsqu'on vint l'avertir que de grands mouvemens se manifestoient parmi le peuple qui l'avoit précédé et suivi, il dit: » *Il n'y a rien à craindre, je réponds* » *de tout,* » et fut se mettre au lit. Le détail affreux des horreurs qui furent commises dans cette nuit du 5 au 6 Octobre est trop connu pour le retracer ici; il suffira de dire que quelques partisans que puisse avoir Lafayette, ils n'effaceront jamais la tache dont il s'est souillé dans cette occasion.

A la grande Confédération du 14 Juillet 1790, un spectacle, sans exemple, eut lieu au *Champ-de-Mars.* Le Roi, qui avoit été nommé, pour ce jour-là seulement, Commandant suprême et absolu de toutes les Gardes-Nationales de France, délégua son commandement à Lafayette, qui fut ce jour-là Généralisme de six millions d'hommes armés.

La veille de l'évasion du Roi, Bailly, Maire de Paris, communiqua à cet égard ses soupçons à Lafayette, et lui représenta combien il étoit de son devoir de garder les Thuileries : sur cela il fut au Palais du Roi, changea le mot de l'ordre à toutes les issues, et laissa Gouvion, son major-général, à la porte de la chambre de Sa Majesté, où il passa la nuit.

Aussi-tôt que la Constitution fut finie, Lafayette résigna l'immense pouvoir qui lui avoit été confié, il se retira dans sa terre; et ne la quitta que lorsque la guerre éclata, croyant alors qu'il étoit de son devoir d'accepter un commandement qui lui fut offert. Il arriva cependant qu'il n'eut ni le tems ni l'occasion de déployer ses talens militaires : la faveur populaire dont il avoit joui diminuoit chaque jour, on ne pouvoit oublier qu'il avoit fait tirer sur le peuple au Champ-de-Mars; il préssentoit qu'un sort funeste l'attendoit en France, et toutes ces considérations le déterminèrent à abandonner une nation sur la reconnoissance de laquelle il ne pouvoit pas compter. Il prit donc le parti de déserter de son armée, il tomba entre les mains des Autrichiens, et quoiqu'arrêté sur un terrein neutre, il

fut traité comme prisonnier de guerre, et envoyé dans la Citadelle d'Olmutz.

Enfin, après une captivité d'environ cinq années, Lafayette fut mis en liberté le 27 Septembre 1797, et conduit à Hambourg avec sa femme et ses deux filles, d'où il doit s'embarquer pour l'Amérique lorsque la saison le permettra. Beaucoup de gens de sont apitoyés sur son compte, et le regardent comme un grand-homme; mais ceux qui le connoissent particulièrement, et qui savent apprécier sa conduite, le jugent tout différemment.

Le Chapelier.

Son Père étoit avocat-consultant des États de Bretagne, substitut des Procureurs-Généraux-Sindics de cette province, et d'une famille ancienne et considérée. La réputation de probité, dont joussoit ce Jurisconsulte, engagea les états à demander à Louis XV des lettres de Noblesse pour lui, et Sa Majesté les accorda sans difficulté: favorisé de la Cour, estimé de tous les honnêtes gens, ce respectacle vieillard eut la douleur de voir son fils, dont il est

ici question, devenir un des plus cruels ennemis du Trône et de la Noblesse.

Le Chapelier, né à Rennes, fit ses études dans un collège de cette ville; il s'y distingua de bonne-heure par de rapides progrès, fut ensuite reçu avocat, et acquit de la réputation comme orateur : il avoit de la dignité, de l'élégance et de la grâce, et réunissoit la force du style de Démosthènes à l'éloquence persuasive de Cicéron; il se fit aussi remarquer par des satyres piquantes, qu'il lançoit toutes les fois qu'il en trouvoit l'occasion.

En 1789 il fut élu député aux Etats-Généraux, où il déploya, dès le commencement, tout le brillant de son génie oratoire; et bientôt, placé au rang des plus zélés révolutionnaires, il fut nommé Président de l'Assemblée Constituante: sa présidence fut remarquable, en ce qu'il saisit l'occasion de s'arroger le premier la prééminence sur le Roi.

Au commencement de la Révolution, beaucoup de Châteaux et Maisons des Nobles furent réduits en cendres, particulièrement en Bretagne, et l'on a su que le Chapelier étoit la cause de la destruction d'un grand nombre, par une lettre qu'il

écrivit à un nommé Valés de Loyac, qui exécuta ponctuellement ses instructions, et fit une telle dévastation, qu'il fut arrêté et conduit en prison; mais par l'influence et le crédit de Chapelier il recouvra bientôt sa liberté. Ce fait étoit si notoire, que le Vicomte de Mirabeau, qui avoit une fort belle habitation en Bretagne, pour laquelle il craignoit le même sort, apostropha ouvertement le Chapelier en pleine Assemblée, en lui disant. « *Si mon Château est » brûlé, je vous rendrai personnellement res- » ponsable de la perte.* »

Le Chapelier a éprouvé le sort funeste d'un grand nombre de révolutionnaires, et sa triste catastrophe a donné occasion à un ardent républicain de s'écrier: « *il est bien » malheureux que l'historien de la Révolu- » tion ne puisse pas célébrer les actions pa- » triotiques des fondateurs et des soutiens » de la République*, sans ensuite être » obligé de relater tôt *ou tard*, *leurs infor- » tunes!* » La fatalité du sort de Chapelier a quelque chose de remarquable; lui, qui pendant toute la durée de l'Assemblée Constituante, avoit constamment siégé du côté gauche; qui n'avoit jamais laissé échapper la moindre occasion d'insulter les

Rois et d'humilier la Noblesse; lui enfin, qui avoit montré tant d'énergie pour défendre la cause de la liberté et de l'égalité, et dont les sentimens révolutionnaires étoient les mieux prononcés ; devoit-il s'attendre à être un jour impliqué dans une conspiration contre la République, avec ceux dont il avoit fait brûler les Châteaux, et dont il s'étoit toujours déclaré l'ennemi juré? Mais la reconnoissance ne fut jamais le partage de Robespierre. Le Chapelier fut accusé d'avoir conspiré avec Désprémesnil, la Moignon de Malesherbes, la famille Rosambeau, Mesdemoiselles de Château-Briand, de Rochechouart, le fameux Thouret, et plusieurs autres gens de mérite et de distinction; ils furent tous conduits à la guillotine le 22 Avril 1794, trois mois avant la chûte du détestable tyran, qui avoit inondé la France du sang de ses concitoyens.

Le Chapelier étoit d'une taille moyenne; il avoit le visage ovale et plat, et le teint jaune; sa vue étoit si courte qu'il portoit toujours des lunettes; esclave des modes dans ses habillemens; sa parure étoit toujours élégante et recherchée, ce qui l'avoit fait nommer à Rennes *le modèle des*

beaux; il étoit toujours bien frisé et bien poudré, et on ne la jamais vu sans avoir six ou sept bagues à ses doigts; il n'étoit pas moins fastueux dans l'ornement de sa maison, et quoique son ameublement étoit extrêmement cher, il le changeoit chaque fois que la mode varioit.

Victor Hugues.

Officier très-subalterne, il étoit, pour ainsi dire, inconnu avant 1792.

L'état misérable, auquel les Colonies Françoises d'Amérique furent réduites pendant la première année de la République, engagèrent le fameux comité *de Salut Public* d'y envoyer des commissaires avec des pouvoirs extraordinaires, pour tâcher de les faire rentrer sous la domination de la Mère-Patrie, dont elles avoient été séparées en partie par des dissensions internes, et par les hostilités des Anglois. La Convention Nationale venoit de décréter que l'esclavage des Nègres dans toutes les Colonies Françoises étoit aboli, et que tous les hommes, sans distinction de couleur, y seroient regardés comme citoyens françois,

et jouiroient, en conséquence, de tous les droits confirmés par la Constitution.

Il falloit pour exécuter une commission auss scabreuse quelqu'un dont le patriotisme et le courage étoient bien connus ; Victor Hugues fut choisi pour la remplir, et courut les plus grands dangers en portant ce décret, et faisant circuler une proclamation parmi les Nègres révoltés, qui, assemblés en grand nombre, se défioient de tout Gouvernement ; mais il eut assez d'adresse pour les conduire dans les lignes des Anglois et les détourner de leur attachement à la cause britannique. Sa proclamation fut la démarche la plus hardie qu'on ait jamais vue, et c'est à elle plus qu'à toute autre chose, que les François doivent attribuer le bonheur d'avoir recouvré l'isle considérable de la Guadeloupe.

Victor Hugues arriva à bon port au Point-Pétre, malgré une puissante flotte Angloise qui étoit en station à cinq lieues de-là ; et avec une promptitude et une intrépidité qui ont eu peu d'exemples depuis le commencement de la Révolution ; s'empara de l'isle et la remit sous le Gouvernement françois.

Il porta ensuite la guerre dans deux

isles voisines, et réalisa, pour sa part des captures, une fortune qu'on assure n'être pas au-dessous de 8 millions. Tels furent les succès d'un commissaire du nouveau Gouvernement françois, envoyé avec le rang de général pour porter le décret d'affranchissement des Nègres.

Victor Hugues fut maintenu dans son commandement après la chûte de ses premiers protecteurs; sans doute que la grande distance du théâtre, sur lequel il agissoit, n'y a pas peu contribué; il a beaucoup fait; cependant il n'est ni considéré, ni estimé tout son individu offre un ensemble qui a quelque chose de désagréable. Du tems de la frénésie des Jacobins, il auroit été exalté, mais à présent que leur règne est passé, sa conduite, comme celle de ceux de son parti, est dévouée à l'exécration du genre-humain.

Santerre.

L'histoire de Masaniello, pêcheur à Naples, qui devint commandant de 150,000 hommes révoltés contre le-vice-Roi Espagnol; fut, avant la Révolution françoise, un

exemple des plus frappans de la vicissitude des choses de ce monde. Mais l'élévation de Santerre au rang de Commandant en Chef des Gardes Nationales de toute la France, offre un phénomène encore plus extraordinaire.

Santerre étoit brasseur et marchand de bierre à Paris, dans le Fauxbourg St.-Antoine, et donnoit de l'emploi à un nombre considérable de gens du menu peuple, de sorte qu'il étoit extrêmement répandu parmi cette classe, qui le considéroit comme un de ses chefs. Dès 1789 il se distingua comme réformateur, et dans toutes les émeutes populaires; il jouoit toujours un rôle très-actif, avec Legendre, St.-Huruge et autres conducteurs de la populace; et lorsqu'on organisa la Garde Nationale, il fut nommé commandant de battaillon des Enfans-Trouvés dans son Fauxbourg, place très-convenable à sa popularité et à son influence.

Santerre étoit dans le Fauxbourg St.-Antoine ce qu'étoit Camille Desmoulins au Palais-Royal, c'est-à-dire, qu'il conduisoit, suivant sa volonté, tous les habitans de son district. Le premier événement, où il se distingua, eut lieu le 20 Juin 1792.

Lorsque le peuple des Fauxbourgs marcha en armes au Palais du Roi, pour forcer Sa Majesté de sanctionner deux décrets relatifs au Clergé et à la défense de la capitale; ce fut lui qui devint le principal moteur des outrages que ce jour funeste fit éclore. Les coryphées de la sédition s'assembloient chez lui, ou dans la salle de la section des Enfans-Trouvés, ils y concertoient les plans qu'ils croyoient nécessaires pour persuader et déterminer la populace.

Lorsque le peuple marcha au Louvre, Santerre étoit à la tête de son bataillon, qui, par une convention préalable, devoit être rejoint par les autres sur la Place-de-la-Bastille. On remarqua que le seul corps, qui marchoit en ordre, et qui avoit du canon, étoit celui que commandoit Santerre. Sa conduite insolente dans cette occasion, lui donna des droits certains, pour faire la connoissance du Duc d'Orléans, qui conçut pour lui une si grande estime, qu'il se l'associa, et l'invita toujours dans ses parties de plaisir, soit à Paris, ou à sa petite maison de Mousseaux; cette liaison intime contribua beaucoup à l'avancement subséquent de Santerre.

Le 10 Août acheva ce que le 20 Juin n'avoit encore que commencé : Mandat, qui avoit été anciennement Officier aux Gardes - Françoises, étoit devenu Commandant de la Garde Nationale, et après avoir constamment sans-culottisé avec le rebut de la capitale fut soupçonné de trahir la cause populáire, et guillotiné le 11 Août. Santerre fut nommé à sa place par la municipalité ; ses exploits dans ce jour mémorable, et le résultat de son activité sont trop connus pour les répéter ici.

Les événemens qui se succédèrent rapidement, prouvèrent que Santerre étoit digne de la confiance de la cabale règnante qui se reposoit sur lui. On vit au mois de Novembre, le smêmes Marseillois et Fédéralistes, qui avoient quitté les provinces pour venir aider les Parisiens à renverser le trône, se révolter publiquement et courir dans les rues de Paris le sabre à la main, en criant à haute voix : « *à bas les têtes de Robes-* » *pierre et de Danton ! point de jugemen* » *pour le Roi !* »

Santerre, dans cette occasion, ordonna à laGarde Nationale de redoubler d'activité, il fit faire des patrouilles extraordinaires dans toutes les rues, particulière-

ment autour du Temple, où étoit renfermée la Famille Royale, de sorte qu'on peut attribuer à ses mesures l'impossibilité où se trouva le Roi de se sauver.

Le 21 Janvier 1793, jour de l'exécution du Roi, Santerre commandoit la Garde Nationale, il étoit au pied de l'échafaud, et traita avec l'inhumanité la plus révoltante l'infortuné Monarque, qui desiroit manifester au peuple ses derniers sentimens ; car à peine eut-il prononcé ces mots : « *O mon peuple !* » que Santerre l'apostropha de la manière la plus insolente, en lui disant : « *Vous êtes ici pour mourir,* » *et non pour parler*, » et à l'instant ordonna aux tambours de battre aux champs : le Bourreau alors se saisit de sa victime et le peuple ébahi vit tomber sous le fer de la guillotine, la tête de celui qui n'avoit cessé de s'occuper de son bonheur. Ceux qui desiroient ardemment la mort du Roi, applaudirent à la conduite de Santerre, disant qu'elle étoit nécessaire pour prévenir l'impression que le discours de Sa Majesté auroit pu faire sur l'esprit du peuple.

Lorsque la guerre civile éclata dans la Vendée, Santerre fut un des généraux nommés pour marcher contre l'armée ca-

tholique; il s'y conduisit avec son zèle et son activité ordinaires; mais remporta très peu d'avantages. Sous le Règne de la terreur, il fut cassé et mis en prison. Il est bien étonnant qu'un caractère aussi marquant n'ait jamais été traduit en jugement sous la tyrannie de Robespierre, ni pendant la réaction du parti opposé: il est redevable de sa liberté, et sans doute de sa vie, à la proclamation de l'amnistie générale qui eut lieu alors. Il vécut dans l'obscurité pendant quelques tems et vient d'être nommé membre du conseil des cinq cens.

Chenier.

Il naquit à Constantinople en 1762, où son père étoit Consul de France et connu comme un homme-de-lettres par son ouvrage, intitulé: » *État actuel de l'Empire* » *de Maroc.*

La jeune Chenier et deux de ses frères furent envoyés en France pour faire leurs études, et déployèrent tous de grandes dispositions. Celui, dont il est ici question, montra dès le commencement de la Révolution le plus grand enthousiasme pour le

le nouvel ordre de choses. Son premier essai philosophique et patriotique, qui lui acquit de la célébrité et de la faveur dans le parti populaire, fut sa tragédie *de Charles IX*, ou *l'École des Rois*: Cette pièce fut regardée comme une satire contre les Gouvernemens despotiques, le désordre des Cours et les intrigues religieuses; l'acte principal représentoit le jour affreux, connu dans l'histoire de France sous le nom *de St.-Barthelemi*: Mr. Burke censura amerèment cette tragédie, à cause de plusieurs scènes indécentes et scandaleuses, notamment pour avoir introduit sur le théâtre le cardinal de Lorraine en habits pontificaux; il ajoutoit que l'auteur auroit dû être envoyé aux galères, et les acteurs à la Maison-de-Correction. Depuis 1789, lors de la première représentation de cette tragédie, jusqu'en 1792, Chénier ne perdit pas un moment pour attirer l'attention publique, par de nouvelles productions dramatique; son *Fenelon, ses Visitandines,* etc. furent reçus du public avec un enthousiasme sans égal; tout cela, joint à son patriotisme bien prononcé, lui donna à cette epoque un droit certain pour être nommé Membre de la

Convention Nationale, où il vota pour la mort du Roi.

On accuse Chénier d'avoir contribué à la mort de son frère André, qui fut guillotiné en Avril 1794, et que, loin de chercher à le sauver, il fut le premier à dire dans la Convention: »*Si mon frère est coupable, qu'il périsse!*» mais on attribue cette conduite à la crainte qu'il avoit de Robespierre, aux yeux duquel l'intercession en faveur d'un accusé étoit un crime irrémissible. Plusieurs lettres anonymes, de différens départemens, furent écrites à Chénier, elles avoient toutes pour épigraphe: »*Caïn, rends nous ton frère!*»

A la première Assemblée de l'Institut National en Février 1796, Chénier proposa de régler les séances, d'une manière démocratique; de nommer le plus âgé président, et le plus jeune secrétaire; il fit en même-tems la motion, que tous les membres de cette assemblée jurassent haine à la Royauté et fidélité à la République; mesure quoiqu'agrée et exécutée, fut hautement désapprouvée par les membres qui ne voyoient aucune connection à établir entre un corps littéraire et le gouvernement politique.

Chénier avoit peut-être plus d'ennemis, qu'aucun de ceux attachés à la Révolution; car il n'y a pas une seule action de sa vie publique ou privée, qui n'ait été diffamée ou attaquée: on ne peut cependant nier qu'il a du talent; c'est lui qui rédige le journal intitulé: *le Conservateur de la République*. Il est âgé de 36 ans, son teint est brun, *et il est court et gros.*

Thuriot.

Il peut passer. à juste titre, pour un des héros de la Révolution. Il entra à la Convention comme un vrai sans-culotte, et l'on peut dire que sa *Campagne Législative* a été très-sanglante; car le nombre de ses collègues qui y ont péri sous le glaive national, ou par quelqu'autre mort violente, se monte au moins à cent; et plus de cent-cinquante ont ét éemprisonnés, exilés, ou déportés.

Thuriot ne s'associa jamais avec Marat ni avec Robespierre, quoiqu'il vota, comme eux, pour la mort du Roi; il condamna les motions extravagantes de l'un, et les

mesures destructives de l'autre. Il disoit, que la Révolution étoit destinée à élever la condition des plus bas, et qu'il n'auroit jamais de repos que ce ne fut effectué. Lorsque St.-Just prpposa la *Loi agraire*, Thuriot, Cambon, Duhem et Laignelot appuyèrent son systême, c'est pourquoi il n'est pas étonnant que les *Royalistes* les détestent, et qu'ils ne soient pas favorisés par les *modérés*.

Thuriot fut un luteur infatigable contre la faction des Girondistes et l'attaqua sans cesse jusqu'à ce qu'elle fut anéantie; on le récompensa de son zèle, en lui donnant une place dans le comité *de Salut-Public*, où il entra le 10 Juillet 1790.

Le sans-culotte Thuriot, Jacobin incurable, a toujours conservé ses anciens principes. Il fut impliqué dans la conspi-du 12 Germinal an 3; (1795) et décreté d'arrestation; mais n'ayant pas jugé à propos de se rendre en prison, persuadé que rien n'étoit plus contraire à la liberté, il prit le parti de s'éloigner; ce qui l'a fait condamner par contumace à être déporté.

Si les Jacobins reprenoient leur ascendant en France, il est très-probable qu'on verroit Thuriot à leur tête, car c'est *un*

homme du peuple dans toute la force du terme. Il est âgé d'environ 33 ans, et d'une taille mince, extrêmement modéré dans les plus grand débats; il ressemble beaucoup à Mr. Sheridan dans ses gestes oratoires.

Merlin de Thionville.

Les hommes et les évènemens ont été si confondus pendant la Révolution, qu'il est presqu'impossible de donner les anecdotes des uns, sans faire mention des autres.

La méfiance qu'on eut des premiers Généraux qui commandèrent les forces républicaines, engagea les législateurs à envoyer des commissaires aux armées pour surveiller les chefs, pourvoir aux besoins, et entretenir l'esprit du soldat dans les principes nécessaires au nouvel ordre de choses: on les choisit parmi les membres de la Convention; et ceux dont le caractère révolutionnaire étoit le mieux prononcé furent préférés.

L'autorité de ces commissaires étoit au-

moins égale à celle des Pro-Consuls de Rome : ils pouvoient destituer les commandans, et mettre en réquisition tout ce qu'ils jugeoient nécessaire au service public.

Merlin fut envoyé Commissaire à Mayence, au moment où cette ville alloit être enlevée aux François, qui s'en étoient emparés l'hiver auparavant. Le principal chef d'accusation contre Custines fut de n'avoir pas secouru cette place importante : cette faute, sans doute involontaire, coûta cher à ce général ; car après s'être déshonoré aux yeux de la Noblesse Françoise et avoir obéi aveuglément aux décrets de la Convention Nationale, il devint suspect et fut conduit à l'échafaud.

La Convention passa un décret de censure contre la garnison françoise qui étoit dans Mayence, parce qu'elle avoit rendu la ville et la citadelle aux Prussiens : mais le rapport de Merlin, sur le courage qu'avoit montré cette garnison, et sur l'état déplorable où elle s'étoit trouvée, donna lieu à l'annihilation de ce décret : il attesta en outre que les choses de première nécessité manquoient ; que la garnison avoit subsisté, plusieurs semaines avant la capitulation, avec une très-petite ration de pain ;

qu'un chat trouvé mort; avoit été vendu six francs, etc. etc.

Les 13,000 hommes, qui composoient cette garnison, n'ayant pas été retenus prisonniers de guerre, furent envoyés dans la Vendée et transportés à grand frais sur des chariots: ils y finirent la campagne sous le nom de *Légion de Mayence*. Merlin les accompagna dans cette expédition qui leur devint funeste; car il n'y en eut qu'environ 1800, qui échappèrent a la bravoure de l'Armée Catholique.

Lorsque Robespierre s'empara de l'autorité, Merlin devint son ennemi, et contribua beaucoup à sa perte : ils avoient voté ensemble pour la mort du Roi, mais Robespierre lui parut un nouveau maître dont il voulut se défaire. La royauté à succombé en France; et l'autorité, devenue plusforte que jamais, lui à succédé; elle est aujourd'hui la *pomme de discorde*, et c'est à qui régnera.

Jean-François Lacroix.

Il naquit à Pont-au-de-mer en 1750; avoit été soldat avant la révolution, puis homme de loi, ensuite député a la Convention par le Département d'Eure et Loire, et fut un de ceux qui votèrent pour la mort du Roi.

Ce Député accompagna Danton en qualité de commissaire pour les affaires des Pays-Bas, et fut souçonné de s'être enrichi dans cette mission.

L'époque à laquelle il s'est le plus distingué dans la Convention, fut le 4 Février 1794, lorsqu'il fit la motion d'abolir l'esclavage à l'Amérique. » *Nous ne pou-* » *vons pas* (disoit-il) *dissimuler que nous* » *avons été égoïstes dans notre Constitution,* » *en oubliant les gens de couleur; nous* » *devons éviter la Censure de la postérité,* » *en agitant cette grande question; et en* » *vérité, nos principes nous y obligent: dé-* » *clarons donc, que l'esclavage est aboli* » *dans toutes les Colonies françoises: dé-* » *crétons que tous les hommes de couleur* » *sont citoyens françois, et qu'ils doivent* » *jouir des faveurs de la Constitution que* » *nous avons adoptée.* »

Enfin, Lacroix impliqué avec Danton

dans la prétendue conspiration contre le comité *de Salut-Public*, fut guillotiné le 13 Avril 1794.

Duc d'Orléans.

Lorsque les titres furent abolis en France, ce prince resta sans distinction et sans considération, c'est pourquoi il s'arrogea le nom de Philippe *Egalité*, pour faire encore parler de lui et se mettre dans les bonnes graces des partisans du nouveau système: il accrédita même le bruit public qui avoit couru sur son extraction, et se vanta d'être le fils d'un cocher qui avoit plu à Madame sa mère.

Il avoit épousé l'aimable fille du Duc de Penthièvre, bonne et vertueuse sous tous les rapports; mais il la rendit extrêmement malheureuse.

Il faudroit une plume d'acier, et une langue d'airain, pour écrire et réciter toutes les horreurs dont *Égalité* a terni le cours de sa vie. Ce fut lui qui, à Versailles, montra aux assassins l'escalier dérobé qui conduisoit à l'appartement de la Reine, pour laqu'elle il avoit conservé le plus

cruel ressentiment, parce que Sa Majesté lui avoit refusé sa fille pour le Duc de Chartres.

Quoique extrêmement avare, Égalité ne balança pas pour sacrifier à la Révolution trente millions, qu'il avoit trouvés dans les coffres de son père; il est fort à présumer que, sans ce premier secours pécuniaire, le bouleversement général de la France n'auroit pas eu lieu.

Le Prince de Lamballe (son beau-frère) jeune et nouvellement marié, étoit un obstacle à ses spéculations sordides; il résolut de s'en défaire, et pour y parvenir, il le débaucha, l'introduisit dans une société de femmes toutes infectées du mal-vénérien, qu'il avoit choisies exprès et dont il avoit fait un espèce de sérail: Au moyen de quoi, ce jeune Prince sans expérience se trouva bientôt atteint de cette cruelle maladie qu'il n'osa déclarer qu'à son Mentor, dont il ne soupçonnoit pas la perfidie, celui-ci lui conseilla d'avoir recours aux remèdes mais en secret, et de louer à cet effet une maison à Chaillot sur le bord de la Seine, sous le prétexte que l'air y étoit pur. *Égalité* procura à son beau-frère un chirurgien affidé, qui, au bout de quelques

jours, fit du malheureux patient un Eunuque complet: la douleur de l'opération et les ravages du Virus précipitèrent bientôt ce fils unique dans le tombeau: en conséquence de quoi, les biens immenses de Mr. le Duc de Penthièvre furent dévolus à Philippe *Égalité*, à cause de sa femme à laquelle il refusoit, pour ainsi dire, le nécessaire.

Philippe *Égalité* réunissoit à la lâcheté tous les vices qu'on peut imaginer. Il avoit plus d'esprit que de jugement, et ne fut autre chose que l'instrument des intrigues et des factions. A la fin son nom et sa personne devinrent odieux et inutiles à la Révolution; il fut renvoyé de la Convention et exilé à Marseilles, où il fut jugé coupable d'une prétendue conspiration, et ensuite acquitté: mais l'inéxorable comité de Salut-Public lui ordonna de comparoître devant son Tribunal révolutionnaire le 17 Novembre 1793, et sans autre raison que celle d'avoir des possessions exorbitantes et d'être du sang royal, il fut condamné à mourir sur l'echafaud, comme conspirateur. On le fit passer devant la porte de son palais, en le menant à place de lexécution, et il fut guillotiné en compagnie de deux sans-culottes.

Il étoit âgé de 46 ans ; sa taille étoit grande et robuste ; mais il avoit l'air maladif ; on, regardoit les èruptions virulentes dont il avoit la face couverte, comme le fruit de son intempérance et de ses débauches.

Cambon.

Il est fils d'un riche marchand de Montpellier, et fut nommé député du département des Bouches-du-Rhône à la seconde Législature. Il manifesta au commencement son attachement à la Constitution Monarchique de 1791 décretée par la précédente assemblée, et ne prit aucune part aux factions Républicaines qui se préparoient à renverser le trône.

Lorsqu'a l'époque du 10 Août, le Roi, accablé par la fureur de la populace, se réfugia dans l'Assemblée, il s'éleva une question pour savoir si conformément à la Constitution, la Législature pouvoit traiter des affaires en présence de Sa Majesté : mais les chefs du parti républicain n'y firent pas grande attention : Cambon alors observa que, plus la position étoit critique, plus on

devoit respecter la Constitution, et fit la motion que le Roi devoit être placé à côté du Président. Il seroit indécent (ajouta-t-il) de le placer dans les tribunes ou sur les siéges qui sont à l'extrêmité de la salle : il est à présumer qu'il ne soupçonnoit pas alors, que le Roi dut être detrôné et mis à mort et qu'il seroit un de ses juges.

Cambon fut nommé par le même département député à la Convention, et manifesta dans cette nouvelle Législature des principes différens de ses premiers ; il y vota pour la mort du Roi, et s'opposa violemment à la motion qui fut faite, d'envoyer à l'armée de Custines les Fédéres qui avoient assisté le Fauxbourg St.-Antoine le 10 Août; disant, qu'ils ne devoient pas quitter Paris avant qu'une autre force suffisante fut établie pour soutenir et assurer la dignité de la Convention.

Lorsque le Gouvernement Républicain fut déterminé, et que la Constitution de 1793 fut dite être acceptée par le peuple, Cambon devint entièrement républicain et soutint ce nouveau système avec autant de chaleur qu'il en avoit montré en faveur d'une Monarchie limitée.

Cambon, comme Robespierre, convaincu

qu'une République créé par des patriotes enragés, et qui avoit tant d'ennemis à combattre, étoit dans la nécessité d'employer des mesures rigoureuses pour se soutenir; en conséquence il adopta le systême de Robespierre et de son comité, et montra autant de despotisme et de tyrannie dans son administration des finances; il inventa les assignats; proposa le séquestre des possessions des étrangers; le *maximum* et les réquisitions; prétendant que ces mesures violentes étoient les seules qui pouvoient sauver du naufrage.

La persécution des Thermidoriens s'étendit jusques sur Cambon, et au mois de Novembre 1794 il fut attaqué publiquement par Tallien, au sujet des dépenses sécrètes du comité de *salut public,* mais il ne daigna pas se défendre juridiquement, il se contenta d'apostropher Tallien, en lui disant, «*ma tête est peut-êre destinée à* »*tomber sous la guillotine, mais toi, vi-* »*lain coquin, trembles, toute la France te* »*connoit.*»

Le 10 Germinal fut appellé la proscription de la queue de Robespierre, et Cambon avec plusieurs autres se vit décrété d'accusation. Il fut assez heureux pour

s'échapper et se réfugia dans le Fauxbourg St.-Antoine, où, pour se venger, il occasionna la fameuse insurrectiou du premier Prairial, dans laquelle Ferrand fut tué au milieu de la salle de la Convention.

Pendant tout l'été de 1795, Cambon se tint caché dans ce Fauxbourg, et ne reparut qu'en Novembre, lorsqu'une amnistie générale pour tous les crimes révolutionnaires fut décretée : il se retira ensuite à Montpellier où il fut nommé président de la Municipalité.

Isnard.

Il est fils d'un riche marchand de Grasse en Provence, qui ne négligea rien pour son éducation. Ses talens le firent nommer député du département du Var à la seconde Législature, où il se distingua bientôt par une accusation qu'il porta contre les ministres du Roi, parce qu'ils n'avoient pas communiqué à la Législature, les particularités du Traité de Pilnitz et adopté des mesures défensives contre les projets des puissances coalisées.

Lorsqu'on publia que les sentimens du Roi n'étoient pas sincères, et que le Corps Législatif ne pouvoit pas assurer la liberté sans le priver de son autorité; le peuple fut convoqué sous le prétexte de former une convention qui eut des pouvoirs suffisants pour créér une Constitution républicaine, Isnard fut élu membre de cette nouvelle assemblée, dans laquelle il déploya beaucoup d'énergie et d'éloquence.

Il fut considéré comme le Chef du parti des *Fédéralistes* qui n'étoit rien autre chose qu'une ramification de celui de la Gironde. Par des motifs de politique il s'opposa vivement au jugement du Roi, et prophétisa tous les maux qui ont été le resultat de cet événement. « *Voulez-vous* » (disoit-il) *en versant le sang d'un seul* » *homme, vous engager dans une guerre* » *de 10 ans; causer la mort de trois mil-* » *lions de vos frères et dépenser 10 mil-* » *liards?* » malgré ces observations, le jugement du Roi eut lieu, et Isnard lui-même vota pour la mort.

Après que le Roi fut exécuté et que la guerre fut déclarée contre l'Espagne et l'Angleterre, Isnard s'écria dans la Convention: » *Le sort en est jetté, notre par-*

» *tage*

» *tage est la liberté ou la mort!* » Imbu de cette opinion, il écrivit une exhortation éloquente et pathétique, qu'il adressa au peuple, aux armées, et aux societés populaires; il les excitoit à persévérer dans la guerre, disant que des hommes libres, qui combattoient contre des esclaves, avoient peu de chose à craindre.

Lorsque le 31 Mai 1793, Robespierre, Danton et Marat violèrent le sanctuaire de la représentation Nationale: Isnard présidoit la Convention; ses amis l'avertirent de la commotion qui se préparoit, et quelqu'un fit la motion de prendre des mesures pour conserver l'intégrité de la Législature. Ce fut dans ce moment critique qu'Isnard fit cette déclaration heroïque: «*Qu'ils m'at-* » *taquent; qu'ils m'environnent de leurs* » *poignards; je resterai à mon poste, et je* » *mourrai couvert de gloire comme un fidèle* » *Représentant!* » Mais le sacrifice de sa vie n'auroit servi à rien, les mesures prises par le parti de la Montagne étoient trop vigoureuses pour qu'on put leur résister, et Isnard fut heureux de pouvoir s'échapper.

Etant exilé comme Pétion, Louvet, Buzot et autres du même parti, il resta caché pendant six mois dans la maison

d'un ami qui habitoit dans un des départemens; et l'on crut généralement qu'il avoit péri, ou qu'il s'étoit émigré: mais après le 9 de Thérmidor, il écrivit au Président Rewbel, pour lui demander la permission de venir reprendre sa place à la Convention alors un bruit confus se fit entendre dans toute la salle, et, un membre s'écria: »*Notre collégue Isnard revient de l'autre monde!*

Rabault de St.-Etienne.

Ce fondateur zélé de la République Françoise étoit ministre protestant à Nîmes, où il étoit né; il fut nommé député à l'Assemblée Constituante et quoique ses talens ne fusseut pas égaux à ceux de Mirabeau, Barnave, et Syèyes, il a cependant joué un grand rôle dans la Révolution, et l'on peut dire qu'en fait d'enthousiasme et d'activité, il a surpassé tous ses collégues.

Il fut tourné en ridicule par Mr. Burke, parce qu'il avoit écrit: Que tous les anciens établissemens *nuisoient au peuple.* — *Nous devons,* (disoit-il) *renouveller les esprits,*

changer les idées, les loix. les usages, les hommes, les choses et les mots; enfin, détruire tout, afin que nous puissions récréer chaque chose.»

Le violent patriotisme de Rabault, est supposé avoir été excité par les insultes qu'il prétendoit avoir reçues des catholiques lorsqu'il étoit ministre protestant. Presque tous les décrets passés contre l'établissement hiérarchique et en faveur de la tolérance, étoient le résultat de ses efforts et de ses motions éloquentes à leur égard.

Il fut nommé membre de la Convention Nationale par le Département de l'Aude en 1792; il écrivit aussi-tôt au président: *qu'il avoit toujours haï, et qu'il haïroit toujours la royauté.*

Dans cette Assemblée turbulente et discordante, il échappa à la proscription des Girondistes; mais s'appercevant que l'oeil jaloux de Robespierre étoit continuellement fixé sur lui, il s'absenta de la Convention, en conséquence de quoi, il fut mis hors de la loi et déclaré traitre à la patrie le 28 Juillet 1793: Il se tint caché chez un ami jusqu'au 6 Décembre, où il fut arrêté, conduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, et sans une plus ample information, con-

damné à mort et guillotiné le jour suivant, dans la cinquantième année de son âge.

Jourdan.

Ce Général est natif de Limoges, et fils d'un chirurgien de cette ville. On a toujours dit qu'il étoit marchand papetier avant la Révolution et que depuis, sa femme avoit été Abbesse d'un couvent de l'Ordre *de Mad. Pâris;* comme ces deux récits n'ont jamais été contredits, il n'y a pas de raison pour les révoquer en doute : il n'en est pas de même du bruit qui avoit couru, qu'il étoit le Jourdan coupe-tête qui a commis tant d'horreurs à Paris et dans le midi de la France, parce que l'évidence a prouvé le contraire, et que l'humanité de celui dont il est question, a été aussi remarquable que son courage, pendant tout le cours de sa carrière militaire.

La plus utile de ses actions fut d'avoir forcé les Autrichiens à lever le siège de Maubeuge, et arrêté les progrès du Prince de Cobourg; mais il n'eut pas plutôt remporté cet avantage que son commandement lui fut ôté. C'étoit à-la-fois singulier et

déplorable, de voir en France, un gouvernement soupçonneux faire guillotiner un général qui perdoit une bataille; et casser celui qui triomphoit sur les ennemis de l'état.

Jourdan fut cependant, réintégré dans son commandement, et battit le Prince de Cobourg à la sanglante et décisive Bataille de Fleurus, remarquable par une circonstance dont l'histoire militaire ne fournit aucun exemple. Tandis que l'ennemi avançoit, et aussi long-tems que le combat dura, on vit un ballon planer sur la tête des deux armées d'où l'on envoyoit à Jourdan des bulletins qui lui indiquoient les différens mouvemens du Prince de Cobourg; ils étoient attachés à des anneaux qui descendoient le long des cordes qui retenoient le ballon en station.

La campagne de 1796 ne fut pas aussi favorable à Jourdan que les précédentes; car après avoir pénétré dans le centre de l'Allemagne, il en fut chassé par l'Archiduc Charles, qui, ayant battu l'Armée Françoise, la mit dans une telle déroute qu'elle se vit forcée de rétrograder jusqu'au Rhin dans le plus grand désordre.

La conduite de Jourdan fut à-peu-près la même que celle de Pichegru; cependant

ce dernier est condamné à la déportation, tandis que l'autre est plus considéré qu'auparavant.

Hoche.

Il étoit natif de Menin dans les Pays-Bas Autrichiens, et avoit appris le métier d'architecte. Il est à présumer qu'il doit sa gloire à ses mauvais succès dans cette profession, et qu'il peut dire avec Thémistocles: » *J'aurois été ruiné, si je ne l'eusse » pas été.* » Vers l'année 1788 il entreprit la construction de deux maisons à Ostende; mais cette spéculation lui ayant mal réussi, et craignant d'être mis en prison à cause de ses dettes, il partit sans prendre congé de ses créanciers, et ce fut la première preuve d'attachement qu'il montra pour la liberté. Il a toujours été redevable à un marchand bien connu, de la somme de 500 florins, pour de l'ardoise qu'il lui avoit fourni.

Hoche retourna dans sa patrie lorsque les Belges se révoltèrent contre Joseph II; dans cette insurrection mal-combinée il obtint une commission sous Vandermersch;

fut rapidement élevé par dégrés au commandement d'un régiment, et ce fut son coup d'essai dans l'art de la guerre. Lorsque l'armée des insurgés fut réduite et dispersée, Hoche fut recommandé au Roi de Suède, et servit ce Monarque dans sa guerre contre la Russie jusqu'à ce que la Révolution Françoise eut lieu. Il fut alors en France, et après que la guerre se fut déclarée entre cette Puissance et la Maison d'Autriche, il accompagna les armées Françoises en Flandres, où, par son intrépidité et ses connoissances exactes du local, contribua beaucoup à leurs succès. Il fut récompensé graduellement et parvint bientôt au rang de général. Il se distingua par plusieurs exploits dans les Pays-Bas; il emporta les fameuses lignes de Wissembourg à la tête de l'armée de la Moselle; commanda les armées de Brest et de Cherbourg, combattit les royalistes et mit fin à la guerre de la Vendée.

Pour récompenser Hoche de tant de services signalés, on le choisit pour commander les troupes destinées à envahir l'Irlande; mais cette malheureuse expédition devint funeste à ses compagnons d'armes, et l'on peut regarder comme un miracle

qu'il en soit échappé. On lui donna ensuite le commandement des armées de Rhin et Moselle; mais son heure étant venue pour quitter les grandeurs de ce monde, il mourut à Wetzlar le 16 Septembre 1797, âgé de 30 ans. On fit courir le bruit qu'il avoit été empoisonné, mais les chirurgiens qui l'ouvrirent attestérent que sa mort avoit été occasionnée par une tumeur qni s'étoit formée dans ses poulmons, qu'ils attribuèrent à un coup de sabre qu'il avoit reçu dans le côté gauche. Il avoit demandé d'être enterré auprès de Marceau; son convoi jusqu'à Coblentz fut accompagné de plusieurs détachemens, et son enterrement se fit avec la plus grande pompe militaire.

Barrere.

Il étoit avocat au Parlement de Toulouse; et passoit pour être Noble dans le département des Hautes-Pyrenées, où il étoit Seigneur d'un fief appelé Vieux-Sac. Son étude favorite étoit celle de l'Histoire et de la Politique. Il composa et publia un éloge sur Louis XII, *Père du Peuple.*

Nommé Député aux États-Généraux en 1789, il s'y distingua bientôt par son patriotisme, et publia une feuille périodique, intitulée: *le Point du Jour*; il travailla aussi comme écrivain *aux Annales patriotiques*, dont Mirabeau étoit le principal conducteur.

Il fut ensuite nommé membre de la Convention Nationale, et ne dit pas grand chose jusqu'au débat qui s'éleva entre les deux partis relativement au sort du Roi: il s'opposa vivement à la motion de Brissot, qui avoit pour objet de différer le jugement de Sa Majesté, et fut un des premiers à déclarer: »*que l'arbre de la liberté ne pourroit jamais croître, s'il n'étoit arrosé du sang d'un tyran.*» Il étoit Président lorsque le Roi fut conduit à la Convention pour y être examiné et ce fut lui qui l'interrogea.

Ce ne fut qu'après l'extinction du parti de la Gironde, que Barrere atteignit le plus haut degré de célébrité: il devint l'organe du comité *de Salut-Public* dans la Convention, et ses rapports extraordinaires, dont la collection formeroit un gros volume, attirèrent l'attention de toute l'Europe.

Orateur du comité, il fut regardé

comme le premier Ministre de Robespierre; cependant le 9 Thermidor ne lui fut pas funeste; il conserva sa tête et sa popularité. Il fut renvoyé du comité *de Salut-Public* le 26 Août suivant, et dénoncé par Lecointre; arrêté le 2 Mars 1795 sur la motion de Legendre; et le 3 Avril condamné à être déporté à la Guiane avec Billaud Varennes, Collot d'Herbois et Vadier.

On sait que Barrere, protégé par le Directoire, trouva le moyen de s'échapper; qu'il fut élu membre du conseil des cinq-cens au mois de Mai, et que les clameurs des modérés et des royalistes l'empêchèrent d'y paroître. Il se retira alors, dans sa province, et écrivit deux pamplets populaires, intitulés: »*Montesquieu peint d'a-* »*près ses ouvrages*, et *de la Pensée du Gouvernement*.

Quoique Barrere ait participé à beaucoup de crimes, il a cependant trouvé des apologistes, qui prétendent que la situation critique, où étoit alors la République, excuse en quelque sorte les énormités que lui et ses collègues commirent au comité *de Salut-Public*.

Barrere disoit que la guillotine étoit la planche aux assignats; et lorsque 60 vic-

times très-riches furent exécutées dans une matinée, il s'écria gaiement, pour faire sa cour à Robespierre: »*Nous venons de* »*battre monnoie sur la Place de la Ré-* »*volution.*» Il est actuellement âgé de 41 ans, d'une belle figure, poli et affable dans la société.

Garat.

Son intelligence et ses talens littéraires le firent juger capable d'être élu Député *du Tiers-État* à la première Assemblée Nationale.

Il n'étoit pas Girondiste, c'est-à-dire, de ce parti à la tête duquel étoit Brissot; cependant, il avoue que c'est ce chef dont l'influence étoit réunie à celles de Condorcet et de Rabault de St.-Etienne, qui le fit nommer ministre de la justice le 9 Octobre 1792. Son érudition bien connue le fit aussi choisir pour être un des commissaires de l'instruction publique, emploi aussi honorable qu'utile dans un État.

Extrêmement modeste et reservé, Garat parla peu à la législature; il ne fut jamais président, secrétaire ou membre d'aucun

comité, mais il écrivit une grande partie des journaux de l'Assemblée, imprimés à cette époque.

Il accompagna le Ministre de France en Angleterre, au mois d'Avril 1792, et l'assista de sa plume sans vouloir être revêtu d'un caractère public, quoiqu'il fut *ex-constituant*. Il avoit écrit auparavant, *l'Art de former une société*. Il disoit aussi que le systême représentatif étoit la forme de gouvernement républicain qui convenoit la mieux à une grande Nation.

Sa réputation et ses principes de républicanisme, l'avoient mis sur les rangs pour remplacer Carnot au Directoire; mais quoiqu'il n'ait pas été élevé à cet emploi éminent, il est probable qu'il sera nommé à quelqu'autre place importante.

FIN.

ERRATA.

Au lieu dedire	Il faut lire	page	ligne
ils d'engagea - - -	il s'engagea - -	109	20
snr - - - - - - -	sur - - - - - -	110	17
détruisit - - - -	détruisoit - - -	110	19
Landrecis - - - -	Landrecies - -	110	20
laite - - - - -	l'aile - - - -	110	22
allié - - - - -	alliée - - - -	111	8
complément - - -	complettement -	111	27
inexpugable - - -	inexpugnable - -	111	27
contre : pied - - -	contre-pied - -	112	3
ruse - - - - - -	rase - - - - -	112	10
complément - - -	complettement -	112	17
fournoit - - - -	formoit - - - -	112	26
ces - - - - - - -	les - - - - - -	169	20
alliées - - - - - -	alliés - - - -	169	21
avec sa femme qui est	sa femme est - -	249	14

